

La conjoncture allemande fait passer l'euro à moins de 0,90 dollar

L'EURO a connu, mardi 22 août, un nouvel accès de faiblesse, après la publication en Allemagne, par l'institut de conjoncture Ifo, pour le deuxième mois consécutif, d'un indice du climat des affaires moins bon que prévu. La monnaie unique européenne s'échangeait à 0,8915 dollar mercredi matin. Elle a perdu un quart de sa valeur depuis son lancement, le 1^{er} janvier 1999. Alors que la Réserve fédérale américaine a laissé, mardi, ses taux inchangés, la Banque centrale européenne (BCE) devrait augmenter les siens lors de sa réunion du 31 août. Un durcissement de la politique monétaire de la BCE paraît indispensable alors que le rythme d'inflation s'accélére, mais pourrait freiner la croissance sur le Vieux Continent.

Lire page 15

La chute du Mandarom

ÉDIFIÉE à Castellane (Alpes - de - Haute - Provence), dans les gorges du Verdon, la statue monumentale du Mandarom, un édifice de 33 mètres de haut représentant Gilbert Bourdin, qui s'était proclamé « Messie cosmoplanétaire », devrait être détruite dans les semaines à venir. La Cour de cassation a en effet rejeté, le 20 juin, le pourvoi du Mandarom contre un arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, exigeant, sous peine d'astreinte, la démolition de cette statue édiflée il y a dix ans. La justice a donné raison à l'Association pour la protection des lacs et sites du Verdon, qui contestait la légalité du permis de construire de la statue.

Lire page 8

Présidentielle en Yougoslavie



VOJISLAV KOSTUNICA

À UN MOIS de l'élection présidentielle en Yougoslavie, Vojislav Kostunica, candidat d'une coalition de 18 partis d'opposition, explique que, pour la première fois, celle-ci a des chances de l'emporter face à Slobodan Milosevic. Le taux de participation d'une population fatiguée sera décisif.

Lire page 2

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON, 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 824 - 7,50 F



Jean-Pierre Chevènement prêt à partir

- Le ministre de l'intérieur réaffirme son désaccord radical avec M. Jospin sur le dossier corse
- Son maintien au ministère de l'intérieur paraît de plus en plus difficile
- Son entourage politique le pousse à quitter le gouvernement
- « Le Monde » raconte sept itinéraires de nationalistes

À SON RETOUR de vacances, Jean-Pierre Chevènement a clairement affirmé son désaccord radical avec Lionel Jospin sur le dossier corse. Dans un entretien accordé à l'Agence France-Presse, le ministre de l'intérieur, qui doit rencontrer Lionel Jospin « à la fin de la semaine », a confirmé qu'il ne défendrait pas le projet de loi de nouveau statut de la Corse, traduisant l'accord de Matignon validé par la majorité des élus de l'Assemblée de Corse.

Il lui reproche principalement de s'inscrire « dans la perspective d'une dévolution, même partielle, du pouvoir législatif à la Corse ». M. Chevènement estime que « les faits survenus depuis le 19 juillet », date à laquelle il avait confié ses « analyses » au Monde, « ne les ont pas démenties ». « Les séparatistes n'ont renoncé ni à l'indépendance ni à la violence clandestine », explique-t-il. Interrogé à la préfecture de police de Paris, lors des cérémonies commémoratives de la



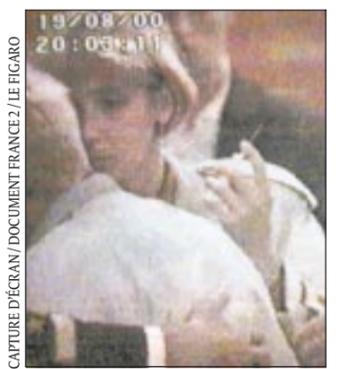
- Le texte intégral des déclarations du ministre de l'intérieur
- L'« affaire » vue de l'Élysée et de la gauche « plurielle »
- Série : l'« effet Corse » au Pays basque
- Témoignages : itinéraires de nationalistes corses

p. 6
p. 6-7
p. 10
p. 12-13

libération de la capitale, il a fermement ajouté que « la Corse, l'organisation territoriale de l'Etat, cela fait partie du champ de responsabilité du ministre de l'intérieur ».

Dès lors, le maintien de M. Chevènement au ministère de l'intérieur paraît de plus en plus difficile. Son entourage politique semble le pousser à quitter le gouvernement. Mais, à gauche et au sein du Parti socialiste, plusieurs voix s'expriment pour souhaiter le maintien du président du Mouvement des citoyens (MDC) au sein de l'équipe « plurielle » de M. Jospin. L'hypothèse avancée par certains que le premier ministre propose à M. Chevènement de changer de ministère semblait, mercredi matin, improbable.

Afin de mieux faire comprendre la situation en Corse même, Le Monde a demandé à sept nationalistes, aux parcours différents, de raconter leurs itinéraires et leur appréciation de la situation actuelle.



CAPTURE D'ÉCRAN / DOCUMENT FRANCE 2 / LE FIGARO

LA RUSSIE ET LE « KOURSK » Le deuil et la colère

A la surprise générale, le président Poutine est rentré mardi 22 août à Moscou, renonçant à participer, mercredi, journée de deuil en Russie, à une cérémonie avec les familles des victimes du sous-marin Koursk. La colère des familles reste grande. Les autorités craignent des débordements. Ainsi, une télévision a filmé (photo) une mère de marin au discours critique à laquelle on administre de force ce qui est sans doute une piqure de calmants. p. 3 et notre éditorial p. 14

Le cas Alexander Williams, une vie sauvée de la peine de mort

NEW YORK
de notre correspondante

Les pressions, notamment de l'étranger, contre l'exécution des catégories les plus vulnérables de condamnés à mort aux Etats-Unis auraient-elles quelque efficacité ? Il n'est plus interdit de le penser après la décision de la Cour suprême de Géorgie, mardi 22 août, à moins de quarante-huit heures du moment fatidique, de surseoir indéfiniment à l'exécution d'Alexander Williams, un Noir coupable de l'enlèvement, du viol et du meurtre par balles d'une jeune fille blanche de seize ans en 1986, lorsque lui n'en avait que dix-sept.

Sous d'autres cieux, Alexander Williams aurait cumulé les circonstances atténuantes : mineur au moment des faits, enfant battu et souffre-douleur de sa famille, il est atteint de troubles mentaux profonds. Aucun de ces handicaps n'a cependant été mis en avant pendant son procès, pour lequel son avocat commis d'office, O. L. Collins, n'a fait aucune recherche, a appelé seulement deux témoins à la barre, dont sa mère, qui s'est contentée de dire qu'il avait été « un enfant sage », puis a expédié sa plaidoirie en un temps record.

Quelques années plus tard, cet avocat, accusé de plusieurs irrégularités, s'est vu retirer le droit de plaider au pénal.

Cinq des douze jurés qui ont condamné Alexander Williams à mort ont demandé la semaine dernière à la commission des grâces que sa peine soit commuée en prison à perpétuité, faisant valoir, d'après le New York Times, qu'ils n'auraient pas opté pour la peine capitale s'ils avaient été informés de ses antécédents. Au nom de l'Union européenne, dont elle assure la présidence, la France était formellement intervenue lundi auprès du président de la commission des grâces de Géorgie pour lui demander la clémence. Rosalynn Carter, l'épouse de l'ancien président des Etats-Unis, originaire de Géorgie, avait fait une démarche similaire, de même que le rapporteur spécial de l'ONU sur l'indépendance des juges et des avocats, Param Cumaraswamy, dans un appel urgent à la secrétaire d'Etat Madeleine Albright. Mardi, le New York Times consacrait en « une » un long article au problème de l'exécution des « jeunes criminels ».

Plusieurs traités internationaux interdisent l'exécution de condamnés mineurs au mo-

ment des faits qui leur sont reprochés. Parmi eux, la convention internationale sur les droits civiques et politiques n'a été ratifiée par les Etats-Unis qu'au prix d'une réserve expresse sur la clause concernant l'exécution de mineurs. Seuls cinq pays autorisent encore l'exécution de mineurs : l'Iran, l'Arabie saoudite, le Nigeria, le Pakistan et les Etats-Unis. Aux Etats-Unis, sur les 38 Etats qui ont rétabli la peine capitale depuis 1976, 15 seulement ont prévu un âge minimum de 18 ans pour les prévenus contre lesquels elle peut être requise.

La Cour suprême de Géorgie n'a pas motivé sa décision. Les six juges sont également saisis d'une requête visant à interdire la chaise électrique, méthode d'exécution utilisée en Géorgie, comme « châtiment cruel et inhabituel », que la Constitution des Etats-Unis interdit expressément. Cinq hommes ont été exécutés aux Etats-Unis depuis le début de l'année pour des meurtres commis lorsqu'ils étaient mineurs et 80 autres – sur un total de plus de 3 000 condamnés à mort – attendent leur exécution.

Sylvie Kauffmann



PH. BOURSILLIER / J. DURIEUX

VOYAGES Imaginaire indonésien

A l'est de Java, le Kawah Ijen est un volcan célèbre pour son lac de jade et sa mine de soufre, exploitée par des porteurs (photo) qui n'ont pas peur de la montagne de feu. A Bali, le long des rizières ou au bord des routes, le défilé des processions est continu. Car, dans cette île vouée au rite hindou dont le nom signifie « offrande », tout homme est responsable de l'ordre cosmique auquel il appartient. p. 20 et 21

POINT DE VUE

Un Etat plus transparent et plus efficace par Michel Sapin

La différence d'autres pays, où le sentiment national a précédé la construction d'un Etat, la France s'est construite autour de l'Etat. Cette construction a été parachevée par la République et nous avons donc, historique-

ment, un rapport à l'Etat plus puissant, plus intime, plus passionnel, plus exigeant.

Nos concitoyens veulent un Etat présent, efficace, protecteur : ils souhaitent plus d'éducation pour leurs enfants et, donc, des enseignants de qualité en nombre suffi-

sant ; plus de sécurité et, donc, une police de proximité dotée de moyens humains et matériels adéquats ; plus d'égalité et, donc, une régulation par l'Etat des mécanismes du marché. Il n'est que de voir le réflexe que nous avons tous lorsque quelque chose ne va plus

– tempête, chômage, épidémie – : nous demandons : « Que fait l'Etat ? » Et nous avons raison de poser cette question, car seul l'Etat, central ou décentralisé, peut trouver à un problème collectif une réponse globale ; il est le seul à pouvoir exprimer et garantir l'intérêt commun.

Sortons des faux débats : l'heure n'est ni à un affaiblissement ni à un affaiblissement de l'Etat. Bien au contraire, c'est parce que nous avons une idée certaine de l'Etat que nous voulons aujourd'hui le réformer. C'est parce que l'Etat est plus que jamais indispensable qu'il nous faut aujourd'hui le rendre plus transparent et plus efficace.

Je comprends, comme élu local, et comme ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, le sentiment qu'ont nos concitoyens de ne pas percevoir exactement ce qu'est l'Etat, de ne pas savoir comment il agit ni combien il coûte. De ce sentiment naît la méfiance : parce qu'on le connaît mal, on suppose facilement que l'Etat coûte trop cher et agit mal.

Lire la suite page 14

Michel Sapin est ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat.

SIMONE BERTIÈRE



LES REINES DE FRANCE AU TEMPS DES BOURBONS



GLEN DANXTER

SÉRIES DE L'ÉTÉ Les folies d'Internet

Délices du « chat »

Embarquement familial sur la Toile. Pour le troisième épisode de son voyage, Daniel Schneidermann s'est laissé guider par son fils de treize ans pour acheter aux enchères sur Internet, se métamorphoser en créateur de start-up ou découvrir les délices du chat (« bavardage ») on line. p. 11

International	2	Aujourd'hui	19
France	6	Météorologie	22
Société	8	Jeux	22
Régions	10	Carnet	23
Horizons	11	Abonnements	23
Entreprises	15	Culture	24
Communication	16	Guide culturel	26
Tableau de bord	16	Radio-Télévision	27

YUGOSLAVIE Les 7 millions d'électeurs yougoslaves sont appelés aux urnes le 24 septembre pour élire un nouveau président de la fédération pour la première fois au

suffrage universel. Le président était élu précédemment par les membres du Parlement fédéral. ● **LES ÉLECTIONS** législatives en Yougoslavie et les élections municipales en Serbie auront lieu à la même date. ● **LE TAUX** de participation sera la clé de la présidentielle pour l'opposition, en partie réunie face au président Slobodan Milosevic.

Le régime s'approprierait, selon l'opposition, à violer les règles du jeu qu'il a lui-même définies. Les dés paraissent totalement pipés (lire ci-contre) pour les législatives fédérales (Serbie et Monténégro), qui se

tiendront, comme les municipales serbes, le même jour que la présidentielle. « Les élections législatives fédérales sont déjà jouées et gagnées par le pouvoir », se désigne Predrag Simic, conseiller pour les relations internationales de Vuk Draskovic, président du SPO (Mouvement du renouveau serbe), une des principales formations de l'opposition. « Le système est complètement verrouillé », confirme Marko Blagojevic.

● **LE POUVOIR** fait régner un climat d'insécurité pour intimider les opposants et décourager les électeurs de voter. ● **VOJISLAV KOSTUNICA**, candidat de l'Opposition démocratique (ODS), coalition de dix-huit partis, explique au *Monde* que les rangs se sont renforcés et qu'il a le soutien de généraux et de maires.

Slobodan Milosevic fait régner l'insécurité avant l'élection présidentielle

L'opposition, en partie unie, a des chances de l'emporter, selon les sondages. Le pouvoir harcèle la presse indépendante, multiplie les intimidations et les arrestations d'« espions » étrangers en évoquant le « complot » de l'OTAN

BELGRADE

de notre envoyé spécial
« Bouchez-vous le nez et allez voter pour l'opposition ! » C'est, en substance, le message que nombre de militants serbes pour les droits civiques vont délivrer aux électeurs. « Il faut oublier les divisions stériles de l'opposition si l'on veut chasser Slobodan Milosevic de la tête de la Fédération yougoslave », explique-t-on à Otpor (Résistance), la remuante organisation étudiante. Car en mettant son mandat de quatre ans en jeu, au suffrage universel, l'homme fort de Belgrade semble vulnérable.

Les observateurs indépendants sont unanimes : le taux de participation sera la clé de la présidentielle du 24 septembre. « Si les gens sont nombreux à se déplacer, le régime devra frauder massivement pour assurer la victoire de Milosevic, et alors, on ne sait pas comment réagira la population », avance Marko Blagojevic, directeur du Centre pour les élections libres et la démocratie (Cesid). Les associations montent au créneau. « En Croatie et en Slovaquie, ce sont elles qui ont fait pencher la balance du côté de l'opposition démocratique. Pourquoi pas ici ? », espère Miljenko Dereta, président d'Initiatives civiques.

Le Cesid a commencé à former des observateurs, à coller des affiches. « Tous les bulletins compteront. Les gens doivent se persuader que c'est leur vote qui fera pencher la

balance du côté du candidat de l'opposition démocratique », explique Marko Blagojevic. Les étudiants d'Otpor sont les plus empressés. Depuis des semaines, ils tentent de convaincre une population démobilisée par l'infantilisme de l'opposition, éreintée par dix années de crise économique, choquée par les bombardements de la coalition occidentale en 1999 et intoxiquée par la propagande du régime, d'aller voter.

FAIBLE MOBILISATION

Mais, à un mois du scrutin, pas de mobilisation générale. « Personne ne s'attendait au coup de force constitutionnel de Milosevic [Le Monde du 26 juillet 2000], ni à des élections dès septembre. L'opposition n'est pas prête, alors que le régime est déjà en ordre de marche », regrette Dukasin Petrovic, un des chefs d'Otpor. A longueur d'antennes, les médias nationaux martèlent la propagande des socialistes de Milosevic et celle du candidat radical, Tomislav Nikolic. Le premier ministre serbe, Mirko Marjanovic (SPS) pose ainsi l'enjeu de l'élection : « C'est un référendum : êtes-vous pour Milosevic, le développement, la paix et la liberté, ou pour transformer le pays en colonie occidentale ? » Voja Janetic, expert en communication, analyse : « Le message du pouvoir est double. Il faut résister à l'agression étrangère et au nouvel ordre mondial imposé par les Etats-Unis. Les Serbes, derrière

Milosevic, sont les défenseurs du monde libre ».

En face, l'opposition opte pour une campagne réduite au minimum. « Les gens en ont marre de la politique. Trois semaines seront suffisantes », se justifie Vojislav Kostunica, candidat de l'Opposition démocratique (ODS), coalition de dix-huit partis. L'ODS ferait-elle preuve de résignation à l'approche d'un scrutin qui ressemble à un jeu de dupes manipulé par le pouvoir ? En fait, le régime s'approprierait, selon l'opposition, à violer les règles du jeu qu'il a lui-même définies. Les dés paraissent totalement pipés (lire ci-contre) pour les législatives fédérales (Serbie et Monténégro), qui se

tiendront, comme les municipales serbes, le même jour que la présidentielle. « Les élections législatives fédérales sont déjà jouées et gagnées par le pouvoir », se désigne Predrag Simic, conseiller pour les relations internationales de Vuk Draskovic, président du SPO (Mouvement du renouveau serbe), une des principales formations de l'opposition. « Le système est complètement verrouillé », confirme Marko Blagojevic.

L'opposition se concentre donc sur la présidentielle. Peu fiables, les sondages montrent toutefois que le candidat de l'ODS, Vojislav Kostunica, peut croire en ses chances. Après le forfait surprise (mais est-il

bien définitif ?), de Vuk Draskovic, en « cure de repos » au Monténégro, le nouveau « champion » du SPO, Vojislav Mihailovic, paraît bien falot. Pour ses (nombreux) détracteurs, le maire de Belgrade n'a que son nom de famille pour atout, le même que le colonel Dragoslav Mihailovic, chef des Tchetniks (mouvement nationaliste serbe durant la seconde guerre mondiale), exécuté par les partisans de Tito en 1946. « Etre le petit-fils de son grand-père, c'est un peu court pour devenir président », résume un journaliste local.

RÉPUTATION D'INTELLECTUEL

Cette opinion est partagée par beaucoup à l'ODS. Vuk Draskovic, en pert de vitesse, y est soupçonné de vouloir torpiller la possible victoire de l'opposition en refusant la candidature unique de Vojislav Kostunica. Car, faute de charisme, ce juriste de cinquante-six ans, dispose en revanche d'une solide réputation d'intellectuel brillant, honnête et fidèle à ses idées. Son patriotisme sans faille - « à la de Gaulle », affirme-t-il -, rassure une partie des Radicaux et du Mouvement serbe pour le renouveau (SPO). « Il y a un tel ras-le-bol que n'importe quel candidat de l'opposition peut gagner contre Milosevic au second tour d'une élection honnête », estime un observateur étranger.

« Milosevic va tout faire pour gagner au premier », affirme Radomir

Diklic, directeur de l'agence de presse indépendante Béta. Penchés sur leurs calculatrices, les experts s'activent. « Son noyau électoral est d'environ 1,6 million de votes. Il lui faut voler au moins un million de voix [sur un total d'environ 7 millions d'électeurs] et compter sur une faible participation », affirme-t-on au Cesid.

A moins que le président yougoslave n'annule purement et simplement les élections si les sondages sont trop catastrophiques pour lui en septembre ; à moins qu'il ne fraude massivement et que la population se résigne ; à moins que l'on en revienne aux grandes manifestations de l'hiver 1996-1997 lorsque le pouvoir dut reconnaître sa défaite aux municipales dans la plupart des grandes villes du pays ; à moins que... « On est dans le brouillard », résume Milan Samardzic, futur avocat et militant d'Otpor. « De toute façon, ce scrutin ne constitue pas l'épilogue de la crise politique yougoslave », rappelle un diplomate occidental. En imaginant que Slobodan Milosevic perde les élections, sa coalition contrôlera toujours les parlements fédéraux et serbe ainsi que la présidence de la Serbie. « C'est une étrange atmosphère, résume Milan Samardzic. On se dit qu'on peut gagner, mais tout en sachant que Milosevic ne peut pas perdre ! »

C. Ct

Les Belgradois hésitent entre contestation et résignation

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Les palissades d'un chantier de la place Slavija, en plein centre de Belgrade, ont été recouvertes d'affiches

REPORTAGE

On critique moins fort, en surveillant du coin de l'œil les patrouilles de police

qui rappellent de mauvais souvenirs. Ce sont les copies exactes d'affiches de propagande nazie vantant les mérites de la jeunesse hitlérienne. A ceci près que la svastika a été remplacée par le poing stylisé, fermé, symbole du mouvement étudiant non violent Otpor (Résistance), fer de lance de la contestation anti-Milosevic. Le rappel des périodes les plus noires de l'occupation allemande n'est pas gratuit. Selon le sociologue Miljenko Dereta, « un an après la fin des bombardements, alors que certains pensaient en Occident

que Milosevic allait être renversé rapidement, jamais depuis dix ans la population n'a été exposée à une répression aussi violente de la part du régime ». Arrestations d'« espions » étrangers, menaces de licenciements, interpellations d'opposants, harcèlement de la presse indépendante et d'organisations non gouvernementales (ONG), contrôles policiers dans les rues... la gamme est large.

Belgrade, bastion de l'opposition et donc cible principale du pouvoir, ne vit pas dans la hantise des « escadrons de la mort » - responsables d'une vague de meurtres dans le pays touchant surtout des personnes ayant eu des liens avec le pouvoir -, mais dans un climat d'insécurité généralisé. Les voix dissonantes sont particulièrement exposées. Par la propagande d'abord. L'opposition, les organisations non gouvernementales (ONG) et les journalistes protestataires sont quotidiennement traités de « terroristes », d'« espions » à la solde des « agresseurs fascistes », expression

désignant l'OTAN ou l'Occident en général.

Les cas de plusieurs étrangers (Slovènes, Canadiens, Britanniques, Hollandais), arrêtés en août par l'armée fédérale pour avoir séjourné irrégulièrement au Monténégro, sont soigneusement montés en épingle, comme autant de preuves d'un « complot mondial contre la Serbie ». Aujourd'hui, il y a les bons et les traîtres. Les minorités (hongroise en Voïvodine, musulmane au Sandjak, albanaise dans la région de Presevo) sont tenues à l'écart du commandement de l'armée et du gouvernement. « On se retrouve entre Serbes. C'est dangereux », commente M. Dereta.

MIS AU PAS

Au fil des mois, dans la capitale, tous les médias électroniques ont été mis au pas et les universités « normalisées ». Des dizaines d'ONG contrôlées par les services fiscaux sont aujourd'hui en sommeil. « Le pouvoir nous fait continuellement savoir qu'il contrôle la police et

la justice. Il semble nous dire : soyez encore heureux que nous vous laissons la vie », dit M. Dereta. Président de l'organisation non gouvernementale Alternatives civiques, il dit s'attendre tous les jours à une descente de la police financière, l'arme favorite du pouvoir pour museler les acteurs de la société civile. « Mais peut-être que demain ce seront des camions de l'armée qui viendront nous chercher », plaisante-t-il, mi-figue mi-raisin. En mai et juin, plus de cinq cents militants d'Otpor ont été arrêtés. La plupart ont été relâchés après quelques heures de garde à vue et d'interrogatoire. Mais, en juillet, l'ONG américaine Human Right Watch s'inquiétait du nombre croissant de violences policières et du nombre de « civils soupçonnés de travailler pour le gouvernement serbe ».

Le régime cultive le sentiment qu'il serait vain de s'opposer à son omnipotence. Combien de médecins, d'infirmiers, de fonctionnaires prendront le risque de descendre dans la rue pour défendre une élec-

tion considérée comme volée d'avance et au risque de perdre leur emploi, même si les salaires mensuels sont maigres (90 deutschemarks en moyenne, soit 46 euros, contre 750 en 1990) ?

LISTE NOIRE

Le syndicat indépendant des postes a dénoncé une campagne de signatures organisée par la direction, en faveur de la candidature de Slobodan Milosevic. « Ceux qui refusent sont inscrits sur une liste noire et menacés d'être mutés. Milosevic n'admet pas la neutralité. Soit on le soutient, soit on est un ennemi », dénonce Leonard Bobisud, président du syndicat.

Aux terrasses des cafés, on critique moins fort qu'avant, en surveillant du coin de l'œil les patrouilles de police. « J'ai pris part, nuit et jour, aux manifestations de 1996. Maintenant, je ne le ferai plus », déclare ainsi un jeune médecin, sympathisant de l'opposition. Il y a, peu, il a vu de jeunes militants d'Otpor se faire matraquer en bas de chez lui parce qu'ils collaient des af-

fiches. « Je suis allé me coucher en faisant semblant de ne rien voir. Avant, j'aurais appelé la police », confie-t-il piteusement.

D'autres sont totalement résignés. Journaliste à la télévision d'Etat, D. a mis un mouchoir sur ses convictions politiques. Elle vient de prendre sa carte au Parti socialiste serbe (SPS, au pouvoir), seule façon d'espérer un quelconque avancement professionnel, parce que « Milosevic est là pour longtemps ». Ce qui est vrai pour les médias publics l'est aussi pour l'obtention de licences d'import-export, d'une bourse d'étude à l'étranger, ou même pour l'autorisation d'ouvrir un kiosque à cigarettes. Selon des témoignages, des centaines de jeunes rejoignent les rangs de Gauche yougoslave unie (YUL), le parti de M^{me} Milosevic, ou les Radicaux. Dimanche 20 août, Slobodan Milosevic a fêté ses cinquante-neuf ans. « Il n'est pas le Brejnev vieillissant d'un système à l'agonie, soupire M. Dereta, il y a encore de l'énergie. »

C. Ct

Vojislav Kostunica, candidat de l'Opposition démocratique (ODS), coalition de dix-huit partis

« Ma victoire montrerait à la population que Milosevic n'est pas imbattable »

« Quelles sont vos chances de gagner l'élection présidentielle du 24 septembre face au président Slobodan Milosevic ?

— Il faut empêcher Milosevic de gagner au premier tour comme il va essayer de le faire par tous les moyens. Ensuite, nous présenterons le second tour comme un référendum, nous dirons aux électeurs : vous avez le choix entre Milosevic et un de ses opposants. Nous serions, certes, plus forts si nous avions pu bénéficier du soutien de toute l'opposition et de la coalition au pouvoir au Monténégro. Milosevic est un grand manipulateur et il a réussi à nous diviser. Mais je suis surpris par la motivation de la population, nous allons donc nous battre pour emporter la majorité des sièges à la Chambre des citoyens et la présidence fédérale.

— **Le régime contrôle le Parlement serbe et le système électoral est tel que l'actuelle majorité est quasiment assurée de remporter les législatives fédérales à la Chambre des citoyens et la**

Chambre des républiques. Que se passera-t-il si vous êtes élu président mais que vous ne disposez pas de la majorité au Parlement fédéral ?

— Ce sera compliqué. Même dans les pays démocratiques, les cohabitations ne sont jamais simples ! Milosevic disposera de la majorité nécessaire pour bloquer mes décisions mais ma victoire montrerait à la population qu'il n'est pas imbattable.

— **En cas de victoire, quelle serait votre première décision ?**

— De rester au pouvoir le moins longtemps possible ! Parce que nous avons un besoin urgent d'une réforme constitutionnelle fondamentale. C'est la seule solution pour restaurer les relations entre la Serbie et le Monténégro. On pourrait, par exemple, organiser un référendum en Serbie et au Monténégro pour déterminer si les deux populations veulent vivre ensemble. La solution ne sera pas facile à trouver en raison du déséquilibre démographique entre les deux Républiques.

» La Constitution serbe a été adoptée en 1990 presque exclusivement par les membres du parti de Milosevic [Parti socialiste serbe, SPS]. Celle de la fédération date, quant à elle, de 1992 et découle d'un accord passé au-dessus de la tête des gens par [Momir] Bulatovic [le premier ministre fédéral pro-Milosevic], [Slobodan] Milosevic et [Milo] Djukanovic [président monténégrin pro-occidental]. Je ne peux imaginer être président en vertu d'une Constitution que Milosevic s'est taillée sur mesure pour rester au pouvoir. Si on conserve la fédération, le président fédéral ne doit disposer que d'une fonction représentative.

— **Envisagez-vous sérieusement qu'en cas de défaite, le président Milosevic accepte le verdict des urnes et quitte tranquillement le pouvoir ?**

— Au premier abord, cela ne paraît pas réaliste mais il le fera. Rappelons-nous ce qui s'est passé en 1996 [lorsque le régime a refusé de reconnaître la victoire de l'opposition dans la plupart des grandes

villes de Serbie]. Milosevic s'est finalement incliné et a dû reconnaître sa défaite. Gagnons les élections, après on verra.

« L'administration américaine a fait plus de mal que de bien au processus de démocratisation de la Serbie »

— **Les conditions sont maintenant différentes de 1996, notamment en raison de son inculpation, par le Tribunal pénal international (TPI), pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.**

— Il est exact que Milosevic est aujourd'hui dans une situation où il doit se battre pour sa propre survie, ce n'est plus seulement

une question politique. En prenant cette décision [l'inculpation par le TPI], l'administration américaine a fait plus de mal que de bien au processus de démocratisation de la Serbie. Pire que Milosevic ! Maintenant, les Américains sont embarrassés par cette inculpation. N'est-il pas paradoxal que la Maison Blanche exige d'une personne inculpée qu'elle organise des élections libres et justes ?

» Mais par rapport à 1996, d'autres choses ont changé. L'opposition est plus forte, nous pouvons compter sur le soutien de généraux, de l'ancien chef d'état-major de Milosevic, de maires.

— **Quelle sera votre attitude concernant le TPI, une institution que vous avez récemment qualifiée de « monstreuse » ?**

— J'ai un sentiment partagé. En tant que juriste, je suis très critique sur les procédures et le droit des accusés. Surtout, je pense que le TPI est une institution politique, plus qu'un organe judiciaire, un instrument de pression aux mains

du président américain. Je sais que l'administration américaine n'est pas contente de cette opinion. Le TPI existe, je dois l'accepter comme un état de fait.

— **Comment voyez-vous à l'avenir les relations avec le Kosovo ?**

— Nous devons accepter que le Kosovo reste sous protectorat international pour les prochaines années. Si le Kosovo devient indépendant cela posera la question de l'intégrité territoriale de la Bosnie et de la Macédoine. Je ferai tout pour que les personnes déplacées puissent retourner chez elles au Kosovo. Formellement, d'après la résolution 1244 des Nations unies, le Kosovo est toujours partie intégrante de la Serbie. Nous verrons quelle solution on peut trouver. Nous devons aussi être prêts à accepter que le Monténégro ne veuille plus, demain, rester avec la Serbie dans un Etat commun. »

Propos recueillis par Christophe Châtelot

M. Poutine fuit à Moscou la colère des familles de marins

Les cérémonies de deuil à la mémoire des marins du « Koursk » sont annulées à la demande des proches. Mardi le chef de l'Etat a dû affronter pendant quatre heures les vives critiques des parents et amis des disparus

Les cérémonies de deuil à la mémoire des 118 marins du *Koursk* qui devaient avoir lieu mercredi 23 août à Vidiaëvo (nord-ouest), port d'attache du sous-marin, ont été annulées à la demande des familles. Le président

russe, qui devait y assister et se rendre à bord du navire *Pierre-le-Grand*, présent sur la zone du sinistre pour, selon la tradition de la marine, jeter à la mer une couronne de fleurs, a écourté son séjour sur place. Des fa-

milles exigent que les corps des marins soient récupérés avant que les cérémonies de deuil ne soient organisées. D'autres refusent de croire à la mort de leurs proches et réclament la poursuite des recherches. La plupart

des femmes de marins refusent de considérer que tout espoir est perdu. Mais l'éventuelle remontée des corps est une opération très complexe et éventuellement dangereuse. (Lire aussi notre éditorial page 14.)

MOSCOU

de notre correspondant

Le président Vladimir Poutine et la haute hiérarchie militaire russe sont apparus, mercredi 23 août, débordés par l'émotion qui s'est emparée du pays après le naufrage du sous-marin nucléaire *Koursk* et la mort de la totalité de son équipage. Le programme du 23 août, décrété la veille « *journée de deuil nationale* » avec cérémonies dans toutes les bases navales et diffusion de films militaires sur les télévisions publiques, a été totalement bouleversé par le désespoir et la colère des familles des membres de l'équipage.

Mardi, le Kremlin annonçait que le président se rendrait à Severomorsk, siège de l'état-major de la flotte du Nord, puis à Vidiaëvo, base d'attache du *Koursk*, pour y rencontrer les familles. Le lendemain, il participerait à une cérémonie dans cette ville « fermée » de 15 000 habitants, puis se rendrait à bord du navire *Pierre le Grand*, présent sur la zone du sinistre pour, selon la tradition de la ma-

rine, jeter à la mer une couronne de fleurs. Mercredi matin, à la surprise générale, le Kremlin annonçait que le président était rentré dans la nuit à Moscou. La cérémonie prévue à Vidiaëvo était annulée, à la demande de nombreuses familles refusant d'accepter que soit ainsi enterrée la mort des 118 marins du *Koursk*.

VISITE ENCADRÉE

Tout s'est joué lors d'une réunion de près de quatre heures à la Maison des officiers de Vidiaëvo, où M. Poutine, vêtu de noir, a fait face à environ 500 personnes, parents et amis des disparus. Des mesures exceptionnelles de sécurité ont été prises, le pouvoir redoutant des débordements et une mise en cause violente du président et des responsables militaires présents. Selon certains journalistes locaux, la route d'accès à cette ville perdue dans la toundra, à 90 km au nord de Mourmansk, avait été rapidement réparée. Les postes militaires, qui en interdisent l'accès aux non-résidents et particulièrement aux journalistes, avaient été renforcés. Seuls des journalistes accrédités au Kremlin et une équipe de la télévision gouvernementale RTR furent autorisés à suivre quelques moments de la visite présidentielle.

« *La rencontre s'est passée très tranquillement, les familles ont remercié le président* », a expliqué, mercredi, le porte-parole de la flotte du Nord, Vladimir Narotski. Les quelques informations et images qui ont pu filtrer font au contraire état d'une réunion difficile pour M. Poutine qui a dû faire face au désespoir et aux accusations des familles. « *L'atmosphère était extrêmement émotionnelle et tendue* », a reconnu un officier interrogé par la chaîne NTV, plusieurs femmes se sont évanouies, a

raconté un journaliste à l'AFP. Depuis l'annonce, le 14 août, de la catastrophe, les familles ont toutes été regroupées dans la base de Vidiaëvo. « *C'est maintenant une ville morte, comme après une guerre, les mères marchent comme des fantômes à travers la ville, les gens pleurent* », a raconté un habitant à la chaîne RTR. L'armée tente depuis des jours de maîtriser le drame, ayant dépêché sur place des

lions, *salués !* », criait-elle avant de s'effondrer sur un fauteuil (Le Monde des 20-21 août). Plusieurs télévisions occidentales ont diffusé cette scène et découvert, en examinant les images au ralenti, que cette femme est en fait aussitôt maîtrisée par plusieurs personnes dont une tient à la main une seringue, contenant sans doute un fort calmant. « *Mais oui, bien sûr, depuis le début, ils font des piqûres, les gens deviendraient fous* ».

La marine russe dément la hausse de la radioactivité

Le chef de l'état-major de la marine russe, Viktor Kravtchenko, a démenti, mercredi 23 août, des informations de météorologistes selon lesquelles la radioactivité a sensiblement augmenté en mer de Barents, a rapporté l'agence Interfax. Des météorologistes de Mourmansk (nord-ouest) avaient précédemment affirmé avoir enregistré une hausse de la radioactivité sur les bords de la mer de Barents, où le sous-marin nucléaire *Koursk* a coulé.

Irina Egorova, météorologiste à Mourmansk, a déclaré à la télévision russe NTV que la radioactivité « *a légèrement augmenté le long de la côte, mais est normale dans la ville* ». Selon les militaires russes, le réacteur nucléaire du *Koursk* a été arrêté lors du naufrage et ne présente pas de danger. Les 24 missiles à bord du sous-marin ne comportaient pas d'ogive nucléaire. A Oslo, l'Autorité norvégienne pour la protection contre des radiations a déclaré, pour sa part, que les taux de radioactivité étaient normaux sur le site du naufrage du *Koursk*. - (AFP)

équipes de médecins, de psychologues, de psychothérapeutes et infirmières, près de deux cents personnes en tout.

Mais une image terrible, là encore, est venue ruiner la « communication » des militaires sur l'aide et le soutien apportés aux familles. Une télévision locale avait pu inopinément filmer, vendredi 18 août, une réunion entre M. Klebanov, vice-premier ministre, des hauts gradés et des femmes de marins. L'une d'elles avait très violemment pris à partie ces officiels : « *Vous n'avez rien fait [...] arrachez vos ga-*

sans cela », soupire un journaliste de la télévision locale de Mourmansk.

M. Poutine n'aurait pas eu à affronter, dans la nuit de mardi à mercredi, de telles scènes, tout débordement ayant pu être contenu, selon le député de Mourmansk, Vladimir Gousenkov. Promettant à chaque famille une indemnisation équivalente à dix mois de solde d'un officier et un logement dans le centre de la Russie, M. Poutine aurait vivement critiqué l'insuffisance des moyens de sauvetage et le mauvais état de la flotte du

Nord, tout en maintenant que tout avait été fait pour sauver l'équipage. A une mère qui critiquait les informations délivrées par l'état-major, le président aurait répondu, selon un journaliste présent : « *Ceux qui crient le plus fort sont ceux qui ont détruit le pays* ».

« TRADUCTION EN JUSTICE »

Le journal *Komsomolskaïa pravda*, publie, mercredi, une lettre adressée à M. Poutine : vingt-cinq familles de marins demandent, parmi dix autres points, qu'Igor Sergueev, ministre de la défense, et la quasi-totalité de l'état-major de la flotte du Nord « *soient traduits en justice* ». Interrogé sur de possibles sanctions, M. Poutine a expliqué aux proches des marins : « *Nous ne pouvons punir le commandement de la flotte que si sa faute est clairement démontrée* ». Enfin, il aurait assuré, selon le gouverneur de Mourmansk, que les « *opérations* » de récupération des corps des membres de l'équipage « *représentent intensivement dès le retour des plongeurs norvégiens, dans deux ou trois semaines* ».

Car la plupart des femmes de marins refusent de considérer que tout espoir est perdu. « *Nous ne participerons pas au deuil, nous ne porterons pas du noir* », déclare l'une d'elles, citée par le journal *Kommersant*. « *Comment peuvent-ils annoncer que tout l'équipage est mort alors qu'aucun corps n'a été récupéré, que les compartiments n'ont pas tous été examinés ?* », dit une autre. Mercredi matin, plusieurs d'entre elles franchissaient les postes militaires de Vidiaëvo afin de pouvoir parler aux journalistes et lancer officiellement « *un appel à la communauté internationale* » pour obtenir de l'aide.

François Bonnet

Le roi du Maroc espère beaucoup des nouvelles explorations pétrolières

Un champ proche de l'Algérie



L'ANNONCE dimanche 20 août par le roi du Maroc Mohammed VI « *d'une découverte de pétrole et de gaz en quantités importantes dans la région de Talsint* », près de la frontière maroco-algérienne a confirmé les rumeurs qui circulaient depuis plusieurs mois dans le royaume. La découverte a été réalisée par la société américaine Skidmore et par sa filiale Lone Star Energy. Néanmoins, aucune précision n'a été fournie sur les quantités potentielles du gisement.

« *Il s'agit de la première découverte depuis plusieurs années. C'est en ce sens qu'elle est importante pour le Maroc* », explique Francis Perrin, rédacteur en chef de *La Lettre Afrique Energies*. On ne peut rien dire pour l'instant sur l'ampleur des réserves. L'essentiel pour ce pays est de revenir dans l'actualité », ajoute M. Perrin. « *Des grandes compagnies pourraient réviser leur opinion à l'égard du Maroc qui n'existait pas sur une carte pétrolière.* »

Depuis plusieurs années le royaume, contraint d'importer la quasi-totalité de ses hydrocarbures, tente d'attirer les pétroliers plus intéressés par l'Algérie et la Libye. Une des initiatives a été d'assouplir le code des hydrocarbures. Les amendements publiés au mois d'avril prévoient la baisse, de 50 % à 25 % au plus, de la participation maximale de l'Etat marocain, via sa société Onarep, dans les futurs permis de recherche et concessions d'exploitation. A cela s'ajoute l'exonération totale de l'impôt sur les sociétés pendant une période de dix ans à compter de la mise en production. « *Certaines sociétés peuvent s'étonner de la générosité des mesures prévues. Il s'agit de faire sauter toutes les barrières qui limitaient l'intérêt des entreprises pétrolières pour le Maroc* », confiait Mohamed Douieb, directeur général de l'Onarep, en septembre 1999 à la revue *Le Pétrole et le Gaz arabe*.

Il y a quatre ans, une seule société faisait de l'exploration au Maroc, aujourd'hui elles sont une dizaine, comme le canadien Cabre, les britanniques Lasmo, Enterprise Oil, les américains Conoco et Skidmore, à se partager une vingtaine de permis d'exploration et de prospection. Fait nouveau, un « *major* », l'anglo-néerlandais Shell a signé au mois d'avril un accord d'exploration. Avec le permis de Rimella, le numéro deux mondial obtient le premier contrat dans l'offshore profond marocain.

L'objectif du pays est de réduire sa facture pétrolière estimée à 10 milliards de dirhams/an (6 milliards de francs). Depuis la flambée des cours internationaux, pour ne pas peser sur le niveau de vie des populations, le gouvernement a décidé de prendre à sa charge la hausse des prix. D'où l'intérêt d'une découverte de brut pour la balance des paiements du royaume.

Après avoir annoncé la découverte de Talsint, dimanche, le souverain Mohammed VI a souligné que cet événement « *ne va pas dissuader* » le Maroc de continuer sa marche de développement des différents secteurs économiques comme le tourisme, la pêche et les technologies de l'information.

Dominique Gallois

La remontée des corps est rendue difficile par la « dangerosité » de l'épave

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

La compagnie norvégienne pour laquelle travaillent les plongeurs ayant inspecté le sous-marin *Koursk* en mer de Barents a accepté, mardi 22 août, de procéder à une étude de faisabilité en vue du rapatriement en Russie des corps des 118 hommes morts dans le submersible. Stolt Offshore a indiqué qu'il lui faudrait deux semaines avant de donner une réponse, le temps notamment de peser les risques inhérents à une telle opération, puis deux autres semaines au moins, si elle accepte la mission, pour être à pied d'œuvre. « *Aujourd'hui le sous-marin est une épave dangereuse, qui contient des matières explosives et deux réacteurs nucléaires. Ce serait beaucoup trop risqué d'envoyer des plongeurs à l'intérieur du bâtiment dans la situation actuelle* », a commenté Julian Thomson, le porte-parole de la compagnie, l'une des principales sur le marché mondial de la plongée.

MOSCOU PRÊT À FINANCER

Le gouvernement norvégien avait fait appel à cette société lorsque Moscou, la semaine dernière, avait - tardivement - accepté l'aide internationale pour tenter de sauver l'équipage du *Koursk*. Stolt Offshore s'est désormais vu proposer la délicate mission de remonter les corps à la surface, après qu'Oslo eut accepté une demande d'assistance russe en ce sens. Cette fois-ci, Moscou s'est déclarée prête à financer les opérations. Stolt Offshore réclame désormais les plans les plus précis possible du *Koursk*, ainsi que la possibilité d'inspecter un sous-marin du même type, avant de donner sa réponse. L'étroitesse du sas d'évacuation risquant de gêner les plongeurs dans leurs mouvements, la compagnie envisage d'ouvrir un passage plus large dans la coque de l'épave.

Le navire *Seaway Eagle*, à bord duquel se trouvent les douze plongeurs britanniques et norvégiens qui étaient descendus dimanche et lundi jusqu'au *Koursk*, a quitté les lieux du drame, mardi, en direction de la Norvège. Idem pour le navire transportant le sous-marin de poche britannique LR5. Avant de partir, leurs équipages ont jeté des fleurs à la mer à la mémoire des morts.

Antoine Jacob

La Grèce achète des missiles de croisière à la France et à la Grande-Bretagne

LA FRANCE et le Royaume-Uni ont accepté de livrer des missiles de croisière aéroportés à la Grèce, dans le cadre d'un contrat intervenu, lundi 21 août, à Athènes et portant sur la livraison d'avions de combat Mirage 2000-5 Mark 2. Il s'agit là d'une décision importante qui pourrait inquiéter la Turquie, en dépit du réchauffement des relations auquel on assiste entre ces deux pays de l'OTAN divisés par la querelle chypriote. Les missiles de croisière sont, en effet, considérés comme des systèmes d'armes susceptibles de déstabiliser ou de perturber une situation de sécurité locale en conférant une supériorité au pays qui les détient.

Conclu par les groupes français Dassault, Thomson-CSF, Snecma et par le groupe franco-britannique Matra Bae Dynamics, l'accord, avec le ministère grec de la défense, prévoit la fourniture de quinze avions de combat du type Mirage 2000-5 Mark 2, la modernisation au même standard Mark 2 de dix avions Mirage 2000 en service dans l'armée de l'air hellénique et la livraison des armements associés à cet appareil plus spécialement capable de missions d'attaque au sol. Le Mirage 2000-5 Mark 2 est, en effet, une version du classique Mirage 2000-5, destiné au combat air-air, qui a été spécialement développée pour les besoins des marchés à l'exportation.

La modernisation des Mirage 2000 grecs exis-

tants a été confiée au groupe Hellenic Aerospace Industry (HAI), sous la forme d'un transfert de technologies dans le cadre d'un partenariat stratégique avec la France.

DÉSÉQUILIBRE RÉGIONAL

Dans ce contrat estimé à 1,6 milliard d'euros (soit 10,5 milliards de francs), c'est la décision des Français et des Britanniques de vendre à Athènes, outre deux cents missiles air-air MICA et des contre-mesures de guerre électronique, une soixantaine de missiles de croisière air-sol, baptisés Scalp, qui retient plus particulièrement l'attention. Ce missile aéroporté a déjà été commandé par les armées de l'air des deux pays qui le fabriquent, par celles de l'Italie et des Emirats arabes unis (EAU).

Le Scalp a des capacités offensives évidentes. C'est un missile dit furtif, tiré à distance de sécurité depuis un avion (les Mirage 2000-D et Rafale français et les Tornado et Eurofighter britanniques). Sa portée est supérieure à 250 kilomètres et sa précision à l'impact est de l'ordre du mètre. La livraison devrait intervenir vers 2003. Ce type d'armement, dont l'exportation est surveillée de près par les pays constructeurs du fait qu'ils ont signé les accords internationaux limitant la vente de missiles de cette catégorie, est susceptible d'introduire à terme des déséquilibres stratégiques dans la région. Ainsi,

la Turquie, qui a longtemps entretenu des relations tendues avec Athènes suite à leur différend sur Chypre et sur le contrôle des espaces maritimes en mer Egée, ne détient pas d'armes de ce type dans son dispositif militaire.

Outre le Scalp, les Mirage grecs seront dotés de moyens de tirer des armements air-sol à guidage laser et ils auront la possibilité d'emporter aussi des missiles air-mer AM-39 Exocet contre des navires de surface.

En révélant la conclusion de ce contrat, le gouvernement grec, qui a affiché en avril 2000 son intention d'acheter une soixantaine d'avions de combat F-16 aux Etats-Unis dans la version Block 50 la plus performante, a indiqué qu'il ne renonce pas au projet d'acquiescer en complément 80 à 90 avions de combat Eurofighter. Il estime avoir besoin après 2005 de cet appareil conçu par le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Le missile Scalp a été étudié pour armer les F-16 et les Eurofighter. Face à l'offre européenne, la France soutient la candidature du Rafale et une proposition de Dassault d'étendre son partenariat avec HAI au fait de confier aux Grecs l'entretien, depuis un aéroport proche d'Athènes, de toute la flotte des avions d'affaires Falcon en Méditerranée orientale.

Jacques Isnard

Peste porcine : embargo européen assoupli sur les porcs anglais

LE COMITÉ vétérinaire permanent de l'Union européenne a décidé, mardi 22 août, de maintenir un embargo vis-à-vis des porcs anglais, afin de prévenir tout risque d'extension de l'épidémie de peste porcine, affection hautement contagieuse apparue dans ce pays depuis les premiers jours du mois d'août. Dès l'annonce de l'existence d'un début d'épidémie, plusieurs pays européens (les Pays-Bas, la Belgique et l'Espagne) avaient pris des mesures unilatérales d'interdiction d'importations (Le Monde du 15 août). L'embargo décrété par Bruxelles le 14 août concernait jusqu'à présent l'ensemble des porcs anglais. Au vu de l'évolution de la situation épidémiologique, cette mesure préventive a été limitée aux animaux élevés dans trois comtés anglais, actuellement les plus exposés au risque infectieux.

En pratique, l'interdiction d'exportations concerne les porcs vivants et des semences de porc de l'Essex, du Suffolk et du Norfolk. Jusqu'à présent, des cas de peste porcine n'avaient été diagnostiqués que dans les comtés du Suffolk et du Norfolk. La réapparition en Angleterre de cette maladie d'origine virale - et non transmissible à l'homme - avait conduit à l'abattage préventif d'environ 10 000 animaux. La Commission européenne confirme qu'aucun nouveau cas n'a été détecté depuis le 12 août.

ZONES À RISQUE

Les données épidémiologiques fournies par les responsables britanniques aux chefs des services vétérinaires des pays de l'Union européenne réunis au sein du comité vétérinaire permanent ont, d'autre part, été jugées suffisam-

ment rassurantes pour que la réduction de la portée de l'embargo ait été décidée à l'unanimité.

« *Les mesures préventives qui ont été mises en œuvre par les responsables vétérinaires britanniques ont été conformes au règlement communautaire et ont, pour l'heure, fait la preuve de leur efficacité*, précise-t-on auprès du ministère français de l'agriculture. *Il y a eu unanimité sur la qualité du dossier présenté par Londres. C'est ce qui a conduit l'ensemble des Etats membres à suivre la proposition de la Commission, qui va toutefois au-delà de la mesure communautaire minimale qui aurait été de laisser au Royaume-Uni le soin de définir les zones géographiques à risque. Nous avons pris un niveau de sécurité supplémentaire jusqu'à stabilisation de la situation.* » L'avis du comité vétérinaire permanent devrait être avalisé par une décision formelle de la

Commission européenne dans les prochains jours et le comité vétérinaire se réunira à nouveau le 5 septembre.

Des travaux sont en cours pour tenter d'identifier la structure et l'origine du virus. On sait que le virus de la peste porcine peut être transmis aux cochons d'élevage par l'intermédiaire de sangliers qui semblent être résistants à cet agent infectieux. Il y a quelques jours, un porte-parole de la Commission européenne avait indiqué que le virus identifié était similaire à celui retrouvé il y a quelques années sur un sanglier importé illégalement d'un pays asiatique. On indique toutefois aujourd'hui à Bruxelles, plus prudemment, que rien ne permet encore de conclure de manière définitive quant à l'origine probable de l'épidémie anglaise.

Jean-Yves Nau

Al Gore force son rival George W. Bush à se mesurer sur le plan des programmes

Les Américains jugent le candidat démocrate plus crédible pour une bonne gestion des Etats-Unis

Alors que son image personnelle demeure son point le plus faible face à George W. Bush dans la course à la Maison Blanche, Al Gore remonte

dans les sondages en ramenant la campagne sur le terrain des programmes électoraux. Le candidat républicain, George W. Bush demeure flou

sur le financement de ses promesses économiques et en matière d'éducation et de santé, thèmes chers aux Américains.

WASHINGTON

de notre correspondant
Le calot de vétérans du Vietnam sur la tête, Al Gore a été accueilli, mardi 22 août, sous les applaudissements par les anciens combattants réunis à Milwaukee (Wisconsin) pour leur congrès annuel. L'an dernier, en Californie, ces mêmes vétérans lui avaient réservé un accueil à peine poli. Le rebond qui a suivi sa nomination comme candidat démocrate à la Convention de Los Angeles, un phénomène habituel, y est sans doute pour quelque chose. Mais le vice-président Al Gore - qui n'a passé que quelques mois dans les rizières comme journaliste sous les drapeaux - est aussi le seul membre des deux « tickets », démocrate et républicain, à avoir accepté d'aller en Indochine et à pouvoir aujourd'hui s'adresser aux vétérans comme l'un d'entre eux.

C'est en attaquant sur un terrain favorable à l'adversaire - les anciens combattants, qui avaient soutenu massivement la candidature du sénateur McCain, sont plutôt républicains - qu'Al Gore veut affirmer son leadership encore très faible face à celui de George W. Bush. Le candidat républicain est toujours plus populaire que lui, mais le vice-président semble avoir retourné la campagne présiden-

tielle à son avantage. Malmené sur le plan de la personnalité par son rival « W » - jugé plus sympathique et présidentiable par les sondages mais qui reste fumeux dans les détails -, Al Gore s'efforce de convaincre les électeurs que ce qui compte avant tout ce n'est pas l'homme, mais le programme, et qu'il vaut mieux être ennuyeux, raide, mais crédible, que chaleureux et flou. C'est sur ce thème qu'il marque des points depuis son long discours en forme de catalogue de jeudi 17 août.

Parti dès le lendemain à bord du *Mark Twain* pour une croisière de quatre jours le long du Mississippi, à travers des Etats du Mid-West, dont le vote sera déterminant en novembre, Al Gore a enfoncé le clou lors de multiples réunions tenues en compagnie de son colistier, Joe Lieberman, et de leurs épouses. Il sait le peu de crédit qu'il faut accorder aux sondages publiés avant début septembre, et que le rebond automatique dont bénéficie chaque candidat à l'issue de sa convention - d'abord celui de M. Bush, ensuite le sien - signifie seulement qu'il a solidifié la base de son électoral ; il reste près de 30 % d'électeurs à convaincre. Mais il entend jouer sur le choc psychologique causé par son arrivée en tête pour la première fois depuis des mois - un, trois ou cinq points, selon les sondages - pour pousser un avantage auquel peu s'attendaient il y a encore une semaine.

Le point le plus intéressant de ces sondages pour les démocrates est qu'Al Gore a repris l'avantage sur les thèmes les plus chers aux Américains et paraît avoir réussi à se débarrasser de l'engorgerant présence de Bill Clinton. Selon la plus récente enquête du *Washington Post* et d'ABC News, le vice-président est jugé le plus crédible pour gérer l'économie, l'éducation, la politique de santé et pour prendre soin des classes moyennes ; sur ces questions, le gouverneur du Texas le suit désormais à une dizaine de points. Quant à l'avance de George W. Bush à propos des baisses d'impôts, elle a été fortement réduite. La manie du détail de M. Gore, dont il se moque lui-même, se révèle payante : « Si vous ne voulez pas de détails, vous avez encore le temps de vous en aller ! », leur a-t-il dit à Hannibal (Missouri) avant de demander à son adversaire : « Où sont les détails ? Où est l'argent pour les réaliser ? »

LES DÉTAILS

La tactique mise en œuvre par les démocrates avant la convention était - nécessité faisant loi après huit années de présidence charismatique d'un Bill Clinton - de privilégier le parti et son programme. A la surprise d'experts, la recette fonctionne - sauf dans le Sud, largement acquis à M. Bush. On voit l'équipe Bush promettre plus de précisions sur la politique sociale ou encore reconnaître que

le plan de réduction d'impôts, bénéficiant surtout aux gros contribuables, mérite d'être mieux expliqué.

Par un discours populiste mais prudent - il n'attaque pas les riches ou le business mais « les puissants » - Al Gore s'attire l'intérêt ou la sympathie d'une bonne partie des classes moyennes, qu'il courtise. Ce sont ces « familles laborieuses » dont il ne cesse de parler tandis que Joe Lieberman, plus à droite, préfère le terme de « familles moyennes laborieuses ». Ces *waitress moms* (mères serveuses de restaurant). Résultat : les femmes, qui avaient constitué la base de l'électorat Clinton, le préfèrent aujourd'hui à George W. Bush, dont le charme communicatif les avait un temps séduites.

Mais, en attendant que l'électorat se réveille, dans les six à huit semaines précédant le scrutin du 7 novembre, rien n'est joué. Chaque candidat est à la merci d'une gaffe et les deux camps s'accrochent pour dire que le duel sera serré. Mais, en mettant l'accent systématiquement sur les différences qui opposent les deux partis, Al Gore a marqué un point sensible. Jusque-là le fils de l'ex-président Bush avait réussi à faire croire que l'image du futur président était plus importante que les enjeux. Il va lui falloir se battre sur le terrain qu'il connaît le moins bien : celui des détails.

Patrice de Beer

Colère à Londres après l'arrestation de journalistes au Liberia

LA GRANDE-BRETAGNE a accusé, mardi 22 août, le Liberia de se marginaliser au sein de la communauté internationale après l'arrestation pour espionnage des membres d'une équipe de télévision venue réaliser un documentaire pour la chaîne britannique Channel Four. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères britannique, Peter Hain, a demandé la libération immédiate des quatre journalistes - deux Britanniques, un Sierra-Léonais et un Sud-Africain. L'équipe, employée par la société de production Insight News Television, se trouvait au Liberia afin de réaliser un documentaire pour lequel elle avait obtenu l'autorisation du ministère de l'information. Les journalistes ont été interpellés, vendredi 18 août, à leur hôtel de Monrovia, la capitale du Liberia. Ils ont été inculpés pour espionnage lundi.

Selon l'acte d'accusation, ils préparaient « un faux documentaire utilisé par la communauté diplomatique, particulièrement la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, à l'appui de leurs allégations selon lesquelles le gouvernement du Liberia est impliqué dans le trafic de diamants et d'armes en Sierra

Leone ». Le régime de Charles Taylor est lié aux rebelles du RUF (Front révolutionnaire uni), qui ont repris la guerre en Sierra Leone avant l'été, avant que l'armée britannique envoyée sur place ne les repousse. Une des causes de cette reprise du conflit venait du contrôle des zones diamantifères de la Sierra Leone.

INTERVENTION DE M. MANDELA

« Ce ne sont pas des espions, ce sont des journalistes, et il s'agit d'une attaque contre la liberté de la presse », a déclaré Peter Hain à la radio BBC. Les quatre prévenus risquent dix ans de prison. Un juge libérien a reporté à mercredi sa décision sur la demande de liberté provisoire formulée par les avocats de la défense.

Le président libérien Charles Taylor a demandé qu'un procès, auquel les médias internationaux seraient autorisés à assister, soit rapidement organisé. L'ancien président sud-africain Nelson Mandela a réclamé la libération immédiate des prévenus lors d'une conversation téléphonique avec M. Taylor. M. Mandela a dit à M. Taylor que

ce serait là un geste susceptible de redorer l'image du président libérien et celle de son pays, a rapporté la porte-parole de M. Mandela, Zelda La Grange. M. Taylor a répondu qu'il y avait « des preuves claires dans cette affaire » et a promis à M. Mandela de le recontacter d'ici un jour ou deux après avoir enquêté plus avant. Le président libérien, cité par la presse locale, avait déclaré, lundi, qu'une éventuelle mesure de clémence de sa part ne pourrait intervenir qu'après le procès des quatre.

Le directeur des programmes de Channel Four, Tim Gardam, a expliqué que « le film a fait l'objet de discussions en détails avec les autorités libériennes » avant le départ de l'équipe. « Nous avions l'autorisation écrite de filmer, nous avions expliqué de quoi parlait le film et nous avions déjà interviewé le ministre de la défense », a-t-il déclaré. Les quatre hommes sont le Britannique David Barrie, le Britannique d'origine zimbabwéenne Timothy Lambon, le Sud-Africain Gugulakhe Radebe et le Sierra-Léonais Sorious Samura. - (Reuters, AFP)

La nouvelle commission de désarmement de l'Irak est opérationnelle

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a rencontré le chef de l'Unmovic, Hans Blix

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondant
Huit mois après sa création, le 17 décembre 1999, le nouvel organisme de l'ONU pour le désarmement de l'Irak, la Commission d'inspection, de vérification et de surveillance (Unmovic), est techniquement en mesure de reprendre les inspections dans ce pays. Politiquement cependant, le retour des inspecteurs est, pour le moment, hors de question, car en dépit des affirmations de la CIA selon lesquelles Bagdad aurait repris la production d'armes prohibées, le statu quo convient à tout le monde.

Le chef de l'Unmovic, le Suédois Hans Blix, qui au cours des dernières semaines s'est rendu à

Londres et à Paris, s'est réuni, mardi 22 août à Washington avec la secrétaire d'Etat Madeleine Albright. La commission, à en croire son porte-parole, Ewen Buchanan, a achevé le premier stade de formation de 44 inspecteurs - nombre qui est toutefois bien inférieur à celui requis, estimé à 130. Ces recrues, de dix-neuf nationalités, sont prêtes à se rendre en Irak, précise M. Buchanan. Outre les militaires, la commission compte des ingénieurs civils, formés pour détecter une possible utilisation à des fins militaires d'usines civiles. Les inspecteurs de la précédente commission de désarmement, l'Unscoc, avaient été retirés de l'Irak en décembre 1998, à la veille de l'opération américano-britannique « Renard du désert ». La première tâche de leurs successeurs va consister à vérifier que Bagdad n'a pas repris la production des armes de destruction massive.

ÉVITER L'AFFRONTEMENT

Soucieuse d'éviter un nouvel affrontement avec Bagdad en période électorale, M^{me} Albright a affirmé mardi à l'adresse de l'Irak que l'Unmovic lui « fournit une occasion de se débarrasser des sanctions ». Ce qui, a priori, est vrai, puisque la résolution 1284, en vertu de laquelle la commission a été

créée, prévoit la « suspension » des sanctions si Bagdad coopère avec les experts du désarmement. Toutefois, conscient du fait qu'aucun changement de politique de Washington à l'égard de l'Irak n'est envisageable avant l'élection présidentielle américaine du 7 novembre, Bagdad continue d'affirmer qu'il refusera toute coopération avec les inspecteurs.

Pour la même raison, les cinq grandes puissances membres du Conseil de sécurité ne voient pas non plus « l'utilité » de pousser l'ONU à un affrontement avec Bagdad qui, disent-elles, « ne peut que se terminer par de nouvelles frappes américaines ». Quant au chef de l'Unmovic, il affirme que son travail n'est pas « de vendre les résolutions de l'ONU à l'Irak, ni d'offrir des rabais sur celles-ci, mais de créer une commission avec des inspecteurs professionnels, prêts à reprendre les inspections prévues par ces résolutions ».

C'est ce qu'il fait avec une certaine diligence depuis huit mois. Dans son rapport au Conseil de sécurité, prévu pour le 1^{er} septembre, M. Blix présentera les progrès réalisés depuis le 17 décembre. Il est plus que probable que le Conseil ne prendra pas de décisions politiques avant « plusieurs semaines, voire plusieurs mois ». Irrité par la non-coopération de Bagdad avec

l'ONU, les diplomates font remarquer que si, depuis décembre 1999, la politique américaine, « s'il y en a une », n'a guère changé, l'ambiance internationale a nettement évolué.

Ils notent que les déclarations de toutes parts hostiles aux sanctions économiques, en vigueur depuis une décennie, se multiplient. De nombreuses initiatives visent, par ailleurs, à briser l'embargo aérien imposé aux vols passagers à destination et en partance de Bagdad (*Le Monde* daté 23 août). Ces mêmes diplomates craignent toutefois que l'Irak, comprenant mal ces critiques, ne soit encouragé dans son intransigeance.

Les seize commissaires membres de l'Unmovic devaient se réunir, mercredi 23 et jeudi 24 août à New York avec Hans Blix. Dans les jours qui viennent, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, devrait nommer un groupe d'experts chargés de faire une « évaluation » indépendante de la situation humanitaire en Irak. Toutefois, disent les diplomates, Bagdad, qui avait lui-même souhaité que ces experts soient chargés de mesurer « l'impact » des sanctions sur la population civile, leur refuse des visas d'entrée ; ce qui, une fois de plus « n'aiderait pas sa cause ».

Afsané Bassir Pour

Aeroflot : le juge Volkov est contraint à la démission

MOSCOU. Le juge d'instruction russe Nikolai Volkov, chargé du dossier Aeroflot impliquant l'homme d'affaires Boris Berezovski, a démissionné. Il a déclaré à la presse, mardi 22 août, qu'il avait pris sa décision sous la pression de ses supérieurs. Nikolai Volkov enquêtait sur le détournement de plusieurs dizaines de millions de dollars de la compagnie aérienne russe détenue à 51 % par l'Etat. L'affaire a des ramifications en Suisse où une enquête est en cours. L'argent détourné aurait transité par des sociétés financières de Lausanne. Les supérieurs de M. Volkov lui reprocheraient d'avoir invité des juges suisses à enquêter à Moscou. - (AFP) (Reuters)

Première visite du roi Abdallah II de Jordanie en Israël et en Palestine

TEL AVIV. Le roi Abdallah II de Jordanie a plaidé, mardi 22 août, la cause des Palestiniens, lors de sa première visite officielle à Tel Aviv, où il a été reçu par le premier ministre, Ehoud Barak. Le souverain s'est déclaré « confiant dans la sincérité » du président palestinien, Yasser Arafat, pour « trouver une solution qui rende justice aux Palestiniens et à leurs droits » et assure « sécurité et tranquillité d'esprit aux Israéliens ».

Le monarque a évité de se rendre à Jérusalem, capitale contestée de l'Etat d'Israël dont le statut est au cœur de l'impasse dans les négociations israélo-palestiniennes. Avant d'arriver à Tel Aviv, le roi avait réaffirmé son soutien à la position palestinienne sur Jérusalem, lors d'une rencontre avec M. Arafat à Ramallah, en Cisjordanie. Le chef de la diplomatie jordanienne, Abdel Ilah Khatib, a précisé que la Jordanie « rejette une souveraineté non arabe, une souveraineté israélienne sur les lieux saints » de Jérusalem, situés dans la Vieille ville, qui se trouve dans la partie est (arabe) de la ville. - (AFP)

Quatre ans après le crash du TWA 800, l'enquête conclut à un accident

WASHINGTON. Après quatre ans d'investigations intensives et 35 millions de dollars dépensés, les enquêteurs américains chargés d'élucider la catastrophe du Boeing 747 de la TWA ont conclu mardi 22 août qu'une explosion accidentelle était bien à l'origine du drame qui a fait 230 morts, le 17 juillet 1996, écartant ainsi définitivement l'hypothèse d'un acte criminel. Le président du Bureau national de la sécurité des transports (NTSB), Jim Hall a indiqué que les enquêteurs n'avaient trouvé « aucune preuve » à l'appui de la thèse d'une explosion de bombe ou de missile. Des témoins avaient cru apercevoir « un trait luisant » monter vers le ciel avant l'accident. Ils continuent d'affirmer que l'Etat américain cache la vérité. - (AFP)

EUROPE

■ IRLANDE : Johnny Adair, le leader loyaliste irlandais soupçonné d'avoir été l'instigateur de l'explosion de violences en Irlande du Nord, a été arrêté, mardi 22 août, et renvoyé en prison. Il avait été libéré en septembre 1999 de la prison de Maze où il purgeait une peine de seize ans pour incitation au terrorisme.

ASIE

■ CHINE/TAÏWAN/VIETNAM : 6 personnes ont été tuées et 4 autres blessées lors du passage du typhon Kaemi au début de la semaine dans le centre du Vietnam, a-t-on indiqué mercredi 23 août de source officielle. Les provinces les plus touchées, lundi, par le typhon sont Quang Nam, Quang Ngai ainsi que les villes de Danang et Hué, ancienne cité impériale. D'autre part, le « super typhon » Bilis, le plus violent à frapper l'Asie cette année, a commencé mercredi à balayer la côte sud-est de la Chine après avoir fait au moins 3 morts et 21 blessés à Taïwan. Il aurait atteint la côte chinoise entre les villes de Putian et Xiamen à 10 heures locales (2 heures GMT), se déplaçant vers le nord-ouest à une vitesse de 165 km/h avec des vents de force 12. - (AFP)

■ INDONÉSIE : l'ancien président indonésien Suharto, âgé de soixante dix-neuf ans, accusé de corruption, devra assister en personne à son procès qui débutera le 31 août, a annoncé, mercredi 23 août, un membre des autorités judiciaires. Les services du procureur général de l'Indonésie ont inculpé début août l'ancien chef de l'Etat, renversé au printemps 1998 après trente-deux ans de règne autocratique, de corruption et détournement de fonds.

■ PHILIPPINES/LIBYE : un otage philippin a été libéré, mercredi 23 août, par les extrémistes islamistes philippins, qui retiennent toujours 27 captifs prisonniers sur l'île de Jolo, dans le sud du pays. Parallèlement, les négociations se poursuivent en vue de la libération de tous les otages retenus par les rebelles musulmans. Les Etats-Unis ont critiqué le rôle de médiateur joué par la Libye. « Nous ne pensons pas que le paiement de rançons pour des otages soit adéquat », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. - (AFP)

PROCHE-ORIENT

■ ISRAËL : la construction dans les colonies de peuplement juives sur les territoires palestiniens a connu un essor impressionnant au premier trimestre 2000, selon une étude publiée mardi 22 août par le mouvement anti-annexionniste israélien La Paix maintenant. Un millier de maisons ont été mises en chantier entre janvier et fin mars, contre 750 au premier trimestre 1999. Comparée au dernier trimestre 1999, la hausse est encore plus spectaculaire et atteint 81 %. Elle est marquée par une hausse de 141 % des mises en chantier de constructions privées. - (AFP)

■ Le service de sécurité intérieure, le Shin Beth a affirmé, mardi 22

août, avoir arrêté, depuis avril, en coopération avec la sécurité palestinienne, vingt-trois personnes, dont certaines seraient liées à l'extrémiste islamiste d'origine saoudienne, Oussama Ben Laden. Il s'agirait de militants islamistes, dont trois Arabes israéliens du Mouvement islamique, qui compte deux députés à la Knesset. Les autres seraient des membres des mouvements palestiniens Hamas et Jihad islamique, opposés au processus de paix. Ils sont soupçonnés d'avoir planifié des attentats en Israël. Toutefois, toutes les organisations islamistes mises en cause ont démenti avoir un lien quelconque avec Ben Laden. - (AFP)

■ IRAN : un opposant progressiste, Ezzatollah Sahabi, détenu à Téhéran depuis mai, a été remis en liberté lundi 21 août, en attendant son procès. M. Sahabi, directeur de l'hebdomadaire *Iran-é-Farda* et ancien président de l'Organisation du budget et du plan, était détenu pour avoir participé, en avril, à une conférence à Berlin jugée « anti-islamique » par la justice iranienne. - (AFP)

CONCOURS ESG

> Concours parallèles d'entrée : en 1^{re} année pour les diplômés Bac+2 (DEUG, DUT, BTS) et en 2^{ème} année pour les diplômés de Licence et Maîtrise

> 4 épreuves :

- Test TAGE MAGE de la FNEGE
- QCM en Anglais
- Entretien individuel
- Entretien en Anglais

> Concours d'entrée :

14, 15 et 16 Septembre 2000

> Date limite d'inscription :

1er Septembre

DIPLOME ESG (Bac+5)

VOIE PAR L'ETAT

Indice notoriété des Grandes Ecoles parisiennes auprès des entreprises
1^{re} : HEC - 2^{ème} : ESSEC - 3^{ème} : ESCP
4^{ème} : ESG
(Classement Nouvel Economiste - Janv. 2000)

ESG
25 rue Saint-Ambroise
75011 PARIS
Tél. : 01 53 36 44 19
Fax : 01 43 55 73 74
Web : www.esg.fr

GUIDE 2000
des
ATELIERS
D'ECRITURE
(Classés région par région)
Dans *Ecrire Magazine*
Sur commande : 60 F (port inclus)
Adresse : BP 102 49301 Cholet
Un numéro à ne pas manquer

GOVERNEMENT Jean-Pierre Chevènement a fait savoir, mardi 22 août, qu'il s'entretiendra « à la fin de la semaine », avec Lionel Jospin des conséquences à tirer de leur dé-

saccord au sujet de la Corse. Sans indiquer s'il entend donner sa démission du gouvernement, le ministre de l'intérieur a souligné que la Corse est dans son champ de compétence, ce

qui exclut qu'il reste à son poste en laissant un autre ministre défendre le projet de loi prévu par le compromis de Matignon. ● LE CONTENTIEUX entre le premier ministre et le mi-

nistre de l'intérieur s'est aggravé au cours des deux derniers mois à propos de la Corse. M. Chevènement estime qu'il a été « contourné ». ● LES SOCIALISTES qui s'expriment sur le

sujet souhaitent que le président du Mouvement des citoyens reste au gouvernement et qu'il maintienne son alliance politique avec M. Jospin. (Lire page 7.)

Jean-Pierre Chevènement officialise l'hypothèse de sa démission

En désaccord avec Lionel Jospin au sujet de la Corse, le ministre de l'intérieur exclut le compromis qui consisterait à se décharger de ce dossier au profit d'un autre ministre. Il doit s'entretenir avec le premier ministre « à la fin de la semaine »

LE CALENDRIER n'était pas censé se précipiter ainsi. Lionel Jospin était encore en vacances, jusqu'au 23 août. Jean-Pierre Chevènement, lui, revenait des siennes le 21 août. Mais la Corse, notamment l'ex-secrétaire national de A Cuncolta, François Santoni, et les clandestins regroupés autour du FLNC, ont rattrapé le ministre de l'intérieur et le premier ministre. Quelques critiques discrètes émises par Matignon et la préfecture de Corse, agacés de la « sanctification » de M. Santoni et de Jean-Michel Rossi par M. Chevènement, alors que les rivaux nationalistes mêlaient la Place Beauvau et le cabinet de Lionel Jospin à leurs querelles armées (Le Monde du 22 août), ont convaincu le ministre de répondre sans attendre.

Dans un entretien à l'Agence France-Presse, diffusée mardi 22 août, M. Chevènement confirme son désaccord avec le processus de Matignon pour la Corse. Le même jour, en marge d'une cérémonie à la préfecture de police, il a déclaré que la Corse « fait partie du champ de responsabilité du ministre de l'intérieur ». Il écartait ainsi, implicitement, l'hypothèse, envisagée fin juillet, selon laquelle le projet de loi prévu dans le compromis de Matignon aurait pu être présenté au Parlement par un autre ministre. Dans l'entou-

rage de M. Chevènement, on entendait dire que rester ministre de l'intérieur « n'a pas de sens » dans la situation qui s'est créée au sujet de la Corse, à propos de laquelle M. Jospin aurait « changé de politique ». « Quand on change de politique », on change d'hommes », ajoutait-on.

C'est dans les deux derniers mois que les hostilités se sont franchement déclarées avec la Rue de Varenne, principalement avec Alain Christnacht

Selon, M. Chevènement, une entrevue avec M. Jospin est prévue « à la fin de la semaine ». Le ministre, qui s'est entretenu par téléphone avec M. Jospin pendant leurs vacances, n'aurait parlé avec lui que de questions de police après les attentats de Corse et ceux du Pays Basque espagnol. Il reste que, par ses déclarations de mardi,

le président du Mouvement des citoyens s'est employé à créer les conditions de son départ du gouvernement, le troisième après ceux de 1983 et de 1991. M. Jospin en a-t-il déjà pris son parti. Ou bien la discussion prévue entre eux pourrait-elle encore déboucher sur un compromis ?

Pour Matignon, quand les clandestins, qui soutiennent les élus de Corsica Nazione, commencent à s'interroger sur « les liens entre certains noyaux ultra-jacobins et les derniers attentats » (Le Monde du 22 août), quand M. Santoni s'interroge publiquement sur une manipulation « cabinet de Lionel Jospin » dans le double assassinat de L'Île-Rousse, le 7 août, le jeu devient dangereux. Le désaccord du ministre est connu depuis longtemps. Il était hostile à l'ouverture d'un « processus » et à toute discussion avec les élus de Corsica Nazione à Matignon, fussent-ils mêlés aux huit autres groupes de l'Assemblée de Corse. C'est dans les deux derniers mois que les hostilités se sont franchement déclarées avec la Rue de Varenne, principalement avec le conseiller pour les affaires intérieures, Alain Christnacht, en relation régulière avec le directeur du cabinet, Olivier Schrameck.

La crise éclate le lundi 3 juillet. Alors que, ce jour-là, le gouverne-

ment est censé présenter, dans une réunion d'étape, une note de synthèse aux élus de l'Assemblée de Corse, dans le cadre des « lundis de Matignon », M. Christnacht reçoit du ministre de l'intérieur un projet de document à remettre aux élus. La Place Beauvau a tranché pour une solution dite « à la parisienne », une assemblée superposée à un département, alors que les élus semblent préférer que les deux départements soient purement et simplement effacés ; introduit l'idée d'une suppression des offices, jamais évoquée en réunion ; proposé une prime majoritaire pour l'élection de l'Assemblée de Corse. Pour M. Chevènement, la seule référence est une note, achevée le 8 juin, accompagnée d'observations et signée de lui, à l'attention du premier ministre.

M. Christnacht rédige, pendant le week-end des 1^{er} et 2 juillet, ses propres « solutions » à l'intention des élus de Corse, dans deux notes intitulées : « organisation institutionnelle » et « compétences ». Il acte, dans la première, la suppression des deux départements, juge « qu'il ne paraît pas y avoir de demande majoritaire » pour supprimer les offices et agences. Dans la seconde, il n'exclut pas, pour certaines matières – aménagement de l'espace, environnement, culture et langue – de conférer à l'assemblée

territoriale une « compétence législative encadrée », quand M. Chevènement n'envisage évidemment qu'une compétence réglementaire.

Jean-Paul Proust, directeur du cabinet de M. Chevènement, déclare, ce lundi, qu'il « découvre » les notes Christnacht. Aux élus qui s'inquiètent du débat qu'ils veulent mener sur la dévolution des pouvoirs législatifs-sujet que la note, prudemment, n'aborde pas, M. Christnacht explique alors, seul, ce qu'il faut « trouver une large majorité » et qu'il faut effectivement trier les problèmes « avec un tamis juridique et un tamis politique ». La colère de M. Chevènement éclate. Il en fait part à M. Jospin, qui reçoit aussi M. Christnacht pour lui expliquer « qu'il faut travailler avec l'intérieur ».

Pour le ministre, un conseiller n'a pas à faire de la politique. Il y a eu rupture de confiance. Le 6 juillet, une première réunion de ministres est convoquée autour de M. Jospin. Elle est mal préparée. Même Jack Lang, juriste enthousiaste, croit que l'article 38 de la Constitution pourrait s'appliquer à la Corse. La tension entre M. Chevènement et M. Christnacht est vive, et le premier, jugeant que les ministres partagent plutôt ses positions, ne désarme pas. La Place Beauvau doit pourtant constater qu'au fil des jours, elle

perd à chaque fois un peu plus de terrain. Les « orientations » du gouvernement soumises aux élus vont au-delà de la réunion de ministres du 6 juillet, quoique toute « dévolution du pouvoir législatif » constitue encore une « voie très aléatoire ».

Le 12 juillet, à Ajaccio, les présidents des groupes de l'Assemblée de Corse doivent s'entendre sur la formule du pouvoir législatif partagé. Le 4, José Rossi s'est expliqué avec le conseiller de M. Jospin Paris. « Si vous nous faites grimper au rideau pour nous faire redescendre dans la cave, tout ça n'a pas de sens », a-t-il dit. Le message est aussi passé au préfet, Jean-Pierre Lacroix, à Ajaccio. Les élus se mettent d'accord. Au premier étage, les élus de Corsica Nazione, qui ont demandé une interruption de séance pour « consulter leur base », retrouvent les responsables de la plate-forme Unita, où figure notamment la Cuncolta, dans le bureau du groupe. Quand ils reviennent, ils sont d'accord.

M. Chevènement, mis au courant, parle, dans un entretien au Monde du 19 juillet « du chantage et des pressions exercés sur un certain nombre d'élus ». Et explique : « Lionel Jospin sait jusqu'où je ne peux pas aller. »

Ariane Chemin

La majorité des Français approuvent Lionel Jospin

PUBLIÉ dans L'Express (daté 24-30 août), un sondage de l'IFOP fait apparaître qu'une majorité relative de Français – 41 % – estiment que Lionel Jospin a « trouvé un bon compromis entre les revendications des nationalistes et l'intérêt de la nation ». Trente-quatre pour cent d'entre eux pensent, en revanche, que le premier ministre a « cédé aux revendications des nationalistes corses ».

D'après cette enquête, réalisée, par téléphone, du 17 au 18 août, auprès d'un échantillon représentatif de 966 personnes, les femmes, les jeunes, les ouvriers et les proches du Parti communiste sont les plus sûrs défenseurs de la politique de M. Jospin sur ce sujet. En effet, 44 % des femmes (contre 28 %) parlent de « bon compromis », tout comme 49 % des personnes âgées de dix-huit à vingt-quatre ans, 48 % des ouvriers, 69 % des communistes et 57 % des socialistes. A l'inverse, ceux qui jugent que le premier ministre a cédé aux nationalistes sont plus nombreux chez les hommes (40 % contre 38 %), les personnes âgées de cinquante à soixante-quatre ans (42 %), les agriculteurs (51 %) et les artisans ou commerçants (46 %). Ils sont majoritaires à droite : 66 % des partisans du RPF, 50 % de ceux de Démocratie libérale, 49 % de ceux de l'UDF, 42 % de ceux du RPR.

A la question sur l'impact du dossier corse sur « l'image » de M. Jospin, 34 % des personnes sondées répondent que la manière de faire du chef du gouvernement améliore plutôt le jugement qu'elles portent sur lui, tandis que 31 % affirment qu'elle détériore leur jugement. Vingt-deux pour cent disent qu'elle ne modifie pas leur jugement. Les opinions sont en revanche plus tranchées pour ce qui concerne l'avenir, au sein du gouvernement, de Jean-Pierre Chevènement, qui a montré son désaccord avec le premier ministre. Quarante-neuf pour cent des sondés souhaitent qu'il demeure à son poste actuel, 24 % veulent qu'il parte et 12 % qu'il change de ministère.

« Les séparatistes n'ont renoncé ni à l'indépendance ni à la violence clandestine »

Voici le texte intégral de l'entretien avec Jean-Pierre Chevènement diffusé mardi 22 août par l'Agence France-Presse :

« A propos du dossier corse, votre départ du gouvernement ou du ministère de l'intérieur est-il à l'ordre du jour ?

– Mes analyses sont connues. Les faits survenus depuis le 19 juillet ne les ont pas démenties. J'ai fait connaître, fin juillet, au premier ministre que je me sentais dans l'impossibilité de défendre un projet de statut sur la Corse qui s'inscrit dans la perspective d'une dévolution, même partielle, du pouvoir législatif à la Corse. Le chef du gouvernement a souhaité que nous nous donnions le temps de la réflexion quant aux conséquences à en tirer. J'aurai l'occasion de le rencontrer à la fin de la semaine. Acceptez que je ne vous en dise pas davantage.

– Les faits que vous mentionnez confortent-ils vos analyses ?

– Malheureusement, oui. Tant que les organisations clandestines – qui ont d'ailleurs pignon sur rue – et les élus qui sont dans leurs mains n'auront pas renoncé explicitement à la violence, toutes les dérives resteront possibles, comme l'a montré l'assassinat de Jean-Michel Rossi. Bien sûr, comme l'a dit le premier ministre, « aucun relâchement n'est à attendre dans la poursuite et la sanction des faits délictueux et criminels », mais les séparatistes n'ont renoncé ni à l'indépendance ni à la violence clandestine.

» M. Talamoni a évoqué la caducité des accords si l'amnistie n'était pas au rendez-vous. Un autre dirigeant de la Cuncolta, M. Sargentini, a parlé d'un « processus étapist » en vue de parvenir à l'indépendance. Dans une conférence de presse du 3 août, Fronte patrioti corsu, qui vient de rejoindre le FLNC, se réserve « la possibilité d'interventions ponctuelles ». Et plusieurs organisations clandestines théorisent ainsi la légitimité de ce qu'elles appellent « la résistance armée » pour « créer un rapport de forces avec l'Etat ».

» Ce langage n'augure rien de bon : une minorité violente conti-

nue à vouloir imposer par la terreur et le chantage ses solutions à l'immense majorité de nos compatriotes corses qui veulent, eux, rester français et demandent que l'Etat fasse respecter la démocratie et la loi dans l'île. Plusieurs assassinats depuis un an ont manifesté l'existence d'une guerre des chefs au sein de la mouvance nationaliste. Il importe que chacun se souvienne que nul n'a le droit de se faire justice soi-même.

– Un rappel à François Santoni ?

– Dans leur livre récent, qui a le mérite de rompre avec la langue de bois, sinon avec l'omerta, François Santoni et Jean-Michel Rossi déclarent, je cite de mémoire, que le vrai clivage serait à l'avenir entre ceux qui accepteraient que la République fasse elle-même le ménage en Corse et les autres. Les récentes déclarations de François Santoni au Figaro Magazine ne vont pas dans ce sens. Je les juge aberrantes. Il faut savoir dominer un ressentiment, même compréhensible au lendemain de l'assassinat de Jean-Michel Rossi. Je le répète, il me paraît nécessaire que l'ensemble des

organisations nationalistes, non seulement Armata Corsa, mais aussi le FLNC et les groupuscules qu'il fédère, renoncent définitivement et explicitement à l'action clandestine.

– Quel peut être l'effet du dossier corse sur l'ensemble de la réforme de l'organisation territoriale ?

– La commission Mauroy ne s'est pas saisie du dossier corse, qui est d'ailleurs un très mauvais point d'application pour toute réflexion concernant l'avenir de la décentralisation. Je sais bien qu'un certain nombre d'esprits faux se sont engouffrés dans la brèche pour opposer de soi-disant girondins à de prétendus jacobins, évidemment affreux, archaïques, dépassés, etc. Cette opposition a un caractère purement idéologique et polémique.

» J'ai moi-même fait voter deux lois importantes, l'une en 1985 concernant la décentralisation des collèges et des lycées, l'autre en 1999 sur l'intercommunalité. Pierre Mauroy a salué cette véritable révolution dont la généralisation peut permettre de repenser intelligemment notre organisation terri-

toriale. A terme, les conseillers communautaires, au moins dans les grandes agglomérations, pourraient être élus au suffrage universel en même temps que les conseillers municipaux. De même, les assemblées départementales pourraient être élues sur un mode de scrutin calqué sur l'intercommunalité. Les grands élus qui composent la commission Mauroy ont déjà formulé au cours de leurs travaux beaucoup d'autres propositions qui me paraissent à la fois simples, pratiques et porteuses d'avenir.

» D'ici la fin 2000, trente-sept communautés d'agglomération en cours de constitution vont pouvoir s'ajouter aux cinquante et une déjà constituées à la fin de 1999. Deux nouvelles communautés urbaines ont vu le jour : Marseille et Nantes. Ainsi, un pouvoir d'agglomération disposant de compétences stratégiques (développement économique, urbanisme, etc.) et d'une taxe professionnelle unique aura vu le jour dans la plupart des aires urbaines de notre pays. Voilà du concret. En matière de décentralisation, la France n'a pas besoin d'une nouvelle guerre de religion. »

L'Elysée défend prudemment les « spécificités insulaires »

L'AFFAIRE est compliquée pour tout le monde, même pour le président. Qui peut dire en effet quelle est l'exacte option de Jacques Chirac sur la Corse ? Ses déclarations du 14 juillet, puis, au conseil des ministres, le 1^{er} août, rappellent à la fois « les principes de notre République et son unité » et que les « spécificités insulaires doivent être mieux reconnues ». « L'organisation de l'île doit être adaptée pour permettre à ses habitants de mieux maîtriser les questions qui les concernent », a affirmé M. Chirac. De quoi contenter tout le monde sans éclairer personne.

Le chef de l'Etat est-il pour ou contre le compromis de Matignon ? Jusqu'ici, en fait, les plus proches du chef de l'Etat n'ont pu que constater sa prudence, mais aussi une certaine « bienveillance » – le mot est de l'un de ses conseillers – quant au processus engagé par Lionel Jospin. M. Chirac s'est lui-même heurté, tout au long de sa carrière politique, à la complexité du dossier corse, et les échecs de la République dans l'île sont aussi les siens. C'est lui qui

était premier ministre, en 1975, lors des événements d'Aléria, qui coûtèrent la vie à deux gendarmes mobiles et firent basculer les autonomistes dans la violence. C'est encore lui qui affirma, devant les parlementaires UDR de l'époque, que « la régionalisation est une espèce de romantisme qui peut conduire aux pires excès ». Vingt-cinq années de responsabilités politiques ont, depuis, modifié son point de vue.

DES OPPOSANTS AMERS

Au sein même de l'Elysée, l'un des plus proches conseillers du président, Maurice Ulrich, attentif depuis toujours à la politique insulaire et qui se définit lui-même comme un « Corse de cœur » – il possède dans l'île, depuis plusieurs dizaines d'années, une maison –, plaide aujourd'hui pour des évolutions qui ne sont pas si éloignées du processus engagé par M. Jospin. Tout comme le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, bien conscient de l'essoufflement du jacobinisme. C'est à eux que se heurtent avec amer-

tume les gaullistes les plus opposés aux accords de Matignon. Les élus de Corse anti-autonomistes, comme Roland Francisci, député de Corse-du-Sud, en font depuis plusieurs mois l'expérience ; mais aussi la plupart des responsables du RPR qui, en coulisses, ont bien noté que le chef de l'Etat ne condamnerait pas le processus.

M. Chirac reste attentif, toutefois, à la poussée des adversaires du processus, car ce ne sont pas seulement Jean-Pierre Chevènement et ses amis qui s'expriment. Si c'était le cas, cette déstabilisation du gouvernement ne déplairait pas à l'Elysée. Les menaces de Charles Pasqua, qui envisage déjà de mêler sa campagne contre le quinquennat avec une campagne contre l'autonomie corse, et les réactions des élus gaullistes sont aussi observées avec attention. Le président doit à la fois rassurer ceux qui s'inquiètent pour l'unité de la République, sans cesser de plaider pour l'expérimentation locale et la décentralisation.

Raphaëlle Bacqué

Le PCF reste attaché à « la voie

LE COLLÈGE exécutif du Parti communiste avait à examiner, mardi 22 août, une déclaration sur la Corse. En l'absence de Robert Hue – qui ne rentrera de vacances que pour l'université d'été de son parti, à la fin de la semaine –, mais en présence de Jean-Claude Gaysot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, et de Michel Duffour, secrétaire d'Etat au patrimoine, la trentaine de présents a adopté un texte qui, dans ses grandes lignes, se situe dans le prolongement de la position gouvernementale. Approuvant le compromis établi au terme du processus de Matignon, le PCF prône « la voie du dialogue », qui « permettrait à l'île de sortir enfin de près de trente années de mal-développement et de violence répétée ». Les communistes, indique le texte, « s'inscrivent dans la perspective que peut ouvrir le processus engagé » par les accords de Matignon.

Constatant que, « depuis l'annonce des propositions gouvernementales et leur acceptation par l'Assemblée de Corse, des attentats

ont frappé l'île à plusieurs reprises, alors même que, à une large majorité, la population corse approuve la démarche de dialogue engagée », le PCF rappelle qu'il est « l'adversaire intransigeant de tout nationalisme, de tout racisme, de toute entreprise maffieuse, de tout acte de terrorisme ». C'est pourquoi il « condamne et appelle à condamner ces actes, dont les responsables doivent être recherchés et jugés ». Pour le Parti communiste, l'avenir de la Corse « suppose que l'on sache conjuguer la paix civile, le développement et la démocratie dans le cadre de la République ». Il demande « le désarmement des groupuscules terroristes, ainsi que la rupture définitive avec toute forme d'action clandestine ».

Réaffirmant son attachement à la République, le PCF estime que « l'unité républicaine n'a rien à craindre et tout à gagner d'un épanouissement de l'ensemble des langues et cultures de France ». « En Corse, explique la déclaration adoptée mardi, la valorisation et la présence renforcée de la langue et



Les socialistes soutiennent la démarche du gouvernement

LA PRUDENCE est de règle au Parti socialiste, et les députés de la majorité, qui ont été peu nombreux à s'exprimer spontanément sur le processus en cours en Corse, serrent les rangs autour du gouvernement. Sitôt envisagée la démission de Jean Pierre Chevènement, la députée européenne, membre de la Gauche socialiste, Marie-Odile Lienemann, a déclaré, mardi 22 août, qu'il doit « rester au gouvernement », même s'il « pose les bonnes questions ». Pour M^{me} Lienemann, on ne peut pas « impunément ouvrir la boîte de Pandore sur l'unité de la République ». « Autant une part d'autonomie, de décentralisation, pourrait être envisagée pour la Corse comme pour ailleurs, juge-t-elle, autant des législations différenciées, cela ne me paraît pas positif. » Candidat à la Mairie de Paris, Bertrand Delanoë, proche de Lionel Jospin, souhaite également « pour l'intérêt de la France », le maintien à son poste de ministre de l'intérieur. « Complètement d'accord » avec le premier ministre, a-t-il dit, mercredi, sur RTL, M. Delanoë juge toutefois qu'il y a, dans la position de M. Chevènement « des éléments extrêmement utiles ».

CALMER LE JEU

Interrogé par *Le Monde*, Christophe Caresche, député de Paris, jospiniste lui aussi, qui a participé à la commission d'enquête parlementaire sur le Corse, exprime son « soutien total » au processus en cours, tout comme Christian Paul (Nièvre), rapporteur de la commission. M. Paul souhaite que le gouvernement « maintienne le cap ». « C'est la première fois, dit-il, que les élus de l'île se mettent tous autour d'une table et qu'il n'y a pas de négociations occultes. » Si, pour lui, « la question de l'amnistie ne se pose pas », le député de la Nièvre insiste aussi sur le fait que la « prise en compte des nationalistes est indispensable à l'accord ». Il estime que le débat sur un nouveau statut pour la Corse conduit « inévitablement » à « ouvrir une discussion d'ensemble sur la place des régions et l'identité des territoires ».

Certains députés qui avaient, un temps, pris leurs distances avec le processus en cours, ont tendance, aujourd'hui, à calmer le jeu. Vincent Peillon (Somme), rapporteur, avec Arnaud Montebourg, de

du dialogue »

de la culture insulaires dans la vie publique et à l'école, dans le respect absolu des droits de chacun, sont une chance pour l'identité corse comme pour l'équilibre de la nation. »

Le PCF se prononce, enfin, pour le respect de « l'identité du peuple corse, part intégrante du peuple français », et affirme la conviction que « l'avenir de la Corse est indissolublement lié à celui de la France tout entière ». Néanmoins, ajoute le texte, « la spécificité de la Corse justifie un statut particulier : il faut le maintenir et l'améliorer ». « S'agissant de la loi, indique le PCF, elle est, depuis 1789, l'expression de la souveraineté nationale. C'est dans son cadre que s'inscrivent les modifications permettant aux Corses de concourir à la définition de la loi. »

À l'Assemblée de Corse, les trois élus communistes, qui avaient soutenu, le 22 mars le texte majoritaire, hostile à l'autonomie, ont finalement approuvé, le 28 juillet, le compromis de Maignon.

Alain Beuve-Méry

la mission d'information sur la délinquance financière et le blanchiment des capitaux et, comme lui, plutôt réservé sur l'accord signé le 28 juillet, estime, dans *Le Figaro* du 23 août, que M. Chevènement « se trompe dans la lecture des accords, qui, en aucun cas, ne cèdent à la violence et en aucun cas n'abandonnent la souveraineté législative de l'Assemblée nationale ». Pour M. Peillon, la démission du ministre de l'intérieur « n'est pas d'actualité » parce qu'il « sait ce que signifie la solidarité gouvernementale et qu'elle ne se monnaie pas ».

Les Verts soutiennent le « processus »

Dominique Voynet, dans sa première intervention, mardi 22 août, devant les militants des Verts réunis à Larnas (lire ci-contre), a déclaré que « c'est un signe de courage politique de ce gouvernement et de son premier ministre que d'avoir accepté de prendre les risques d'un processus négocié avec toutes les forces politiques de la Corse ». Ce n'est pas le processus engagé qui est une menace pour la République, a-t-elle plaidé en substance, « mais le statu quo actuel ».

Pour Noël Mamère, député de Gironde, Lionel Jospin « est en position très forte sur la Corse ». « Il a montré la noblesse de la politique. Il a su prendre des risques pour engager une des réformes les plus importantes de ce pays pour le mettre à l'heure européenne. C'est le geste politique le plus fort qu'il ait fait depuis qu'il est à Matignon, son premier geste présidentiel, le geste d'un chef d'exécutif qui fait un choix irréversible pour un pays. »

Quelques voix plus sceptiques ou critiques se font entendre, comme celle de Jean Espilonon (Pyrénées-Atlantiques), qui « attend qu'on [lui] prouve que l'accord, très flou, sur la Corse ne dérogera pas aux principes républicains et socialistes ». Jean-Marie Bockel (Haut-Rhin) estime, lui, que M. Jospin, « s'est engagé dans un pari très risqué », même s'il reconnaît « qu'on ne choisit pas ses interlocuteurs lorsqu'on décide de sortir d'une crise ». « C'est un pari risqué », précise M. Bockel, parce qu'il y a des valeurs avec lesquelles on ne transige pas. Il est jouable parce qu'on était dans l'impasse et que l'accord signé laisse une large marge de discussion. » « Si la démarche réussit, insiste toutefois le maire de Mulhouse, la capacité d'adaptation législative octroyée à la Corse doit rester une exception. » Pour lui, le dossier corse fournit l'occasion de franchir une nouvelle étape de la décentralisation, non de « céder aux revendications nationalistes d'autres régions ».

Président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, qui avait présidé, en 1999, la commission d'enquête parlementaire sur la sécurité en Corse, estime que le processus engagé par le gouvernement « était la seule solution possible ». M. Forni ne veut pas faire de la dévolution législative envisagée pour la Corse un point de crispation. « On peut être un fervent défenseur du Parlement et penser qu'il se grandirait à accepter que les collectivités territoriales aient de nouvelles marges d'autonomie », a-t-il déclaré au *Monde*, en soulignant que la « fonction de contrôle n'a jamais été remise en question ».

Christine Garin

Marie-Christine Blandin annonce aux Verts la création de son propre courant

L'élue nordiste se démarque de Dominique Voynet, mais aussi de Guy Hascoët et Noël Mamère

Les journées d'été des Verts se sont ouvertes, mardi 22 août, à Larnas, en Ardèche, par un discours de Dominique Voynet, qui a défendu son

bilan et appelé les militants à ne pas se diviser à l'approche des municipales. Cependant, Marie-Christine Blandin, ancienne présidente du

conseil régional Nord-Pas-de-Calais, et Stéphane Pocrain, l'un des porte-parole des Verts, ont annoncé la création d'un nouveau courant.

LARNAS (Ardèche)

de notre envoyée spéciale

Malgré l'espace, la verdure, et en dépit de la modeste incursion des chasseurs, la première des quatre journées d'été des Verts au domaine d'Imbours, à Larnas, en Ardèche, ressemble, mardi 22 août, à un huis clos. Une sorte de drame de famille, vécu en direct, sous les yeux de la presse. Une longue journée de palabres, aussi.

Sous un arbre, Guy Hascoët, Noël Mamère et Francine Bavay, entourés de leurs fidèles, sont attristés, furieux ou amers, de l'initiative prise par Marie-Christine Blandin et Stéphane Pocrain : en allant avec leur propre texte, sur lequel les militants auront à se prononcer, au congrès de novembre, la conseillère régionale de Nord-Pas-de-Calais et le jeune porte-parole des Verts affaiblissent considérablement leurs amis « maméoïstes ».

Sous la tente — une étuve géante de toile blanche qui abrite, par fournées de plusieurs centaines, les repas des militants — le nouveau duo de choc des Verts discute avec Dominique Voynet. Des retrouvailles en quelque sorte, pour « Marie » et Dominique, qui furent amies. Moins proches aujourd'hui, elles tentent de se rejoindre, au moins, sur le chemin d'un dialogue politique. Le matin, la ministre de l'environnement n'a pas été très bonne devant les militants. Son discours de près de quarante minutes, assez général (*Le Monde* du 23 août), n'a pas enthousiasmé la foule. Ni Marie-Christine Blandin, qui y a vu « un discours de ministre qui ne peut pas se permettre de se faire taper sur les doigts ».

En fait, à peine le tiers des mille

cinquante militants attendus étaient arrivés quand la ministre a pris la parole. M^{me} Voynet, en défendant son bilan après trois ans de gouvernement — et, singulièrement, le rapport de forces qu'elle essaie d'instituer dans la gauche « plurielle » — a eu la moyenne, sans plus. « Quand on n'est pas majoritaire dans une coalition, il faut être le plus malin. Il ne faut pas renoncer à la radicalité de l'objectif et il faut se glisser dans les failles », a-t-elle plaidé. Comme toujours, le député européen Alain Lipietz est

souci : quel résultat les Verts sont-ils capables d'obtenir aux municipales, clé de la réussite pour la suite ? Bien placés, il leur sera plus facile de discuter avec leur allié socialiste, dont ils sont dépendants, pour les législatives, en raison du mode de scrutin.

C'est de cela que la chef des Verts veut entretenir M^{me} Blandin. Hantée, comme beaucoup de militants à Larnas, par le spectre du funeste congrès socialiste de Rennes, en 1990, M^{me} Voynet veut convaincre la Nordiste que toute

Il lui reste aussi à discuter avec M. Hascoët, en retard, ce qui fait tiquer cette ponctuelle. Avec Noël Mamère, ce serait peine perdue. « Ils veulent exister, ils se sont trouvés, c'est très bien », lâche le député de Gironde, au comble de l'agacement. « Ils vont voir le meilleur profit qu'ils peuvent tirer de cette situation », ajoute-t-il, mais il avoue : « S'ils veulent s'allier avec Voynet, sur notre dos, à la fin du compte, en nous la faisant disparaître, on ne se laissera pas prendre à ce piège. » M. Hascoët, lui, a pris un coup sur la tête. La défection de quelques-uns de ses proches l'affecte. Il ne comprend pas pourquoi M^{me} Blandin, sa voisine, n'a jamais discuté de son initiative avec lui.

Le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire — dont, au passage, M^{me} Voynet a soutenu les propos favorables à l'épargne salariale —, s'étonne d'autant plus de la démarche de M^{me} Blandin qu'il se sent bien sur la « même idée de rénovation du contrat d'animation à la tête du parti ». Pour un peu, il dirait, paraphrasant la ministre, qu'il n'y a pas une feuille de papier à cigarette entre M^{me} Blandin et lui. Les militants eux, tâchent de ne pas y perdre leur latin. La constitution du nouveau courant, intitulé la Maison verte, attire les foules. Mardi soir, plus de cent cinquante personnes sont venues écouter le duo Blandin-Pocrain expliquer son idée de l'écologie populaire et sa conception de la démocratie dans le parti. On raconte sa vie, on bouscule un peu les deux leaders tout neufs, on les teste. Il flotte un parfum mêlé d'utopie et de pragmatisme politique, qui a l'air d'enivrer la salle.

Béatrice Gurrey

Les chasseurs n'étaient pas au rendez-vous

Des œufs pourris ont volé, quelques coups de matraque sont tombés. Mais l'échauffourée qui a opposé, mardi 22 août, quelques-uns des trois cents chasseurs rassemblés à Larnas, en Ardèche, où sont organisées les journées d'été des Verts, et les forces de l'ordre, a été de courte durée. Visiblement, la manifestation cynégétique n'a pas recueilli le succès que ses organisateurs en attendaient.

En fin de matinée, une délégation de neuf chasseurs, introduite dans le domaine d'Imbours, fortement gardé, par le secrétaire général de la préfecture, a été reçue par le conseiller de Dominique Voynet, Jean-David Abel. Le vice-président de la chasse communale d'Arles et huit autres chasseurs camarguais, ardéchois et gardois — ne souhaitant pas voir M^{me} Voynet — ont demandé à « venir s'expliquer devant les Verts ». Invités, à 17 heures, à intervenir dans le débat sur la ruralité, ils ne s'y sont jamais présentés.

venu à sa rescousse. « On tient des propos radicaux le dimanche et des propos léniants le mardi, c'est comme ça. Le centième de nos idées que l'on met en œuvre, c'est toujours bon à prendre ! », s'est-il emporté.

Et, de fait, inlassablement, la ministre écologiste justifie son action : « Notre participation au gouvernement, dit-elle, a au moins un bénéfice : (...) elle intéresse formidablement les électeurs socialistes, qui ne sont pas encore les nôtres, mais qui le deviendront. » Voilà bien le

cacophonie à Toulouse, en novembre, nuirait au résultat des municipales. « Si je le pensais, nous ne nous serions pas donné la peine de rédiger un texte », répond tranquillement M^{me} Blandin, consciente toutefois que les Verts sont guettés par une « bataille de chiffonniers qui troublerait l'image, amuserait nos adversaires et conforterait nos partenaires ». Mais, à tout prendre, peut-être préférée-t-elle cette hypothèse à l'autre, celle où « une petite élite se partage les postes dans le dos des militants ».

Taxe Tobin : le rapport de Bercy suscite des critiques dans la gauche « plurielle »

S'IL AVAIT VOULU relancer le mouvement en faveur de la taxe Tobin, Laurent Fabius n'aurait pas fait mieux. En rejetant la perspective d'une taxe contre les mouvements financiers spéculatifs (*Le Monde* du 23 août), le rapport transmis par le ministre de l'économie et des finances, lundi 21 août, à la commission des finances de l'Assemblée nationale ne désarme pas les partisans de la taxe imaginée, dans les années 70, par le Prix Nobel d'économie James Tobin. Lors du débat sur le projet de loi de finances, un « amendement Tobin » avait été rejeté, mais cent dix députés, membres du comité Attac de l'Assemblée, l'avaient cosigné (*Le Monde* du 25 octobre 1999). Et, rendu public le 18 juillet, un texte signé par onze personnalités proches de Lionel Jospin se prononce, entre autres choses, en faveur de la taxe Tobin.

Pour des raisons « techniques », il serait « malaisé » d'instaurer une taxation « à l'échelle du monde », expliquent les auteurs du rapport de Bercy. A la place, ils préconisent, notamment, la mise en œuvre d'une « libéralisation financière ordonnée » des mouvements de capitaux et le renforcement du rôle du FMI dans la régulation du système international.

« FATALISME »

La libéralisation financière ordonnée des mouvements de capitaux « tient de la langue de bois », estime Julien Dray (PS, Essonne) et Yann Galut (Cher), l'un des animateurs du comité Attac de l'Assemblée. « Tout le monde sait que la libéralisation des marchés financiers est à ce jour très avancée, n'a jamais été ordonnée et ne pourra plus l'être jamais », soulignent les deux élus de la Gauche socialiste dans un communiqué. Le débat n'est pas clos, assure Odette Grzegorzulka (PS, Aisne). « On va démolir ce rapport à La Rochelle, pendant les journées parlementaires. Je fais confiance à Jospin », dit-elle.

La présidence française de l'Union européenne est une chance à saisir, plaide Jean-Claude

Lefort (PCF, Val-de-Marne). « On nous dit que la France n'est pas l'espace pertinent pour tester la taxe Tobin, mais l'Europe peut l'être. Il faut que la France propose, de façon solennelle, à ses partenaires, une étude de faisabilité. On verra bien qui est pour et qui est contre », lance l'élu communiste. « Le Parti socialiste est suffisamment solide, il est au pouvoir. Si l'on ne profite pas des six mois de présidence de l'Union, européenne, ce n'est pas normal », juge Odile Saugues (PS, Puy-de-Dôme), auteur de l'amendement « Michelin » sur les 35 heures.

« Je regrette cette décision. Je connais très bien la taxe Tobin. Ce n'est pas révolutionnaire », a réagi

Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise), aux Journées d'été des Verts, à Larnas (lire ci-dessus), tandis que Noël Mamère, député de Gironde, dénonce le « fatalisme devant la mondialisation, comme Jospin au moment de l'affaire Michelin ». « La social-démocratie débat des baisses d'impôt pour les classes moyennes, mais ce n'est pas un débat de gauche », estime M. Mamère.

Voilà un beau sujet pour l'université d'été d'Attac, qui ouvre ses portes mercredi, à La Ciotat. « Les financiers sont parfaitement capables d'absorber la taxe Tobin, le problème n'est pas là », commente Bernard Cassen, président d'Attac et directeur général du *Monde diplomatique*. « Toutes les mesures

que Fabius propose, on les connaît. La réforme du FMI est impossible, les Etats-Unis n'en veulent pas », ajoute-t-il. Le 10 juillet, la délégation d'Attac, reçue à Bercy (*Le Monde* du 11 juillet) avait demandé à M. Fabius si la France prendrait une initiative en faveur de la taxe Tobin pendant les six mois de présidence de l'UE. « Je vais en parler à Jospin », avait répondu le ministre. « Aujourd'hui, nous avons la réponse : Fabius fait semblant de croire qu'on lui demande une taxation à l'échelle mondiale. Quant à Jospin, il veut être le bon élève de la classe européenne », analyse le président d'Attac.

Clarisse Fabre

DÉPÊCHES

■ SALAIRES : Force ouvrière (FO) estime, dans un communiqué publié mardi 22 août, que l'« augmentation du pouvoir d'achat des salaires, retraites, allocations et minima sociaux devient prioritaire et réalisable au regard de la bonne santé économique des entreprises ». FO « exige donc » un effort « des employeurs lors des négociations salariales » et « demande au gouvernement de privilégier des choix budgétaires en faveur des salariés actifs, chômeurs, retraités, et d'éviter de sombrer dans le poujadisme latent ».

■ « REFONDATION SOCIALE » : Alain Olive, secrétaire général de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), déclare, dans un entretien publié par *Le Progrès* de Lyon mercredi 23 août, que la « refondation sociale » voulue par le Medef aboutit à « un formidable gâchis qui traduit le très mauvais état de nos relations sociales ». M. Olive rend hommage à Martine Aubry, qui s'apprête à quitter le gouvernement, estimant que son bilan, avec « les 35 heures et, surtout, la CMU [couverture-maladie universelle], fait d'elle une grande ministre du travail ».

■ QUINQUENNAT : Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac, présidera le « comité pour le oui » au référendum sur le quinquennat, à Paris. Ce comité « va rassembler tous les élus parisiens favorables au quinquennat et mènera diverses actions d'explication et de mobilisation dans les prochaines semaines », explique le RPR.

■ ÉLYSÉE : Roch-Olivier Maistre a pris, mardi 22 août, ses fonctions de conseiller pour l'éducation et la culture à l'Élysée, en remplacement de Christine Albanel. Agé de quarante-quatre ans, ancien conseiller technique au cabinet de François Léotard, ancien directeur général de la Comédie-Française, M. Maistre était, depuis 1995, secrétaire général du Conseil de Paris.

■ JUSTICE : le parquet général de la cour d'appel de Dijon a fait appel de l'ordonnance de non-lieu dont a bénéficié le président (DL) du conseil général de la Saône-et-Loire, René Beaumont (*Le Monde* du 14 août). M. Beaumont avait été mis en examen en février 1999 pour la gestion de l'association Saône-et-Loire Promotion, subventionnée par le conseil général et aujourd'hui dissoute.

SECTES Edifiée à Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), dans les gorges du Verdon, la statue monumentale du Mandarom, un édifice de 33 mètres de haut représentant

Gilbert Bourdin, qui s'était proclamé « *Messie cosmoplanétaire* » en 1990, devrait être détruite dans les semaines à venir. ● LA COUR DE CASSATION a en effet rejeté, le 20 juin,

le pourvoi du Mandarom contre un arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, exigeant, sous peine d'astreinte, la démolition de cette statue édifée il y a dix ans. La justice a

donné raison à l'Association pour la protection des lacs et sites du Verdon, qui contestait la légalité du permis de construire de la statue. ● GILBERT BOURDIN, titulaire d'une

licence de droit et d'un doctorat d'économie politique, avait tenté l'ENA avant de se tourner vers l'ésotérisme et les religions orientales dans les années 60.

La statue monumentale du Mandarom devrait être bientôt détruite

Edifiée en 1990 à Castellane, la statue colorée de 33 mètres de haut représente le « Messie cosmoplanétaire » Gilbert Bourdin. Saisie par l'Association pour la protection des lacs et sites du Verdon, la justice a annulé le permis de construire et ordonné la démolition sous peine d'astreinte

CASTELLANE

de notre envoyé spécial

Du haut de ses 33 mètres, la statue blanche couronnée d'une tiare dorée semble dédaigner, en lui tournant le dos, le paysage grandiose qui s'étale à ses pieds. L'horizon est cerné par les montagnes tandis que, dans la vallée, le lac artificiel de Castillon prend des couleurs turquoise, émeraude ou argent selon les heures. « *C'est un paysage mystique* », s'exclame avec passion Robert Ferrato, président de l'Association pour la protection des lacs et sites du Verdon et, à ce titre, principal adversaire de la « *citée sainte du Mandarom Shambhaskalem* ». Cette atmosphère très particulière des cimes, faite de solitude et de silence à peine rompu par le sifflement du vent, a sans doute convaincu Gilbert Bourdin d'installer en 1969 son « *monastère* » dans le hameau de La Baume, sur le territoire de la commune de Castellane (Alpes-de-Haute-Provence).

Le gourou est mort en 1998, mais ses disciples affirment que la justice s'apprête à l'enterrer une seconde fois en ordonnant la destruction de sa statue monumentale, construite et inaugurée il y a dix ans. Le 22 août 1990, Gilbert Bourdin, alias « le Seigneur Hamsah Manarah », se proclamait « *Messie cosmoplanétaire* » après avoir fait poser par hélicoptère une tiare dorée sur la statue de béton édifée à son image. Aujourd'hui, les jours de cette statue du « Messie » sont comptés. La Cour de cassation a rejeté, le 20 juin, le pourvoi du Mandarom

contre un arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, exigeant sous peine d'astreinte la démolition de l'édifice construit « *sans permis préalable* ». L'arrêt devrait être exécuté au cours des prochaines semaines, dès sa notification à la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Avec ses pâtisseries dorées posées à flanc de montagne, le Mandarom est devenu au fil des ans un site prisé par les touristes. Le nom, qui signifie « montagne sacrée », figure même bizarrement comme un lieu-dit sur les cartes routières. Chaque été, des milliers de curieux n'hésitent pas à emprunter en voiture ou en camping-car la route étroite et vertigineuse qui mène à La Baume. Les riverains ont beau se plaindre des véhicules mal garés, rien n'y fait. L'Association du Vajra triomphant, qui gère le monastère, revendique 7 000 visiteurs par an. Pour 30 francs, les touristes ont droit à un ticket d'entrée coloré, qui les invite à « chanter le Aum, le son du bonheur », et à une visite guidée de trois quarts d'heure, en français, en anglais ou en néerlandais.

PISTOLETS EN PLASTIQUE

A l'entrée du « *monastère* », quatre statues d'anges armés de pistolets laser en plastique accueillent les groupes. « *C'est seulement un symbole, car nous appartenons à une religion pacifique* », précise le guide, un souriant adepte vêtu de pourpre, le front ceint d'un bandeau étoilé. La visite se déroule parmi les statues de béton, les ani-

maux en pierre reconstituée et les maisonnettes en forme de temples. Un décor qui tient à la fois de la fête foraine et du village de Schtroumpfs. Les touristes peuvent admirer de près la statue du Christ cosmique (23 mètres de haut), le bouddha Maitreya (22 mètres), et surtout le fameux Messie cosmoplanétaire, qui dépasse tous les

mentaire architectural : « *Dieu n'appartient à aucune religion. On peut pratiquer notre religion, l'aumisme, en conservant ses propres croyances. Notre but est de réconcilier toutes les religions. Si vous désirez en savoir davantage, nous pouvons en discuter après la visite...* » « *Oui, ajoutez-t-il, Gilbert Bourdin était bien le Messie cosmoplanétaire,*

Des ressources à l'origine mystérieuse

« *D'où vient l'argent du Mandarom ?* », s'interroge Robert Ferrato. Le bouillant président de l'Association pour la protection des lacs et sites du Verdon évalue la seule construction du « *Messie* » à 1 million de francs. Or, selon lui, le Mandarom n'a jamais compté plus de 400 adeptes, versant une cotisation annuelle de 200 francs environ. Christine Amory, qui dirige le « monastère », fait valoir que les fidèles ont participé bénévolement à la construction de la statue. Selon elle, les ressources du Mandarom proviennent exclusivement des cotisations des adeptes, de la vente des billets d'entrée, des livres et des produits artisanaux fabriqués par les « moines ».

Une ancienne adepte raconte pour sa part que Gilbert Bourdin réclamait sans cesse de nouveaux dons aux fidèles : « *Des familles entières se sont ruinées pour offrir leurs économies au gourou. Le Mandarom est aujourd'hui sous le coup d'un redressement fiscal de 16 millions de francs, au titre de la taxation des dons manuels.*

monuments environnants. Il est situé entre le Christ et Bouddha parce que – précise le guide – *il réalise la synthèse entre l'Orient et l'Occident*.

Les touristes, un peu goguenards, sont ensuite invités à prononcer « le son Aum » dans le temple de Kalki pour « *éveiller leur diamant intérieur* ». La visite guidée tient d'ailleurs davantage du prêche religieux que du com-

annoncé par toutes les traditions. » La présidente de l'Association du Vajra triomphant, Christine Amory – une petite femme brune qui est aussi chercheur au CNRS – confirme que les adeptes attendent bien la réincarnation du « *seigneur Hamsah Manarah* », qu'ils reconnaîtront « *vibratoirement* ».

Dans la vallée, les habitants du bourg de Castellane attendent, eux, avec soulagement la destruction de

la statue cosmoplanétaire. Non sans quelques regrets. « *Ici, tout le monde en a mangé du Mandarom !*, résume un cafetier. *Commerces, hôtels, entreprises de travaux publics : tous en ont profité.* » Le monastère comptait une soixantaine de membres avant la mort de son fondateur, contre une dizaine aujourd'hui. Il recevait même des groupes pour des « sessions de formation ». « *Que voulez-vous, soupire le maire (divers droite) Michel Carle, pendant longtemps, on ne parlait pas des sectes comme aujourd'hui. Pour nous, c'était de doux dingues, inoffensifs. Je les ai même vus chanter à la messe de minuit en robe, c'est vous dire...* »

« QU'ON N'EN PARLE PLUS ! »

Depuis une dizaine d'années, la petite sous-préfecture est devenue un centre touristique très fréquenté par des amateurs de randonnée en montagne ou de rafting sur le Verdon. Au point que son artère principale est régulièrement embouteillée pendant la haute saison. Elle se passerait bien désormais de l'image du Mandarom. « *Pour beaucoup, Castellane est devenue synonyme de Mandarom*, déplore Michel Carle. *J'ai même vu des touristes presque déçus en arrivant ici, parce qu'ils s'attendaient à trouver la statue dressée sur la place principale !* » La municipalité vient d'ouvrir une Maison des sirènes, présentant une collection de fossiles de mammifères marins, les siréniens. Une initiative parmi d'autres pour changer l'image de Castellane. Mais le mu-

sée attire peu de visiteurs. Moins que le Mandarom, semble-t-il. « *Je ne souhaite qu'une chose*, conclut le maire. *C'est qu'on détruise cette statue et qu'on n'en parle plus !* »

Les riverains qui ont assisté à la construction du colosse se demandent comment la direction départementale de l'équipement (DDE) va s'y prendre pour l'abattre. « *La statue est solidement construite autour d'une forte armature de métal, recouverte de grillage et de béton projeté* », explique un artisan en bâtiments et travaux publics. L'opération devra s'effectuer sans endommager les temples érigés à une vingtaine de mètres, de même que le « *petit temple complémentaire* », une pièce logée dans le socle de la statue et qui bénéficie, elle, d'un permis de construire en bonne et due forme (*lire ci-dessous*).

« *Ils vont abattre nos temples et mettre en danger la vie des moines !* », s'indigne Christine Amory. Pour Robert Ferrato, la technique existe : « *Il suffit de découper la statue et d'évacuer les morceaux par hélicoptère.* » Le coût de la démolition est estimé à 300 000 francs. Les adeptes du Mandarom ont déposé un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme. Et ne désespèrent pas de pouvoir bâtir un jour le « *temple pyramide de l'unité* », pour lequel ils ont déposé un permis de construire qui a été annulé en 1994.

Xavier Ternisien

Itinéraire du « Messie cosmoplanétaire », des portes de l'ENA au petit cimetière de Castillon

« *EN 1990, Sa Sainteté le Seigneur Hamsah Manarah s'est révélé au monde en tant que Messie cosmoplanétaire attendu par toutes les traditions* », rappelle la brochure de pré-

PORTRAIT

Une adepte : « Il était très intelligent, d'une grande beauté, avec un regard doux »

sentation de « *l'aumisme, la religion de l'unité* ». Ce jour-là, le 22 août 1990, Gilbert Bourdin est assis sur un trône pourpre, devant un millier de « chevaliers du Lotus d'or ». Au cours de la cérémonie, qui dure deux heures, le gourou pose successivement sur sa tête glabre sept couronnes. Vient enfin le moment tant attendu où il ceint la tiare de « *grand pontife de l'ordre du diamant cosmique* », la même que celle qui orne la statue colossale de 33 mètres de haut qui vient alors d'être construite en un temps record.

La carrière spirituelle de Gilbert Bourdin commence dans les années 1960, quand il ouvre un ashram avec trois disciples, dans une grotte près de Vénasque (Vaucluse). Titulaire d'une licence de droit et d'un doctorat d'économie politique, il a travaillé un temps pour le ministère des finances et raté le concours interne de l'ENA. L'homme a du charisme. Métis aux yeux bleus, né à la Martinique en 1923, il exerce une forte séduction, notamment auprès des femmes. « *Il était très intelligent, d'une grande beauté, avec un regard doux* », se souvient une ancienne adepte. A cette date, Gilbert Bourdin a déjà publié plusieurs livres sur le yoga. Ancien membre de loges maçonniques, il affirme être « *initié* » à l'ésotérisme et aux spiritualités orientales.

Le gourou s'installe à Castellane en 1969. Sur les pentes de La Baume, il bâtit peu à peu son palais idéal. Des temples dédiés à toutes les religions. Des statues, toujours plus grandes. Une « maison du lotus » dans laquelle il éta-

blit sa demeure. Les autorités ferment les yeux. Jusqu'à accorder, en 1983, un permis de construire régularisant toutes les constructions existantes.

A partir de 1979, plusieurs adeptes constatent un changement dans le comportement de Gilbert Bourdin, après un séjour en Afrique. « *Il s'est mis à pratiquer la magie noire. Il devenait fou. Il croyait être menacé par des démons* », affirme une adepte qui a quitté le Mandarom en 1989. C'est à cette époque que débutent les « *combats contre les démons* ». Lui et ses disciples, armés de pistolets en plastique, traquent les « *atlantes* » et les « *lémuriens* ». Une voisine s'en souvient encore : « *Nous étions réveillés la nuit par des bruits de mitraillettes et la voix de Bourdin qui criait au haut-parleur : "Ici, il y en a 10 000 !, là 20 000 !"* » Chercheuse au CNRS, Christine Amory, la présidente du Vajra triomphant, reconnaît avoir participé à ces « *combats* » : « *Les pistolets en plastique, c'était pour favoriser l'imaginaire. Ils symbolisaient la prière.* » Selon elle, la paix relative qui règne dans le monde tient à « *l'acqaus* » des combats de Gilbert Bourdin contre les « *égrégors de pensée négative* ».

MIS EN EXAMEN POUR VIOL

Entre deux combats, « *l'instructeur spirituel* » du Mandarom rédige « *par transmission de pensée* » des livres au titre sans équivoque : *Je suis le Messie attendu, voici les preuves ; Je suis l'Avatar lumineux de synthèse, voici pourquoi*. Gilbert Bourdin affirme être la réincarnation de Pythagore, de Jésus, de Mahomet et de Napoléon. Il est le « *sublime héros des temps nouveaux venu pour sauver le monde* ».

Ces prétentions ne l'empêchent pas d'être mis en examen pour viol et incarcéré en juin 1995. Une ancienne adepte affirme avoir été victime d'abus sexuels entre quatorze et dix-huit ans, alors qu'elle habitait au Mandarom avec sa mère. Les langues se délient. Dans un procès-verbal d'audition du 5 mars 1996, un témoin raconte que le gourou « *prêchait l'abstinence sexuelle mais ne suivait pas ce qu'il prêchait* ». Il

avait des relations sexuelles avec plusieurs femmes qui « *n'étaient pas toutes consentantes* ». Aujourd'hui encore, les responsables du Mandarom continuent de nier les faits. Ils affirment en particulier que la plaignante n'a pas mentionné dans sa déposition les « *tatouages sacrés* » qui couvraient le corps du gourou.

Le procès n'aura pas lieu. Gilbert Bourdin meurt à l'hôpital de Grasse le 19 mars 1998, des suites d'un diabète mal soigné. A la grande surprise des adeptes du Mandarom, à qui l'on avait raconté que « *l'instructeur spirituel* » se portait bien, mais s'était isolé dans la prière...

Commence alors une rocambolesque histoire autour de sa dépouille. La mairie de Grasse fait savoir qu'elle n'en veut pas dans son cimetière. Un convoi funéraire quitte pourtant l'hôpital pour le cimetière de Grasse, suivi par tous les journalistes. C'est un leurre. Le vrai cortège rejoint les Alpes-de-Haute-Provence par les petites routes. Direction : le Mandarom, où le « Messie » voulait être inhumé.

Vers 20 heures, un peloton de gendarmerie intercepte le cortège. La dépouille est transférée au dépôt de la mairie de Castellane, où les adeptes se relaient jour et nuit pour réciter des prières. Où inhumera le défunt ? Le maire et la population de Castellane n'en veulent pas. Et le préfet interdit l'inhumation au Mandarom. Une solution est finalement trouvée : Gilbert Bourdin sera enterré dans le petit cimetière de Castillon, où ont été transférées d'anciennes tombes quand le lac artificiel a recouvert l'ancien cimetière.

Mais le sous-préfet de Castellane, craignant qu'on ne vienne enlever la dépouille, fait couler une dalle de béton armé de 300 kilos sur le cercueil plombé. Celui qui disait être le « *Messie universel* » repose donc dans un petit cimetière romantique, au bord du lac et à l'ombre des pins. Aucune inscription sur sa tombe, seulement une étoile « *aumiste* », un pot de bégonias et une bordure d'œillets d'Inde.

X. T.

Imbroglie autour du permis de construire

LA JUSTICE peut bien leur avoir donné tort, les responsables du Mandarom continuent d'affirmer que la statue colorée du « *Messie cosmoplanétaire* », haute de 33 mètres, bénéficie bel et bien d'un permis de construire.

Ils distribuent même une carte postale représentant la statue et portant au verso le numéro du permis. Dans son arrêt du 15 juin 1999, confirmé le 20 juin 2000 par la Cour de cassation, la cour d'appel d'Aix-en-Provence a pourtant ordonné la destruction de l'édifice. Pour elle, la statue a été construite « *sans permis préalable* ». La cour s'appuie sur l'argumentaire de la direction départementale de l'équipement (DDE) de Digne, qui affirme que « *la demande liée à la statue [...] avait pour seul objet l'aménagement d'un temple dans le socle de la statue* ».

Le débat tient, il est vrai, de l'imbroglie juridique. Une demande de permis a bien été déposée à la DDE le 19 mars 1990 par Monique Magniez, présidente de l'Association des chevaliers du Lotus d'or,

qui gère alors le Mandarom. Il porte sur la modification d'un permis de construire de 1983 régularisant la situation des bâtiments du monastère. Le formulaire fournit les dimensions imposantes de l'édifice (« *22 mètres sans couronne* ») et son aspect extérieur : « *statue en béton armé peint* ». Mais l'objet en est la construction d'un « *petit temple complémentaire dans la statue du Messie cosmoplanétaire* ».

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Le même jour, l'association dépose également des dossiers portant sur la construction de trois autres temples. En recevant l'ensemble, la direction départementale de l'équipement barre la mention « *modificatif* » et attribue un nouveau numéro au permis, estimant que la demande porte sur des constructions nouvelles. Le permis de construire est délivré le 11 juillet 1990, mais ne fait état que de trois temples.

Rien sur la « *statue du Messie cosmoplanétaire* », ni même sur le

fameux « *petit temple complémentaire* ».

En 1993, l'Association de protection des lacs et sites du Verdon porte plainte avec constitution de partie civile. Pour M^e Catherine Cohen-Seat, son avocate, il ne fait aucun doute que le Mandarom a tenté de faire avaliser la construction de la statue, en faisant croire qu'elle était déjà édifée à la date de dépôt de la demande, alors qu'elle ne l'a été qu'entre mars et juin 1990. Les avocats du Mandarom soutiennent, eux, que le permis de construire concernait bien la statue du « *Messie* ». L'argument a été écarté par la cour d'appel.

Un dernier souci subsiste. L'Association des chevaliers du Lotus d'or a été dissoute en 1993. Le Mandarom appartient maintenant à l'Association du Vajra triomphant. Ce changement constitue une « *difficulté d'exécution* », mais ne devrait pas empêcher la destruction, estime M^e Cohen-Seat.

X. T.

Au musée, Maurice Papon reste un préfet comme un autre

MAURICE PAPON est-il bien un préfet de police comme les autres ? Un visiteur du musée de la police, sis au commissariat central du 5^e arrondissement à Paris, s'en est publiquement inquiété, après avoir découvert que M. Papon figurait dans la galerie de portraits des préfets qui se sont succédé depuis 1800, sans mention particulière. Dans une lettre recommandée adressée à l'actuel titulaire de la prestigieuse fonction, Philippe Massoni, ce membre de l'association Application du droit écrit notamment : « *J'ai l'honneur de vous demander de reconsidérer la décision de laisser en l'état l'exposition du portrait de M. Maurice Papon (...) à la suite de sa condamnation définitive comme complice de crimes contre l'humanité, pour sa participation à la déportation et à l'assassinat d'un millier d'êtres humains pendant la seconde guerre mondiale sous l'occupation nazie.* »

En réalité, la cour d'assises de la Gironde a condamné, le 2 avril 1998, Maurice Papon à dix ans de réclusion criminelle pour « *complicité d'arrestations illégales et de séquestrations arbitraires dans la déportation de quatre convois de juifs de Bordeaux vers Drancy entre 1942 et 1944* ». Ce verdict de culpabilité sanctionnait la conduite du haut-fonctionnaire, alors qu'il occupait le poste de secrétaire général de la préfecture de Gironde pendant l'occupation allemande. Le 21 octobre

1999, la condamnation est devenue définitive. M. Papon a été déchu de son pourvoi en cassation après une tentative de fuite vers la Suisse.

Au musée de la police nationale, vérification faite, la photographie en noir et blanc de Maurice Papon encadre celle de son prédécesseur André Lahillonne, et de son successeur Maurice Grimaud. Le cliché est accompagné des dates d'entrée en fonction et de départ : 15 mars 1958-28 décembre 1966. Aucune référence à sa condamnation n'est visible. Les portraits des anciens préfets de police voisinent avec la liste nominative des policiers tombés dans les combats de la libération de Paris, dont la préfecture de police fêtait, mardi 22 août, le cinquante-sixième anniversaire.

Emprisonné à la maison d'arrêt de la Santé, déchu de la légion d'honneur, Maurice Papon restera dans la galerie de portraits des préfets de police, parce qu'il « *a été condamné pour des motifs étrangers à sa fonction* », indique le responsable du musée. Cependant, la mention de sa condamnation pourrait, éventuellement, être ajoutée. Le conservateur va consulter pour avis la direction des Musées de France, le musée du Mémorial de la seconde guerre mondiale, et le musée des Invalides.

Pascal Ceaux

La Mairie de Paris lance son « allocation petit enfant »

Les familles qui emploient une assistante maternelle ou une garde à domicile toucheront jusqu'à 2 500 francs par mois

EST-CE L'EFFET magique des municipales ? Les parents parisiens font, en cette rentrée, l'objet de toutes les sollicitudes. A partir du 1^{er} septembre, ceux qui n'ont pu obtenir pour leur enfant de place en crèche, et emploient une assistante maternelle agréée ou une garde à domicile, bénéficieront d'une toute nouvelle « allocation Paris petit enfant », dont la création a été votée au conseil municipal du 10 juillet.

Alors que, « trop souvent, le choix entre la crèche, l'assistante maternelle ou la garde à domicile s'effectue sur la base d'éléments strictement financiers », regrette la Mairie de Paris, il est temps d'offrir aux parents « un véritable choix du mode de garde des tout-petits, correspondant le mieux à l'environnement dans lequel ils souhaitent le voir grandir ». L'« allocation Paris petit enfant » doit venir combler l'écart, pour un même revenu, entre le coût de la crèche et celui des modes de garde individuels. Les parents des quelque 8 000 enfants gardés par une assistante maternelle agréée toucheront ainsi, suivant leurs revenus, de 250 francs à 2 500 francs par mois et par enfant de moins de trois ans. Ce qui s'ajoutera à l'aide déjà offerte par la Caisse d'allocations familiales, l'Afeama.

Quant aux parents qui ont recours à une employée à domicile (5 500 enfants gardés de la sorte), ils se verront verser 1 700 francs par mois si leurs ressources mensuelles dépassent 25 000 francs, et 2 500 francs par mois si leurs ressources sont inférieures à ce seuil. Deux conditions doivent être réunies : l'employée doit travailler au moins 360 heures par trimestre et

garder au moins deux enfants, dont l'un de moins de trois ans, qu'ils soient de la même famille ou de familles différentes. A la Mairie de Paris, on dit même envisager d'étendre prochainement cette mesure à la garde d'un enfant seul.

« L'allocation municipale complémentaire à l'allocation de garde d'enfant à domicile [Aged] permettra de diminuer sensiblement le coût de la garde à domicile et rendra ce mode d'accueil à nouveau accessible pour de nombreuses familles », souligne Marie-Thérèse Hermange, adjointe au maire chargée de la famille. Façon opportune de rappeler qu'en janvier 1998 le gouvernement Jospin avait diminué de moitié le montant de l'allocation de garde d'enfant à domicile (Aged) ainsi que les déductions fiscales liées aux emplois familiaux.

VERSÉES CHAQUE TRIMESTRE

Ces nouvelles prestations, pour lesquelles 200 millions de francs (s'ajoutant au 1,3 milliard de francs du budget petite enfance) ont été dégagés cette année, seront attribuées sur demande effectuée au centre d'action sociale de chaque mairie d'arrondissement, et versées chaque trimestre. Marie-Thérèse Hermange ne cache pas qu'« un paramètre financier rentre en compte » dans cette nouvelle politique municipale de soutien aux modes de garde individuels : « Si la crèche est le mode de garde le moins cher pour les parents, c'est le plus coûteux pour la collectivité. Chaque nouveau berceau de crèche coûte 25 000 francs par an. »

Pascale Krémer

Un nouveau centre d'accueil pour handicapés fermé pour raison sanitaire

Installé dans un gîte d'étape, il n'était pas déclaré à la Ddass

La préfecture du Gard a ordonné, lundi 21 août, la fermeture d'un centre de vacances pour adultes handicapés mentaux à La Grand-Combe. Installé dans un simple

gîte d'étape, il n'était pas déclaré à la direction de l'action sanitaire (Ddass). La mort d'un pensionnaire et la dénonciation d'une monitrice ont alerté les policiers.

NÎMES

de notre correspondant

Un centre, qui, depuis deux ans, hébergeait pour les vacances des adultes handicapés mentaux dans le hameau de Champ-Clauzon, à La Grand-Combe (Gard), a été fermé, lundi 21 août, par arrêté préfectoral en raison de conditions sanitaires jugées déplorables. La Ddass n'avait jamais pu exercer son contrôle sur cet établissement, puisqu'elle en ignorait l'existence. Depuis sa création, en juin 1998, il fonctionnait avec un simple agrément de gîte d'étape.

L'accueil de personnes handicapées, parfois lourdement, dans cette structure gérée par l'association parisienne Vacances pour tous a été révélé en début de semaine par une jeune monitrice étudiante en orthophonie. Choquée par la mort, semble-t-il naturelle, d'un pensionnaire, elle s'est rendue au commissariat de Nîmes pour dénoncer les conditions d'hygiène et de sécurité de l'établissement. Des déclarations très vite corroborées

par une visite conduite par des médecins inspecteurs de la Ddass.

« Les locaux étaient dégoûtants. Il y avait des couches sur les lits, certains pensionnaires dormaient à quatre dans des chambres de seize mètres carrés, de l'eau croupissait dans les lavabos », raconte le directeur de cabinet du préfet du Gard, Gilles Claverolle.

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

« Le bâtiment était dans un état lamentable », confirme le maire de La Grand-Combe, Denis Aigon, qui, de son côté, a pris un arrêté de fermeture du centre au regard des règles de sécurité contre les incendies qui n'étaient pas respectées. Lui aussi déclare ne jamais avoir eu connaissance de l'activité réelle de cet établissement situé dans un lieu-dit à cinq kilomètres du centre de sa commune. « On voyait bien, de temps à autre, des personnes handicapées venir à la piscine, mais on pensait que le reste des pensionnaires était des personnes valides. »

Depuis le début du mois d'août,

trente-cinq handicapés âgés de dix-huit à soixante-sept ans étaient hébergés à Champ-Clauzon. Parmi eux, douze présentaient un handicap lourd qui aurait nécessité un suivi médical ou, pour le moins, une vigilance particulière. Or le centre était simplement tenu par six monitrices ne possédant aucune qualification médicale ou paramédicale. « En plus de faire le ménage et la cuisine, elles administraient les médicaments au petit bonheur la chance. La situation pour les pensionnaires était dangereuse », poursuit le directeur de cabinet du préfet, qui estime que seize personnes qualifiées auraient été nécessaires. « Par ailleurs, il n'y avait pas de dossier individuel, et les médicaments étaient entreposés pêle-mêle dans le local d'une chaufferie », précise-t-il encore. Le directeur du centre, Michel Lavielle, a été entendu lundi par les gendarmes de La Grand-Combe, dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte sur le fonctionnement du centre. Il reconnaît que l'hygiène de son établissement laissait à désirer. Mais concernant les mesures de sécurité et d'encadrement médical, il plaide la bonne foi et le flou des textes. « Pour les séjours des enfants, tout est réglementé. Mais pour les adultes handicapés, il y a des bouts de texte que l'on glane à droite à gauche. » Durant le week-end, les trente-cinq pensionnaires du centre gardois ont tous rejoint leurs foyers d'origine ou leurs familles, qui, pour ce mois de « vacances », auraient déboursé en moyenne la somme de 8 000 francs.

Richard Benguigui

Troisième fermeture de l'été

Depuis le début de l'été, Champ-Clauzon est le troisième centre de vacances accueillant des personnes handicapées à fermer. Le 21 juillet, la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence ordonnait la fermeture du camp scout de Barles où seize polyhandicapés séjournaient dans des conditions sanitaires jugées « déplorables ». Le 6 août, un camp des Eclaireurs de France accueillant vingt-deux jeunes handicapés, à Genebrières (Tarn-et-Garonne), connaissait le même sort en raison de problèmes d'encadrement et d'hygiène.

Devant cette succession d'incidents, l'Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (Unapei) a réagi en dénonçant « le non-respect de la réglementation dans certains centres de vacances qui peut porter atteinte à la dignité des personnes handicapées ». Alain d'Huyteza, responsable de la vie sociale de l'Unapei, souhaite cependant que « ne soit pas remise en cause cette possibilité de connaître des expériences d'intégration ».

L'idée : combiner l'Internet de seconde génération avec les dernières solutions et innovations en matière de mobilité. Siemens est la seule société au monde à pouvoir vous proposer, à partir d'une source unique, les réseaux les plus modernes, les équipements et les services associés. Pour en bénéficier : www.siemens.com/mobile-business



Il fixe ses rendez-vous en cours de route

Il commande sa pizza en cours de route

Il envoie ses mots d'amour en cours de route

Pour ses actions, il veut en faire de même

Rendez votre business mobile*

Il y a des consommateurs qui ont totalement abandonné l'ancienne manière de gérer leur business. Certains prétendent qu'ils sont marginaux. Nous voyons plutôt en eux les clients les plus prometteurs. Car dans un futur proche, de plus en plus de personnes seront mobiles. Et votre business ne s'en portera que mieux. Vous devez être prêt. Nous le sommes déjà : Siemens rend l'Internet mobile. Depuis les réseaux complets jusqu'aux équipements les plus récents en matière de communication vocale, de transmission de données ou vidéo, nous vous conseillons et vous proposons l'ensemble des solutions mobile business. Siemens est la seule société au monde à le faire et à vous garantir que vos services et vos produits seront disponibles partout, quel que soit le terminal d'accès. Et comme tout provient d'une source unique, c'est plus rapide, plus facile et plus fiable. Vous serez prêt pour demain et surtout pour après-demain.

mobile business*

* Les affaires mobiles

Pays basque : à la recherche d'un « José Rossi »

Les nationalistes saluent la « maturité politique » de leurs homologues corses, tout en se ralliant, pour le moment, à la demande de création d'un département basque. Faute de consensus entre les élus, cette vieille revendication n'est toujours pas une priorité pour le gouvernement

BAYONNE

de notre envoyée spéciale

L'emblème de la Corse, la tête de Maure ceinte d'un turban, orne les pages de l'hebdomadaire basque *Enbata* du 3 août. Quelques jours après le vote, le 28 juillet, par lequel l'Assemblée de Corse s'est montrée favorable à la proposition de Lionel Jospin, Jakes Abeberry, adjoint Abertzale (nationaliste) au maire de Biarritz, Didier Borotra (UDF), salue dans son éditorial la « maturité politique des nationalistes » insulaires, qui a permis, selon lui, de « dégaucher des majorités de compromis ». Une semaine plus tard, au lendemain des journées de Corte, *Enbata* indique que « les Bretons, Basques, Catalans et Guyanais (...) entendent bien rebondir sur la brèche ». Mais M. Abeberry garde la tête froide. « Jospin a un peu raison quand il dit que la situation corse n'est pas assimilable aux autres régions. On ne peut pas nier notre minorité. Nous devons rechercher le consensus », reconnaît-il. Le Pays basque français n'est ni la Corse ni le Pays basque espagnol, où les nationalistes réalisent des scores proches de 20 %.

« Nous ne demandons pas un statut spécifique comme en Corse, mais la simple création d'un département Pays basque », précise Renaud d'Elissagaray, conseiller municipal (divers droite) de Bayonne et porte-parole de l'association des élus pour la création du département Pays basque, qui rassemble, outre les partis nationalistes (lire ci-contre),

les Verts, un certain nombre d'élus PS, centristes, RPR, l'ELB-Euskal Herriko Laborarien Batasuna, l'Union des agriculteurs basques (affiliée à la Confédération paysanne), etc. Tous sont descendus dans les rues de Bayonne, le 9 octobre 1999, pour réclamer le redécoupage du département des Pyrénées-Atlantiques, leur plus petit dénominateur commun (*Le Monde* du 12 octobre 1999).

Pour les nationalistes, le département Pays basque est « un premier pas » vers le regroupement des sept provinces basques (les trois du « Sud » - Biscaye, Guipuzcoa, Alava - plus la Navarre, en Espagne, et les trois du « Nord » - Labourd, Basse-Navarre et Soule - en France) et la construction d'un Etat ; pour les Verts, c'est « une étape » vers une fédération de régions ; pour les autres, c'est une fin en soi. Les élus dits « modérés » tiennent à distinguer leur démarche de celles des nationalistes (qui réclament également le rapprochement des prisonniers politiques basques de leurs familles et l'officialisation de la langue basque).

SERVICES EN DOUBLE

La reprise des attentats de l'ETA, après quatorze mois de cessez-le-feu, n'arrange pas le climat dans la mesure où Abertzaleen Batasuna, la principale composante du mouvement nationaliste, ne condamne pas officiellement la violence - contrairement à l'antenne fran-



çaise du PNV, au pouvoir au Pays basque espagnol. Même si certains élus nationalistes, comme Jakes Abeberry ou Jean-Michel Galland, maire d'Ascarrat, qui a obtenu 37 % des voix lors d'une récente cantonale à Saint-Etienne-de-Baigorri, la dénoncent clairement.

Couper en deux le département des Pyrénées-Atlantiques, c'est rompre les amarres avec le Béarn, « qui n'a rien à voir » avec le Pays basque sur les plans culturel, géographique, touristique, économique, assurent les partisans de la scission. De fait, ajoutent-ils, de nombreux services publics existent en double dans le département : ainsi, il y a deux caisses primaires d'assurance-maladie, l'une à Pau,

POPULATION 260 382 habitants

• La langue basque est utilisée couramment par 26 % des habitants du Pays basque français (bilingues actifs), 10 % la connaissent (bilingues passifs), 64 % l'ignorent, selon une enquête menée pour l'Institut culturel basque.

STATUT ADMINISTRATIF

• Pas de structure administrative Pays basque. Depuis 1790, l'arrondissement de Bayonne et les cantons de Mauléon et Tardets, correspondant aux provinces historiques du Labourd, de Basse-Navarre et de Soule, constituent avec le Béarn le département des Pyrénées-Atlantiques. Un « pays » (au sens de la loi Voynet sur l'aménagement du territoire) Pays basque a été créé par arrêté préfectoral le 29 janvier 1997.

MOUVEMENTS AUTONOMISTES ET INDÉPENDANTISTES

• Abertzaleen Batasuna (« l'unité des nationalistes ») est une coalition rassemblant divers mouvements nationalistes de gauche tels Ezker Mugimendu Abertzalea, Euskal Batasuna et Herriaren Alde, qui revendique le regroupement des sept provinces basques.

• Le Parti nationaliste basque (PNV, démocrate-chrétien, au pouvoir dans la communauté autonome basque d'Espagne) a une section constituée en Pays basque français depuis 1996.

• Eusko Alkartasuna (centre-gauche) a également créé une section à Bayonne.

Ces mouvements n'ont pas d'élus au conseil régional d'Aquitaine.

« Un nouveau département, c'est un peu plus d'Etat. Notre démarche n'est pas une concession au nationalisme », juge au contraire François Maitia, responsable du PS pour le Pays basque et conseiller régional chargé des questions transfrontalières. Le maire d'Ispeure ajoute : « Si Lionel Jospin est candidat en 2002, il sera interrogé. » La création d'un département Pays basque figurait parmi les 110 propositions de François Mitterrand, en 1981. Le 10 avril 1995, lors d'un meeting à Ciboure, M. Jospin, candidat socialiste à l'élection présidentielle, s'y était déclaré « personnellement favorable », à condition de « tenir compte des positions des élus » et de l'« évolution des esprits ». En octobre 1996, une consultation menée auprès des 158 maires du Pays basque donnait 64 % des votants favorables à la partition, tandis que, selon un récent sondage (CSA-Opinion, réalisé le 28 août 1999 auprès de 503 personnes dans les Pyrénées-Atlantiques), 57 % de la population basque serait pour, et 39 % des Béarnais (*Le Monde* du 12 octobre 1999).

Même si M. Chevènement avait annoncé que le gouvernement écartait la perspective d'un département Pays basque « de façon claire et définitive », l'entourage du premier ministre souligne aujourd'hui que « la porte n'a jamais été fermée », mais que « ce dossier n'est pas prioritaire ».

Département ou pas, l'organisation territoriale n'est plus adaptée. « C'est une erreur de penser que l'on peut régler la question corse et oublier les autres régions », souligne M. Borotra, qui ajoute : « On peut trouver un accord avec les nationalistes, au moins pour un temps, même si l'on ne partage pas les objectifs à long terme. » « Ce sont les promesses non tenues qui relancent les nationalismes ! La position de Jospin est incompréhensible », estime Jean Lissar, responsable de la fédération des Verts en Pays basque, qui redoute, comme d'autres, la radicalisation des jeunes générations. Selon lui, la fusion, à la fin du mois d'avril, des deux organisations radicales de jeunes du « Nord » (Gazteriak) et du « Sud » (Jarrai), sous le nom de Haika (« Lève-toi »), en est un signe.

Clarisse Fabre

PROCHAIN ARTICLE : les DOM

Economie : Herrikoa, le « Femu Qui » basque

BAYONNE

de notre correspondant

Parmi les propositions de Lionel Jospin pour la Corse, deux chapitres ont plus particulièrement retenu l'attention des acteurs de la société civile au Pays basque : le volet économique et celui consacré à l'enseignement de la langue. Dans le premier, le paragraphe sur le financement de l'économie promis à la Corse a suscité un engouement certain, avec l'appui important prévu pour la société de capital-risque Femu Qui.

Dès le 20 novembre 1980, en effet, a été créée à Bayonne la société anonyme Herrikoa (« qui vient du pays »), une société anonyme de capital-risque dont l'objectif est de rassembler l'épargne pour créer des emplois sur place. « Comme Femu Qui, nous sommes une société d'épargne populaire, puisque nos actionnaires sont 3 300 personnes physiques et morales, et que 67 % de notre capital sont détenus par des personnes physiques - pour le reste, 23 % sont détenus par des entreprises et 10 % par des établissements financiers », détaille Marie-Claire Sallaberry, l'une des animatrices d'Herrikoa. Après plusieurs campagnes, le capital atteint à présent 10,8 millions de francs. « Avec ces moyens, Herrikoa soutient les entreprises, lors de leur création ou dans leur développement, par une participation en capital qui ne va pas en général au-delà de 30 %, précise Marie-Claire Sal-

laberry. Résultat : avec nous, les 206 entreprises partenaires ont, en dix-huit ans, créé ou maintenu ici 2 016 emplois. » Mais sa capacité d'engagement est à son maximum, et Herrikoa envisage un nouvel élan par un appel à l'épargne.

Le projet du gouvernement pour la Corse prévoit que « le capital de la société Femu Qui sera porté de 4 à 23 millions de francs afin de permettre d'accroître des interventions ». Déjà, le 28 janvier, l'Assemblée de Corse avait prévu d'abonder cette croissance à hauteur de 8 millions de francs. « Voilà un montage qui nous intéresse diablement », souligne Pierre Mendiboure, administrateur de Herrikoa. Car, jusqu'ici, nous n'avons rencontré, dans nos efforts pour augmenter notre capital, que peu d'empressement, voire des refus de la part des collectivités territoriales en Aquitaine. »

TROP DE FLOU POUR LES IKASTOLAK

Un même intérêt a été suscité en Pays basque par la lecture du chapitre consacré à l'enseignement de la langue corse. Pour l'essentiel, celle-ci « prendra place dans l'horaire scolaire normal des écoles maternelles et primaires ». « Voilà une solution audacieuse qui nous change de l'habitude », commente Thierry Delobel, président d'Ikas-Bi. Cette association rassemble les parents d'élèves et les professeurs dans l'enseignement public bilingue français et basque. « C'est, estime-t-il, une offi-

cialisation quasiment inconnue jusqu'alors dans l'Hexagone, avec l'appui d'une collectivité territoriale et qui lève tout blocage des pouvoirs publics envers l'enseignement de la langue corse dans l'horaire officiel (et non en cours occasionnels ou du soir, venant en plus). Et elle engage une formation conséquente des enseignants. Vraiment, c'est autant de solutions que nous attendons en Pays basque pour le service public. »

En Corse, l'enseignement public est dominant. Au Pays basque, en revanche, trois filières permettent l'apprentissage ou la pratique volontaires de la langue basque : le secteur public (71 % des effectifs dans le premier degré), le privé confessionnel (23 %) et les ikastolak, écoles privées associatives, pour 5 %. « Pourquoi y aurait-il une différence de traitement entre la Corse et nous ? Ou alors, nous qui sommes contre la violence, devons-nous nous interroger sur les moyens de se faire entendre ? », s'exclame Thierry Delobel. Même son de cloche, malgré quelques réserves, chez Michel Etcheverry, président de Seaska, la fédération des écoles privées en langue basque (ikastolak) : « A titre personnel, je trouve que les mesures pour les Corses sont bien floues, guère précises question horaires, et pas davantage définies sur l'enseignement du corse et surtout de matières en langue corse. »

Michel Garicoix

Occitanie : 50 fois la population corse, mais pas de « communauté de destin »

TOULOUSE

de notre correspondant régional

C'est un des principaux paradoxes de la question régionale française : l'Occitanie représente, géographiquement, historiquement et culturellement, la part d'identité singulière la plus importante de l'Hexagone, mais c'est en son sein que la question est la moins sensible politiquement. Le territoire occitan couvre en effet un bon tiers de la France : 32 départements, du nord du Massif Central jusqu'aux Pyrénées et de l'Atlantique à la Méditerranée, débordant même sur l'Espagne et l'Italie, avec des villes aussi puissantes que Marseille, Toulouse, Nice, Bordeaux, Montpellier, Toulouse ou Clermont-Ferrand.

Ce territoire se définit par une langue encore vivace, malgré son éclatement en dialectes différents, que 2 millions de personnes parlent couramment et que 6 millions d'autres comprennent, ainsi que par une longue et prestigieuse histoire que la littérature des troubadours porta à son apogée. Or, excepté quelques résurgences folkloriques et les fortes convictions d'une poignée de militants, d'enseignants (on compte une vingtaine d'écoles en langue d'oc, les calendrettes) et d'artistes, rien ne



semble fédérer cet espace de 13 millions d'habitants. En tout cas pas une revendication d'autonomie ou d'indépendance politique. « Le drame de l'Occitanie, c'est que les Occitans ne se savent pas occitans et ne ressentent pas une communauté de destin », avouent lucidement les occitanistes.

C'est pour cela que les politiques du mouvement, regroupés au sein du petit Parti occitan, analysent avec une certaine circonspection les accords de Matignon sur la Corse. « Nous soutenons ces accords et saluons le courage politique de

Lionel Jospin qui, pour la première fois, fait dialoguer d'égal à égal l'Etat et une collectivité territoriale », dit Jean Vilotte, secrétaire général du parti. « Mais la Corse, estime-t-il, ce n'est jamais qu'une petite île, un îlot, l'équivalent de la population du Tarn. Pas de quoi faire basculer le poids du centralisme français. Il faudra bien plus pour cela. »

« CRÉER D'AUTRES CENTRES »

Le Parti occitan n'en espère pas moins que le processus corse, « si le gouvernement va jusqu'au bout de la logique qui est celle de l'autono-

mie », est susceptible d'ouvrir « une brèche ». « Il ne peut que faire avancer les choses et favoriser l'évolution vers cette nécessité absolue : la reconnaissance que la France est un pays multiculturel », analyse Philippe Carbonne, professeur à l'université du Mirail à Toulouse et président de l'Institut d'études occitanes.

En réalité, l'espoir principal du mouvement occitan réside dans l'Europe et dans sa dynamique fédéraliste. Les occitanistes y inscrivent l'essentiel de leur démarche politique, conscients de leur faible impact national et du puissant verrou de l'exception souverainiste française - « une ânerie », selon Philippe Carbonne. S'appuyant sur ce qui se passe chez nos voisins - et qui, au Royaume-Uni, en Espagne, en Italie, en Allemagne, va dans le sens d'une reconnaissance du fait multiculturel et d'un « plus » démocratique -, ils s'investissent dans une relance du chantier de la décentralisation. « Il s'agit de créer d'autres centres et non de déconcentrer », explique Jean Vilotte. Afin que chacun puisse décider de son degré d'autonomie dans le cadre de la République française et de l'Europe des régions. »

Jean-Paul Besset

Les « démo », émules de José Bové

BAYONNE

de notre envoyée spéciale

L'image a fait le tour de la presse locale. Des panneaux de signalisation routière, non traduits en basque, sont démontés et mis en exposition... devant le siège de l'entreprise qui les fabrique, à Urrugne (Pyrénées-Atlantiques). Derrière les panneaux trônent les « démo », vêtus de leur combinaison jaune. C'était le 12 août, un samedi rouge de Bison futé. Démo est l'abréviation de Démocratie pour le Pays basque. Ce mouvement, lancé en janvier, rassemble des militants basques, pour la plupart Abertzale (nationalistes), qui mènent des opérations de désobéissance civile, du type Act Up ou José Bové.

« Toutes les voies pour convaincre le gouvernement français de respecter notre "basquitude" ont été épuisées. Il y a un déni de démocratie, d'où notre passage à l'action directe de résistance civile », explique Gorka Torre, vingt-cinq ans, l'un des principaux animateurs de Démo. « Notre objectif est de rendre impossible la vie du conseil général », sourit Jean-Noël Etcheverry, Abertzale et militant professionnel. Dans cette affaire, pots de peinture, échelles et clés à molette sont leurs meilleurs alliés. Leur logo représente à juste titre un Playmobil.

Le 15 mars, une vingtaine d'entre eux ont débarqué au conseil général de Pau pour... voler les vingt et un sièges des conseillers généraux basques. Entrés par les cuisines, ils sont ressortis en file indienne, les sièges sur le dos, qu'ils ont transportés jusqu'à leur camionnette de location Budget. Ils ne cherchent

jamais à fuir la police, dont les interventions les rendent chaque fois plus médiatiques. « Avant une opération, chacun sait ce qu'il est prêt à assumer : amende, garde à vue ou incarcération », explique M. Etcheverry.

Mais, le 19 juin, l'expédition au centre d'archives de Pau ne s'est pas déroulée comme prévu. Les « démo » venaient y dérober un registre de 1790 contenant la dernière délibération du Biltzar (assemblée) du Labourd (une des trois provinces basques avant sa disparition dans les Pyrénées-Atlantiques), qui demandait la création d'un département Pays basque.

APPEL À S'« AUTO-INCULPER »

Pendant qu'un premier groupe occupait la galerie en déménageant des cartons d'archives, un second - qui seul devait assumer le vol - s'empara du document historique grâce à une fausse carte d'étudiant au nom de... Dominique Joseph Garat, le député bayonnais qui avait protesté contre l'union du Pays basque au Béarn, en 1790 !

Pourtant, les quinze personnes mises en examen au terme de cette journée ne sont pas les auteurs du vol - qui l'ont revendiqué lors d'une conférence de presse - mais font partie du premier groupe. Démo a lancé une pétition appelant la population à s'« auto-inculper ». Une bonne centaine de personnes y ont répondu, parmi lesquelles Jakes Abeberry, Abertzale, adjoint au maire (UDF) de Biarritz, Didier Borotra.

Cl. F.

Le jour où j'ai été initié par un Bill Gates de 13 ans

CETTE exploration de l'« internomanie » ne fut pas seulement individuelle. Nous avons traversé une épreuve familiale, une grave maladie collective qu'il faut maintenant relater ici. Nous avons tenté de faire fortune sur Internet. Il ne s'agit pas de notre expérience de « boursiconnaites », que je relate par ailleurs. Non. Nous avons tenté de faire fortune uniquement par le biais d'Internet, en surfant sur Internet, sans jamais sortir d'Internet. Le mal se déclara inopinément au petit déjeuner. Un cyberconsommateur de treize ans exprima un beau matin à son bol de *corn flakes* le désir d'acquiescer un téléphone portable. Mais le bol de *corn flakes* n'était que le destinataire apparent du message. Le destinataire réel était le père, cette chose ensommeillée, réticente et ringarde qui fournissait l'arrière-plan du bol de *corn flakes*. Le désir, bien entendu, ne souffrait pas de discussion. Dans sa classe, expliqua-t-il, « tout le monde » était déjà propriétaire d'un portable. Après vérification approfondie, « tout le monde » se ramena à quatre camarades du cyberconsommateur (sur trente élèves). Mais le cercle familial était prévenu. Toute objection serait forcément assimilée à un réflexe rétrograde. C'est ainsi que tout commença donc. Sachez-le : tout individu de tout sexe, âgé de moins de quinze ans, doit être considéré comme population à risques, et agent de propagation du mal.

Le « chat » est régi par quelques règles implicites. Toute phrase de plus de cinq mots, tout mot de plus de cinq lettres, sont des grossièretés. L'exigence de l'écriture phonétique n'est tempérée que par les nécessités d'une compréhension minimale entre les « chatteurs »

On n'imagine pas combien l'achat d'un téléphone peut mobiliser de ressources d'imagination et de technologie. Car un cyberconsommateur de treize ans qui se respecte ne saurait acheter son téléphone autrement qu'aux enchères. Aux seules enchères qui valent : les enchères sur Internet. Tant qu'on n'est pas passé par là, personne ne peut soupçonner les ravages de l'épidémie d'enchéropathie spongiforme foudroyante qui se répand dans les collèges et les lycées. Nous avons donc contracté le virus iBazar. Aujourd'hui encore, j'essaie de me souvenir comment s'est produite la contamination. Délicate enquête. Autant que j'aie pu le reconstituer, docteur, le malade a vu des bandeaux de publicité sur Internet et des affiches dans la rue. Pris en tenaille. La conjonction fut fatale. iBazar, comme ILOVEYOU, est d'autant plus pernicieux qu'il se présente d'abord comme étant inoffensif, cool et sympa. Il ne vous veut que du bien. En gros, comme partout sur Internet, ça ne coûte rien et, au mieux, on vous paiera. J'exagère à peine. Côté vendeur, chacun peut y déposer l'objet de son choix, à la mise à prix de son choix. Les enchères sont ouvertes pour un certain délai, et closes au jour dit, à 0 heure. Si la vente ne se conclut pas, le propriétaire ne doit rien à iBazar. Tu vois, papa ? Si l'on vend un objet d'un prix inférieur à 100 francs, on ne doit rien non plus. C'est pour cette raison, explique le nouvel adepte, que la majorité des objets partent à 99 francs, mais le prix est bidon. Pardon ? Lis bien l'annonce personnelle du vendeur, papa. Il dit : « Je ne vends pas mon objet à moins de 1 000 francs », mais ça, la machine iBazar ne le voit pas, donc ne demande pas le numéro de carte de crédit. Non seulement iBazar est sympa, mais il prend donc plaisir à se faire gruger par ses clients de treize ans. Tous les avantages. Heureux hasard, iBazar comportait une rubrique « téléphonie » et une sous-rubrique « téléphones portables », où se côtoyaient toutes les marques et tous les modèles imaginables. L'acheteur avait une idée très précise du modèle désiré, ce qui tombait

bien : il était proposé à la mise à prix raisonnable de 1 franc. Après accord parental, le cyberconsommateur de treize ans enchérit, lui aussi raisonnablement : 5 francs. Le virus avait trouvé son terrain. A chaque instant, il fallait désormais vérifier si les enchères n'avaient pas progressé. Deux semaines d'infection. Deux semaines à supputer sans fin la stratégie démoniaque qu'ourdissaient dans l'ombre d'éventuels concurrents. Dans les instants de lucidité, trois questions tourmentaient la fraction ringarde et rétrograde de la famille :

1. - Pourquoi ce portable, le modèle à la mode, vendu près de 600 francs dans le commerce, est-il bradé chez iBazar ? Le cyberconsommateur balayait la question. Les commerçants sont des arnaqueurs poujadistes ;
2. - La vendeuse va-t-elle vraiment s'en défaire pour un prix si modique ? Le cyberacheteur éclatait de rire. Regarde ses notes, papa. « Excellente vendeuse, livraison rapide ». Le système iBazar est fondé sur l'attribution de notes et de commentaires aux vendeurs par leurs acheteurs, et vice versa. Mais

qui est chargé d'inspecter les noteurs ? insistait-on. Arrête, papa. Tu es lourd ;

Enfin 3. - Combien tout cela va-t-il nous coûter réellement à l'arrivée ? A la veille de la clôture, message personnalisé adressé par iBazar. L'objet était passé à 19 francs. Coup de théâtre : l'enchérisseur décida alors de jeter l'éponge. Il ne savait pas, expliqua-t-il à l'entourage ébahi par le revirement, à quoi l'engageait l'abonnement livré avec le portable. Qui lui dit que l'objet n'était pas rayé, ou abîmé ? Et puis cette vendeuse... La bonne foi de la vendeuse, après tout, était décidément suspecte. Non, décidément, on ne pouvait pas faire confiance à ces arnaqueurs de iBazar. Comme il était prévisible depuis le début, nous achetâmes donc le téléphone pour 590 francs dans un magasin d'électroménager, chez des arnaqueurs du commerce traditionnel.

M AIS ce ne devait être qu'une brève rémission. Car l'entourage du jeune « internomane » découvrit alors une évidence. Ce téléphone n'était nullement destiné à téléphoner. Téléphoner est une utilisation parfaitement secondaire d'un téléphone portable placé entre les mains d'un cyberpropriétaire de treize ans. Un téléphone portable sert avant tout à gagner de l'argent. Comment ? Ecoute, papa, en créant un site Internet. Ainsi débuta le second stade de la maladie : la métamorphose du cyberconsommateur en créateur de start-up.

Sur Internet, explique le nouvel entrepreneur, c'est l'idée qui compte. Et, aujourd'hui, une idée s'impose : favoriser le téléchargement de logos pour les téléphones portables. Vous ne savez pas, pauvre lecteur, ce qu'est le logo d'un portable ? Regardez bien l'écran, l'écran timbre-poste, sur lequel vous pourrez bientôt ouvrir votre salon de conversation en ligne, ou regarder le dernier Spielberg. Pour l'instant, outre le nom des correspondants que vous avez placés en mémoire, vous y voyez parfois danser un lapin, s'allumer une tour Eiffel, ou s'inscrire la marque stylisée de

votre opérateur. C'est le logo. Et pour personnaliser votre portable, vous avez la faculté de changer ce logo pour le remplacer par d'autres logos. Si le lapin ne vous plaît pas, vous pouvez le transformer en tour Eiffel. Ou l'inverse. Le client est roi.

Il existe donc des sites sur lesquels - c'est toujours le malade qui parle - on peut trouver plusieurs centaines de logos de substitution, pour les télécharger. On peut aussi, sur d'autres sites, trouver des logiciels de téléchargement. Quel créneau reste-t-il donc, puisqu'il existe, d'une part, des logos de substitution et, d'autre part, des logiciels pour télécharger les logos de substitution ? Eh bien, voici l'idée du siècle : un mode d'emploi de l'ensemble. Un grand portail qui orientera les millions de candidats au changement de logo. Qui, éventuellement, mettra les uns en rapport avec les autres. Créera des débats. Accueillera la nouvelle communauté. Se fera sponsoriser par les opérateurs. Et, dans deux ans, rachètera Bouygues Telecom. On appelle cela un créneau.

Il est évident que le créneau est porteur, conclut, les yeux brillants, le cyberpionnier. Evidemment moins porteur que le créneau souverain, la voie royale : les sonneries de portables et leur envivante infinité de possibilités qui permettent aux propriétaires de perturber une séance de cinéma avec toute symphonie, aria, motet, composés par tous les compositeurs recensés depuis le Moyen Age. Mais le créneau du logo est aussi moins encombré.

Et voici le malade embarqué dans l'entreprise de création d'un site. Pas une simple *homepage* (« page d'accueil »), non, un vrai site, avec toute la panoplie. D'abord, premier accessoire, le compteur des visites. Le compteur qui, dès le premier soir, l'informerait que son site a été visité par treize explorateurs, à la grande stupéfaction de l'entourage (aucun vrai motif de stupéfaction, d'ailleurs. Internet est un univers où il ne faut pas s'étonner d'être la 4 632^e personne à visiter un site de téléchargement de sonneries de portables créé deux semaines plus tôt. Il s'est trouvé, avant vous, 4 631 personnes, c'est-à-dire l'équivalent de la population d'un gros bourg avec tabac-épicerie-maison de la presse, dépôt de pain, salon de coiffure, poste et école communale, pour



Comment notre explorateur a voulu comprendre ce qui avait poussé un entrepreneute en herbe à créer un site rigoureusement inutile. Rencontre avec un espoir du Web contaminant son père

venir visiter ce site de téléchargement de sonneries de portables sur des portables ? Oui, et alors ?

Tout à son ardeur bâtisseuse, le cyberado découvre vite les délices et les avantages du *chat*. Le *chat* (« bavardage ») est un espace de convivialité en ligne. C'est un prodige de technologie, qui permet d'échanger en temps réel des propos comme :

- « Y'a quelqu'un ? »
- Ouais, chuis là.
- Tu t'appelles comment ?
- Antoine.
- T'es un garçon ?
- Non, une meuf, non je blague.
- T'es en 4^e ?
- Ouais, C nul l'école.
- Ça C sûr, keske t'aimes ?
- Internet, j'ai déjà créé un site ka eu mille entrées.
- Cool !

- Tu parles !
- Tu veux créer un site avec moi ?
- Cool. »

Le *chat* est régi par quelques règles implicites. Une phrase de plus de cinq mots, un mot de plus de cinq lettres, sont des grossièretés. L'exigence de l'écriture phonétique n'est tempérée que par les nécessités d'une compréhension minimale entre les « chatteurs ». Pour toute conversation plus charpentée, il est séant de se retirer dans un salon particulier, ou d'échanger ses e-mails comme des cartes de visite. Le *chat* est le seul mode de communication dans lequel on puisse entrer dans l'intimité d'une cybercorrespondante de treize ans, avant de découvrir qu'elle vit à 700 kilomètres. C'est un incubateur d'idylles sentimentalo-industrielles, qui se moque de la géographie, et des différences culturelles ou sociales. Mais si le *chat* favorise les rencontres, il accélère aussi les ruptures. Ainsi, pendant la période de construction du site, vîmes-nous plusieurs tentatives de fusion-acquisition s'ébaucher successivement, avant d'échouer tristement. Peu importe. Le créateur de start-up se vengea en inondant ses associés défaillants de messages anonymes à la gloire d'un nouveau site : le sien, évidemment. La truelle dans une main, le *chat* dans l'autre, le site sortait pourtant de terre peu à peu, chaque étape exigeant de l'« entrepreneute » une vraie persévérance dans sa stratégie industrielle. Un département « blagues belges » ? Non. Pas sérieux. Une filiale de téléchargement de musiques, format MP 3 ? On verra plus tard. Une rubrique « piratage de jeux » ? Etudier la faisabilité. Un forum ? Ah oui, un forum, il s'agit d'héberger dignement les futures controverses enflammées sur le logo, son passé, son avenir. Des liens, bien entendu aussi, qui vous emmènent vers les sites concurrents, sur la base de la stricte réciprocité — tu fais un lien vers mon site, je fais un lien vers ton site. Et, surtout, une page d'accueil attrayante, avec inscriptions multicolores qui bougent, ondulent, entrent, sortent, disparaissent. L'ensemble mobilisa une énergie insoupçonnée pendant plusieurs semaines, avant que le webmaster s'avisât d'un tout petit détail, un incident, une bêtise : pour des raisons techniques complexes, aucun logo de portable

n'est pour l'instant téléchargeable en France. Qu'à cela ne tienne ! L'ensemble fut finalement abandonné aussi rapidement qu'une salle d'enchères de iBazar.

C'est à la même époque que nous avons découvert les loteries. Depuis quelque temps se sont créées sur Internet des loteries en ligne qui offrent aux cyberfoules les mêmes occasions de rêve idiot que le Loto, mais gratuitement. L'impudeur ayant ses limites, je ne dévoilerai rien de cet épisode. Je ne veux pas vous raconter comment, au saut du lit, toute la troupe des cyberjoueurs se précipite sur Banalotto et sur Koodpo pour vérifier si, par hasard, nous n'aurions pas gagné 1 million pendant la nuit. Essayez donc vous-même. Tout au long de cette douloureuse épreuve, je fus bien entendu tenté d'intervenir. A plusieurs reprises - on peut même dire, à tout instant -, je fus tenté, par une thérapie de choc, de ramener violemment le cyberexplorateur vers ses études et ses devoirs. Mais j'en fus sans cesse retenu par le souvenir de mes propres folies. Etais-je moi-même plus raisonnable de passer des heures dans les forums de Boursorama ? Et puis j'entendais sans cesse une petite voix intérieure me glisser dans l'oreille deux syllabes diaboliques : Bill Gates, Bill Gates... Et si là, sous les yeux, j'avais le Bill Gates de demain ? Si le téléchargement de logos ou de « cracks » était l'activité reine de la prochaine décennie ?

D ANS les phases aiguës de la maladie familiale, des images cauchemardesques de boutonneux milliardaires dansent devant les yeux du père déboussolé, tiraillé entre la confusion de voir son fils engloutir ainsi tout son temps utile dans la construction d'un monument exactement situé au carrefour de l'inutile et de l'inutile, et l'ivresse absurde de le voir bondir dans le train du prochain millénaire et acquiescer en s'amusant le bagage d'un futur membre de la cyberélite. Après tout, n'avais-je pas sous les yeux un futur nabab du logo du téléphone portable ? Le coup de grâce restait pourtant à venir. A l'heure où j'écrivais ces lignes, je suis sous le choc. Un chèque de 50 francs vient d'arriver, envoyé par Banalotto, qui me nargue sur la table de l'entrée, et qui me répète : « C'est toi, c'est toi qui es fou, et ringard, et dépassé. »

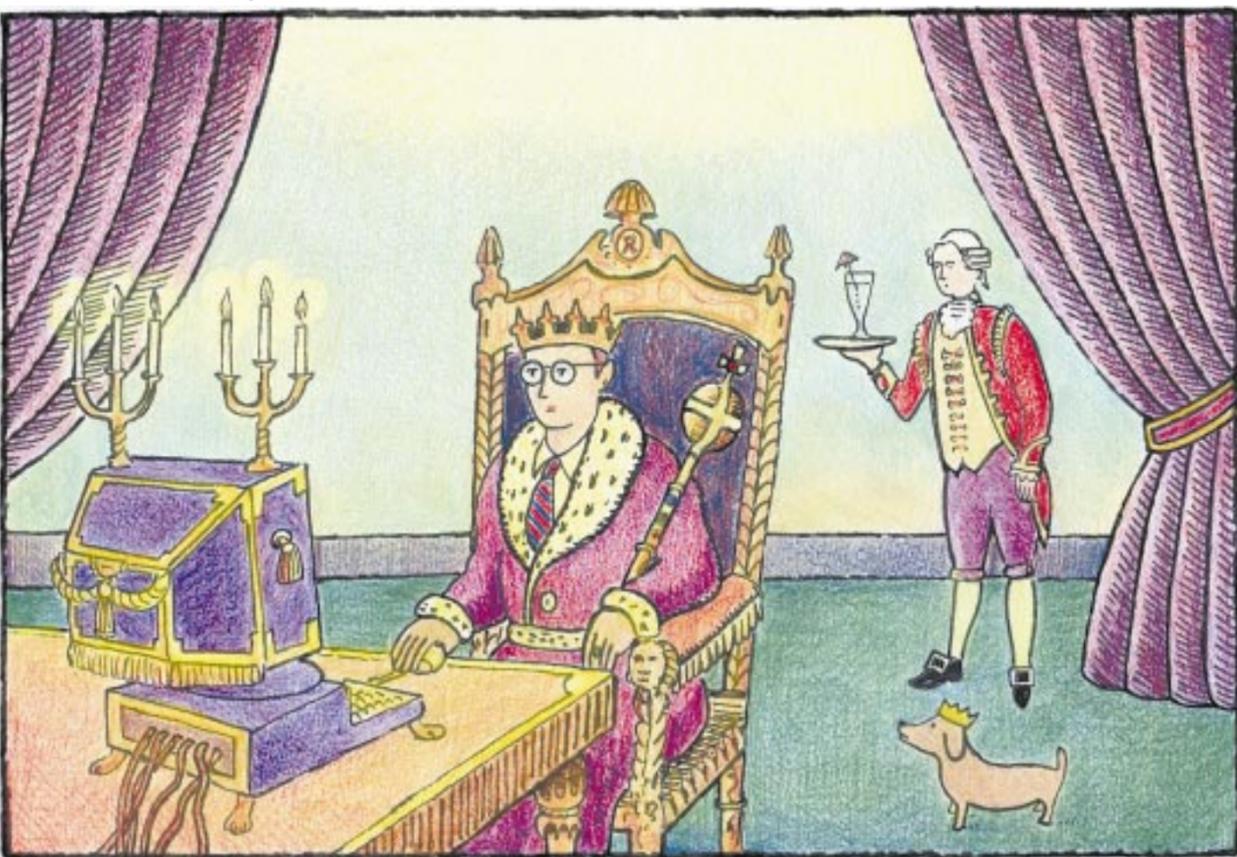
Un vrai chèque ? Il en a toutes les apparences, mais nous ne le saurons jamais. Le cybergagnant a évidemment décidé de l'encadrer, et de ne jamais l'encaisser.

Daniel Schneidermann

Dessin : Glen Baxter pour « Le Monde »

PROCHAIN ARTICLE :
Le jour où j'ai suivi des cours de dressage és Pokémons

LE VOYAGE DE GLEN BAXTER



Itinéraires de nationalistes corses

Beaucoup sont des clandestins de la première heure. La majorité a séjourné en prison, chacun a vu mourir un ami ou un parent. Rares sont ceux qui ne « montent » pas régulièrement à Paris pour rendre visite à un proche incarcéré. Ariane Chemin a rencontré sept nationalistes. Ils se racontent dans leurs villages, parce qu'il y a « chez nous quelque chose d'infantile et d'enfantin par rapport à la terre », à cette « pieve » (vallée). Certains ont choisi d'être élus, d'autres se passionnent pour l'« économie identitaire ». Quelques-uns se contenteraient d'autonomie, les autres continuent à militer pour l'indépendance. Alors que leurs idées diffusent – les nationalistes ont réuni près du quart des voix de l'île –, l'utilité du combat clandestin les divise. Voici donc, telle quelle, l'image que sept de ses acteurs donnent du nationalisme corse

Bernard Pantalacci

Quarante-huit ans, pisciculteur à l'étang de Diane, au-dessus d'Aléria. Ancien membre fondateur du FLNC, il fut l'un des trois membres du commando qui, le 7 juin 1984, parvint à s'introduire dans la prison d'Ajaccio et à tuer deux détenus soupçonnés d'avoir participé à l'enlèvement de Guy Orsoni.

Bernard Pantalacci a belle mine. « Le sel, ça conserve », rit-il, en montrant l'étang de Diane. C'est là que, depuis dix ans, Bernard Pantalacci vend ses huîtres et ses moules, sept jours sur sept. Il préfère son eau bleue sous un ciel pur d'hiver, plutôt qu'épaisse de plancton et sans couleur, lorsque, avec le 15 août, « l'étang se casse ». Il mime avec sa paume à moitié ouverte ses huîtres « pleines et ventrues ». Pour ces formes charnues, Bernard Pantalacci a gagné la médaille d'or 2000 du concours général agricole. Mais il a « planqué » le diplôme du ministère de l'Agriculture et de la Pêche au-dessus de la porte d'entrée, dans son bureau, pour qu'on ne le voie pas trop. « Ça me donne de l'urticaire », dit-il dans un large sourire.

Bernard Pantalacci est incollable sur la pisciculture mondiale, européenne, grecque. Dans sa bibliothèque, *Le Pouvoir des plantes* et autres précis aromatiques laissent deviner de prochaines ambitions. « Il y a des choses incroyables à faire aujourd'hui en Corse, dit-il, mais on nous applique des règles de pays riches. La vigne, ça capote. Ce qu'il nous faut, c'est des trucs bien à nous, l'eau d'Orezza, la bière de châtaigne. » « J'aime commander », s'excuse Bernard Pantalacci. « J'en ai soupiré du militantisme : je veux des gens qui produisent. » Il ne dira pas spontanément sa guerre. « Une médaille du Ribellu, ça fait gitan, ce n'est pas mon truc. Vous ne voulez pas aussi que je joue du violon ? »

Il aurait pourtant de quoi raconter. Arrêté « six ou sept fois », sept ans de prison seulement, grâce aux amnisties. Bernard fait ses études d'histoire à Nice, rencontre là-bas Edmond Simeoni, embrasse sa « phraséologie ». Il participe à la création d'une section de l'ARC dès 1972, bien avant Aléria. « Les communistes étaient les plus acharnés contre nous. Ils nous traitaient de petits bourgeois. C'est que nous étions plus libres que les fonctionnaires. » Le 7 juin 1984, Bernard Pantalacci fait partie du commando qui pénètre dans la prison d'Ajaccio et abat Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini, qu'ils tiennent pour responsables de la disparition de Guy Orsoni, un an plus tôt. « Deux barbouzes, on savait que c'était eux. Pauvre Guy. Sa femme était amie de la mienne. Elles étaient toutes les deux enceintes.

On se voyait tous les deux jours. » Les coups de feu éclatent, Pantaleon Alessandri, Pierre Albertini et lui « sont coincés, c'est de notre faute, on se rend ». « Il y a des regrets, bien sûr. Pas pour la prison, mais parce qu'il y a eu mort d'hommes. Mais « ils » essayaient de nous réduire. On ne stoppe pas un système de liquidation avec des fleurs. C'était le prix à payer. Je le réferais demain. » Après avoir participé, dans le comité du Fiumorbu et avec Corsica Viva, à la réunification du nationalisme, Bernard Pantalacci s'est retiré : « Les vieux caciques ont fait leur temps. On a donné la teinte. Mais les héros, il n'y en a pas : les héros

« On ne stoppe pas un système de liquidation avec des fleurs »

sont morts. » De ses études en psychologie, il a pourtant gardé une passion pour les comportements. « Bernard Bonnet avait celui du parfait fou. Ce sourire dans toutes les circonstances, cette concentration du pouvoir. C'était devenu un militaire. Quand il a commencé à faire dans le racisme anticorse, je me suis dit : c'est merveilleux. Quel bien il nous a fait ! »

Entre deux pirouettes en forme de blagues, entre deux commandes de cagettes, il sait bien trouver le temps de lire les journaux. Ses fins décrypta-



7 juin 1984. L'arrestation de Bernard Pantalacci après l'opération de l'ex-FLNC dans la prison d'Ajaccio pour tuer deux détenus soupçonnés d'avoir participé à l'assassinat de Guy Orsoni.

ges sont appréciés. « Je crois en l'honnêteté de Jospin. J'attends maintenant qu'il donne un calendrier, qu'il fasse de son choix celui du gouvernement. La surenchère verbale entre nationalistes, cet été, elle m'inquiète, bien sûr. Mais j'espère que ce ne sont que des résidus. C'est vrai aussi qu'il reste beaucoup à faire. On ne change pas comme ça deux siècles de présence française, surtout quand vous avez devant vous la quatrième puissance mondiale. Le nationalisme corse a toujours existé. Le mot disparaîtra quand on aura changé de maître. »

Yves Stella

Cinquante-huit ans, maire de Morsiglia, dans le cap Corse. Ancien responsable de la propagande du FLNC et ex-rédacteur en chef d'*U Ribombu*. Condamné le 30 septembre 1980 à quinze ans de prison par la Cour de sûreté de l'Etat, avant d'être amnistié.

D'autres maires, dans cette petite ville de l'extrême pointe du cap Corse, s'étaient avant lui appelés Stella. « Sept ou huit », réfléchit-il. Les grands jours, il porte d'ailleurs l'écharpe de son grand-père. Mais, à la différence de ses ancêtres, Yves Stella s'est présenté aux élections municipales de 1995 avec son passé de militant, de théoricien du « Front » et ses années de prison. Au bar-station de Morsiglia, Chez Mimmi et Angèle, où chacun de la centaine d'habitants du village suivait dans les journaux les aventures de cet enfant terrible aux verres épais et à la petite barbiche, on réfléchit. On l'élite. Yves Stella trouve aujourd'hui qu'il n'y a « pas plus beau métier que maire, après président de la République ». Il sait aussi que, « dans sa tête », les choses sont beaucoup moins simples. « Maintenant, le peuple corse, je l'ai tous les jours au bout du fil pour des histoires de chien méchant ou de problèmes de débit d'eau. Ce n'est pas un peuple élu, c'est un peuple d'électeurs. »

Yves Stella ne vient à la cause que très tard, d'un coup, à trente-trois ans. « Mon nationalisme corse transparaissait à travers un côté cocardier

français », dit-il. Enseignant coopérant au Zaïre, il se souvient qu'il organise en 1970 une messe pour la mort du général de Gaulle et « reçoit au nom de la France les condamnations du préfet et des autorités du lieu ». C'est de là qu'il regarde les événements d'Aléria et « fait immédiatement la relation entre la colonie », où il estime être, et « cette situation semi-ou néo, comme on voudra – coloniale ». Sans « passé ni groupe », en 1976, il se fait livreur pour un liquoriste – « un métier pratique » – et rejoint le FLNC, puis presque immédiatement la direction du mouvement. « Quand ont lieu, en 1978, les premières arrestations, la Corse entière découvre que les clandestins sont de bons pères de famille », se souvient-il.

Dans sa jolie maison familiale et bourgeoise, Yves Stella a remis dans des cartons l'histoire du nationalisme. Le petit livre vert – « une littérature effrayante ! » –, le livre blanc – sa version « démaoïsée » –, la collection du *Ribombu*, puis de *Paese*, l'hebdomadaire du MPA, qu'il dirige aussi en 1991 et 1992. Mais les archives nationalistes s'ar-

« Les valeurs républicaines, j'y tiens. Si l'indépendance devait me faire perdre ce socle-là, ça me préoccuperait »

rêtent cette année-là, quand il « rend son tablier, en voyant ce qui va arriver » : la guerre civile, « une dizaine d'années perdues ». « Moi, dit-il, mes années sont celles du romantisme. On était très marqués par La Guerre d'Algérie, d'Yves Courrière, le guévarisme, la fin de la guerre du Vietnam. On demandait l'indépendance, c'était simple et gai. On se précipitait tous les matins sur la radio pour écouter s'il avait été fait ce qu'on s'était promis de faire. Tout le monde était avec nous. Les résis-

tants nous donnaient leurs Sten », les mitraillettes anglaises de la guerre de 1940-1945. Les fiertés d'Yves Stella sont moins la destruction du relais télé de Bastia, en 1977, que la première conférence de presse clandestine qu'il organise, le 5 mai de la même année. « Je tapais les communistes, comme on disait chez nous. C'est vrai, j'ai théorisé avec les autres "I Francis fora" (Les Français dehors), mais aussi le syndicalisme corse. »

Ses plus beaux jours sont peut-être ceux de son procès – « trois semaines ! » –, en 1980, juste après celui dit des « vingt et un », tout seul, devant la Cour de sûreté de l'Etat. « C'était sublime. Bien mieux que la bête correctionnelle, dans un box vitré, comme un minable. »

Pendant la guerre civile, Yves Stella ne s'est jamais rendu à un enterrement nationaliste. « J'aurais eu l'impression de choisir mes morts. » Depuis qu'il est maire, il ne tient jamais de discours politique. « Mais, c'est vrai, je vends mon passé, avoue-t-il. Si, pour qu'on parle de mon couvent et de mes projets de patrimoine architectural, il faut me servir de ma carte de visite de militant, je n'hésite pas. » Il est hostile à la loi littoral. Il se demande si la suppression des deux départements, prévue dans le compromis de Mattignon, serait finalement une bonne chose. « Les valeurs républicaines, j'y tiens. Si l'indépendance devait me faire perdre ce socle-là, ça me préoccuperait », explique-t-il devant sa mairie. De la fenêtre de son bureau, il contemple tous les jours la pointe de Capo Corvoli (la pointe des corbeaux). « Je suis toujours plus nationaliste quand je regarde cette île. Il y a chez nous, les nationalistes corses, quelque chose d'infantile et d'enfantin dans notre rapport à la terre. »

Antoine Battestini

Quarante-sept ans, Moltifao, un des fondateurs du FLNC, longtemps responsable du centre de promotion sociale (CPS) à Corte, aujourd'hui VRP.

Antoine Battestini, dit Nanou, est « inquiet ». Et, de sa petite maison de Moltifao, une des dernières du village, dans le Cortonais, plutôt critique sur le nationalisme d'aujourd'hui. Le jugement a son importance : le FLNC est né dans sa maison, à Folleli. Nanou a « plastiqué, détruit, cavale », mais, dit-il, a toujours mené, avec ses amis, « un combat sans racket ni détournement de fonds, avec nos armes personnelles ». Sa génération, dit-il, est « la dernière tenante d'une démarche politique très idéaliste et marquée à gauche. Nos arrestations, en 1978, ont marqué la prise de pouvoir d'un nationalisme très droitier. »

Nanou Battestini est l'une des quarante-neuf personnes qui comparaissent, en 1979, devant la Cour de sûreté de l'Etat, mais en parle bien moins que de son arrestation, en septembre 1998, et des trois semaines qu'il passe « pour rien » à Fleury-Mérogis, dans une « rafle » et une affaire incidente à l'attentat de Claude Erignac. « Une injustice profonde, à l'image de la justice de ce pays. » Il pourrait parler des heures de son interrogatoire « au siège de la DNAT [division nationale antiterroriste], lieu de torture de Jean

Moulin », et de « l'appareil répressif d'Etat ». « Ils ne comprennent rien. Ils ne font rien contre le grand banditisme, et ils m'arrêtent », dit-il.

Le processus ? « C'est le sens de l'histoire. Mais, pour tout dire, je ne m'engage pas », dit Nanou, qui a quitté le FLNC et toute structure militante depuis l'amnistie de 1981. « Je fais partie de toute cette génération d'anciens qui gardent une attitude attentive et observatrice. On est beaucoup, dans ma génération, à penser que la société corse est gangrenée par les dérives du fonctionnement des bandes armées – je préfère ce terme à celui de mafias – politiques ou civiles. Chaque jour, quand j'ouvre le journal, je lis avec angoisse le carnet de deuil. »

Nanou a connu la cagoule. Y compris les premières, que sa femme lui découpait d'abord dans le bas de ses jeans. « C'est parce que je connais que je peux dire que c'est dangereux », dit-il. Antoine Battestini se souvient du « regard des autres » devant celui qui porte une cagoule. « Les yeux deviennent craintifs. Ça peut devenir un outil terrible quand on ne le maîtrise pas et qu'on se laisse porter par ça. »

Nanou Battestini, yeux noirs comme sa petite barbe, vit aujourd'hui « de plus en plus comme un ermite ». Il pêche les truites, court la montagne. « Nous, dans les années 70, on se remettait tout le temps en question. Les responsables de l'époque allaient sur les coups. Dans les années 80, les chefs sont devenus des chefs qui ne prennent plus de risques. Le nationalisme d'aujourd'hui utilise les mêmes méthodes que les clans, mais avec un avantage en plus : ils ont derrière eux la pression du groupe armé. C'est du clanisme puissance 10. » Lui, il préfère vendre des cahiers d'écolier.

Jean-Félix Acquaviva

Dit Jean-Fé, vingt-sept ans, Lotti (Niolo). Chargé de cours en sciences économiques à Corte, ancien porte-parole du syndicat étudiant Ghjuventu paolina, aujourd'hui membre de l'exécutif du petit parti Mossa nazionale.

Jean-Félix Acquaviva est peut-être un des rares nationalistes à donner d'emblée son mail. Son adresse n'est pas mal non plus. Le jeune homme est né et vit à Lotti, dans cette enclave de la Corse aux pics déchiquetés du Niolo, village qui compte pour illustres habitants les frères Max et Edmond Simeoni. Il en est d'ailleurs « cousin » et a suivi Aléria dans sa poussée : son père est un des militants fondateurs de l'ARC. Jean-Fé, comme on l'appelle, n'a pas la geste de la première génération de militants. « Ceux du mythe », dit-il. Il a quand même, déjà, des souvenirs, un « message », et sans doute beaucoup de projets électoraux. Il se souvient aussi, que, à quatorze ans, le 18 novembre 1987, il assiste aux obsèques à L'île-Rousse d'un membre de sa famille, Jean-Baptiste, avec plus de 3 000 personnes. « Je suis de cette jeunesse qui est née à la politique au milieu des assassinats. Je n'en veux plus, merci. »

Étudiant à Corte, « par militantisme », Jean-Félix Acquaviva est responsable de la Ghjuventu paolina, le

« Je suis de cette jeunesse qui est née à la politique au milieu des assassinats. Je n'en veux plus, merci »

principal syndicat étudiant, entre 1993 et 1996. Il rentre ensuite en politique, loin de la Cuncolta et de son discours « presque marxiste-léniniste ». Il quitte Corsica Viva, dont il est porte-parole, en 1998, parce qu'opposé à la clandestinité, et est aujourd'hui porte-parole d'une toute nouvelle organisation, Mossa nazionale, pour imposer « par une prise de pouvoir démocratique », dans toutes les élections « les valeurs humanistes, la justice sociale, l'économie de marché, mais maîtrisée, la relève des hommes » – avec... Edmond Simeoni.



6 février 1998. Assassinat du préfet Claude Erignac. Image diffusée par France 3.



18 novembre 1987 à L'Île-Rousse, lors des obsèques de Jean-Baptiste Acquaviva, tué le 15 dans une opération revendiquée par l'ex-FLNC. Deux militants encagoulés tirent une « salve d'honneur ». Plus de 3 000 personnes assistent à l'enterrement.

Les souvenirs de Jean-Félix Acquaviva portent les noms de l'actualité, même s'il lâche que l'occupation de la sous-préfecture de Corte, en mars 1995, pour la « mise hors normes » de l'université, ressemblait à un « mini-Aléria ». Lors de l'occupation à Paris, en décembre 1995, du Conseil constitutionnel, pour les mêmes raisons, Jean-Félix Acquaviva se rappelle bien que, après avoir beaucoup patienté, seul un certain Olivier Schrameck, son secrétaire général, avait compris qu'il fallait venir à leur rencontre sans tarder. En 1998, ce militant de la Ligue des droits de l'homme se rend au colloque des îles Aland, consacré aux « autonomies insulaires ». « M. Acquaviva, vous avez la chance d'assister à des propos historiques », lui glisse Pierre Joxe dans l'oreille, alors que le président du conseil général, Paul Giacobbi, plaide en ce sens, pour la Corse, en anglais.

Jean-Félix Acquaviva a des mots raisonnables : « Europe », « souveraineté par étapes », « démarche pragmatique et démocratique ». La « consorsation des emplois » doit se faire, précise-t-il, « à compétences égales ». Il défend aussi la « coofficialité » de la langue « à la catalane ». Il défend son village et, dans les journaux, le réveil de la foire du Niolo, une des plus anciennes de Corse. Le titre de doctorat qu'il soutiendra dans quelques mois ? « Innovation, protection de l'environnement et croissance durable. »

Achille Martinetti

Quarante-huit ans, éleveur de porcs et fermier-aubergiste à Bocognano, dans la vallée de la Gravone. Responsable du foyer rural et d'une ferme-auberge, mènera en septembre à la mairie d'Ajaccio une liste de « nationalisme démocratique ».

Bachelier du lycée Fesch d'Ajaccio, licencié en droit à Aix, Achille Martinetti aurait pu se satisfaire de sa vie cadre B dans la fonction publique et de sa carte du Parti communiste. Mais Achille et ses amis, à vingt ans, ont un curieux besoin de terre qui les démange. Leur envie de folie, en ce début des années 70, passe par la remise en état de moulins et autres activités étranges abandonnées depuis des lustres. Entre copains, ils tourment et retournent des mots compliqués, comme la « valorisation de ressources naturelles, la castaneiculture », la culture des châtaignes. Et puis, un jour, ils décident de passer à l'acte. Achille s'installe à Bocognano, à une demi-heure environ d'Ajaccio, sur la route de Corte. « Sans formation particulière », il abat chaque année une quarantaine de porcs qu'il transforme en charcuterie, produit sa farine de châtaigne, tient durant les trois mois d'été une ferme-auberge. « Je me demande si je ne serais pas un autre homme ailleurs », dit-il.

Achille Martinetti avait adhéré au PCF en 1976, « parce que, à l'époque, c'était le seul rempart contre les

clans ». Il avait suivi les événements d'Aléria du continent, à la télévision, s'était frappé de « la disproportion entre les images d'Edmond et les 2 000 gendarmes mobiles ». Sur les pieds-noirs, il ne se pose pas de questions. « Ce que je me trouvais comme excuse, réfléchit-il, c'est qu'ils étaient colons là-bas, avant, et colons ici. Je raisonnais en termes de privilégiés et d'exploiteurs. » Achille revient en Corse, nage dans le milieu associatif. « Sur le terrain, je ne rencontrais que des nationalistes. C'est la Corse qui m'éloigne du communisme », analyse-t-il.

Avec sa foire à la châtaigne du mois de décembre, devenue la plus importante de Corse, Achille Martinetti est devenu célèbre. Trente mille personnes s'y pressent chaque mois de décembre. « La foire, je la fais avec des tas de gens qui ne sont pas nationalistes. Au-delà de de son apport économique, elle casse un peu

« A la limite, les seuls qui pourraient bénéficier de l'amnistie, ce sont les assassins du préfet Erignac »

aussi les mentalités de l'échec ; ce fameux « un si po fa nunda », ce n'est pas possible, comme on dit en Corse. Nos idées reçoivent un accueil de plus en plus large à l'extérieur. Nous sommes en phase avec ce que dit aujourd'hui José Bové. » En septembre, Achille Martinetti mènera avec François Alfonsi une liste de « nationalisme démocratique », sous la bannière de l'UPC. « Nous avons un rôle plus actif à jouer. Pour la première fois, avec ce processus, nous avons devant nous quelque chose de lisible. En plus, la méthode passe par un concept auquel je tiens, celui de l'Union du peuple corse. On sort d'une phase de résistance. Tous les nationalistes y ont participé. Maintenant, il faut construire. »

Depuis son départ de Corsica Nazione et de la Cuncolta, en 1993, avec une centaine d'autres personnes, Achille Martinetti pense que la clandestinité n'est plus de mise. « La direction politique doit être au mouvement public. Ces années noires, tous ces morts n'ont rien rapporté à la Corse. Ils ne sont pas des héros, ils sont des martyrs. L'assassinat du préfet Erignac, ça voulait dire « stop » à l'Etat, mais aussi aux nationalistes. C'était une façon de recadrer le débat. Moi, je l'ai pris comme ça. C'est un crime politique. Je n'approuve pas, mais c'est ça. »

« Les auteurs, est-ce que les condamne ? Je ne voudrais pas faire mon Jean-Guy Talamoni, mais c'est compliqué. Les auteurs, je vais leur rendre visite en prison. La Corse est un tout petit pays. Ce sont nos amis. Ce sont des gens normaux, tra-

vailleurs, honnêtes - ça, vous pouvez peut-être le mettre entre guillemets. Surtout depuis l'arrestation, le 21 mai 1998, de son frère, Alain Ferrandi. Membre du Collectiv, fidèle des réunions d'Unita, Marie Ferrandi récite fidèlement la nouvelle langue unitaire des mouvements nationalistes. « Je n'ai pas d'idole, je n'ai pas de chef », explique-t-elle. « Ce processus, il est historique. Ce que je veux, c'est qu'on puisse vivre en paix ensemble, qu'on sorte la Corse de tout ça. » Ou encore, à propos des femmes du Manifeste pour la vie, qui avait réuni des milliers de personnes dans la rue, après l'assassinat de Claude Erignac : « Elles ont leur place, j'ai la mienne. Je n'ai pas de rancœur ni de haine. » Les mots de cette militante du Comité anti-répression (CAR) - « c'est humanitaire » - deviennent vraiment les siens quand elle parle de son frère.

Marie-France Ferrandi

Dite Marie, trente-quatre ans, enseignante, Ajaccio. Sœur d'Alain Ferrandi, responsable de l'agence Hertz à l'aéroport Campo dell'oro, chef présumé du commando qui a assassiné le préfet Claude Erignac.

Petite robe noire, blouson en jean, Marie-France Ferrandi porte autour de son cou gracie et doré une croix du Sud. Sa mère l'avait reçue de son père, « lorsqu'il était parti en Indochine ». Elle l'a donnée à « Marie », car « Marie » est sans doute la plus proche de ses parents. « Dans une famille corse, il y a toujours un célibataire qui se dévoue », sourit-elle. Tous les week-ends, pendant toutes ses vacances, la blonde professeur de sciences médico-sociales à Ajaccio, petite dernière d'une famille de cinq enfants qui compte bien sûr son policier, descend à Conca, près de Porto-Vecchio, pour s'occuper de

Chronologie

- **21 août 1975** : Edmond Simeoni et un groupe de militants de l'Action pour la reconnaissance de la Corse (ARC) occupent la cave vinicole d'un pied-noir d'Aléria. Deux gendarmes sont tués durant l'assaut.
- **5 mai 1976** : création du Front de libération nationale de la Corse (FLNC).
- **1979** : procès dit des « vingt et un », premiers militants du FLNC déferés devant la Cour de sûreté de l'Etat.
- **26 octobre 1981** : réouverture de l'université de Corte créée par Pascal Paoli au XVIII^e siècle.
- **2 mars 1982** : amnistie, y compris sur les crimes de sang, votée avec la loi sur le statut particulier de la Corse.
- **17 juin 1983** : disparition de Guy Orsoni. Son corps n'est jamais retrouvé. Des « honneurs militaires » à l'irlandaise sont rendus pour la première fois lors de son enterrement.
- **24 octobre 1989** : les démissionnaires d'A Cuncolta

ses parents. Il était ouvrier. Il a soixante-quinze ans et besoin d'elle. Surtout depuis l'arrestation, le 21 mai 1998, de son frère, Alain Ferrandi.

Membre du Collectiv, fidèle des réunions d'Unita, Marie Ferrandi récite fidèlement la nouvelle langue unitaire des mouvements nationalistes. « Je n'ai pas d'idole, je n'ai pas de chef », explique-t-elle. « Ce processus, il est historique. Ce que je veux, c'est qu'on puisse vivre en paix ensemble, qu'on sorte la Corse de tout ça. » Ou encore, à propos des femmes du Manifeste pour la vie, qui avait réuni des milliers de personnes dans la rue, après l'assassinat de Claude Erignac : « Elles ont leur place, j'ai la mienne. Je n'ai pas de rancœur ni de haine. » Les mots de cette militante du Comité anti-répression (CAR) - « c'est humanitaire » - deviennent vraiment les siens quand elle parle de son frère.

Alain est de six ans son aîné. Elle se souvient surtout des vacances chez la grand-mère, quand ils se disputaient pour dormir dans son lit et qu'elle se forçait à leur parler le français. « Mais ses histoires de transhumance de chèvres à Bavella, elles étaient cent fois plus belles en corse qu'en français ! » Les parents ne sont « pas vraiment militants. » Mais chaque premier dimanche d'août, ils montaient en famille aux « journées », à Corte. « On retrouvait des gens qui pensaient comme nous. On écoutait Antoine Ciosi qui chantait, et puis plus tard les Muvrini avec leurs petites guitares. » Cette année, Simon Paulu, son neveu de quatre ans, était « la mascotte des journées. » « Alain l'appelle « mon petit ange ». C'est son père craché, le bon Dieu pouvait pas faire mieux. »

Tous les deux mois environ, Marie Ferrandi monte à Paris. « L'avion de

Bastia à midi et demi, l'Orlyval, changement à Châtelet-Les Halles pour Cergy. Les bagages à l'hôtel, je prends le sac de linge parfumé, le taxi pour le parloir, de 16 h 20 à 17 heures. On perd toujours dix minutes à se serrer très fort. » Après, « un petit tour autour de la fontaine - le cafard, un sentiment d'impuissance. » A Noël, avec sa belle-sœur, elles préparent le colis, « des raviolis au brocciu, du cabri en sauce ». Marie Ferrandi s'arrête : « En Corse, les femmes, c'est important. Sous Pascal Paoli, en 1764, on avait le droit de vote. Pendant les deux guerres, elles gardaient les bêtes et labouraient les champs. » Elle soupire : « On recommence le même schéma, alors qu'on est au XXI^e siècle. »

Dans ses lettres, elle lui raconte qu'elle a mis une bougie « par té » sur la tombe de leur grand-mère. Elle lui envoie des photos de la Corse, « le coucher de soleil sur Rocapina, le golfe de Pinarellu, qu'on voit de la

« Les femmes du Manifeste pour la vie ont leur place, j'ai la mienne »

maison ». Pas un mercredi où elle n'attend pas jusqu'à minuit au standard de Radio Paese, « 93,1 ». « Ma mère l'appelle « U me iletu » mon petit garçon. On lui dit : « Nous, ça va, ne t'inquiète pas, on est près de toi. » On lui fait des dédicaces, « l'Alta strada de Jean-Paul Poletti, très lourde de sens. On ne se quitte pas sans dire : « Fratelenza a tutti i prigrinieri corsi, curagiu. » Nous avons tous le même sang qui coule dans les veines. »

mois précédents. Le 1^{er} juillet 1996, une voiture piégée explose sur le port de Bastia, visant Charles Pieri, numéro deux de la Cuncolta, gravement blessé.

● **6 février 1998** : assassinat à Ajaccio du préfet de Corse Claude Erignac.

● **Mars 1999** : au premier tour de l'élection territoriale, les nationalistes, quoique désunis, battent leur record de 1992 : 23,5 % des voix.

● **3 mai 1999** : Bernard Bonnet est mis en examen dans l'affaire de la paillote incendiée par des gendarmes.

● **juin 1999** : apparition d'une nouvelle organisation nationaliste, Armata Corsa, qui, quelques semaines plus tard, revendique un assassinat.

● **4 novembre 1998** : huit organisations nationalistes, dont A Cuncolta indipendentista (ex-nazionalista), l'ANC et Corsica viva, se retrouvent sous la bannière Unita.

● **28 juillet 2000** : les huit élus de Corsica Nazione votent le projet bâti par Lionel Jospin avec les élus de l'Assemblée territoriale.

François Sargentini

Quarante-sept ans, Tralonca, près de Corte. Militant depuis trente ans, membre de l'exécutif de la Cuncolta indipendentista et pilier d'Unita.

A Tralonca, la maison des Sargentini a le plus beau pignon sur la rue du village, juste derrière l'église. Les filles font les devoirs de vacances. Sa femme, infirmière à l'hôpital de Corte, examine les petits bobos des enfants que les parents de ce hameau de soixante-cinq habitants, à peine cinq fois plus l'été, lui envoient. « Les Français n'ont pas fait beaucoup d'efforts pour comprendre les Corses, au moins sa classe politique. Est-ce que le mouvement national a une part de responsabilité dans cette méfiance - ce rejet - des médias ? C'est encore difficile d'aborder la question. » Avec François Sargentini, membre de la Cuncolta depuis 1981 et l'un de ses responsables aujourd'hui, rien ne se fait imprudemment ni au hasard. Les mots sont choisis, pesés. François Sargentini veut donc bien raconter. Il se résume d'abord et surtout à sa « différence ». « J'ai eu très tôt le sentiment très fort que je n'étais pas français », explique-t-il. Il est de toutes les manifestations qui suivent Aléria : « On était sur les routes vingt-quatre heures sur vingt-quatre. » François Sargentini est arrêté cinq ou six fois, fait pas mal de gardes à vue, « mais, à chaque fois, sauf en 1988, je passe à travers », dit-il seulement. Quand l'ANC, puis le MPA se créent, il ne bouge pas. Quand la famille nationaliste se déchire, entre 1993 et 1996, il reste à la Cuncolta et se voit chaque fois renouvelé dans ses différents mandats au sein de l'exécutif. Si François Sargentini se tourne vers le passé, c'est seulement pour tirer des leçons.

« Quand on s'interroge sur Aléria, on se rend compte qu'il n'y avait pas de structure. C'était le réveil du peuple corse, la colère : ces gens qui arrivent, à qui l'on donne de l'argent, des prêts à des taux très bonifiés, alors que nous, pendant deux ans, on n'avait droit qu'à l'exil. Aujourd'hui on sait qu'il faut des militants organisés, un niveau de conscience politique très fort, et qu'à l'époque on n'avait pas tout ça. L'Etat français s'est engouffré dans la brèche ; il attendait que les nationalistes s'exterminent. On s'est trompé. On a cru qu'on avait gagné, qu'on allait se partager le morceau. »

Le 31 août 1995, en plein Corte, au lendemain de l'assassinat de Pierre Albertini, militant du MPA, son frère Noël, militant d'A Cuncolta, tombe sous les balles. La route qui mène à Tralonca depuis la petite chapelle de Saint-Roch, le jour de l'enterrement, est noire de monde. François Sargentini, selon sa femme, est presque le plus serein. « Je savais que la lutte allait être dure. On ne peut pas réussir ce qu'on a entrepris sans une part de souffrance », dit-il seulement aujourd'hui. François Sargentini arrête de travailler.

Le 20 février 1999, à Ghisonaccia, un millier de personnes sont réunies pour une de ces rencontres qui aboutissent, quelques mois plus tard, au comité du Fium'orbu. « Même le soir de l'assassinat de mon frère, je n'ai jamais douté du mouvement national », lance François Sargentini à la tribune. Mille personnes se lèvent et applaudissent. Il vient de donner sa bénédiction à la réunification du mouvement nationaliste. « Si j'ai fait le choix de la paix interne, c'est parce que sinon, le mouvement national était mort. J'ai trente ans d'engagement. Le plus bel hommage que je puisse rendre à mon frère, c'est de me battre jusqu'au bout », explique-t-il.

« Je suis évidemment pour l'amnistie de tous les prisonniers politiques et des recherchés. La question n'est pas un préalable, nous l'avons dit, elle accompagne le processus. Elle n'est pas dans l'accord politique, pour beaucoup de raisons, mais elle avance en parallèle. » François Sargentini prend *La Constitution*, de Pascal Paoli, sur la cheminée, à côté d'un Dictionnaire de la psychanalyse. « On a face à nous un des Etats les plus forts du monde. C'est pas la guerre, c'est une forme de guerre, c'est la lutte d'un peuple pour retrouver sa dignité, avec tous les moyens qu'il a à sa disposition. Les clandestins du FLNC, pour moi la seule organisation, participent au cessez-le-feu. Nous sommes tous prêts à participer à cette négociation. De nos erreurs, nous avons néanmoins compris que la question nationale corse n'est pas négociable. On peut négocier des étapes, mais pas la finalité. » François Sargentini doit partir. Il va à un enterrement.

Ariane Chemin

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le « Koursk » et le Kremlin

LA Russie est en deuil. Drapeau en berne et offices dans toutes les églises orthodoxes du pays, elle honorait, mercredi 23 août, la mémoire des 118 hommes morts dans le naufrage du *Koursk*. Une cérémonie officielle était prévue à Vidiaïvo, port d'attache du sous-marin nucléaire, sur la mer de Barents. Au-delà de la peine et de la douleur, la cérémonie était, à l'avance, marquée de ce qui fut l'une des caractéristiques du drame : le formidable mouvement de colère des Russes à l'encontre de leurs dirigeants. Nombre de familles des victimes ont fait savoir qu'elles ne se rendraient pas à la cérémonie ; Vladimir Poutine, lui, a renoncé à y assister. Les premiers refusent de cautionner le misérable déluge de mensonges dont les autorités les ont abreuvés depuis les toutes premières heures de l'accident qui, le 12 août, a réduit le *Koursk* à l'état de cerceau blindé au fond de la mer. Le second, ce président qui aime tant l'affichage de postures viriles, a visiblement redouté de faire l'objet de manifestations d'hostilité publique.

Car la presse a largement relayé l'amertume, la frustration, la colère des Russes à l'encontre de leurs dirigeants, civils et militaires. C'est encourageant. Cela distingue, assurément, la Russie d'aujourd'hui de l'URSS de Tchernobyl. Le Kremlin et la hiérarchie militaire ont été tristement fidèles dans cette affaire aux comportements les plus pathologiquement policiers du soviétisme : manie du secret, mensonges à répétition, manipulation de l'opinion, etc. En témoigne jusqu'à la

caricature cette scène d'une femme (policier en civil ? membre d'un service d'ordre ?) qui, comme au bon vieux temps du traitement « médical » des dissidents, plante une seringue, sans doute de sédatifs, dans le bras d'une autre, parente d'un marin disparu, qui interpellait vivement un des porte-parole de la marine !

La scène pourrait être le symbole d'un début de défiance à l'égard d'un président Poutine triomphalement élu sur une rhétorique militariste et sur la guerre qu'il a relancée en Tchétchénie. Le drame du *Koursk* est à resituer dans un contexte politique qui voit Vladimir Poutine multiplier les déclarations sur la nécessité de restaurer la Russie dans sa puissance militaire passée. Comme si le Kremlin ne pouvait imaginer d'autres priorités. Comme si Vladimir Poutine, ancien officier du KGB, ne pouvait pas concevoir que la Russie s'épanouisse autrement qu'en redevenant une superpuissance militaire, menaçante, présente sur et sous toutes les mers du globe. Couplée au manque de moyens et à l'état - matériel et psychologique - calamiteux des forces armées russes, cette obsession poutinienne du statut passé de superpuissance du pays explique largement le drame du *Koursk*.

Qui sait si les Russes ne vont pas très vite réaliser que des drames de cette ampleur, la Russie en accumule en Tchétchénie où, tous les mois, tombent, dans une guerre sans fin, au moins une centaine de ses soldats ? Mais contre cela, la presse russe ne s'émeut pas encore.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Patrick Jureau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenaires audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La traversée de la Manche à la nage

LE MARATHON de la Manche s'est terminé hier par un triomphe incontestable. Au cours de cette entreprise, qui semblait être un défi au bon sens le plus élémentaire, neuf concurrents, dont deux femmes, ont accompli la traversée du cap Gris-Nez à Douvres, et les deux premiers ont battu le record établi en 1926 par le Français Georges Michel avec 11 h 5 min. La fin de la course a vu une lutte émue entre l'Égyptien Hassan Abd El Rehim (10 h 52 min) qui a remporté la victoire « d'une courte tête » sur le Français Roger Le Morvan (11 h 2 min), qui avait mené tout au long de la traversée.

Jusqu'à hier matin, bien des gens trouvaient absurde l'idée de cette traversée en masse, qui a groupé vingt-quatre concurrents. Il faut croire cependant que les sceptiques avaient tort ou que l'esprit de compétition est un stimu-

lant encore plus efficace qu'on ne croyait. Depuis que Matthew Webb avait pour la première fois vaincu la Manche en 1875, il avait fallu attendre plus de cinquante ans jusqu'à la neuvième traversée. Les nageurs de ce marathon ont fait mieux en un seul jour que tous les champions d'un demi-siècle.

Le temps calme a certes favorisé cette épreuve, dont l'initiative revient au journal britannique *Daily Mail*. Le public a bien entendu réservé un accueil tonitruant aux vainqueurs de la course. Une flottille de canots et d'embarcations de toutes sortes était allée au devant d'Abd El Rehim. Heureux et souriant, il semblait presque aussi frais qu'au départ et se disait tout disposé à repartir de l'autre côté à la nage.

Jean Lequillier
(24 août 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfiches : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'ère des zappeurs culturels

LA CARTE UGC plaît autant au public qu'elle réveille les réalisateurs de cinéma. Plusieurs d'entre eux ont dit leur crainte de voir leurs films réduits au rang de simples « produits d'appel », soldés à vil prix pour mieux vendre confiseries et gadgets. Cette crainte est peut-être exagérée pour les besoins de négociations à venir. Mais elle émane aussi d'une profession - les auteurs de films - qui a vu sa production passer par tous les avatars de la consommation de masse. De la sortie en exclusivité, événement mondain partagé dans les quartiers chics des grandes villes, au film vu un soir à la télévision, au hasard du zapping, il y a tout un dégradé, du plus valorisant au plus pénalisant pour le créateur.

Or, jusqu'à aujourd'hui, les cinéastes pouvaient se flatter d'avoir préservé - avec la sortie en salle - un cérémonial qui conservait à leurs films le statut d'œuvre d'art à part entière. Les cartes d'abonnement, qui permettent d'aller au cinéma autant de fois que l'on en a envie, annonçaient l'arrivée du zapping en salle : puisque le coût marginal est faible, pourquoi ne pas voir quatre quarts de films différents en une soirée au lieu d'un seul ?

Ainsi les abonnements permettraient tous les sacrilèges. Mais on voit mal pourquoi la salle de cinéma resterait un sanctuaire, alors que les sites Internet qui proposent de la musique au format MP3 permettent d'enregistrer, d'écouter à loisir, voire de mélanger, *Hey Jude* et *Le Clavier bien tempéré*, et ce, gratuitement. La télécomman-

de du récepteur de télévision, le clavier de l'ordinateur connecté à la Toile sont devenus les instruments fondamentaux de la connaissance culturelle pour les générations nées ces deux dernières décennies. Leur pratique a engendré des habitudes : le refus de différer la satisfaction des envies, l'envie de disposer d'un choix infini, même si c'est pour consommer toujours le même type de produit. Une boulimie extraordinairement favorable aux grandes multinationales, les mieux à même de manipuler et de répondre aux pulsions instantanées des zappeurs culturels.

Pour l'instant une petite minorité d'artistes et d'opérateurs économiques ont accompagné le mouvement et tiré profit de ces nouvelles attitudes. On cite régulièrement le cas du *Projet Blair Witch*, film à budget microscopique, réalisé et joué par des inconnus, qui a fondé son succès en salle grâce à son site Internet. Pour l'instant, aucune entreprise culturelle - multinationale ou indépendante - n'a réussi à rééditer ce succès.

En fait, c'est le raidissement qui domine face à ces bouleversements. Les compagnies phonographiques ont accompagné le mouvement et tenté de passer les deux dernières décennies à maintenir le prix de la musique enregistrée à un niveau artificiellement élevé, cherchant à obtenir la fermeture de Napster, le site qui permet aux internautes d'échanger des morceaux de musique. Et les réalisateurs français voudraient que, comme avant, les spectateurs continuent d'acheter un billet pour *Ma petite entreprise* plutôt que le droit

de pénétrer dans une salle quand bon leur chante.

Cette crispation est d'autant plus compréhensible que personne ne peut aujourd'hui mesurer les conséquences à long terme de ces bouleversements. Dix ans après l'arrivée massive de la télévision dans les foyers américains, les grands studios américains étaient en ruines. En Italie, le cinéma ne s'est toujours pas relevé de l'irruption incontrôlée des chaînes commerciales. Qui peut aujourd'hui promettre que les multinationales américaines ne se lanceront pas demain en France dans la bataille de l'exploitation, de la guerre des tarifs ? Après-demain, la multiplication des connexions Internet à haut débit pourrait donner un accès illimité à des cinémathèques, des discothèques aux ressources quasi infinies.

MAINTENIR LA DIVERSITÉ

On peut vouloir endiguer ce flot, sans grande chance de succès, car ce serait aller non seulement contre la volonté commerciale des puissants mais aussi contre les désirs des consommateurs. Mieux vaut l'accompagner. Les abonnements cinématographiques ont remporté un tel succès (jamais, en lançant leur carte, les dirigeants d'UGC n'auraient imaginé en vendre 100 000, chiffre qui sera atteint à la fin de l'été) que l'interdiction des abonnements par mesure réglementaire serait une mesure aussi impopulaire aujourd'hui que le furent en leur temps les tentatives de mise au pas de la radio NRJ. Depuis des décennies, l'industrie

cinématographique française reconnaît et profite de l'intervention des pouvoirs publics.

Dans le débat sur les nouveaux modes de consommation, l'Etat a pour l'instant brandi le bâton - menaçant UGC et Pathé de sanctions - tout en appelant à l'ouverture de négociations. Déjà UGC a proposé à certains exploitants indépendants de s'associer à la carte d'abonnement lancée par le grand circuit. Une négociation bien menée devrait permettre ce type d'association tout en évitant de satelliser les exploitants indépendants. Car le véritable enjeu est celui du maintien de la diversité. Diversité des films, bien sûr : malgré leurs proclamations, les grandes firmes de la distribution et de l'exploitation sont incapables de couvrir à elles seules tous les champs de la production cinématographique mondiale. Il faudra sans doute accroître l'aide aux distributeurs qui font passer les choix artistiques avant les choix économiques, si l'on veut que la France reste le pays au monde où l'offre de films est la plus variée.

Diversité des salles aussi. Pour que le cinéma continue de vivre, il faut avoir le choix entre aller voir *X Men* dans un multiplexe surgi d'un parking en banlieue, *Règlements de comptes à OK Corral* dans une salle de la rive gauche parisienne ou *Jet Set* au cinéma municipal d'une petite ville bretonne. Pour que vive la variété de ces expériences, on ne peut s'en remettre à la seule logique du marché.

Thomas Sotinel

Un Etat plus transparent et plus efficace

Suite de la première page

Ma première tâche est donc de permettre à chacun d'avoir une idée claire et précise de ce qu'est l'Etat. C'est dans cet esprit que j'ai déclaré, peu de temps après ma prise de fonctions, qu'il n'était pas tolérable que l'Etat ne connaisse pas exactement le nombre de ses fonctionnaires. L'Etat doit être transparent aux citoyens, qui doivent connaître avec plus de précision les effectifs de la fonction publique et la part de la richesse créée consacrée aux services publics. Nous installerons en septembre l'observatoire de l'emploi public, chargé de faire la lumière sur toutes ces questions. Comme toujours, l'obscurité et le flou favorisent la démagogie. On verra bien alors, chiffres sur la table, qui aura le cran de réclamer toujours moins de fonctionnaires, mais toujours plus d'enseignants, de policiers, d'infirmières !

Mais la transparence ne suffit pas : les Français veulent aussi un Etat plus efficace. Je veux, avec l'ensemble du gouvernement, répondre à cette attente. L'Etat fonctionne encore de façon trop centralisée, trop verticale, trop hiérarchique. La responsabilité des services n'est pas assez affirmée parce que la confiance leur est trop chichement mesurée. Or nous avons besoin d'une administration plus proche des usagers, plus mobile, plus réactive. Une véritable mue s'impose.

Nous avons de nombreux atouts pour réussir. Nos fonctionnaires sont profondément attachés au service public, bien formés et inventifs lorsqu'on leur en donne la possibilité. Beaucoup de progrès ont par ailleurs été réalisés depuis vingt ans : la décentralisation a permis de confier des compétences nouvelles et importantes aux décideurs locaux ; la déconcentration des services est largement engagée pour rapprocher l'administration des citoyens ; les droits des citoyens pour obtenir de l'administration des informations et contester ses décisions ont été affirmés.

Mais nous devons aujourd'hui passer à la vitesse supérieure et nous attaquer au cœur du fonctionnement de l'Etat. Je propose, avec d'autres, que deux réformes essentielles voient le jour prochainement : la réforme de l'ordonnance de 1959, qui définit les règles budgétaires au sein de l'Etat, et la mise en place d'une gestion prévisionnelle des effectifs. Ces deux réformes sont décisives, car elles touchent à l'organisation profon-

de, pour ainsi dire intime, de l'Etat.

L'ordonnance de 1959 est un texte certes vénérable mais aujourd'hui inadapté à la gestion moderne des finances publiques. Son application conduit en effet à voter le budget de l'Etat de façon excessivement détaillée et parcellaire, si bien que les fonctionnaires qui doivent ensuite gérer ce budget n'ont guère de possibilités de transférer les crédits d'une ligne à l'autre en fonction des besoins des usagers. Autrement dit, l'administration se voit fixer chaque année par le Parlement des plafonds de dépenses, et le contrôle n'est effectué que sur un point : que les services ne dépassent pas ces plafonds. L'administration ne rend que très rarement des comptes sur les résultats obtenus grâce à ces crédits et n'a pas la liberté de réaffecter certains de ces moyens en fonction des besoins nouveaux susceptibles d'apparaître en cours d'année. Bref, c'est comme si un ménage pré-déterminait ses dépenses au début de l'année et n'avait pas la possibilité, au moment de la rentrée scolaire, d'ajuster ses arbitrages entre les fournitures scolaires et l'habillement des enfants !

La réforme de l'ordonnance de 1959, qui prévoit une globalisation des enveloppes votées par le Parlement sur la base de programmes d'actions - sur lesquels le gouvernement devrait rendre compte - permettra ainsi de faire passer l'administration d'une logique de moyens (je dépense ce que je reçois) à une logique de fonctionnement par objectifs et par résultats (je me vois assigner un certain nombre d'objectifs, je reçois pour cela un montant global de crédits, et je rends compte à la fin de l'année des résultats obtenus). Il s'agit là d'une véritable révolution, qui permettra enfin aux agents publics d'exercer pleinement leurs responsabilités et de répondre avec une plus grande souplesse aux attentes des usagers. C'est, à mon sens, la première clé d'une administration plus efficace.

La gestion prévisionnelle des effectifs est une seconde clé, tout aussi indispensable au bon fonctionnement de l'Etat. Cette gestion, qui consiste à prévoir et anticiper sur plusieurs années l'évolution des effectifs de ses services et des compétences de ses salariés, est un outil indispensable auquel recourent toutes les entreprises et toutes les organisations. L'Etat ne saurait en être dépourvu plus longtemps : à défaut, nous ferions face, dès les prochaines années, à des administrations pléthoriques et excessivement coûteuses d'un côté, et à des administrations faméliques, incapables d'accomplir correctement leurs missions, de l'autre. Anticiper l'évolution des effectifs et des compétences, c'est assurer que demain l'Etat pourra continuer à accomplir toutes ses missions. Cette réforme est

d'autant plus indispensable que, dans les dix années qui viennent, en raison des nombreux départs à la retraite, près de la moitié des emplois de fonctionnaires de l'Etat devront être renouvelés. Or on ne forme pas un enseignant en six mois, mais en six ans ; il nous faut donc prévoir à l'avance les besoins pour y répondre efficacement le moment venu.

Nous devons également être attentifs à adapter constamment l'organisation de notre administration aux besoins des usagers. Ces besoins évoluent : lorsque de plus en plus de parents demandent que leurs enfants apprennent l'espagnol, c'est un devoir pour l'Etat

Anticiper l'évolution des effectifs et des compétences, c'est assurer que demain l'Etat pourra continuer à accomplir toutes ses missions

que de recruter davantage de professeurs d'espagnol ; lorsque les formes de la délinquance se modifient, l'administration de la police doit s'adapter, notamment en se rapprochant du terrain ; lorsque des pathologies nouvelles apparaissent, ce sont les services hospitaliers qu'il faut modifier. Dans le même temps, l'aménagement et la réduction du temps de travail, et l'introduction des technologies de l'information et de la communi-

AU COURRIER DU « MONDE »

LE SECRET-DÉFENSE : UNE CERTAINE FAÇON DE COMMUNIQUER

Les imputations, plus ou moins bien intentionnées, distillées par la presse française et étrangère sur le déficit d'information des autorités politiques russes sur ce drame maritime me paraissent pour le moins malséantes, en ce qui concerne au moins nos médias. Reportons-nous quelques années en arrière (1968 et 1969) pour nous rappeler les naufrages inexplicables de deux sous-marins français d'attaque, *Minerve* et *Eurydice*. Etant membre de l'une des familles endeuillées, âgé à l'époque de dix-huit ans, j'ai le douloureux souvenir d'avoir été, avec ma famille, maintenu pendant près d'une semaine dans l'illusion d'une survie possible de l'équipage. Les communiqués d' alors, inspirés probablement par les services d'information des armées, glosaient déjà sur les réserves d'oxygène et avan-

çaient comme une donnée acquise que la position du bâtiment sur des fonds accessibles aux secours permettait de réels espoirs de sauvetage. Il était pourtant certain que, s'agissant du *Minerve*, qui lors de manœuvres avec l'Aéronavale avait sombré par plus de 2 000 mètres de fond, à 20 milles au sud du cap Sicé, il n'y avait aucun espoir.

Aucune explication officielle n'a été donnée à ce jour aux familles sur les causes réelles de l'accident, alors qu'il est acquis que le sous-marin *Minerve* sortait de grand carénage et venait de changer de commandement... Aucune information judiciaire n'a jamais été ouverte, la mort de 58 marins étant probablement couverte par le secret de leur mission...

Quelques décorations ont été décernées à titre posthume aux officiers. C'est un peu juste pour aider au travail de deuil des familles. (...) Jean-Michel Cailliau Paris

FINANCE La publication, mardi 22 août, par l'institut allemand de conjoncture Ifo, d'un indice moins bon que prévu montre une dégradation du climat des affaires en juillet

dans la première économie européenne. Cette déception a provoqué un nouvel accès de faiblesse de l'euro. ● LA MONNAIE EUROPÉENNE s'échangeait à 0,8915 dollar mercre-

di, lors des premières transactions boursières. Elle a perdu un quart de sa valeur depuis son lancement, le 1^{er} janvier 1999. ● LES INVESTISSEURS s'interrogent sur la pérennité

de la reprise outre-Rhin. ● UN NOUVEAU RESSERREMENT de la politique monétaire de la Banque centrale Européenne (BCE) pourrait freiner la croissance sur le Vieux Continent. Un

pourment des taux d'intérêt paraît pourtant indispensable alors que le rythme d'inflation s'accélère. ● LA FED américaine, de son côté, a laissé inchangés ses taux directeurs.

L'euro victime des ratés de l'économie allemande

Les cambistes ont très mal réagi à la publication d'un indice de conjoncture en Allemagne, interprété comme le signe avant-coureur d'un essoufflement de la croissance. La devise européenne s'échange à moins de 0,90 dollar, très près de son plus bas niveau historique

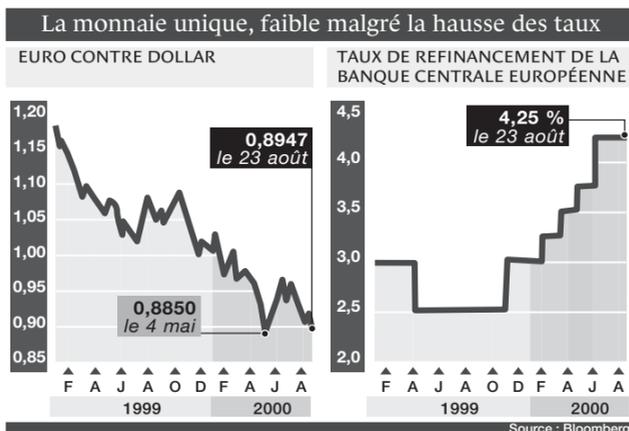
LA RÉUNION de la Banque centrale européenne (BCE), jeudi 31 août, risque d'être particulièrement tendue. Les autorités monétaires vont devoir faire un choix lourd de conséquences : remonter les taux d'intérêt ou pas. Les onze gouverneurs des banques centrales de la zone euro sont dans la situation de pompiers qui doivent déverser des tonnes d'eau pour éteindre un feu tout en veillant à ne provoquer aucune inondation. Avec une inflation en glissement annuel de 2,4 %, au-dessus du plafond fixé par la BCE (2 %), l'incendie prend de l'ampleur dans la zone euro. En Irlande, la hausse des prix atteint 5,9 % et, en Espagne, 3,7 %. De plus, la faiblesse de la monnaie unique attise les tensions inflationnistes car elle renchérit le prix des importations.

En utilisant l'arme du resserrement de sa politique monétaire, la BCE devrait diminuer l'intensité du sinistre. Mais une brusque remontée des taux d'intérêt risque de noyer le moteur de la reprise économique, qui tourne encore au ralenti dans certains pays. « A force d'avoir voulu favoriser un euro faible,

la BCE est prise d'ores et déjà à son propre piège. Et, pour s'en sortir, l'arme des taux d'intérêt sera inefficace. Seul un électrochoc en termes de crédibilisation de l'action de la BCE et de l'euro 11 produira des effets favorables. Messieurs les officiels européens, à vous de jouer cartes sur table, si vous ne voulez pas que l'euro devienne une monnaie structurellement faible ! », lance Marc Touati, économiste chez Natexis Banques populaires.

« RÉACTION DE DÉFIANCE »

Mardi 22 août, la publication par l'institut allemand de conjoncture Ifo d'un indice moins bon que prévu a montré que le climat des affaires s'était à nouveau dégradé en juillet dans la première économie européenne. « Cette statistique arrive comme une mauvaise surprise alors que nous attendions une amélioration », se lamente Valérie Plagnol, économiste de marché au Crédit commercial de France. « Toutefois, il est prématuré d'analyser ces chiffres comme le début d'un retournement de tendance alors que le contexte général est plutôt favorable », souligne-t-elle.



Dès l'annonce de ce mauvais chiffre, l'euro a plongé sous la barre de 0,90 dollar. Mercredi matin, il se traitait à 0,8915 dollar, malgré la décision de la Réserve fédérale de laisser ses taux directeurs inchangés, ce qui ne rend pas plus intéressants les placements en dollar. Depuis son lancement, la devise européenne a perdu un quart de sa valeur et elle évolue non loin de son plus bas ni-

veau historique atteint, début mai, à 0,8850 dollar. Si la monnaie unique européenne « brise le seuil de 0,8960 dollar, il y a de forts risques qu'elle touche à nouveau ses plus bas historiques », pronostique Nick Parsons, responsable des changes à la Commerzbank, interrogé par l'agence Reuters. Cette nouvelle chute de l'euro est une « véritable réaction de défiance » vis-à-vis de la

monnaie européenne, analyse M^{me} Plagnol. Elle intervient dans un contexte pourtant favorable. Le ralentissement économique se précise aux Etats-Unis et la BCE est une des rares banques centrales dans le monde à avoir clairement laissé entendre, depuis plusieurs semaines, qu'elle allait relever ses taux.

L'UN INQUIET, L'AUTRE PAS

Mercredi 16 août, son chef économiste, Otmar Issing, avait jugé inquiétant le niveau de l'inflation et beaucoup d'arguments plaident pour que la BCE relève ses taux directeurs dès le 31 août. « Les banquiers centraux sont très attentifs aux répercussions de la hausse du pétrole sur l'indice des prix. Le niveau actuel du baril devrait générer 0,4 point d'inflation supplémentaire », fait remarquer Régis Khaber, économiste chez Aurel-Leven. « Ils ne devraient pas trop se préoccuper des risques sur la croissance, car les baisses d'impôts en Allemagne et France au début de l'année prochaine sont des facteurs de soutien pour l'économie. De plus, il n'a pas été démontré que les précédentes hausses de taux aient eu un impact négatif sur l'activité écono-

mique », ajoute-t-il. Mardi, Hans Reckers, un membre du conseil de la Bundesbank, a jugé qu'il « ne voyait pas de signes de la fin de la reprise en Allemagne » et plaidé pour une remontée des taux de la BCE pour prévenir tout dérapage des prix.

Les observateurs se demandent maintenant si la hausse des taux interviendra en une seule fois ou si la BCE procédera à deux relèvements d'un quart de point dans les prochaines semaines. Les autorités monétaires ont déjà donné une indication sur leurs intentions. La BCE a annoncé mardi qu'elle avait alloué 113 milliards d'euros dans le cadre d'une opération de refinancement à taux variables, à un taux moyen de 4,5 %. Cette décision s'est traduite par une hausse sensible de ce taux, puisque la semaine dernière il s'établissait à 4,37 %. Au même moment, la banque centrale du Danemark, pays qui doit se prononcer, le 28 septembre, sur son adhésion à l'euro, a décidé de relever de 0,2 point son taux directeur, qui est passé de 4,70 % à 4,90 %.

Joël Morio

Interrogations sur la croissance outre-Rhin

BERLIN

de notre correspondant

Trou d'air ou renversement de tendance ? Les économistes allemands penchaient, mardi 22 août, pour la première hypothèse, mais ne cachait pas leur perplexité, après la publication d'un mauvais indice de conjoncture par l'institut d'études économiques de Munich Ifo. Cet indice, très observé, mesure les attentes des chefs d'entreprise pour les six mois à venir. Pour le deuxième mois consécutif, le climat des affaires s'est détérioré : l'indice Ifo est passé de 100,4 points en juin à 99,1 en juillet, son plus bas niveau depuis novembre 1999, après avoir touché un sommet en mai à 102 points. La déception est d'autant plus forte que c'est le deuxième mois consécutif que les analystes se trompent : en juin, ils tablaient sur un maintien de l'indice ; en juillet, sur sa remontée, grâce à l'optimisme suscité par l'adoption, mi-juillet, de la réforme fiscale. Le baromètre Ifo contraste avec l'optimisme du chancelier Gerhard Schröder, qui a relevé mi-août ses prévisions de croissance pour 2000, de 2,75 % à 3 %, et le satisfecit décerné lundi 21 août par la Bundesbank dans son rapport mensuel. Elle salue la réforme fiscale comme un « pas important pour l'amélioration des conditions de la croissance et de l'emploi en Allemagne ». La baisse des impôts devrait soutenir à terme la consommation et avoir un effet « procyclique », dopant la croissance de 0,5 %.

La Bundesbank estime que la croissance s'est accélérée du premier au deuxième trimestre 2000, passant de 2,25 % à 3,25 % par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. En dépit d'un triplement des cours du brut en deutchemarks, la facture pétrolière ne devrait pas, estime la Bundesbank, s'élever en 2000 à plus de 1,25 % du PIB, contre 3 % en 1974 et 4,25 % en 1981. Surtout, son envolée n'a pas trop pesé sur les bénéfices des entreprises, qui ont en revanche profité d'accords salariaux modérés et de forts gains de productivité. La Bundesbank, qui se fonde sur les études d'Ifo, note que les entreprises sont significativement plus disposées à investir et qu'elles prévoient d'aug-

menter leurs capacités. « Cela devrait conduire à la création de nouveaux emplois », se réjouit la banque. Enfin, le succès du Nouveau Marché de la Bourse de Francfort et le dynamisme du capital-risque permettent de mieux financer l'économie allemande.

Qui croire ? Déconcertée, la presse allemande s'interroge surtout sur les conséquences que tirera de cet indice la Banque centrale européenne. Les économistes étrangers sont, comme souvent, les plus pessimistes. « Ces évolutions confirment que la reprise de l'économie allemande, et notamment de son industrie, demeure particulièrement faible », en déduit Marc Touati, de Natexis Banques populaires, qui affirme qu'en 2000 l'Allemagne « demeurera bien, pour la sixième année consécutive, le parent pauvre de la croissance de l'Euroland ».

« TROP TÔT POUR ÊTRE NÉGATIF »

Pour les Allemands, il n'y a pas lieu de paniquer. L'institut Ifo affirme qu'il faudrait trois mois de baisse pour parler d'un retournement de tendance. Beaucoup estiment que la croissance devrait se stabiliser à un niveau élevé au second semestre et font remarquer que tous les indicateurs réels sont au vert. L'effet de la réforme fiscale pourrait ne se faire sentir que plus tard.

« Il est trop tôt pour être trop négatif », explique Ralf Grossmann, de la Caisse des dépôts et consignations, qui note que les commandes à l'industrie sont en hausse de 13 % (17 % à l'exportation) en glissement annuel. Mais le boom des exportations, qui ont crû de 20 % sur les cinq premiers mois de l'année, dopées par la faiblesse de l'euro, ne durera pas éternellement. Selon Hans Jürgen Meltzer, économiste à la Deutsche Bank, la baisse de 18 % des immatriculations automobiles en juillet, la médiocre conjoncture dans le bâtiment et la stagnation de la consommation en juin et juillet ont pu peser sur le moral des chefs d'entreprise. Mais il ne voit pas là de quoi revoir à la baisse ses prévisions de croissance.

Arnaud Leparmentier

La Fed ne modifie pas ses taux directeurs

NEW YORK

de notre correspondant

Alan Greenspan a beau avoir été bombardé « Tiger Woods de l'économie » par quelques analystes enthousiastes, il n'en refuse pas moins de crier victoire. Tout en s'abstenant de relever une nouvelle fois ses taux directeurs dans un contexte économique remarquablement paisible, la Réserve fédérale américaine a jugé utile, mardi 22 août, de réitérer ses habituels avertissements d'un éventuel resserrement du crédit si l'inflation redonnait des signes de vie.

Les bonnes nouvelles tiennent au ralentissement de la croissance et de la demande, accompagné de nouvelles hausses de la productivité. « Les données récentes ont montré que l'expansion de la demande globale s'était ralentie et que son rythme se rapproche de celui de la croissance du potentiel de production de l'économie », a indiqué la Fed à l'issue de sa réunion. Ces chiffres montrent aussi qu'une progression plus rapide de la productivité a permis d'augmenter ce rythme de croissance tout en contenant les coûts et en maîtrisant la pression sur les prix qui en découle. « Cela dit, l'horizon n'est pas totalement éclairci et les pressions inflationnistes « dans un avenir prévisible » ne sont toujours pas à exclure. La Fed demeure préoccupée par « le risque d'une fosse persistant entre l'augmentation de la demande et l'offre potentielle, à un moment où l'utilisation de la

main-d'œuvre disponible est à un niveau inhabituellement élevé ».

La décision de la Fed, qui a relevé ses taux directeurs pour la dernière fois le 16 mai, n'a aucunement surpris les milieux économiques et financiers qui, compte tenu des dernières statistiques, avaient largement anticipé le statu quo. Le taux interbancaire au jour le jour reste de 6,50 % et le taux d'escompte de 6 %. Wall Street a accueilli le communiqué de la Fed dans une relative indifférence, et les indices Dow Jones et Nasdaq ont tous deux clos avec de petites hausses.

LE « SOFT LANDING » EN DÉBAT

La grande majorité des analystes prédisent qu'il n'y aura pas non plus de changement lors de la prochaine réunion du comité de politique monétaire de la Fed, le 3 octobre, en raison de la proximité de l'élection présidentielle (7 novembre) : M. Greenspan, le président de la banque centrale américaine, veut à tout prix éviter d'être accusé d'ingérence dans la campagne électorale. Les plus optimistes estiment que c'en est fini pour l'année et que les deux réunions suivantes, les 15 novembre et 19 décembre, ne modifieront rien non plus. « Pour nous, le cycle actuel de resserrement du crédit est bouclé », a déclaré Bruce Steinberg, l'économiste en chef de Merrill Lynch.

En attendant, le débat fait rage sur le statut du soft-landing cher au cœur des théoriciens de l'économie : est-il là ou pas ? Le soft-landing, ou atterrissage en douceur, est cet état de grâce par lequel la croissance de l'économie ralentit suffisamment pour que l'inflation soit maîtrisée, sans pour autant plonger dans la récession. Les der-

niers chiffres de l'économie sont jugés particulièrement encourageants par ceux qui pensent que l'atterrissage en douceur est précisément en train de se faire : la hausse des dépenses de consommation a fléchi, passant de 7,6 % au premier trimestre à 3 % au deuxième, la hausse de l'inflation n'a pas dépassé 2,6 %, le chômage s'est maintenu à 4 % en juin sans que la pression sur les salaires s'en ressente, le Livre beige de la Fed a fait état d'un ralentissement de la croissance dans sept de ses douze régions, et, surtout, la productivité a fait un bond de 5,3 % au deuxième trimestre : pour la première fois depuis seize ans, les coûts de production par travailleur ont baissé.

David Wyss, l'économiste en chef de Standard & Poor's, estime même qu'Alan Greenspan est en train de réussir un exploit sans précédent, celui de deux soft landings successifs – le premier remontant à 1995, à l'issue d'une année qui avait vu sept relèvements des taux directeurs. Cette fois-ci, six mesures de resserrement du crédit depuis juin 1999 auraient obtenu le résultat désiré. Selon des estimations assez répandues, la croissance de l'économie, qui a atteint 5,2 % en rythme annuel au deuxième trimestre, se situe à présent autour de 3,5 % à 4 %.

Mais pourquoi atterrir, demandent certains contestataires ? L'économie est encore en train de décoller, disent-ils, pourquoi ne pas la mettre en pilotage automatique ? Sourd aux sirènes et soucieux, sans doute, de ne pas donner le feu vert à une orgie boursière, M. Greenspan continue d'agiter imperturbablement la menace de l'inflation.

Sylvie Kauffmann

La Poste dévoile ses ambitions sur Internet

LA POSTE veut imposer sa marque sur Internet. Martin Vial, son directeur général, a annoncé mercredi 23 août, à l'Université de la communication d'Hourtin (Landes), que La Poste offrira à tous les Français une adresse électronique personnelle et gratuite, accessible à partir de n'importe quel micro-ordinateur. Ce n'est pas une première : Hotmail, le service de Microsoft, Caramail et de nombreux autres sites Internet font déjà de telles offres. Mais, contrairement à eux, La Poste veut appliquer au courrier électronique les principes qui gouvernent l'acheminement du courrier physique : sécurisation, confidentialité et normalisation de l'adresse.

Aujourd'hui, les e-mails ne sont pas sécurisés et les détenteurs de boîte aux lettres électronique sont inondés de messages publicitaires émanant d'annonceurs qui ont acheté des adresses. La Poste veut se démarquer en proposant une formule de « courrier choisi ». Les e-

mails seront cryptés afin de garantir leur confidentialité et le détenteur d'une boîte aux lettres électronique pourra choisir lui-même le type de courrier qu'il désire recevoir, excluant ainsi les milliers d'e-mails publicitaires qui polluent les boîtes aux lettres sur Internet. « Avec cette offre, nous visons plusieurs millions d'utilisateurs », affirme Martin Vial. Destinée à marquer les esprits, cette annonce veut donner une image claire de la stratégie Internet, jusqu'à présent diffuse, de La Poste. « Nous avons investi près de 200 millions de francs par an dans des activités Internet et ces sommes vont connaître une croissance exponentielle », souligne M. Vial.

DU COURRIER SÉCURISÉ

La Poste dispose, depuis de longues années, d'une infrastructure de télécommunications composée d'un réseau national reliant ses 14 000 établissements. Toutefois, ses trois activités – courrier, transport logistique et services financiers – ont jusqu'à présent avancé en ordre dis-

persé. La branche financière (44 millions de comptes et 27 millions de clients) a ouvert en novembre 1999 son site Internet (lapostefinance.fr) pour les transactions simples et la consultation des comptes. Sa filiale Chronopost a mis en place un système de traçabilité, via Internet, des colis express. Et dans l'acheminement du courrier, une collaboration avec ses homologues canadienne et américaine a donné naissance à Poste CS, un système permettant de sécuriser l'envoi de documents confidentiels sur Internet.

Avec le groupe industriel Sagem, l'entreprise publique a créé Certinomis, une filiale commune qui a pour ambition de devenir une autorité de certification des transactions électroniques. Enfin, La Poste fait partie intégrante de la plate-forme de sécurisation du Groupement Cartes bancaires et participe activement au rapprochement de Modéus et Monéo, les deux consortiums qui ont expérimenté le porte-monnaie élec-

tronic. Afin de fédérer toutes ces initiatives et étendre leurs applications au grand public, La Poste va lancer, cet automne, un portail généraliste dont le nom n'est pas encore arrêté. Ses utilisateurs pourront y consulter leurs e-mails sécurisés, accéder aux services financiers (banque et Bourse) de La Poste et suivre le cheminement de leurs e-mails. Grande nouveauté, La Poste envisage d'étendre, cet automne, son système de traçabilité des colis aux simples lettres. « Moyennant un surcoût, un particulier pourra suivre sur Internet le cheminement de sa lettre jusqu'à son destinataire », explique M. Vial.

Le prochain grand chantier de La Poste est d'étendre à l'étranger ce dispositif Internet en offrant le même degré de sécurisation, de confidentialité et les mêmes services physiques associés (logistique et livraison). Elle travaille pour cela avec la Poste canadienne.

Enguérand Renault

L'Europe demande une baisse des prix du pétrole

LA COMMISSAIRE européenne à l'énergie, Loyola de Palacio, a exprimé ses inquiétudes face à la flambée des prix du pétrole lors d'un entretien téléphonique, le 21 août, avec le ministre vénézuélien de l'énergie, Ali Rodríguez, actuel président de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Elle a demandé au cartel d'augmenter sa production pour faire baisser les prix. Les Quinze souhaitent que le prix du baril revienne vers 25 dollars, alors qu'il dépasse actuellement 30 dollars, son niveau le plus élevé depuis dix ans. « Mme de Palacio a souligné que les changements des prix du pétrole conduisent à une grande instabilité et que ses effets ne sont positifs ni pour les pays producteurs ni pour les pays industrialisés », a déclaré un porte-parole de la Commission. M. Rodríguez a répondu que l'OPEP a déjà pris certaines mesures et est consciente du problème. Il a ajouté que la position de l'Union européenne serait prise en compte. La prochaine réunion du cartel est prévue le 10 septembre à Vienne.

Marc Tessier élu pour cinq ans président de la holding France Télévision

Le patron de l'audiovisuel public bénéficiera de la durée pour harmoniser les programmes entre France 2, France 3 et La Cinquième, et pour mener à bien le lancement, à partir de 2002, d'un bouquet numérique hertzien, fer de lance de son projet stratégique

MARC TESSIER était le « *candidat naturel et logique* » du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), c'est donc très logiquement qu'il a été élu, mardi 22 août, président de la holding France Télévision pour les cinq prochaines années. Lors de sa nomination au poste de PDG de France 2 et France 3, le 28 mai 1999, M. Tessier avait reçu du président du CSA la certitude d'être reconduit à la tête de la nouvelle société regroupant France 2, France 3 et La Cinquième... « *sauf accident* ». « *Nous avons estimé qu'il n'y avait pas eu d'accident* », a com-

Gérard Holtz
au 13 heures de France 2

C'est Gérard Holtz, cinquante-trois ans, qui présentera le journal de la mi-journée sur France 2. A partir du 11 septembre, il remplacera le duo Rachid Arhab-Carole Gaessler, qui se livrait à cet exercice depuis septembre 1998. Cette nomination ne devrait pas entraîner de changements profonds dans la formule et la durée de cette tranche d'information. Entré à l'ORTF en 1972, Gérard Holtz a déjà présenté les journaux de 23 heures, 13 heures et 20 heures. Mais il est surtout connu des téléspectateurs pour ses prestations en matière sportive. Directeur adjoint du service des sports, il a notamment été un des commentateurs assis du Tour de France et du rallye Paris-Dakar, ainsi que le coanimateur, depuis dix ans, du Téléthon.

menté Hervé Bourges. Les neuf sages ont témoigné leur confiance à Marc Tessier dès le premier tour de scrutin par six voix et trois bulletins blancs. Dans un communiqué, le CSA affirme avoir « *fait le choix d'un homme qui lui a paru capable de mettre sur pied les nouvelles structures du groupe public, en continuité avec l'action qu'il a déjà entreprise depuis quatorze mois* ».

« TRÉSORERIE PRÉOCCUPANTE »
Si les membres du CSA n'ont pas débattu entre eux avant de procéder au vote, ils avaient auparavant longuement soumis le candidat unique à la question. L'audition de M. Tessier a duré près de trois heures, mardi ma-

tin. Pour Hervé Bourges, « *ce n'était pas une simple formalité* », car, avait-il annoncé à Marc Tessier, « *le Conseil souhaite vérifier que vous avez pris la mesure de l'ensemble des enjeux, de la tâche à accomplir et des moyens à mettre en œuvre* ». L'exposé du postulant - d'une durée d'une heure - ainsi que l'échange qui s'est ensuivi devraient être prochainement rendus publics par l'organisme de régulation, bien que la nouvelle loi sur l'audiovisuel ne lui en fasse pas obligation.

Le bilan de sa première année de gestion de France 2 et France 3 avait été passé au crible début juillet par ces mêmes conseillers, qui avaient noté « *une situation de trésorerie*

préoccupante » pour les chaînes publiques. Ayant pris les rênes en juin 1999, Marc Tessier n'en a pas été jugé responsable, le CSA ayant au contraire « *apprécié les premières mesures prises au second semestre de 1999 pour redresser partiellement la situation économique des sociétés, donner une impulsion aux équipes de programmes, suivie d'un frémissement d'audience vers le haut* ».

Concernant l'organisation future de la holding France Télévision, il a donné quelques indications, telles que le maintien comme directeurs généraux de Michèle Cotta et Rémy Pflimlin, respectivement à France 2 et France 3. Pour la nomination du directeur général de La Cinquième, le voile n'aurait pas été

levé. Marc Tessier a évoqué la nécessaire coordination entre les chaînes pour un renouvellement des programmes. La Cinquième y sera étroitement associée : « *Ce sera notre laboratoire d'idées nouvelles* », a précisé M. Tessier, invité au 20 heures de France 2. Il a manifesté de surcroît la volonté de collaborer avec les chaînes de service public qui ne font pas partie de la holding : Arte France, RFO et la chaîne francophone TV5 avec laquelle il prévoit une étroite collaboration à l'international, via une filiale commune.

Mais l'essentiel du débat a porté sur le principal cheval de bataille de Marc Tessier : la mise en œuvre d'une offre publique diversifiée et gratuite en numé-

rique hertzien terrestre. Il a donné le détail des six chaînes thématiques actuellement à l'étude (information, sport, jeunes adultes, développement régional, culture et multichois). « *Ses projets en la matière sont ambitieux, nous espérons qu'ils seront financés* », a commenté Hervé Bourges. Les investissements liés au numérique, estimés à 1,5 milliard de francs, ne sont en effet pas prévus au budget de 2001, pourtant en augmentation de 6,1 % (*Le Monde* du 22 août).

PREMIER DE CORDÉE

Apparement, tous les conseillers n'ont pas été pareillement convaincus par l'argumentaire du nouveau patron de la télévision publique. Certes, il est « *largement reconduit* », mais aux yeux d'Hervé Bourges, les trois bulletins blancs traduisent l'intention du CSA de « *faire très attention à la suite* ».

Marc Tessier pouvait cependant se montrer « *très satisfait* » de son examen de passage. A cinquante-trois ans, ce haut-fonctionnaire devenu « *homme d'audiovisuel* » grâce à son expérience à Canal+ entre 1987 et 1995, a « *la confiance* » de Catherine Tasca et du CSA. Pour la première fois de sa carrière, ce mordu d'alpinisme se trouve en position de premier de cordée. Grâce au mandat de cinq ans institué par la loi sur l'audiovisuel du 1^{er} août, il a l'atout de la durée. Jamais jusque-là le service public n'a bénéficié de cette stabilité de management qui fait la force des chaînes privées comme TF 1 et M 6.

Françoise Chirot

Jean-Jacques Bozonnet

Radio France lance France Bleu

faire des choix et à adapter ce système de diffusion aux cibles d'auditeurs visées.

Destiné aux jeunes adultes, le Mouv' se voit dessaisi de ses fréquences dans les villes moyennes mais il sera désormais diffusé à Toulouse, Angers, Lille, Lyon, Marseille et Nantes où le public visé est plus nombreux. FIP ne subsistera que dans quatre villes : Paris, Bordeaux, Strasbourg et Nantes.

POUR LES 40-60 ANS

La grande nouveauté est la fusion des radios locales et de Radio Bleu, qui donne naissance au réseau France Bleu, défini comme une « *offre généraliste, populaire, adulte, de proximité* », destinée aux 40/60 ans. L'originalité réside dans la « *syndication* » qui consiste à mutualiser les moyens respectifs des radios locales et de Radio Bleu. Ainsi, France Bleu diffusera un programme musical composé de 1 200 titres dont 10 à 20 % de productions locales ; elle

cumulera l'activité des ateliers de créations radiophoniques des radios locales et la fiction de Radio Bleu ; elle intégrera le programme *Urgences* et offrira des émissions d'information. Diffusé sur les ondes moyennes du réseau Radio Bleu et sur les fréquences reprises au Mouv', ce programme pourra aussi être utilisé par les radios locales comme complément à leurs émissions.

Plutôt satisfait de son budget pour 2001, qui augmente de 6,1 %, soit 172 millions de francs supplémentaires, Jean-Marie Cavada a aussi présenté les activités multimédias de Radio France. Outre ses sites Internet, la radio publique décline peu à peu toutes les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies : reportages multimédias téléchargeables sur plusieurs supports, webradio thématique et radio sur les téléphones mobiles.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

FRANCE : le ministère des finances a annoncé, mardi 22 août, que France Trésor, l'organisme qui gère la dette de l'Etat, procédera d'ici à la fin de l'année au rachat de 10 milliards d'euros d'obligations d'Etat, par le biais d'adjudications à l'envers (rachat de titres contre espèces). La première aura lieu le 5 septembre.

PORTUGAL : le déficit de la balance commerciale a progressé de 33,6 % en termes nominaux, à 6,296 milliards d'euros entre janvier et mai 2000, par rapport à la même période de l'année précédente.

MEXIQUE : l'économie parallèle représente 12,7 % du PIB, selon les chiffres annoncés mercredi par l'Institut national de la statistique, et produirait trois fois plus que l'agriculture et l'élevage. Selon les chambres de commerce mexicaines, ce marché noir équivaut plutôt à 40 % du PIB.

CORÉE DU SUD : le produit intérieur brut a crû de 11,1 % dans la première moitié de l'année, soutenu par d'importants investissements en capital et par les exportations.

AFFAIRES

GILLETTE : le fabricant américain de produits de grande consommation a annoncé, mardi 22 août, la vente de ses activités papeterie, en particulier les stylos Waterman, Parker et Paper Mate à son compatriote Newell Rubbermaid (marques Curver, Pyrex et Gardinia).

ALCATEL : l'équipementier téléphonique français a annoncé, mardi, avoir remporté un contrat de 100 millions d'euros pour la livraison, sur les trois prochaines années, de systèmes radio clés en main au fournisseur de services Internet à large bande FirstMark Communications Europe.

PHILIPS : le géant de l'électronique français a annoncé, mardi, son intention

d'acquérir le producteur américain de brosses à dents Optiva et de se hisser ainsi à la deuxième place mondiale des accessoires destinés à l'hygiène dentaire.

PECHINEY : l'entreprise française et la compagnie publique vénézuélienne **Bauxilum** ont signé une lettre d'intention en vue d'augmenter les capacités de production du géant de l'aluminium au Venezuela à compter de janvier 2001, indique mardi l'AFP. Un investissement d'environ 250 millions de dollars sera consacré à cette extension de capacité.

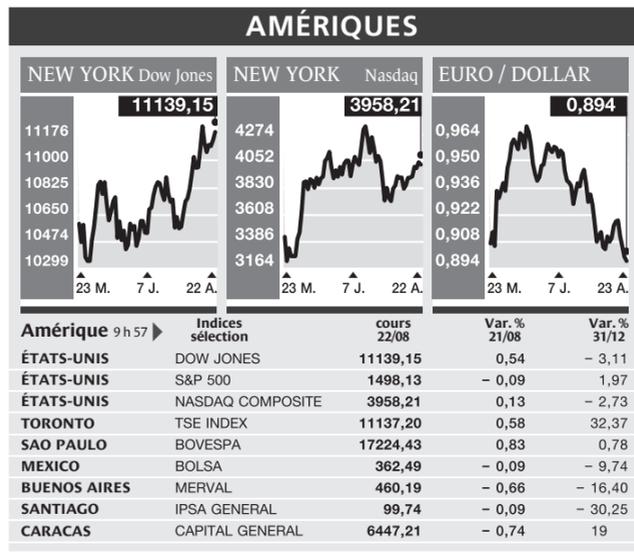
CARBONE LORRAINE : le groupe français a indiqué mardi qu'il cédera à la société américaine Magnequench son activité aimants en terres rares pour applications informatiques et industrielles.

ALLIANZ : le géant allemand des assurances a annoncé, mercredi, l'acquisition de 51 % de l'assureur roumain Asigurari Ion Tiriac, auquel il apportera sa filiale Allianz Romania. La nouvelle société baptisée Allianz Tiriac Insurance sera numéro trois du marché roumain.

STATOIL : le gouvernement norvégien a annoncé, mardi, son intention de privatiser dans un premier temps le tiers de la compagnie pétrolière publique Statoil pour quelque 56 milliards de couronnes norvégiennes (6,69 milliards d'euros).

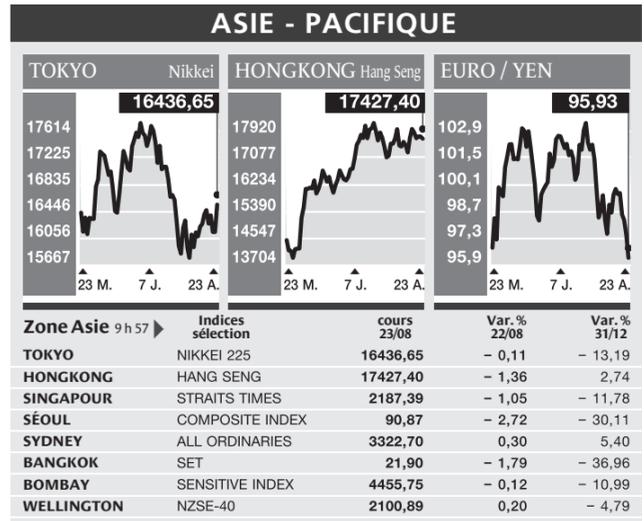
DEGUSSA-HUELS : les chimistes allemands **Degussa-Huels** et **SKW Trostberg**, qui doivent se regrouper dans le cadre de la fusion Viag-Veba en E.ON, se sont entendus sur un ratio d'échange d'actions de 1 titre Degussa pour 4,4 actions SKW Trostberg.

CODELCO/NORANDA : le producteur de cuivre chilien **Codelco** et le canadien **Noranda** ont proposé d'acquérir leur rival Rio Algom Ltd pour un montant de 1,76 milliard de dollars, rapporte mardi l'agence Bloomberg.



Cours de change croisés

23/08 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,93210	0,89410	0,13630	1,47865	0,57461
YEN	107,28500	95,93000	14,61500	158,68000	61,63500
EURO	1,11844	1,04243	0,15245	1,65380	0,64265
FRANC	7,33650	6,83750	6,55957	10,84950	4,21565
LIVRE	0,67629	0,63025	0,60465	0,09215	0,38860
FRANC SUISSE	1,74030	1,62235	1,55640	0,23720	2,57435



Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,93583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	22/08
COURONNE DANOISE	7,4579
COUR. NORVÉGIENNE	8,0435
COUR. SUÉDOISE	8,3830
COURONNE TCHÈQUE	35,4180
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5328
DOLLAR CANADIEN	1,3264
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0092
DRACHME GRECQUE	337,4000
FLORINT HONGROIS	260,9800
ZLOTY POLONAIS	3,8850

Taux d'intérêt (%)

Taux 22/08	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,26	4,65	5,40	5,48
ALLEMAGNE	4,33	4,87	5,25	5,37
GDE-BRETAG.	5,75	6,02	5,33	4,66
ITALIE	4,33	4,84	5,59	5,80
JAPON	0,38	0,31	1,81	2,45
ÉTATS-UNIS	6,47	6,28	5,78	5,71
SUISSE	2,75	3,37	3,94	4,24
PAYS-BAS	4,30	4,84	5,41	5,47

Matif

Cours 9h57	Volume 23/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	21455	86,67	86,77
Euribor 3 mois	NC	NC	NC
SEPTEMBRE 2000	NC	NC	NC

BOURSE

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris a débuté la séance du mercredi 23 août sur une hausse de 0,40 %, à 6 539,51 points. L'indice DAX des valeurs vedettes allemandes s'appréciait de 0,11 %, à 7 257,34 points, tandis que l'indice Footsie de la Bourse de Londres reculait de 0,19 %, à 6 572,6 points. La Bourse de Tokyo a clôturé mercredi sur une baisse de 0,1 %. L'indice Nikkei s'est établi à 16 436,65 points. Mardi, l'indice Dow Jones avait progressé de 0,54 %, à 11 139,15 points, et l'indice Nasdaq s'était apprécié de 0,13 %, à 3 958,21 points, après la décision de la Réserve fédérale de laisser ses taux directeurs inchangés.

CHANGES-TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 5,41 % mercredi 23 août, lors des premiers échanges, tandis que celui du Bund allemand de même échéance se situait à 5,26 %. Mardi, outre-Atlantique, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 10 ans s'était détendu légèrement, à 5,76 %, contre 5,77 % lundi soir, et celui à 30 ans à 5,69 %, contre 5,70 %. La baisse du taux d'une obligation se traduit par une hausse de son prix. Mercredi, l'euro restait faible après la publication, mardi, d'une mauvaise statistique économique allemande (*lire aussi page 15*). Il s'échangeait à 0,8922 dollar.

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● La perspective d'un maintien des taux directeurs américains a profité au secteur bancaire mardi 22 août, avant l'annonce du statu quo décidé par la banque centrale dans la soirée. L'action **Lloyds TSB** a gagné 8,70 %, à 650 pence, celle de la **HSBC** 2,17 %, à 989 pence, et le titre **Alliance & Leicester** s'est apprécié de 2,73 %, à 565 pence.

● Les retombées des très coûteuses enchères allemandes pour l'octroi des licences de téléphonie mobile UMTS ont, à nouveau, tiré les cours des valeurs télécoms à la baisse mardi. L'action **British Telecom** a cédé 3,69 %, à 810 pence, après avoir annoncé l'annulation des réunions de présentation d'un

emprunt obligataire prévu de 10 milliards de dollars. L'opérateur a expliqué attendre les décisions des agences de notation quant à une éventuelle modification de sa note de crédit. L'action **Vodafone** a cédé 1,13 %, à 26,5 pence. **KPN** a reculé de 3,36 %, à 30,20 euros, le finlandais **Sonera** a plongé de 8,12 %, à 35,20 euros. **Telefonica** a perdu 4,70 %, à 21,72 euros, et **Deutsche Telekom** 3,87 %, à 41,95 euros.

● Les valeurs pétrolières ont continué, mardi, d'engranger les bénéfices de la flambée des cours du baril de pétrole. Les titres **BP Amoco** et **Shell** ont monté de 1,27 % et de 2,13 %, à respectivement 639 et 565,5 pence.

23/08 10h33

Code pays	Cours en euros	% Var. 22/08
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	27,32 + 0,44
BASF AG	BE*	42,45 - 0,35
BMW	DE*	37,20 + 1,09
CONTINENTAL AG	DE*	19,85 + 0,51
DAIMLERCHRYSLER	DE*	60,40 - 0,49
FIAT	IT*	27,68 + 0,25
FIAT PRIV.	IT*	16,99
MICHELIN /RM	FR*	34,64 - 0,17
PEUGEOT	FR*	213,70 + 0,80
PIRELLI	IT*	2,89 - 0,69
DR ING PORSCHE	DE*	3705 + 0,82
RENAULT	FR*	48,10 + 0,61
VALEO /RM	FR*	57,35 - 0,26
VOLKSWAGEN	DE*	50,60 + 1
▶ DJ E STOXX AUTO P 237 + 0,03		

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	13,93 - 0,36
ABN AMRO HOLDIN	NL*	29,20 + 1,21
ALL & LEICS	GB	9,64 + 3,01
ALLIED IRISH BA	GB	15,87 + 0,52
ALPHA BANK	GR	36,16 - 0,73
B PINTO MAYOR R	PT*	24,80
BANK AUSTRIA AG	AT*	60,45 + 0,08
BANK OF IRELAND	GB	11,43
BANK OF PIREAUS	GR	17,93 - 0,82
BK OF SCOTLAND	GB	9,69 - 0,51
BANKINTER R	ES*	46 - 1,56
BARCLAYS PLC	GB	29,84 - 0,06
BAYR.HYPO-LUVER	DE*	67,30 - 1,03
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,92 - 0,45
BCA FIDEURAM	IT*	16,96 + 0,41
BCA INTESA	IT*	5,01 - 0,60
BCA LOMBARDA	IT*	9,82 - 0,41
MONTE PASCHI SI	IT*	4,62 - 0,43
BCA P.BERG.-CV	IT*	19,64 - 0,81
BCA P.MILANO	IT*	7,94 + 0,38
B.P.VERONA E S.	IT*	12,60 - 1,18
BCA ROMA	IT*	1,37 - 1,44
BBVA R	ES*	16,97 - 0,29
ESPIRITO SANTO	PT*	18,73
BCO POPULAR ESP	ES*	34,15 - 0,29
BCO PORT ATLANT	PT*	4,20
BCP R	PT*	5,85
BIPOP CARIRE	IT*	101,50
BNL	IT*	4,10
BNP PARIBAS /RM	FR*	109 - 0,46
BSCH R	ES*	12,28 - 0,73
CHRISTIANA BK	NO	5,93 - 2,05
COMIT	IT*	5,85 + 0,17
COMM.BANK OF GR	GR	48,55
COMMERZBANK	DE*	37,55 - 0,92
CREDIT LYONNAIS	FR*	47 - 0,68
DEN DANSKE BK	DK	140,66 - 1,41
DNB HOLDING -A-	NO	5 - 0,25
DEUTSCHE BANK N	DE*	99,10 + 1,12
DEXIA	BE*	160 - 0,25
DRESDNER BANK N	DE*	53,90 - 0,83
EGF EUROBANK	GR	26,53 - 0,50
ERGO BANK	GR	19,19 + 0,86
ERSTE BANK	AT*	51 + 0,69
FOERENINGSSB A	SE	16,58 - 0,36
HALIFAX GROUP	GB	9,37 - 0,53
HSBC HLDG	GB	16,25 - 0,81
IKB	DE*	16,70 - 0,30
KBC BANCASSURAN	BE*	51,60 - 1,15
LLOYDS TSB	GB	10,65 - 1,08
NAT BANK GREECE	GR	40,50 + 0,04
NATEXIS BQ POP.	FR*	84,90 - 0,12
NORDIC BALTIC H	SE	7,69 - 3,73
ROLO BANCA 1473	IT*	21,42 + 0,56
ROYAL BK SCOTL	GB	22,37 - 1,24
SAN PAOLO IMI	IT*	19,50 + 0,67
S-E-BANK -A-	SE	12,88
STANDARD CHARTE	GB	16,89 - 0,78
STE GENERAL-A/	FR*	66,45 - 0,37
SV HANDBK -A-	SE	17,83 + 1,70
SWEDISH MATCH	SE	3,52 - 0,34
UBS N	CH	167,22 + 0,38
UNICREDITO ITAL	IT*	5,66 + 0,89
UNIDANMARK -A-	DK	85,82
XIOSBANK	GR	20,15
▶ DJ E STOXX BANK P 361,15 - 0,04		

PRODUITS DE BASE

ACERALLA	ES*	9,46
ACERINOX R	ES*	34,32 - 1,94
ALUMINIUM GREEK	GR	40,96 - 0,11
ANGLO AMERICAN	GB	64,39 + 0,99
ASSIDOMAEN AB	SE	16,82 - 1,05
BEKAERT	BE*	52,70 - 0,75
BILLITON	GB	5 + 2,72
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	36,79 - 0,16
BUNZL PLC	GB	6,24 + 1,89
CORUS GROUP	GB	1,14
ELVAL	GR	4,45 + 2,39
ISPAT INTERNATI	NL*	7,50 + 2,74
JOHNSON MATTHEY	GB	16,98 - 0,10
MAYR-MELNHOF KA	AT*	50,90 + 1,39
METSAE-GERLA -B	FI*	8,06
HOLMEN -B-	SE	24,87 - 1,18
OUTOKUMPU	FI*	11
PECHINEY-A-	FR*	49
RAUTARUUKKI K	FI*	4,64 + 1,98
RIO TINTO	GB	19,86 + 2,30
SIDENOR	GR	4,83
SILVER & BARYTE	GR	31,79 + 2,68
SMURFIT JEFFERS	GB	2,27 + 3,79
STORA ENSO -A-	FI*	10,10
STORA ENSO -R-	FI*	10,03 - 0,20
SVENSKA CELLULO	SE	22,84 - 0,26
THYSSENKRUPP	DE*	16,80 - 1,12
UNION MINIERE	BE*	39,82 - 0,30
UPM-KYMMENE COR	FI*	29,50 - 1,17
USINOR	FR*	12,15 + 0,33
VIOHALCO	GR	11,11 + 4,02
VOEST-ALPINE ST	AT*	31 - 0,45
▶ DJ E STOXX BASI P 165,93 - 0,47		

CHIMIE

ARZ LIQUIDE /RM	FR*	137,50 - 1,43
AKZO NOBEL NV	NL*	48,05 + 0,42
BASF AG	DE*	42,45 - 0,35

BAYER AG	DE*	47,05 + 0,32
BOC GROUP PLC	GB	16,18 - 0,10
CELANESE N	DE*	18,20 - 0,82
CIBA SPEC CHEM	CH	65,99 - 1,67
CLARIANT N	CH	383,78 - 0,66
DEGUSSA-HUELS	DE*	31,75 + 2,09
DSM	NL*	34,40 - 0,26
EMS-CHEM HOLD A	CH	4846,87
ICI	GB	7,62 - 0,22
KEMIRA	FI*	5,40 - 3,91
LAPORTE	GB	8,30
LONZA GRP N	CH	536,26 - 0,83
RHODIA	FR*	16,38 - 0,73
SOLVAY	BE*	75 + 0,81
TESSENDERLO CHE	BE*	41 - 1,20
▶ DJ E STOXX CHEM P 364,06 - 0,18		

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR*	47,70 - 1,45
CHRISTIAN DIOR	FR*	64,50 - 1,38
D'ETEREN SA	BE*	265,30
AZEO	FR*	71,20 + 1,71
GBL	BE*	294,50 - 0,51
GEVAERT	BE*	47,01 - 0,09
HAGEMEYER NV	NL*	31,90 - 0,41
INCHCAPE	GB	4,90
INVESTOR -A-	SE	15,51 - 0,38
INVESTOR -B-	SE	15,75 - 0,38
MYTILINEOS	GR	8,39
NORSK HYDRO	NO	47,43 + 0,66
UNAXIS HLDG N	CH	283,51 + 1,03
ORKLA	NO	20,08 - 0,92
SONAE SCPS	PT*	1,69
TOMKINS	GB	3,61 + 0,46
E.ON AG	DE*	56,90 - 0,18
▶ DJ E STOXX CONG P 329,98		

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IR*	2,55 - 1,16
BRITISH TELECOM	GB	13,20 - 1,60
CABLE & WIRELES	GB	18,67 + 0,54
DEUTSCHE TELEKO	DE*	42 + 1,01
E.BISCOM	IT*	167,70 - 1,06
ENERGIS	GB	45,54
EQUANT NV	DE*	44 - 4,76
EUROPOLITAN HLD	SE	10,97 - 0,54
FRANCE TELECOM	FR*	123,40 + 0,90
HELLENIC TELE (GR	23,12 - 0,51
HEL.STELEPH E	FI*	102,60
KONINKLIJKE KPN	NL*	105,70
LIBERTEL NV	NL*	15,70 - 1,57
MANNESMANN N	DE*	239 - 1,24
MOBILCOM	DE*	110 - 1,61
PANAFON HELLENI	GR	11,68 + 1,29
PORTUGAL TELECO	PT*	11,56
SONERA	FI*	34,15 - 2,98
SWISSCOM N	CH	325,47 - 1,17
TELE DANMARK -B	DK	61,55 - 2,34
TELECEL	PT*	14,83
TELECOM ITALIA	IT*	13,02 - 1,44
TELECOM ITALIA	IT*	6,48 - 1,07
TELEFONICA	ES*	21,50 - 1,01
T.I.M.	IT*	9,14 - 2,45
TISCALI	IT*	46,70 - 0,85
VERDATEL TELECO	NL*	27,90 - 2,79
VODAFONE GROUP	GB	4,24 - 2,29
▶ DJ E STOXX TCOM P 886,82 - 0,44		

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	38,91 - 2,73
AKTOR SA	GR	5,99 + 1
UPONOR -A-	FI*	20,30 + 1,20
AUMAR R	ES*	16
ACESA R	ES*	8,62 - 0,46
BLUE CIRCLE IND	GB	6,76 - 0,49
BOUYGUES /RM	FR*	56,05 - 0,38
BPB	GB	6,05
BUZZI UNICEM	IT*	9,95 - 0,20
CRH PLC	GB	31,05 + 0,64
CIMPOR R	PT*	24,95
COLAS /RM	FR*	66 - 7,69
GRUPO DRAGADOS	ES*	9,50 + 0,32
FCC	ES*	18 - 1,64
GROUPE GTM	FR*	134 - 0,74
GRUPO FERROVIAL	ES*	14,50 - 0,34
HANSON PLC	GB	6,66 - 0,50
HEIDELBERGER ZE	DE*	60,60
HELL.TECHNODOR	GR	20,32 - 4,86
HERACLIES GENL R	GR	19,65 - 1,04
HOCHTIEF ESSEN	DE*	27,95 + 1,45
HOLDBERK FINA	CH	1313,43
IMERYS /RM	FR*	130,30 + 0,23
ITALCEMENTI	IT*	10,22
LAFARGE /RM	FR*	85,20 - 0,41
MICHANIKI REG.	GR	6,25 + 1,69
PILKINGTON PLC	GB	1,62 - 1,01
RMC GROUP PLC	GB	11,20 - 0,59
SAINT COBAIN /R	FR*	157,80 - 0,75
SKANSKA -B-	SE	38,95 - 1,36
TAYLOR WOODROW	GB	2,63 + 0,63
TECHNIP /RM	FR*	141,50 - 0,70
TITAN CEMENT RE	GR	38,80 - 0,08
WIENERBAUSTOF	AT*	24,05
WILLIAMS	GB	6,33
▶ DJ E STOXX CNST P 229,77 - 0,37		

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR*	46,85 + 0,39
ADIDAS-SALOMON	DE*	54,75 - 0,27
AGFA-GEVAERT	BE*	26,32 - 1,24
AIR FCE	FR*	20,49 + 0,69
AIRTOURS PLC	GB	4,69 - 2,41
ALITALIA	IT*	2,11 + 0,48
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	13,80 + 0,51
AUTOGRILL	IT*	12,91 - 2,20
BANG & OLUFSEN	DK	39,96 + 0,34
BENETTON GROUP	IT*	2,15 + 0,47
BRITISH AIRWAYS	GB	5,75 - 1,14
BULGARI	IT*	12,34 + 3,44
CLUB MED /RM	FR*	136 + 0,74
DT.LUFTHANDS N	DE*	25,30 - 2,54
ELECTROLUX -B-	SE	15,51
EM.TV & MERCHAN	DE*	61,20 + 1,12
EMI GROUP	GB	10,27 - 1,59
ENDEMO ENTER	NL*	138
EURO DISNEY /RM	FR*	0,60 - 3,23
GRANADA GROUP	GB	10,02



HERMES INTL	FR*	147 + 0,48
HPI	IT*	1,55 - 0,64
KLM	NL*	29,80 - 0,67
HILTON GROUP	GB	3,94 + 1,71
LMVMH /RM	FR*	88,80 - 0,89
MEDION	DE*	113,30 - 0,18
MOULINEX /RM	FR*	4,61
PERSIMMON PLC	GB	3,49 + 0,48
PREUSSAG AG	DE*	37,75 + 0,13
RANK GROUP	GB	2,85 + 1,78
RYANAIR HLDGS	IE	8,80 + 0,57
SAGSGROUP N	CH	180,04 - 2,09
SAS DANMARK AS	DK	9,79 + 0,69
SEB /RM	FR*	57,30 - 0,61
SODEXHO ALLIANC	FR*	177 + 1,78
TELE PIZZA	ES*	6 + 0,33
THE SWATCH GRP	CH	1659,41 - 1,52
THE SWATCH GRP	CH	334,44 - 1,51
VOLVO -A-	SE	18,81 - 0,32
VOLVO -B-	SE	18,35 - 0,25
WVWV UK UNITS	IR*	1,25 - 0,79
WILSON BOWDEN	GB	10,24
WM-DATA -B-	SE	5,09 - 3,17
WOLFORD AG	AT*	29,70 + 0,34
▶ DJ E STOXX CYC GO P 196,36 - 0,17		

PHARMACIE

ALTANA AG	DE*	115,25 - 0,47
ASTRAZENECA	GB	5

VALEURS FRANÇAISES

Le cours de Bourse de TotalFinaElf a progressé de 1,75 %, à l'ouverture des transactions mercredi 23 août après la publication d'une hausse de 62,2 % du chiffre d'affaires du nouveau groupe, à 52,4 milliards d'euros.

Le titre Thomson Multimedia a débuté la séance sur un recul de 2,58 %, à 75,5 euros, ratant ainsi son entrée dans l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris.

En revanche, le titre CCF, qui sort officiellement de l'indice CAC 40 mais qui était suspendu de l'indice depuis le 23 juin, a gagné 2,86 % à l'ouverture.

L'action du groupe parapétrolier Bouygues Offshore a baissé de 2,44 % sur des prises de bénéfice après une hausse continue ces dernières semaines.

Le titre du groupe optique Essilor a reculé de 1,08 %, à 320,5 euros, après l'annonce d'un partenariat avec la société américaine MicroOptical pour développer des lunettes informatives.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 23 AOÛT

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 août

Table of French stock market data including indices like CAC 40, CAC M, and various sector indices with their respective values and changes.

Table of individual French stock market data listing companies like BIC, BNP, Bouygues, and others with their current prices and percentage changes.

Table of international stock market data listing companies from various countries like American Express, Barrick Gold, and others.

Table of international stock market data (continued) listing companies like American Express, Barrick Gold, and others.

Table of international stock market data (continued) listing companies like American Express, Barrick Gold, and others.

ABRÉVIATIONS (P)

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ▲ contrat d'animation; o = offert; D = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 22 AOÛT

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data listing companies like Chemunex, CMT Medical, and others with their prices and changes.

Table of new market data (continued) listing companies like Guilmot, Guyanor, and others.

Table of new market data (continued) listing companies like Olitec, Optima, and others.

Table of new market data (continued) listing companies like Generale Loc, Geodis, and others.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP data listing various investment vehicles like Agipi, BNP Paribas, and others.

Table of SICAV and FCP data (continued) listing various investment vehicles like CREDIT AGRICOLE, Indocam, and others.

Table of SICAV and FCP data (continued) listing various investment vehicles like Eurocic, Eurocic Leaders, and others.

Table of SICAV and FCP data (continued) listing various investment vehicles like Séglect Défensif, Séglect Dynamique, and others.

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES La pyriculariose est l'une des plus importantes maladies du riz. Elle provoque souvent la perte de 20 % de la récolte, voire la totalité dans les zones où le climat

est frais et humide. ● **S'INSPIRANT** de travaux américains, des agronomes chinois de la Yunnan Agriculture University ont, pour contrer les ravages de ce champignon, cultivé

ensemble des variétés différentes de riz. ● **LES BIENFAITS** de cette méthode douce de culture, déjà observés avec le blé et l'orge, leur ont permis, en 1998 et 1999, d'augmen-

ter sur quelques milliers d'hectares leur production de 89 % et de diminuer l'impact de la pyriculariose de 94 %. ● **LES CHINOIS** fondent beaucoup d'espoir dans ce type de

culture car il leur faudra faire face, comme les autres pays du continent asiatique, à une grave crise du riz, dont les experts mondiaux pensent qu'elle aura lieu en 2020.

La Chine expérimente avec succès des techniques douces de culture du riz

S'appuyant sur des travaux américains menés sur le blé et l'orge, les Chinois ont décidé, pour lutter contre un redoutable ravageur du riz, de mélanger plusieurs variétés de la plante, au lieu de la cultiver séparément en monoculture. Ils ont ainsi pu augmenter les rendements de 90 %

À UNE ÉPOQUE où l'on pense souvent biotechnologies pour résoudre les problèmes agronomiques, une expérience chinoise vient montrer qu'on peut encore obtenir des résultats spectaculaires en faisant appel à des moyens traditionnels. Lors de deux campagnes menées en 1998 et 1999 dans la province du Yunnan, des scientifiques et des agriculteurs ont mélangé plusieurs variétés de riz au lieu de les cultiver séparément en monoculture, comme ils le font habituellement. Selon la revue *Nature* du 17 août, ce choix a eu pour résultat d'augmenter les rendements de 89 % et de diminuer de 94 % l'impact d'une des plus importantes maladies du riz, la pyriculariose (en anglais *rice-blast*), provoquée par un champignon microscopique, *Magnaporthe grisea*.

Dans sa forme la plus virulente, (*neck blast*), le champignon attaque la tige du riz au niveau des épis et provoque sa nécrose en empêchant la circulation des éléments nutritifs. Ce ravageur provoque fréquemment la perte de 20 % de la récolte, voire parfois sa destruction totale dans des zones où le climat est frais et humide, comme au Yunnan, en Chine. C'est aussi « une maladie de riches » : plus on introduit d'engrais, plus elle s'étend, en raison de l'apport de l'azote. Pour la contrer, les riziculteurs sont obligés de répandre de grandes quantités de fongicides, ce qui coûte cher, et augmente la pollution des eaux.

Pour ne rien arranger, *Magnaporthe grisea* montre une redoutable plasticité devant les différents moyens mis en œuvre pour



l'éradiquer. Même les biotechnologies n'en viennent pas à bout. « La pyriculariose est une maladie très difficile à gérer. Même lorsque l'on fait l'effort d'introduire un gène de résistance dans le plant de riz, le processus a une durée de vie très limitée car le pathogène a une grande capacité à surmonter ce qu'on lui présente, et la résistance s'écroule. Elle s'écroule d'autant plus qu'on se trouve dans un milieu qui favorise sa propagation », précise Brigitte Courtois, sélectionneur riz au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), à Montpellier (Hérault),

qui a travaillé pendant sept ans à l'IRRI (Institut international de recherche sur le riz) aux Philippines.

UTILISER LA DIVERSITÉ GÉNÉTIQUE

Que faire dans ces conditions ? Reprendre les travaux très originaux d'un professeur de botanique de l'université d'Etat de l'Oregon, Chris Mundi, spécialiste des maladies cryptogamiques céréalières, qui avait constaté lors de ses recherches que le mélange de différentes variétés de blé ou d'orge diminuait considérablement l'impact des maladies ? Les Chinois, à qui il en avait parlé, ont décidé de mener un essai dans la

province du Yunnan, en appliquant la recette au riz. Et pas n'importe quel riz : le riz glutineux (ou riz gluant), très prisé des consommateurs, qui a une grande valeur ajoutée mais présente une très faible résistance à la pyriculariose.

L'expérience a été conduite sur deux ans (1998-1999) par des chercheurs de la Yunnan Agriculture University, dirigés par Youyong Zhu, spécialiste des maladies des plantes et ce, en coopération avec un expert de l'IRRI et Chris Mundi. Elle a été financée pour une durée de trois ans par l'Asian Development Bank, qui a

apporté 1,3 million de dollars. Les deux campagnes ont consisté à insérer une rangée de riz gluant au milieu de quatre rangées de riz hybrides, plus résistantes et plus productives. La première campagne, qui a donné lieu à la plantation de 812 hectares, a permis

de réduire l'impact de la pyriculariose sur le riz glutineux à 1 %, au lieu de 20 % en monoculture, et d'en augmenter le rendement de 89 %. L'année suivante, l'expérience a été étendue sur 3 342 hectares. Les résultats ont été similaires à ceux de 1998, avec un effet plus marqué cette fois sur les variétés hybrides, puisque l'impact de la maladie est descendu à 1 % au lieu de 2,3 % en monoculture. Autre avantage : les riziculteurs ont pu supprimer complètement l'utilisation des fongicides. Devant ces succès, les promoteurs de ce programme d'expérience ont décidé, cette an-

Une céréale exposée à de nombreux ravageurs

Dans les rizières, qui assurent plus de 95 % de la production en Asie, on dénombre des dizaines d'espèces de champignons et de bactéries pathogènes, et plus de cent espèces de mauvaises herbes et d'insectes. Des études de terrain menées par l'Institut de recherche pour le développement et l'Institut de recherches internationales sur le riz en Chine, aux Philippines, au Vietnam et en Inde, montrent cependant que seules quelques dizaines d'espèces provoquent des nuisances importantes. Les mauvaises herbes causent 10 à 20 % de pertes de récoltes, les champignons pathogènes, 5 à 10 %, les bactéries 0,1 à 1 %, et une maladie virale, le tungro, moins de 0,1 %. Ces ravageurs attaquent les rizières en association. Les chercheurs ont identifié cinq d'entre eux, susceptibles d'attaquer les cultures durant un cycle cultural. Ils ont aussi remarqué que ce sont les rizières où la productivité potentielle est grande qui subissent les pertes de récoltes les plus importantes (41 %).

On savait que de tels mélanges pouvaient donner de bons résultats sur de petites surfaces. Cette expérience montre qu'on peut étendre le principe sur une grande échelle. C'est une utilisation intelligente de la diversité génétique, qui renforce la résistance aux pathogènes. »

UNE BARRIÈRE PHYSIQUE

« Les promoteurs de l'expérience ont mélangé plusieurs combinaisons de riz glutineux, sensible à la pyriculariose, avec des riz hybrides résistants. Ce type de mélange ne peut que contribuer à freiner l'expansion d'un pathogène, par rapport à une culture de variété sensible seule. L'alternance de micro-parcelles plantées différemment crée une barrière physique qui réduit la progression de la maladie », ajoute Mathias Lorieux, chercheur en génétique des plantes à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) de Montpellier. Selon lui, ce système est bien adapté au mode de culture chinois, où l'on peut pratiquer la récolte à la main. Il semble plus difficile à mettre en œuvre dans les agricultures automatisées.

Reste à savoir si l'expérience menée cette année confirme les succès de 1998 et 1999, et si elle pourra être étendue à d'autres régions de Chine. Selon le généticien français, « seule la pratique de cette technique culturelle pendant plusieurs années, couplée à un suivi scientifique méticuleux, peut permettre de confirmer les avantages de cette approche ». Si elle est concluante sur une longue durée, cela signifiera que l'agriculture traditionnelle n'a pas encore dit son dernier mot.

C. Ga.

Christiane Galus

Des rendements insuffisants pour empêcher la crise prévue pour 2020

TOUS LES EXPERTS sont formels, même ceux de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) : le monde devra faire face en 2020 à une importante crise du riz. Les rendements actuels ne permettront pas de couvrir les besoins futurs de la population mondiale à cette date. Et le premier continent exposé sera bien sûr l'Asie.

Nourriture de base de la moitié de l'humanité, le riz est une céréale vitale pour l'Asie. Plus de 90 % de la production mondiale de riz - actuellement 520 millions de tonnes - y sont produits, couvrant plus du tiers des besoins en calories des 3 milliards d'habitants de la région. La population de l'Asie augmentant de 56 millions de personnes par an, la demande intérieure de riz devrait atteindre 770 millions de tonnes d'ici à 2025.

Pour faire face à ces besoins, il faudrait faire passer le rendement du riz irrigué de 10 tonnes à l'hectare actuellement à 13 tonnes, et les rendements moyens devraient atteindre 6 tonnes, soit près de deux fois le niveau actuel. Or les technologies de la « révolution verte », qui ont permis d'augmenter de 3 % par an la production de riz

pendant les années 70 et 80, sont considérées aujourd'hui comme « quasi incapables » d'améliorer encore la productivité. Depuis les années 90, les rendements plafonnent et la productivité n'est plus que de 1,25 %. Pour ne rien arranger, la crise qui s'annonce devra être gérée « avec moins de terre, moins d'eau, moins de main-d'œuvre et moins de produits chimiques et de pesticides ».

Tous les signaux sont au rouge. Sous l'effet de l'industrialisation et de l'urbanisation, la superficie des rizières d'Asie diminue. En Chine, la superficie plantée en riz est passée de 37 millions d'hectares en 1976 à 31 millions en 1996. Les terres qui pourraient être gagnées à la culture du riz disparaissent sous l'effet de l'érosion de l'eau et du vent. Le problème de l'eau risque aussi d'être crucial, car le riz est une plante qui en demande une grande quantité.

« En raison de la compétition croissante à prévoir entre les eaux urbaines et les eaux agricoles, pourra-t-on continuer à irriguer les rizières, d'autant plus que beaucoup de pays cultivent le riz en saison sèche ? », se demande Brigitte Courtois. Beaucoup de pays asiatiques pratiquent en effet une double

culture. L'une pendant la saison des pluies, où les rendements ne sont que de 6 tonnes à l'hectare, en raison du ciel nuageux. Les rendements les plus élevés (10 tonnes à l'hectare) sont, eux, obtenus pendant la saison sèche, grâce à l'irrigation et à l'ensoleillement.

HYBRIDER L'« INDICA » ET LE « JAPONICA »

Pour faire face au défi du riz, l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI), installé aux Philippines, travaille sur un « super-riz », différent du riz développé pour la « révolution verte ». Ce dernier était produit par des plantes semi-naines, dotées d'un grand nombre de tiges très légères porteuses d'un nombre de grains relativement peu important. Avec le « super-riz », l'objectif est d'obtenir des tiges plus vigoureuses, peu nombreuses, mais produisant un grand nombre de grains. Ce qui devrait permettre d'atteindre l'objectif du rendement maximal de 13 tonnes à l'hectare.

Une autre voie d'amélioration des rendements est de développer des riz hybrides ailleurs qu'en Chine. Les Chinois ont été les

premiers à développer ce type de riz, qui augmente la productivité de 20 à 25 %. Dans les autres pays d'Asie du Sud et du Sud-Est, en revanche, les riziculteurs cultivent majoritairement des lignées pures, bien qu'ils aient mis en route des programmes de développement de riz hybrides. Ces derniers sont obtenus actuellement en croisant des lignées pures d'*Indica* ou de *Japonica*, les variétés de riz les plus cultivées. Les recherches en cours tentent de réaliser l'hybridation d'*Indica* avec *Japonica*, qui donnerait des riz plus productifs.

Les biotechnologies pourront également compléter et accélérer l'amélioration du riz traditionnel, en luttant contre les maladies ou en tentant d'augmenter les rendements. Des plants de riz résistants au « *rice stripe virus* » ont été obtenus par des équipes japonaises et chinoises. Des chercheurs travaillent sur d'autres virus. Une équipe américaine a réussi récemment à augmenter d'une manière considérable les rendements en travaillant sur un des gènes de la photosynthèse.

IBM progresse sur la voie de l'ordinateur quantique

C'EST LE GRAAL des informaticiens qui se piquent de physique et de mathématique : l'ordinateur quantique. Cette machine, théoriquement capable d'effectuer des calculs totalement hors de portée des puces de silicium, relève de moins en moins de la science-fiction. Les derniers développements de ces machines ont été présentés le 15 août à la conférence Hot Chips 2000, à l'université Stanford (Californie), par Isaac Chuang, du centre de recherche Amalden d'IBM.

Le prototype d'IBM, à la mise au point duquel des chercheurs de Stanford et de l'université de Calgary ont contribué, se présente sous la forme d'une modeste éprouvette contenant des molécules en suspension - abstraction faite de la lourde machine à résonance magnétique nucléaire (RMN) destinée à manipuler l'état quantique des cinq atomes de fluor qui composent lesdites molécules. Ces cinq

« qubits » (bits quantiques) ne permettent encore que peu de calculs. D'ailleurs, IBM reconnaît que « les ordinateurs quantiques n'arriveront pas avant de nombreuses années, dans la mesure où ils devront faire appel à plusieurs dizaines de qubits avant de pouvoir résoudre des problèmes complexes ». Le résultat n'en est pas moins encourageant pour les équipes qui, de par le monde, planchent sur l'« après-silicium ». Il ne fait en effet plus de doute que, d'ici peu, la gravure des microprocesseurs atteindra ses limites.

NOUVEAU CODAGE DES BITS

Les transistors seront tellement minuscules qu'ils deviendront sensibles à certains phénomènes (effets quantiques) qui affectent le monde microscopique à l'échelle atomique. Les technologies déployées alors pour assurer la qualité des puces deviendront d'un coût exorbitant. La fameuse loi de Moore, qui prédit le doublement

des capacités de calcul des puces tous les dix-huit mois, sera alors caduque.

« L'ordinateur quantique commencera là où s'arrête la loi de Moore. Vers l'an 2020, quand les circuits intégrés atteindront la taille d'atomes et de molécules, prédit Isaac Chuang. En fait, les éléments de base des ordinateurs quantiques sont des atomes et des molécules. » Leur puissance repose sur un mode de codage des bits, ou unité élémentaire d'information, qui défie le sens commun. Dans les ordinateurs classiques, les bits correspondent à 0 ou à 1, en fonction de la tension électrique des transistors. Mais, dans les calculateurs quantiques, les qubits, qui correspondent à l'état d'un atome, suivent les lois d'une tout autre physique. Ils peuvent être simultanément dans l'état 0 et 1, avec une probabilité déterminée.

En théorie, un ordinateur quantique offre donc « des perspectives de puissance fantastiques ». Non

seulement « il occupera au même instant de multiples états (phénomène de superposition), mais il agira simultanément sur tous ces états. Autrement dit, une seule unité de traitement effectuera des myriades d'opérations en parallèle », spéculait déjà Isaac Chuang dans *Pour la science* (août 1998). Les qubits ont une autre vertu, celle d'être fortement corrélés entre eux, si bien que lorsqu'on mesure l'état de l'un d'entre eux on peut connaître celui de l'autre.

Ces phénomènes de superposition et de corrélation quantiques ont permis d'étonnantes expériences de télétransportation (*Le Monde* du 18 décembre 1997). Peter Shor, des laboratoires AT&T, a d'ailleurs imaginé en 1994 de les mettre à profit pour concevoir un algorithme permettant en principe de factoriser de très grands nombres bien plus vite qu'avec les puces classiques.

La factorisation étant au cœur

des systèmes de cryptage utilisés partout dans le monde, il a ainsi relancé l'intérêt des grandes puissances pour un calculateur de ce type, capable de déchiffrer les secrets les mieux gardés. A l'inverse, d'autres ont imaginé des systèmes de cryptage quantique à base de grains de lumière (photons) incassables. Beaucoup reste encore à faire, même si le cryptage quantique a une bonne longueur d'avance, notamment aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Suisse.

L'APANAGE DU SILICIUM

En ce qui concerne l'ordinateur quantique, Chuang et ses collègues sont passés d'un prototype à deux qubits en 1996 à une machine à trois qubits en 1999. Leur progression avec leur dernier-né laisse à penser que les principaux obstacles pourraient être progressivement surmontés. « Certaines équipes, commente Jean-Paul Delahaye, du

Laboratoire d'informatique fondamentale de Lille (CNRS-université de Lille), sont sceptiques sur l'utilisation de molécules en solution retenue actuellement par Chuang. En revanche, elles travaillent sur des composants solides encore à tester. La situation est tellement incertaine qu'on ne peut se hasarder à donner une date quant à l'arrivée d'ordinateurs quantiques réellement utilisables. »

Sur le plan théorique, Jean-Paul Delahaye partage les opinions du chercheur américain, pour qui le traitement de texte ou la navigation sur Internet resteront probablement l'apanage des puces de silicium, alors que les ordinateurs quantiques seront sans rival pour des recherches dans des bases de données gigantesques et pour la résolution de problèmes mathématiques complexes, cryptanalyse en tête.

Hervé Morin



BOURSEILLER ET DURIEU

Java-Bali, au-dessous des volcans

MUNDUK (Bali)

de notre envoyée spéciale

Voyant d'huile au rouge, moteur brûlant, l'Indak Makmur (« Joli et prospère »), vénérable camion jaune, lutte, crie, chuinte, grince, tousse, hoquette mais progresse à 10 à l'heure, propulsé d'ornière en trou par un vrai défi. La piste de boue, défoncée par les pluies, traverse, à l'extrême sud-est de Java, le parc national Meru Betiri, littéralement « sanctuaire Betiri ». Celui-ci symbolise, comme les merus, toits empilés des temples balinaï, la montagne cosmique, centre et origine du monde de la mythologie hindoue, que les Javanais, qui ont prié Brahma, Vishnu et Shiva avant Allah, continuent de vénérer. Pour l'heure, l'objectif est une plantation de café et la longue plage sauvage où viennent pondre les tortues de mer, à 27 kilomètres de la route goudronnée.

A 17 h 30, il fait presque nuit, le soleil perce avec difficulté la frondaison des tecks et autres géants qui culminent à quelque 50 mètres au-dessus de nos têtes. Le vacarme est tel qu'on ne peut identifier l'appel du calao, les cris des macaques ni même le bruit de tronçonneuse des grillons. Une

Jungle, forêt primaire, cratère fumant, plages solitaires, rizières : voyage dans l'imaginaire indonésien

jeune panthère noire disparaît dans les phares. Rofiqi, le chauffeur, affiche un sourire éclatant et ponctue la virée d'un « bagus, bagus », « c'est bon, c'est bon ». La calotte blanche du pieux musulman vissée sur le haut du crâne signifie qu'il a fait le *hadj*, le pèlerinage à La Mecque. Il ne craindrait plus rien devant l'Éternel.

PEUR DE LA MER

Le parc national, couvrant 56 000 hectares, est une des régions les plus reculées de Java, l'île mère de l'archipel indonésien peuplée de 150 millions d'habitants pour une superficie équivalente au tiers de la France. De rares villages de pêcheurs y vivent en quasi-autarcie. La plantation de café et d'hévéas, datant des Hollandais,

périclite. Les panthères, jaguars, tapirs, singes, pythons et cochons sauvages prospèrent. Six tigres, selon les dires des gardes, y apprécient la forêt humide de bambous. Et les tortues géantes choisissent chaque année d'échouer leurs centaines de kilos sur le littoral.

Après avoir pris nos quartiers à la Sukamade Guest House dans une chambre spartiate, pris une douche froide à la gamelle d'eau et avalé un *nasi goreng*, riz frit à l'œuf et au poulet, plat national et quotidien, nous revoilà debout dans la benne du camion, agrippés à un bambou qui sert de barre de maintien. Direction la plage. Imprimées sur le sable, les traînées laissées par les pattes des tortues évoquent celles de chenillettes. Elles témoignent du courageux cheminement des mères au-delà de l'estran où elles enterrent quelque cent cinquante œufs chacune.

A plus de minuit, Hadi Tamtomo, professeur d'économie, qui nous accompagne, ne semble pas très rassuré sur ce rivage solitaire. Pour les Indonésiens, le danger vient de l'océan. La légende dit que Ratu Kidul, la reine des mers du Sud et épouse mythique des sultans de Yogyakarta, retient les baigneurs dans son royaume.



MARC CARBONARE

La veille, tout à son affaire, le professeur gambadait sur les flancs du Kawah Idjen, volcan célèbre pour son lac de jade et son soufre exploité à la barre à mine et charrié à dos d'homme. La descente jusqu'au fond du cratère était rendue pénible par les vapeurs piquant les yeux. Les por-

teurs de cristaux jaunes – 60 à 100 kg en deux paniers ajustés en travers du dos à une palanche – n'en continuaient pas moins leur chemin de croix. « Le Javanais n'a pas peur des volcans », avait affirmé Hadi Tamtomo. Il les vénère.

Depuis Ketapang, à Java, quarante minutes de ferry suffisent pour gagner Bali, dont le nom signifie « offrande », c'est-à-dire « vouée au rite tout entière et pour l'éternité ». Au rite hindou, puisque Bali a conservé la religion des anciennes cours javanaises Majapahit réfugiées sur l'île pour fuir l'islam. Une destinée qui a figé la société dans un cérémonial religieux des plus stricts. La tradition comme les menus détails de la vie quotidienne, décrits en 1937 par Vicki Baum (*Sang et volupté à Bali*) sont perpétués dans le moindre hameau où règnent le *gotong royong*, l'entraide, et le *basa basi*, la courtoisie.

MAINTENIR L'HARMONIE

Le long des rizières, au bord des routes, sur les plages, on s'étonne de croiser des processions à tout propos : semailles, moisson, naissance, mariage, crémation, ou *odalan*, fête d'un temple : il y en a des milliers et il n'y a pas de temple qui ne soit visité au moins une ou deux fois l'an. Inlassablement, les femmes, en sarong et dentelles, portent en équilibre sur leur chignon huilé des pyramides d'offrandes multicolores. Le Balinais n'a pas le choix. Responsable de l'ordre cosmique auquel il ap-

partient, il a pour mission, par ses dons dûment répartis (fleurs, riz cuit, gâteaux, fruits, poulet, etc.), de maintenir l'harmonie, le juste équilibre entre le pur et l'impur, entre les forces positives et les divinités chtoniennes. Cette mission l'occupe le quart du temps. Il s'endette s'il le faut. Chaque jour, la femme dispose les coupelles tressées aux esprits du foyer, sans négliger la dizaine de sanctuaires que tout fidèle se doit d'honorer. Lors des cérémonies, elle danse pour les dieux. L'homme interprète le répertoire sacré, il apprend, dès son jeune âge, à jouer dans un gamelan, orchestre de gongs et de métalphones qui roule les notes comme ruisselle et déboûle l'eau du torrent.

Ce soir-là, au nord de Bali, à Munduk, à la lumière des torches,

partient, il a pour mission, par ses dons dûment répartis (fleurs, riz cuit, gâteaux, fruits, poulet, etc.), de maintenir l'harmonie, le juste équilibre entre le pur et l'impur, entre les forces positives et les divinités chtoniennes. Cette mission l'occupe le quart du temps. Il s'endette s'il le faut. Chaque jour, la femme dispose les coupelles tressées aux esprits du foyer, sans négliger la dizaine de sanctuaires que tout fidèle se doit d'honorer. Lors des cérémonies, elle danse pour les dieux. L'homme interprète le répertoire sacré, il apprend, dès son jeune âge, à jouer dans un gamelan, orchestre de gongs et de métalphones qui roule les notes comme ruisselle et déboûle l'eau du torrent.

Ce soir-là, au nord de Bali, à Munduk, à la lumière des torches,

EVASION
Publicités

PROMOTION SEPTEMBRE
INDE DU-NORD
8J/6N 5495F
Vol régulier, départ Paris - Circuit individuel base 2 personnes en demi-pension + 4 nuits en Palais de Maharadjas
Taxes d'aéroport: + 210 F - Enfants: nous consulter.
Départs les 09 et 12/09/00 (nombre de places limitées).
www.directours.com
Minitel 3615 Directours 2,23 F/min et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av. des Champs-Élysées Paris 8e.
Directours
Membre SNAV - Garantie APS

ANYWAY.com

VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

PALMA	@ 1290F	IBIZA	@ 1590F
TUNIS	@ 1990F	MALAGA	@ 990F
DJERBA	@ 2090F	LOS ANGELES	@ 2750F
MARRAKECH	@ 1290F	NEW YORK	@ 2390F
MIAMI	@ 2770F		

WEEK-ENDS
(vol + 2 nuits hôtel 3* + 2 petit-déjeuners)

SEVILLE	à partir de 2210F
HANOVRE	à partir de 3480F
(Exposition Universelle)	
AMSTERDAM	à partir de 1840F

www.anyway.com
0 803 008 008 - 3615 ANYWAY*****

* Plus par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter.
** 0,99F/min, ***2,23F/min
AnyWay Lic 075960011, RCS Paris B391482452, Caution Bancaire Banque de Bascque de Beau, ARCP : Général Assurance et APS

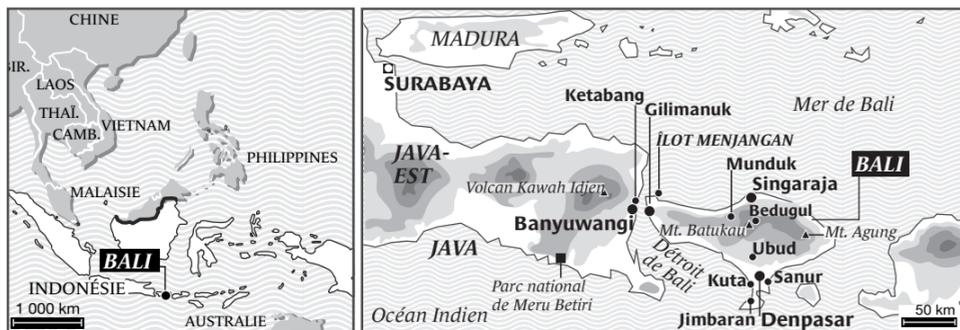
avec Héliades,
en Grèce et nulle part ailleurs.
Balades en voiture à la découverte
de la CRETE authentique

Ex : HÔTEL AROLITHOS : **2720** F HT (2970 F TTC)
Vol + séjour + location de voiture

Réservations : **0 803 803 113** (0,82 FHT/min) ou **01 42 60 83 40**
Internet : **www.heliades.fr**



VINCENT BENGOLD



quelques minutes avant le spectacle donné par les gamins des environs, sous un auvent décoré pour l'occasion, Nyoman Durpa, professeur de danse, ne cache pas son émotion : 65 de ses 200 jeunes élèves, des garçons de huit à quatorze ans, ont été sélectionnés pour le festival annuel de l'île. « Je crois, confie-t-il, que c'est l'influence de la nature qui leur donne cette motivation. C'est comme une offrande aux dieux. »

UN AUTEL DANS LA RIZIÈRE

On est, ici, en plein milieu des rizières, bien loin des 30 kilomètres de côtes qui, à l'extrême sud de Bali, ont été sacrifiées aux touristes. Autour de la scène, on ne voit que les yeux noirs des paysans agglutinés dans la nuit. En

fins connaisseurs, du bambin au vieillard, ils apprécient la dextérité des très jeunes musiciens et des danseurs. Gede Pande, onze ans, caparaçonné d'or, est le vent, le soleil, la grenouille, l'oiseau, le tigre. Il évolue, les yeux exorbités, dans le monde invisible, monde plein à craquer comme l'univers balinais qui ne connaît pas le silence et où la moindre parcelle est redessinée pour être ensemencée. Ses regards décomposés, ses cris, ses regards expriment « les luttes d'une âme en proie aux larves et aux fantômes de l'au-delà », comme le pressent en 1931 Antonin Artaud, après avoir assisté aux ballets de l'Exposition coloniale.

Les Balinais « sont persuadés que leur survie dépend de leurs relations avec le surnaturel autant que de

Ci-dessus, les rizières en terrasses dessinant le nord et le centre de Bali.

Ci-dessous, une scène du répertoire théâtral balinais. Les yeux exorbités des danseurs sont l'expression de l'âme, comme l'écrivit si justement Artaud, « en proie aux larves et aux fantômes de l'au-delà ».

celles qu'ils entretiennent avec la nature », explique Catherine Basset, ethno-musicologue. A observer Made Trip, musicien accompli, entaillant un bambou, à la note près, d'un coup de machette, pour fabriquer un *grantang*, sorte de xylophone à onze tubes, à voir le plaisir de Rahmat transformant une feuille de manioc en marionnette, toupie ou collier, on saisit l'intimité qui lie l'homme des rizières à la nature. Il suffit de suivre la diguette qui court entre les gerbes blondes jusqu'à l'autel dressé à Sri Devi, déesse du riz : deux oranges, trois bananes, des galettes roses fixées sur un mât, il suffit de s'asseoir sur le banc du *toko*, la mini-boutique d'Ibu Nami, et de siroter le thé brûlant de l'aimable grand-mère en s'abîmant dans la contemplation des terrasses qui dessinent la vallée, pour garder avec soi un peu de cette sérénité, de cette grâce.

Florence Evin

Montagnes de feu et mythologie

Lors de la Création, le Dieu suprême aurait oublié quelque chose sur Java : une centaine de « montagnes de feu », dont la moitié sont aujourd'hui en activité. Ainsi le volcan, source de puissance spirituelle, symbolise le *linga*, emblème phallique de Shiva. Au centre de l'île, le Merapi « marque la relation verticale entre le peuple, le roi et Dieu », rappelle Hamengku Buwono X, sultan de Yogyakarta (Le Monde du 16 janvier 1999).

A Bali, le Gunung Agung, « nombril du monde », porte sur son flanc les deux cents sanctuaires de Besakih, le plus sacré des temples. Ignorant les points cardinaux conventionnels, le Balinais situe, où qu'il soit, le volcan-mère au nord, et l'océan au sud. Il dispose les pavillons de sa maison selon cette hiérarchie spatiale : le temple familial à l'amont ou *hulu*, la zone « élevée » ; la cuisine à l'aval, ou *tebèn*, la partie « basse ». Il s'agit de maintenir le juste équilibre entre le pur et l'impur.



THOMAS ERNSTING/STUDIO X

Carnet de route

● **Repères.** Java et Bali occupent le centre de l'archipel indonésien qui égrène ses 13 000 îles, dont 1 000 sont habitées, sur 5 000 km d'est en ouest. La bonne saison, sans mousson, dure d'avril à novembre. Janvier et février sont bien arrosés. Pour accéder à la côte nord de Bali, plus sauvage, moins touristique, prendre le car-ferry qui fait la navette, chaque 20 minutes, entre Ketapang et Gilimanuk. Prévoir sac de couchage en coton, lotion anti-moustiques, chaussures de marche, chapeau, lunettes et crème solaire.

● **Avion.** Bonne desserte avec Singapour Airlines qui assure six vols hebdomadaires de Paris, via Singapour, pour Java et Bali. Jumeler un aller Paris-Surabaya, le port de Java est proche du volcan Idjen, et un retour Bali-Paris. Les multiples liaisons quotidiennes entre l'archipel et Singapour donnent le choix d'une correspondance longue pour qui veut faire une visite « express » de Singapour. A partir de 6 400 F TTC, 975 €, depuis la mi-août. Réservations : 01-53-65-79-01.

● **Etapas.** A Java, le Majapahit, « le » grand hôtel de Surabaya, un des rares palaces d'Asie ayant conservé décor 1930 et atmosphère après une restauration soignée du groupe Mandarin Oriental (tarifs « 90^e anniversaire », chambre double « deluxe », avec petit-déjeuner américain : 60 dollars, 67 €, tél. : 0062-315-45-43-33). Sur le

pourtour du volcan Idjen, au Catimore Homestay, maison d'hôtes de la plantation de café : chambres avec douche et toilettes (pension complète : 100 F, 15 €, au plus). Idem à la Sukamade Guest house du Parc national Meru Betiri, sur la côte sud. Sur la côte nord de Bali, de rares et récents hôtels ont ouvert. Notamment, les Mimpi Resort, face à l'île de Menjangan et à Tulamben, réputés pour la plongée (chambre double à partir de 800 F, 122 €, et villas, tél. : 0062-361-70-10-70). Isolé, le Waka Shorea, à l'extrême nord-ouest, vient d'ouvrir (tél. : 0062-361-48-40-85). Dans le village de Munduk, le Puri Lumbung Cottage, familial et très soigné, aligne douze bungalows sur pilotis en bois face aux rizières (700 F, 107 €, en demi-pension pour deux, tél. : 0062-362-92-810, ou purilumbung@balihotels.com). Le Pansea Bali, raffiné et convivial, sur Jimbaran, la seule plage à demeurer, en marge du flot de touristes de Sanur, Kuta et Nusa Dua, authentiquement balinaise avec son village de pêcheurs. Quarante bungalows 4-étoiles spacieux à l'ombre d'une cocoteraie (180 dollars, 200 € à deux, pansea@balihotels.com). A Jimbaran, chambres d'hôtes et location de belles maisons avec piscine : Villa Balquise (www.balquise.com).

● **Forfaits.** Le voyageur Asia, qui possède une agence à Bali (possibilité d'étoffer le périple), propose un itinéraire Java est-Bali nord qui inclut, avec le vol Singapour Airlines depuis Paris, les étapes décrites dans ces pages (trois modules de quatre jours chacun à associer à sa guise : « De feu et d'azur » à Java, « Bali en roue libre » et « accès Pansea »), en voiture avec chauffeur : environ 14 000 F, 2134 €, par personne en partant à deux (Asia, tél. : 01-44-41-50-10 et www.asia.fr ou dans les agences).

● **Lectures.** *Sang et volupté à Bali*, de Vicki Baum, roman des années 30 dévoilant la lutte historique contre les Hollandais (Poche, 10-18). *Island of Bali*, de Miguel Covarrubias, portrait culturel très complet datant de 1937 (KPI). *Musiques de Bali à Java, l'ordre et la fête*, de Catherine Basset, disque-livre (Cité de la Musique-Actes Sud). Guides : *Indonésie*, chez Lonely Planet (en français). Egalement, le Routard (Hachette). Pour échanger les premiers mots : *Bonjour en indonésien*, de Cécile Bigeon (Marcus). Carte routière *Java-Bali* (Nelles).

Week-end en Scanie, la « Provence scandinave »

La Scanie, extrémité méridionale de la Suède, s'est toujours sentie à l'écart du reste du pays. D'abord parce que la température y atteint facilement 20 degrés l'été quand elle ne dépasse guère 5 degrés dans le nord. Ensuite, parce que la capitale suédoise, Stockholm, se situe à 600 km de Malmö. Tandis que Copenhague, première ville danoise, est pratiquement visible à l'œil nu en regardant vers l'ouest, par-delà le détroit. Enfin parce que, depuis le 1^{er} juillet 2000, le pont de l'Oresund relie, par la route ou le train, la Scanie au Danemark (Le Monde du 3 juillet). Chef-d'œuvre technologique dont les minces piliers semblent s'étirer à l'infini, le pont, long de 16 kilomètres, participe à la formation de l'une des premières régions transfrontalières de l'Europe, celle d'Oresund. Les contrées situées de part et d'autre du pont se ressemblent beaucoup. On y parle à peu près la même langue et l'anglais est compris partout. Autour des agglomérations de Copenhague et de Malmö, s'étend la campagne et sa palette de verts : pelouses, champs ou forêts. Il y a la pâleur des ciels immenses, et les bleus des profondeurs maritimes. Dans cette « Provence scandinave », les demeures sont vastes et confortables et les plages courent sur des centaines de kilomètres.



La nature et les fleurs font l'objet d'un véritable culte. Le jardin de Rungstedlund, demeure de la romancière danoise Karen Blixen (1885-1961), est scrupuleusement entretenu et fleuri d'espèces venues du monde entier. Celle qui inspira le film *Out of Africa* et le scénario du *Festin de Babette* a également peint des dizaines d'aquarelles de fleurs, exposées à Rungstedlund. A quelques kilomètres de là, surplombant la mer, le musée Louisiana présente des œuvres d'art moderne et contemporain, dans un univers de transparence, associant les jardins aux objets exposés. On trouve un musée de sculptures sur herbe, à Hammenhög (Scanie), où les massifs représentent drakkars vikings et animaux.

A Glimmingehus, la forteresse carrée moyenâgeuse décrite par l'ancienne institutrice suédoise Selma Lagerlöf dans *Le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson* se dresse dans un site naturel superbe. Entre conte et géographie, cet ouvrage du début du siècle, destiné à faire découvrir la Suède aux écoliers, reste, aujourd'hui encore, un guide utile pour le visiteur.

de notre envoyée spéciale, Françoise Lazare

★ Vols SAS (tél. : 0801-25-25-25) Paris-Malmö ou Paris-Copenhague à partir de 1 725 F (263 €) A/R en tarif week-end. La traversée du bras de mer par le pont de l'Oresund (200 F, 30 €, par voiture) remplace désormais la balade en ferry.

★ Du 15 septembre au 15 décembre, *Kulturbro* sera la première biennale culturelle associant tous les artistes de l'Oresund. Renseignements auprès de l'Office suédois du tourisme (18, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, tél. : 01-53-43-26-27) et du Conseil du tourisme du Danemark (même adresse, tél. : 01-53-43-26-26, Internet : www.visitdenmark.com).

LOCATION

Village de gîtes en Ardèche

AUBENAS

de notre correspondante

Entre vignes et pinèdes, à Rosières, petit village du sud de l'Ardèche situé près d'Aubenas (à deux heures de route des récents incendies qui ont ravagé le nord du département), ont été retapés, selon les règles de l'architecture locale, une ancienne magnanerie, un mas, puis une grange, etc. Des constructions souvent isolées les unes des autres, pour la plupart en vieilles pierres de pays, réunies sous un même label. L'Escapade comprend, au total, dix-sept gîtes, parfaitement autonomes bien qu'ayant accès à des services communs.

Claude Guérin, propriétaire du domaine et président des Villages de gîtes, raconte que, dans les années 90, alors qu'il décide de créer ses dix premiers gîtes, leur excellent taux de remplissage le conduit à quitter l'éducation nationale pour développer le projet selon le concept initial, en lui gardant la dimension humaine à laquelle le client est si fortement attaché. « Les personnes qui viennent ici recherchent un environnement de qualité et sont soucieuses d'authenticité. Près de la moitié de nos résidents sont originaires du nord de l'Europe. »

Priorité donc à l'espace, au silence. Et si piscine et salle de jeux constituent des éléments attractifs pour la jeunesse qui y séjourne, pas question d'imposer des activités de groupe. En revanche, les

propriétaires sont là pour initier leurs clients aux spécificités du terroir ou pour les conseiller quant aux différentes occupations que propose la région. Balades à pied, à vélo, canoë, visites du vignoble, de villages classés.

Entre les Cévennes et l'Ardèche méridionale, depuis 1997, une vingtaine de Villages de gîtes, aux prestations et à capacité variable, ont signé une charte d'agrément.

Partir en vacances avec des amis ou en famille sans avoir à subir les affres de la cohabitation. Ne pas sacrifier à la convivialité estivale sa légitime soif de tranquillité. Envie de ne rien faire mais aussi de découvrir. Des aspirations certes contradictoires mais révélatrices des préoccupations actuelles des touristes. La réponse semble en phase avec l'époque. Ensemble mais... chacun chez soi.

Carole Dumas

★ L'Escapade, à Rosières, 17 gîtes et une capacité de 80 personnes (tél. : 04-75-39-41-97, ou www.guideweb.com/ardeche/gite/escapade) : 500 F, 76 €, en formule week-end (deux jours-deux nuits) pour quatre personnes, ou de 1 300 F à 3 500 F (de 198 € à 534 €) la semaine, selon la saison. Office du tourisme de Rosières, tél. : 04-75-39-51-98. Un site internet présente les Villages de gîtes de l'Ardèche : www.villages-de-gites.com

DÉPÊCHES

■ **JARDINS.** Dans le parc de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), l'installation d'un belvédère de 18 mètres permet, jusqu'au 15 octobre, de jouir de la grande perspective de Le Nôtre en recréant le point de vue que l'on avait depuis les étages du château érigé en 1681 et disparu en 1870. Réalisé à l'initiative du Centre des monuments nationaux, cet observatoire révèle un paysage d'une ampleur insoupçonnée depuis le niveau du sol. A compléter par un circuit balisé soulignant les panoramas spectaculaires. Dans la serre de Valois, une exposition sur l'histoire du parc. De 7 h 30 à 22 heures, tél. : 01-41-12-02-90.

■ **CROISIÈRE.** Au fil de l'Oise, la croisière à bord de *L'Escapade* permet de visiter quelques-uns des hauts lieux de l'impressionnisme implantés tout au long de la vallée qui inspira les peintres : le château d'Auvers, le Musée de l'absinthe, le Musée et l'atelier Daubigny, l'Auberge Ravoux, où vécut Van Gogh ainsi que le Centre d'art et d'exposition Jacques-Henri-Lartigue et le Musée Louis-Senleçq. Départs tous les dimanches et jours fériés, jusqu'au 3 septembre. Possibilité de croisière-déjeuner, sur réservation, tél. : 01-30-29-51-00.

Canicule au Sud

JEUDI. Un bel anticyclone s'étend de l'Irlande aux Alpes, favorisant l'ensoleillement sur la France, ainsi que la montée des températures avec l'orientation du vent au sud. La chaleur atteindra son maximum vendredi, avec des valeurs souvent supérieures à 30 degrés et pouvant frôler les 40 localement dans le Sud.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - La Bretagne est survolée par des nuages assez discontinus pouvant sporadiquement donner quelques gouttes. Le soleil y fait tout de même de belles apparitions. Il brille sans réserve ailleurs. Il fera de 28 à 33 degrés, localement 25 sur la côte.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Plein soleil et petit vent d'est. Chaleur agréable le long des plages, 23 à 26 degrés, plus forte dans les terres, de 28 à 32 du nord au sud.

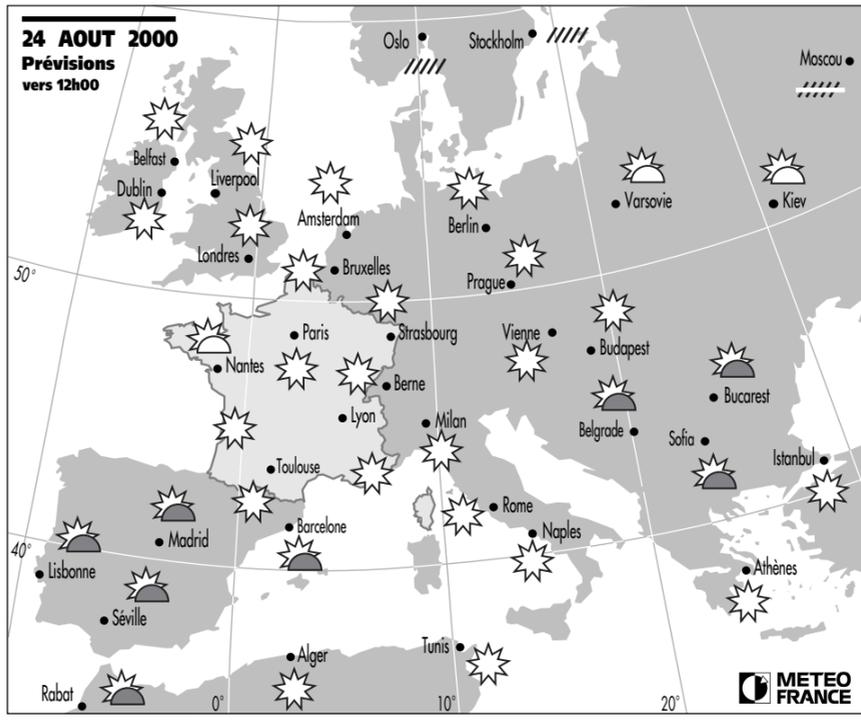
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Ciel bleu azur de l'aube au soir. La

chaleur s'accroît, avec des valeurs voisines de 30 degrés de la Champagne à l'Alsace, des points à 33 dans le sud de la Bourgogne et de la Franche-Comté.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Il fait beau et chaud. Les températures retiennent l'attention avec des valeurs de 32 à 36 degrés, voire 38 localement.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Soleil de plomb aussi bien en plaine qu'en montagne. Chaleur implacable, avec des valeurs supérieures à 30 degrés, et parfois proches de 35.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Quelques nuages élevés viendront troubler légèrement le bleu du ciel. On peut retrouver également quelques nuages bas en bordure du golfe du Lion en tout début de journée. Mais le soleil va vite prendre le dessus. Les vents sont faibles, avec régime de brises. Les températures atteignent 30 degrés sur les plages et localement 36 à 38 dans l'intérieur des terres.



(Publicité)

http://www.ebookers.fr

Pas de vacances cet été? Réservez dès maintenant vos vacances de Septembre sur ebookers.fr

ebookers.fr
Vous êtes déjà là-bas

ADL mot clé: ebookers
© 2000 ebookers.com Inc. Licence LIT7500047

PRÉVISIONS POUR LE 24 AOÛT 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

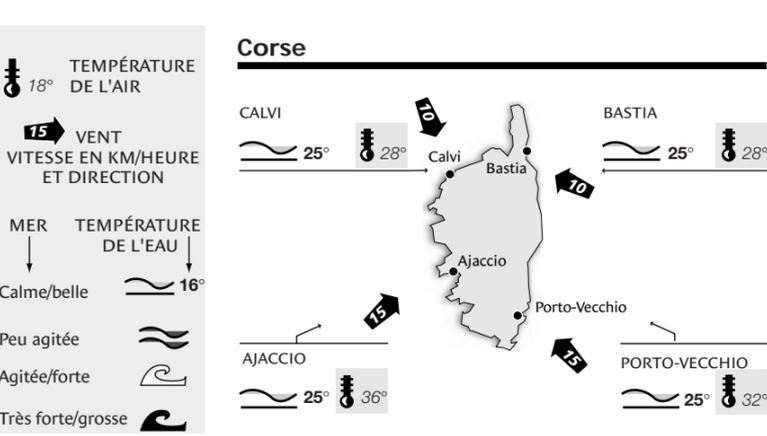
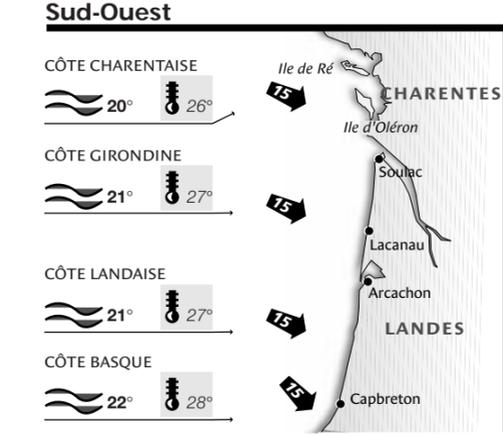
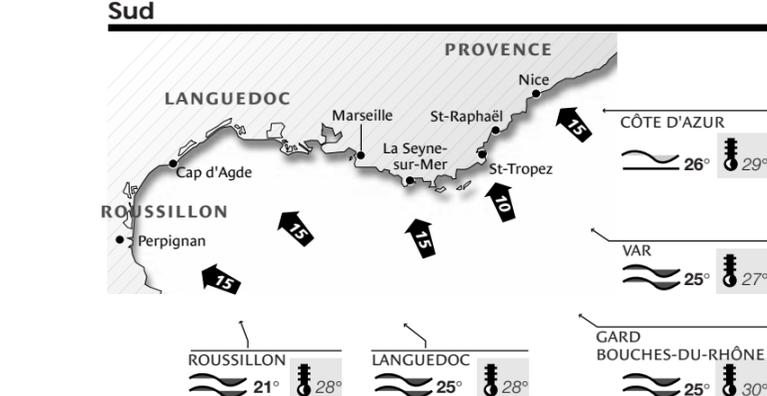
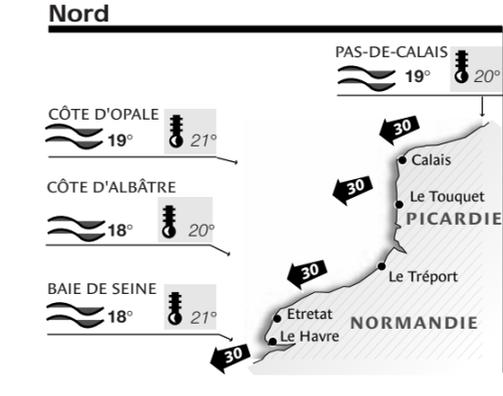
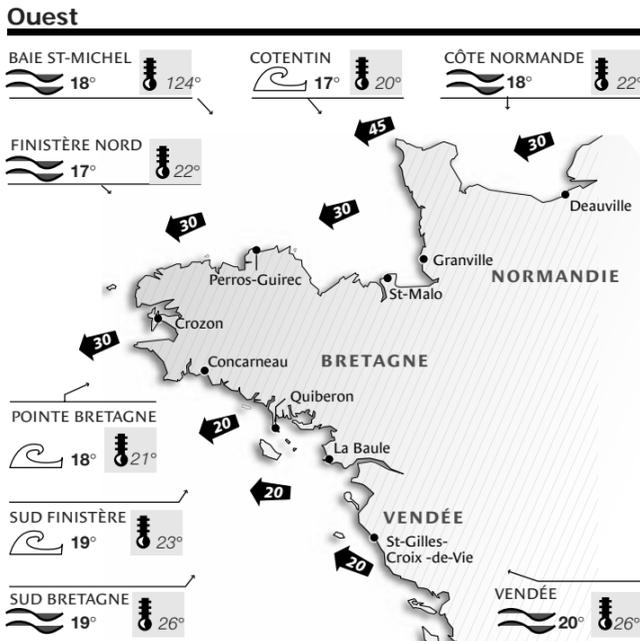
FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
NANCY	12/29 S	LA REUNION	22/28 P
AJACCIO	22/33 S	MADEIRA	22/28 P
BIARRITZ	16/32 S	ANTANANARIVANA	22/28 P
BORDEAUX	17/33 S	INDRENOUVE	22/28 P
BOURGES	15/32 S	NOUMEA	20/25 C
BREST	14/28 N		
CAEN	17/24 S		
CHERBOURG	14/22 S		
CLERMONT-F.	15/33 S		
DIJON	13/31 S		
GRENOBLE	12/31 S		
LILLE	11/25 S		
LIMOGES	14/33 S		
LYON	15/32 S		
MARSEILLE	21/35 S		
NANCY	12/29 S		
NANTES	15/29 S		
NICE	23/31 S		
PARIS	13/30 S		
PAU	17/30 S		
PERPIGNAN	23/30 S		
RENNES	15/30 N		
ST-ETIENNE	17/37 S		
STRASBOURG	12/30 S		
TOULOUSE	21/34 S		
TOURS	15/31 S		
YVES	12/29 S		
ZANZIBAR	22/28 P		

PAPEETE	22/28 P	KIEV	14/22 S	VENISE	21/30 S	LE CAIRE	27/35 S
POINTE-A-PIT.	25/32 S	LISBONNE	17/23 N	VIENNE	14/27 S	NAIROBI	15/25 C
ST-DENIS-RE.	18/23 S	LIVERPOOL	13/23 S	AMERIQUES		PRETORIA	13/26 S
		LONDRES	14/25 S	BRASILIA	19/31 S	RABAT	18/26 N
		LUXEMBOURG	11/26 S	BUENOS AIR.	11/16 C	TUNIS	28/41 S
		ATHENES	17/30 N	CARACAS	26/32 S		
		BARCELONE	24/28 N	CHICAGO	17/26 S		
		BELFAST	14/21 S	LIMA	14/18 C		
		BELGRADE	20/30 N	LOS ANGELES	17/24 S		
		BERLIN	13/22 S	MEXICO	12/22 S		
		BERNE	14/29 S	MONTREAL	17/23 S		
		BRUXELLES	13/25 S	NEW YORK	21/26 S		
		BUCAREST	13/26 N	SAN FRANCIS.	12/20 S		
		BUDAPEST	15/27 S	SANTIAGO/CHI	5/12 P		
		COPENHAGUE	11/15 N	TORONTO	14/24 S		
		DUBLIN	13/20 S	WASHINGTON	22/29 S		
		FRANCFORT	12/27 S	AFRIQUE			
		GENEVE	19/31 S	ALGER	25/39 S		
		HELSINKI	9/18 N	DAKAR	27/29 S		
		ISTANBUL	22/31 S	VARSOVIE	9/20 S		

Sur les plages

Le 23 août 2000 vers 12 heures

La journée est bien ensoleillée de la Côte d'Opale aux plages du Calvados. Sur les côtes bretonnes, le ciel est couvert avec quelques pluies. Ailleurs, le soleil s'impose pour la journée de la Côte d'Amour au Pays basque. Quelques nuages bas sont présents en matinée sur la Côte Vermeille et la Côte d'Améthyste, ensuite le soleil brille.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 202

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. En délicatesse avec le monde extérieur. - II. Plaisir bourguignon à condition de ne pas abuser. Allers simples. - III. Joli coup sur le terrain. Ecossais qui prit l'air au sérieux. - IV. Dans le coup. Italien qui prit les airs au sérieux. - V. Un air qui nous vient de Provence. Habitudes. - VI. Arrivée à bon port. Qui gravite dans l'orbite. - VII. Saint précepteur de Dagobert. Un peu de désordre chez la belle Ninon. - VIII. Séance de cinéma. Encore mieux, dans une location. - IX. En rébellion avec le chef. Il faut éviter

VERTICALEMENT

d'y entrer. Sorties du lot. - X. Pour écouler les stocks. Difficile d'y échapper.

1. Débauches romaines. - 2. Lieu de reproduction intensive. Le plus grand en Italie. - 3. Os. Etranger pour les Hébreux. - 4. Construction sur la banquise. Un peu d'alcôol ou beaucoup d'eau. - 5. Bébé crustacé. Coupeur de gui. - 6. Sur les rotules. Dans les rotules et les tibias. - 7. Après avoir enseigné aux enfants, il est devenu fort prétentieux. En brèche. - 8. Vieille ci-

té. Dans le coup. Refuge pour le rat. - 9. Réglera ses comptes un jour ou l'autre. - 10. La fin de l'œuf et du bouton. - 11. Se vend en tube. Pris pour s'élever. - 12. Des yeux partout autour de vous.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 201

HORIZONTALEMENT

I. Rétrocession. - II. Ecrouer. Ordo. - III. Doit. Parrain. - IV. ETA. Peta. Sec. - V. Menti. Obscur. - VI. Pègres. Aviso. - VII. Latent. Bey. - VIII. Ipéca. Etal. - IX. Oise. Surgeon. - X. Ne. Surf. Sot.

VERTICALEMENT

1. Rédemption. - 2. Ecotée. Pie. - 3. Triangles. - 4. Rot. Traces. - 5. Ou. Pietà. - 6. Cèpe. Se. Sr. - 7. Erato. Neuf. - 8. Rabattre. - 9. Sor. Sv. Ag. - 10. Irascibles. - 11. Odieuse. Oô. - 12. Non-croyant.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1907

CONTRE-ATTAQUE POUR LA CHUTE
L'équipe de Kaplan a gagné 12 IMPs sur cette donne après une brillante défense de Lazard. Le coup a été joué dans la Coupe Vanderbilt il y a plusieurs années.

♠ 10
♥ A
♦ ARD 8 5 3
♣ D 10 5 4 2

♠ A 8 4
♥ V 10 9 7 2
♦ 9 6
♣ 8 7 6

♠ D V 5 3 2
♥ 8 6 3
♦ 10 4
♣ R V 9

♠ R 9 7 6
♥ R D 5 4
♦ V 7 2
♣ A 3

Ann : E. don. N.-S. vuln.

Comment Lazard a-t-il fait chuter ce PETIT CHELEM À PIQUE ?

Réponse
Supposons que Ouest contre-attaque Cœur, le déclarant va faire douze levées car, après l'As de Cœur, trois coups d'atout, Roi et Dame de Cœur, Roi de Pique et 7 de Pique coupé, Est est squeezé sur le dernier Carreau dans cette position :

♠ 8 ♣ D 10
♥ 9 ♣ A 3

♠ D ♣ R V

Ann : E. don. N.-S. vuln.

Pour ne pas libérer le 9 de Pique de Sud, Est jette le Valet de Trèfle et c'est la Dame de Trèfle qui va devenir la douzième levée.

Mais, après l'As de Pique, Lazard a contre-attaqué le 8 de Trèfle pour faire sauter la communication à Trèfle indispensable au squeeze.

On notera que, si Ouest n'avait pas entamé l'As de Pique, Rosenberg aurait gagné le chelem en défautant le 10 de Pique du mort sur le Roi de Cœur... après avoir tiré l'As de Cœur sec.

UN CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS

Il y a quelques années les juniors américains (moins de 26 ans) remportaient ce championnat du monde juniors. Deux joueuses faisaient partie de l'équipe et la donne suivante montre comment elles ont négocié six Piques. Au début, cachez les mains des Canadiens en Est-Ouest.

♠ AV
♥ D
♦ V 8 5
♣ ADV 10 8 3 2

♠ 7 3
♥ R 8 7 5 4
♦ 4 3 2
♣ R 7 5

♠ N
♥ O
♦ S
♣ E

♠ 8 6 5 4
♥ 10 6 2
♦ R 10 9 7
♣ 6 4

♠ R D 10 9 2
♥ AV 9 3
♦ AD 6
♣ 9

Ann : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♣	1 ♣	1 ♣	1 ♣
3 ♣	3 ♣	3 ♣	3 ♣
3 ♣	3 ♣	3 ♣	4 SA
5 ♣	5 ♣	5 ♣	5 SA
6 ♣	6 ♣	6 ♣	6 ♣...

Le Canadien Roberts (Ouest) ayant entamé le 2 de Carreau pour le 8 et le 9, comment Martha Katz, en Sud, a-t-elle joué pour gagner le PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères

Après le BW à « 4 SA », Sud, avec « 5 SA », demande les Rois en vue du grand chelem. Du reste, le partenaire peut sauter directement à 7 s'il a des valeurs supplémentaires qu'il n'a pu indiquer. Ce n'était pas le cas, et Sud a sagement conclu à « 6 Piques ».

Philippe Brugnion

DISPARITIONS

■ **ABOULFAZ ELTCHIBEY**, ancien président azerbaïdjanais, est mort mardi 22 août des suites d'un cancer de la prostate dans un hôpital militaire d'Ankara. Né le 7 juin 1938, Aboulfaz Eltchibey avait été le premier président élu en Azerbaïdjan, le 7 juin 1992, mais la mutinerie d'une partie de l'armée, en juin 1993, fit tomber son régime, très en faveur d'un rapprochement avec la Turquie. Le soulèvement militaire avait été provoqué par une série de défaites sur le front du Karabakh, un territoire majoritairement peuplé d'Arméniens mais dépendant administrativement de l'Azerbaïdjan et objet d'une guerre (1988-1994) entre ces deux Etats issus de l'URSS. Le président Eltchibey accepta de quitter Bakou le 7 juin 1993 « afin d'éviter une guerre civile ». Le 15 du même mois, le Parlement porta à sa tête Heydar Aliiev, ex-premier secrétaire du Parti communiste de l'Azerbaïdjan jusqu'en 1982. Le Parlement destitua ensuite Aboulfaz Eltchibey et nomma Heydar Aliiev à la tête de l'Etat. En octobre 1993, cette nomination fut légitimée par un scrutin présidentiel qu'Heydar Aliiev remporta avec 90 % des voix. « La dépouille d'Aboulfaz Eltchibey sera rapatriée en Azerbaïdjan pour des funérailles nationales, à la demande du président Heydar Aliiev », a annoncé l'ambassadeur d'Azerbaïdjan en Turquie.

■ **JUAN TOMAS DE SALAS**, fondateur du « Groupe 16 », l'un des principaux groupes de communication de la transition vers la démocratie en Espagne, est mort mardi 22 août à Madrid. Né à Valladolid le 30 avril 1938, Juan Tomas de Salas se fait remarquer lors de ses études en droit à Madrid pour son militantisme dans les mouvements d'opposition à la dictature de Franco. Ses convictions politiques l'amènent, en 1962, à demander l'asile à l'ambassade de Colombie et à émigrer dans ce pays. Là, il commence à travailler pour *El Tiempo*, jusqu'à l'obtention d'une bourse pour la Sorbonne à Paris, où, en 1968, il entre au service Amérique latine de l'AFP. En 1969, il s'installe à Londres, où il travaille pour l'édition latino-américaine de l'hebdomadaire *The Economist*, avant de pouvoir regagner son pays et fonder, en 1971, la société Informations et Publications SA (Impulsa), qui publiera de nombreux journaux et revues, dont *Diario 16* et *Cambio 16*, qui vont marquer les années du post-franquisme. A partir de 1983, le groupe multiplie ses participations dans les médias. En 1995, Juan Tomas de Salas avait cédé sa place à José Luis Dominguez à la tête du « Groupe 16 ».

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 23 août sont publiés :
 ● **France Télévision** : une décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel confirmant la nomination de Marc Tessier à la présidence de France Télévision pour une nouvelle durée de cinq ans.
 ● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Nicole et Guy MAINET sont heureux de faire part de la naissance, le 9 mai 2000, de

Lila Marie Venezia,

chez **François MAILLARD et Odile** et du mariage de

Jean-François VALLEIX avec **Hélène,**

le 29 juillet.

2, rue Henry-de-Montherlant, 29200 Brest.

Nicole et Claude ont la joie d'annoncer la venue au monde de leur petite-fille

Manon,

le 16 août 2000,

au foyer de **Valérie et Stéphane BIGUÉ.**

Décès

— Jean-Jacques et Chris Boudot, Alain Boudot, ont la douleur de faire part du décès de leur maman,

Simonne BOUDOT,

survenu le 16 août 2000.

Selon ses dernières volontés, son corps a été légué à la recherche médicale, sans cérémonie.

Soyez persuadés qu'eller vous aime encore.

J.-J. Boudot, BP 12, 94490 Ormesson-sur-Marne.

— Son fils et sa belle-fille, Ses petits-enfants et leurs conjoints, Ses arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Serge DARTHOU, ingénieur Arts et Métiers,

survenu le 18 août 2000, à Toulouse, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

— Françoise Brunold, son épouse, Henri et Françoise Brunold, Florence Brunold, ses enfants, Charles Brunold, Lucie Charbonneau, ses petits-enfants, Les familles Mimet, Gillibert, Brunold et Lesgourgues, ont la douleur de faire part du décès de

André BRUNOLD,

survenu le lundi 21 août 2000, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 25 août, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Jean-Guy-Labarbe, 94130 Nogent-sur-Marne.

Jean-Paul FAURE

s'est donné la mort le mardi 22 août 2000.

Il avait donné son corps à la science.

De la part de Maryse, Jean-Louis, François, Diego et Rémy.

— Henri et Solange Fromm, Julien Fromm, ses enfants,

Stéphane Fromm et Alexandra Petit, ses petits-enfants, Emma Fromm, son arrière-petite-fille, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Paulette FROMM,

dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le 12 août 2000.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Raymonde Weil a la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, de sa sœur,

Yvonne HANDWERGER.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Montparnasse dans la stricte intimité familiale.

— Paulette Gaspard, son épouse, Françoise et Claude, Jean-Paul et Babeth, Sylvie et Denis, ses enfants, Virginie et Sophie, ses petites-filles, Jean-Pierre Lesage, Marie-Claude Guillemot, Ainsi que Arthur, Pénélope, Léon, Luc, Nicolas et Alma-Françoise, ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingtième année, de

Jean GASPARD (Jean GALOU entre 1941 et 1944).

Les obsèques civiles ont eu lieu le 16 août 2000, jour anniversaire de la libération de Dreux.

— Sylvain et Françoise Jaraud, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Sa famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

David JARAUD, déporté, résistant FTP, commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 20 août 2000, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques ont lieu ce 23 août, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Nous associerons le souvenir de ses parents et de sa sœur,

Chaim, Fajga et Hélène JAROSLAW,

déportés et morts à Auschwitz.

— Yves Loiseau et Pascale Deleule, Dominique et Bernard Petit, Sylvie et Jean-François Petin, ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Paule LOISEAU, née RAMPIN,

samedi 19 août 2000, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 24 août, à 14 h30, dans l'église de la Communauté des Sœurs de l'Assomption, 17, rue de l'Assomption, Paris-16^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les Sables-d'Olonne. Tremblay-en-France. Lorient. Queven.

M^{me} Michon Hélène, son épouse, M. et M^{me} Gilles et Renée Pantzer et leurs enfants Hélène et Yann, font part du décès de

M. Alexandre MICHON, ancien des Forces navales françaises libres 3 juillet 1940, aviso commandant *Duboc - Moqueuse,*

survenu le 20 août 2000, aux Sables-d'Olonne.

La crémation a eu lieu le mercredi 23 août, à La Rochelle.

— M^{me} Bogina Mond, son épouse, M^{me} Alexandra Viatteau, sa fille, Alexandra-Marie et Christophe Viatteau, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges MOND, ancien professeur à l'IFP à l'université Paris-II, ancien chargé de recherche au CNRS, soldat de l'armée de l'intérieur (AK - Résistance polonaise), décoré de la Croix des braves, ancien secrétaire général de la Société historique et littéraire polonaise.

Le service religieux sera célébré le jeudi 24 août 2000, à 10 h 15, en l'église Saint-Paul, à L'Hay-les-Roses.

— On nous prie de faire part de la disparition, survenue le 19 août 2000, de

Maurice RAMBAUD, maître de conférences honoraire à Paris-IX et traducteur littéraire.

On lui doit notamment des traductions des grands auteurs américains John Irving, John Updike, William Styron et Philip Roth.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

De la part de Marcelle Vincent Rambaud, 26, rue Bezout, 75014 Paris.

Michelle Rousseau Rambaud, 51, rue de Rennes, 49100 Angers.

— Quimperlé. Paris.

Anne Redor, sa femme, Pascaline et Vincent Chassaing, Véronique et Jean-Loup Chaumet, Christophe et Anna Redor, ses enfants, Ses petits-enfants, Son arrière-petit-fils, ont la tristesse de faire part du décès de

Louis REDOR,

survenu le 17 août 2000, à Paris.

Anniversaires de décès

— Il y a vingt-cinq ans,

Alain DARBEL, administrateur de l'INSEE,

nous quittait.

Vous qui avez entendu parler de lui, Vous qui l'avez connu, apprécié, aimé, nous vous demandons une pensée ou une prière pour lui.

Madeleine, Saint-Cloud. Nicolas, San Diego, Californie.

Norredine MAHAMMED, 28 juillet 1944 - 24 août 1994.

« Seules vos veuves... Parlent encor de vous en remuant la cendre De leur foyer et de leur cœur... »

— Le 24 août 1989,

Jean REYRE

quittait les siens.

Une pieuse et affectueuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Le 24 août 1995,

Jean-Pierre WION

nous quittait.

Il vit toujours dans le cœur de ceux qui l'ont connu et aimé.

Cours

Découvrez l'informatique chez vous avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique. ALDISA. Tél. : 01-46-10-50-32.

L'information a un prix



Daniel Junqua
 La presse, le citoyen et l'argent

M folio
 LE MONDE actuel
 INÉDIT

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble

Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance

Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro

Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPECIAL VACANCES :

J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.

Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : 0 803 022 021

Bulletin d'abonnement

OUI, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26,37€) par prélèvement automatique

Important: merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M. Mme Mlle 001MQAN2

Prénom:

Nom:

Adresse:

Code Postal: [] [] [] [] Ville:

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Vous vous abonnez au *Monde*: vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031 ORGANISME CRÉANCIER **Le Monde** 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom:

Prénom:

N°: rue Ville:

Code postal: [] [] [] []

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N°: rue Ville:

Code postal: [] [] [] []

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Établissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

En l'an 2000, devenez Citoyen du Monde



Abonnez-vous pour seulement

173F* par mois

... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*

Le Monde

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2000.

ÉDITION La publication par la revue *Les Temps modernes* d'un scénario inédit de Jean-Paul Sartre, écrit durant l'hiver 1943-1944 pour Pathé-Cinéma, réactive la question des rela-

tions de l'écrivain avec le cinéma. ● **CINÉPHILE** précoce et passionné, Sartre tenta à plusieurs reprises de se frotter à l'écriture de scénarios, tentatives qui furent vouées à l'échec, le

plus célèbre d'entre eux étant celui des *Jeux sont faits*, le film de Jean Delannoy (1947). ● **RÉSISTANCE**, dont nous publions un extrait, est précédé d'un article très instructif de

Sartre, « Un film pour l'après-guerre », qui renferme pourtant quelques intuitions fulgurantes annonçant la modernité esthétique et morale du néoréalisme. ● **D'AU-**

TRES SCÉNARIOS, scripts ou « continuité partiellement dialoguée » de Sartre n'ont toujours pas été retrouvés, nourrissant les recherches des sartriens depuis trente ans.

Sartre et le cinéma, les échecs d'une tentation

La revue « Les Temps modernes » publie, sous le titre de « Résistance », un scénario inédit de l'écrivain, écrit durant l'hiver 1943-1944. Ce texte, qu'on a cru longtemps perdu, permet de mieux comprendre son intérêt pour le cinéma

LA DÉCOUVERTE de *Résistance*, scénario inédit de Sartre écrit durant les jours sombres de l'Occupation pour la société de production Pathé, n'est pas une révélation littéraire. Ce texte relativement édifiant n'en est pas moins passionnant dans la mesure où il révèle la dualité de l'écrivain. François Dornier, le héros de ce récit, est un jeune journaliste vénéral. Prisonnier de guerre, il est libéré du stalag grâce aux relations de son beau-père, directeur d'un journal collaborationniste de Rouen, à condition qu'il reprenne la plume. Dornier s'y refuse, préférant sacrifier sa vie au service de la résistance active.

On est d'abord tenté de voir dans ce héros un double fantasmé de Jean-Paul Sartre qui, libéré lui aussi du stalag et tenté un moment par l'action clandestine, a finalement fait le choix de l'écriture – fût-elle « résistante » –, avec les compromissions que cela impliquait à cette époque (articles dans la revue culturelle collaborationniste *Comœdia*; publication chez Gallimard « désenjuivé » par la liste Otto; représentation publique de ses pièces dans Paris occupé). D'un autre côté, ce texte inadapté, puisque écrit sous l'Occupation pour une société de production cinématographique étroitement surveillée, témoigne du courage de son auteur et administre la preuve que l'écriture peut aussi être un acte engagé : Sartre, à la différence de Dornier, ne fait pas sauter le siège de la Gestapo, mais il envoie à ses commanditaires un texte aussi explosif qu'une bombe.

La publication de ce scénario réactive, par ailleurs, la question, peu étudiée, des relations de Sartre avec le cinéma. Question délicate, à laquelle on est tenté de répondre par une autre question – « Mais comment traiter un sujet pareil ? » – posée par le critique Pierre Billard (*L'Âge classique du cinéma français*, Flammarion, 1995) quand il évoque l'échec du film de Jean Delannoy, *Les jeux sont faits* (1947), adapté du scénario éponyme de Jean-Paul Sartre. Ici comme ailleurs, se révèlent, entre passion et échec, classicisme et modernité, les contradictions du personnage. D'un côté, par-delà les correspondances qu'on peut relever entre l'existentialisme sartrien et la phénoménologie cinématographique, les affinités de Sartre avec le septième art sont nombreuses. Elles révèlent une cinéphilie passionnée et précoce (dont témoignent notamment les passages qui lui sont consacrés

dans *Les Mots*), une tentative sérieuse de s'y frotter à travers l'écriture de scénarios, des intuitions fulgurantes qui annoncent, enfin, sa modernité.

Sur ce dernier point, on ne peut manquer de rapprocher l'article assassin de Sartre (« Monsieur François Mauriac et la liberté », paru en 1939 dans la *Nouvelle Revue française*) dans lequel il stigmatise « la toute-connaissance et la toute-puissance divine » de l'auteur de *Thérèse Desqueyroux*, de l'argumentaire dressé en 1954 par François Truffaut à l'encontre de la tradition de la « qualité française », qu'il assimile semblablement à celle de la fausseté et du mépris. Un an plus tard, André Bazin écrit son célèbre article « Comment peut-on être hitchcocko-hawksien ? » (*Cahiers du Cinéma*, n° 44, février 1955), en défense des Jeunes-Turcs qui allument des braisiers dans la revue. C'est à Sartre qu'il se réfère explicitement : « [...] S'ils prisent à ce point la mise en scène, c'est qu'ils y discernent dans une large mesure la matière même du film, une organisation des êtres et des choses qui est à elle-même son sens, je veux dire aussi bien moral qu'esthétique. Ce que Sartre écrivait du roman est vrai de tous les arts, du cinéma comme de la peinture. Toute technique renvoie à une métaphysique. »

On ne s'étonnera pas de cette référence à la lecture d'« Un film pour l'après-guerre » – un article de Sartre paru en 1944 dans la clandestinité (dans *L'Écran français*, incorporé aux *Lettres françaises*) et opportunément repris aujourd'hui par *Les Temps modernes* en introduction à la publi-



Jean-Paul Sartre et Jean Delannoy, visionnant la pellicule des « Jeux sont faits » en 1947.

cation du scénario inédit. Il est sidérant de constater à quel point l'écrivain touche juste dans ce texte, qui semble annoncer toute la modernité esthétique et morale du

néoréalisme. En quelques lignes lapidaires, il définit ainsi, plus encore que « l'essence » du cinéma (son caractère collectif et démocratique), l'existence que le désastre

de la guerre devrait lui conférer : « Il ne s'agira pas de faire un film de propagande, et il serait indécent de vouloir distraire avec ce qui fut un calvaire pour tant de familles. Le metteur en scène qui aura le courage d'entreprendre un tel film devra y penser dès maintenant, et dès maintenant rassembler les documents : il cherchera simplement à témoigner. Mais ce témoignage aura pour effet de rendre du même coup au cinéma sa largeur et sa puissance, car c'est une grande fresque sociale qu'il aura à peindre. Ainsi la libération du cinéma accompagnera la libération du territoire. » S'il ne citait plus volontiers Malraux que Sartre dans ses *Histoire(s) du cinéma*, on pourrait croire à du Godard.

Le paradoxe est que cette clarté de vue, associée à l'engagement passionné de Sartre dans le domaine du cinéma (au point qu'il pourra projeter de quitter définitivement l'enseignement après avoir signé un contrat d'écriture avec Pathé en 1943), ne porte pas ses fruits. Ce n'est pas seulement que Sartre peut aussi faire preuve d'aveuglement en la matière, raturant le passage au parlant (« On pense que le cinéma est en train d'acheter le droit de se taire »), ou passant, plus tard, à côté d'Orson Welles qu'il trouve trop intellectuel (« *Citizen Kane* n'est pas pour nous un exemple à suivre »), c'est, plus essentiellement, que ses scénarios restent lettre morte, se révèlent des échecs dans les rares cas où ils sont adaptés (*Les jeux sont faits*), à moins que Sartre lui-même n'y renonce en cours de route (*Les Orgueilleux*, d'Yves Allégret, 1953; *Freud*, de John Huston, 1962). La

part du cinéma dans l'œuvre de Sartre reste donc congrue au regard de ses acquis dans le domaine de la philosophie, de la littérature et du théâtre.

Ce texte constitue un des moments où se télescopent le pessimiste d'avant-guerre et le militant de la cause du peuple d'après-guerre

Résistance, et c'est sans doute son plus grand intérêt, est à cet égard un source précieuse de renseignements sur le rôle spécifique que joue l'écriture de scénario dans le système de passerelles permanent que constitue l'œuvre protéiforme de Sartre. En suivant l'hypothèse des « deux Sartre » récemment émise par Bernard-Henri Lévy dans *Le Siècle de Sartre* (Grasset, 2000), on pourrait considérer que ce texte constitue un des moments privilégiés où se télescopent le Sartre irréconcilié et pessimiste d'avant-guerre et le Sartre militant de la cause du peuple d'après-guerre. Ainsi François Dornier est-il considéré comme un traître par ses compagnons de résistance, avant que son sacrifice volontaire ne vienne *in extremis* leur prouver qu'il est des leurs. Texte à bien des égards prémonitoire, où l'auteur irréductiblement solitaire de *La Nausée* semble consentir à son propre sacrifice sur l'autel de la nécessité collective.

Dès lors, nul hasard si la tentation cinématographique de Sartre a lieu pendant la guerre : elle marque, au même titre que sa captivité au stalag, une ligne de fracture – une « nuit habitée », dit-il dans *Les Mots* – qui lui révèle la possibilité d'une heureuse effusion avec la communauté des hommes, au risque du renoncement à la liberté. De ce point de vue, les échecs réitérés de Sartre dans le domaine du cinéma, art collectif s'il en est, sont peut-être le symptôme particulièrement vivace d'une « résistance » à cette conversion.

Jacques Mandelbaum

Un extrait de « Résistance »

[...] Le lendemain matin, réunion du comité de Résistance. Dornier, Merlin, Picard, d'autres encore. Lamblin n'est pas là. Quelqu'un signale une expédition à tenter : deux grenades incendiaires dans le bureau de la Gestapo à l'Hôtel X... On ferait flamber des centaines de dossiers de résistance, on arriverait peut-être à sauver des vies, seulement il faut étudier la question avec soin. L'expédition coûtera sûrement la vie à plusieurs hommes. La difficulté sera de pénétrer dans l'hôtel dont les issues sont gardées. Picard se propose comme volontaire. Il a renoncé à aller en Angleterre, son poste de combat est ici.

Lamblin arrive, François lui tend la main. Il ne la serre pas. Il dit : « Nous allons procéder à une exclusion. » Il tient un journal et le fait circuler. « Dornier, est-ce toi qui as écrit cela ? » – « Je n'ai pas lu le journal ce matin, répond Dornier surpris, mais je sais que je n'ai rien écrit et que je

n'écrirai jamais rien. » On lui met le journal sous les yeux. « La vie au camp », article de première page avec signature. Picard prend le journal, le lit et veut se jeter sur François. On l'en empêche. Il l'appelle « salaud ». François, d'abord effondré, nie avec force, mais Lamblin l'interrompt : « Inutile. J'ai pris mes renseignements. Tu ne nous avais jamais dit pourquoi tu étais revenu d'Allemagne. Eh bien, je le sais, tu t'es fait mettre en congé de captivité comme collaborateur de L'Éclair rouennais. » François se défend. « La preuve que je l'ignorais, c'est que je voulais m'évader avec Picard et Merlin. » Merlin l'interrompt : « C'était une combine. Tu savais bien qu'on te libérerait. Tu t'es fait libérer le jour de l'évasion et tu nous a plaqués... » On procède à l'exclusion. Vote à main levée en silence. Unanimité. François, profondément blessé, ne se défend même plus. Il se lève et se dispose à partir. Lamblin lui dit :

« Il y a encore une chose que tu dois savoir : tu es peut-être par-dessus le marché un indicateur ? Si l'un de nous est arrêté sur dénonciation, tu seras le premier descendu. » François sort sans répondre. Lamblin écoute un moment le bruit de ses pas décroître dans l'escalier, puis il dit aux autres : « Au travail. »

François dans la rue. Il marche très vite, il a l'air hagard. [...] Etat presque halluciné de François qui voit partout des hommes avec L'Éclair. Il passe devant les bureaux de L'Éclair. Le journal est affiché avec son article à la vitrine. Il prend une décision et va chez l'Allemand. [...] « Félicitations, votre article était excellent. » – « Ce n'est pas moi qui l'ai écrit. Je viens vous dire que je refuse toute collaboration avec vous. »

★ *Les Temps modernes*, n° 609, juin-juillet-août 2000, 400 p., 110 F (16,77 €).

A propos de Sartre et du cinéma

● Essais et articles.

Nino Frank : *Petit cinéma sentimental* (La Nouvelle Edition, 1950).
Michel Contat et Michel Rybalka : *Les Ecrits de Sartre* (Gallimard, 1970).
Sartre et le cinéma (*Avancées cinématographiques* n° 5, juin 1984, sous la direction d'Antoine de Baecque).
Jeanne-Marie Clerc : *Les Scénarios de Sartre* (« Écrivains et Cinéma » Klincksieck, 1985).
Odette et Alain Virmaux : *Sartre scénariste* (*Cinématographe*, n° 120, juin 1986) ; *Sartre, une vocation manquée de cinéaste I et II* (*Jeune cinéma*, n° 210, septembre-octobre 1991, et n° 211, nov-déc. 1991) ; *Sartre « collaborateur ? »* (*Jeune cinéma*, n° 231, avril 1995).

● Scénarios de Sartre disponibles.

Le Faux Nez (*Anthologie du cinéma invisible*, de Christian Janicot, Arte/Jean-Michel Place, 1995).
Les jeux sont faits (Gallimard, « Folio », 1996).
L'Engrenage (Gallimard, « Folio », 1996).

A la recherche des manuscrits perdus

tention de le publier. Les autres scénarios de Sartre écrits pour Pathé, *Les jeux sont faits* (qui fut réalisé en 1947 par Jean Delannoy), *L'Engrenage* et *Les Faux Nez* ont été publiés par Sartre dans les années d'après guerre (les deux premiers sont à présent disponibles en « Folio » Gallimard).

SUITE À « L'ENFANCE D'UN CHEF »

Le scénario *Résistance* a refait surface grâce à Daniel Accursi, professeur de philosophie dans un lycée de la banlieue parisienne et auteur d'un essai remarquable, *La Pensée d'Ubu* (PUF, 1999). Ce scénario se trouvait en effet dans les papiers laissés par son père, Claude Accursi, qui, en 1943, jeune licencié de philosophie, avait été engagé comme secrétaire de Raymond Borderie, principal producteur de Pathé. Jean Delannoy, réalisateur, en 1943, de *L'Éternel Retour* sur un scénario de Jean Cocteau, voulait faire appel à de jeunes écrivains pour écrire des scénarios originaux dont la maison Pathé manquait cruellement. Ayant entendu parler de Sartre par Cocteau et par Giraudoux, il suggéra à Raymond Borderie d'assister à une représentation des *Mouches* en été 1943. Claude Accursi accompagnait Borderie à

cette représentation et le mena ensuite en coulisses, où, dans la loge d'une actrice, le producteur rencontra Sartre.

Celui-ci écrivit d'abord *Typhus*, et il fut engagé par un contrat daté d'octobre 1943 pour écrire six scénarios par an, pour une durée de deux ans. Il semble qu'il ait voulu s'acquitter de sa tâche rapidement. Durant l'hiver 1943-1944, il fournit à Pathé cinq scénarios, sous forme de script ou de « continuité partiellement dialoguée », et il travailla avec Nino Frank au découpage de *Typhus* et des *Jeux sont faits*. Nino Frank eut connaissance du scénario sur la Résistance, confidentiellement, car « les Allemands étaient encore là », par Louis Daquin, qui était pressenti pour le réaliser, mais qui faisait des réserves sur sa forme « mélodramatique ». Il fut question de le tourner en Angleterre, ou dans un port du Nord dès que le débarquement des Alliés aurait eu lieu.

Le projet fut repris après la Libération mais changea de titre et, semble-t-il, de ligne narrative : le personnage principal du jeune journaliste, au lieu de passer à la Résistance, comme dans le scénario original, passait à la collaboration, ce qui permettait à Sartre de

donner une suite cinématographique à la nouvelle *L'Enfance d'un chef* et de décrire de façon plus approfondie le milieu collaborationniste, par contraste avec le groupe de résistance, héros collectif du film. Il fut désormais question de ce projet sous le titre provisoire *Les Mauvais Chemins*. Il devait être réalisé en 1948, avec François Périer dans le rôle principal, par Marcel Pagliero, qui avait joué le rôle du résistant torturé dans *Rome, ville ouverte*, de Roberto Rossellini, et le personnage de Pierre dans *Les jeux sont faits* et qui réalisa plus tard *La Putain respectueuse*, au cinéma.

UN TÉLÉFILM POUR FRANCE 3

Le découpage exécuté par Sartre, avec la collaboration de Jacques-Laurent Bost, pour ce film dont la production fut abandonnée, n'a pas encore été retrouvé. Seul en reste, à l'heure qu'il est, le script écrit par Sartre durant l'hiver 1943-1944, et dont la dactylographie de 28 pages porte, pour des raisons bien compréhensibles de prudence, le seul titre : *Scénario de Jean-Paul Sartre*. En 1994, Daniel Accursi, qui avait découvert ce scénario dans les papiers de son père, Claude Accursi, devenu scénariste, notamment du *Voyage surprise* de Pierre

Prévert (1947), était en relation avec le nouveau directeur des programmes de France 3, Jean-Pierre Cottet. Il lui présenta ce script qu'il jugeait passionnant, et Cottet entrevit tout de suite la possibilité d'une production de prestige pour France 3 : un téléfilm, *Résistance*, scénario de Jean-Paul Sartre, adapté par Jean-Claude Carrière, avec une distribution de vedettes du cinéma français.

Mais le projet s'arrêta net quand l'héritière de Sartre refusa d'en accorder les droits. Ainsi ce scénario a-t-il connu durant quelques années de plus une existence souterraine, jusqu'à ce que, à la faveur d'une conversation avec son éditeur Roland Jaccard, à la fin avril 2000, Daniel Accursi apprenne que le scénario qu'il possédait suscitait une vive curiosité chez les sartriens. Les choses ont ensuite été rondement menées, puisque *Résistance* paraît dans le numéro de juin-juillet-août des *Temps modernes*, précédé de l'article de Sartre « Un film pour l'après-guerre » qui le décrit en termes généraux, et qui avait paru dans *Les Lettres françaises* (clandestines) d'avril 1944.

Michel Contat

Okinawa, île martyre de la guerre du Pacifique

Inauguré en mars, le Musée de la paix commémore la tragédie du printemps 1945 en affirmant le point de vue de la population locale

MABUNI (Okinawa)
de notre envoyée spéciale

C'est un lieu a priori paradisiaque avec ses falaises ourlées d'une végétation luxuriante et le bleu lumineux de l'océan Pacifique. Pourtant cette colline de Mabuni, au sud de l'île d'Okinawa, a été le théâtre de l'opération la plus sanglante de la guerre du Pacifique, au printemps 1945. Le 23 juin, au terme d'un enfer de quatre-vingt-deux jours et d'un des plus grands déluges de feu de la seconde guerre mondiale, les Américains obtiennent la chute d'Okinawa qui entraîna la défaite du Japon contre les Alliés. « Aujourd'hui la mer est bleue, mais en juin 1945, elle était rouge du sang des familles que les soldats japonais obligeaient à se suicider en se jetant du haut des falaises », commente Yasutaka Kamekawa, conservateur du nouveau musée.

En 1975, un mémorial a été érigé sur la colline. Puis, en mars 2000, quelques mois avant la réunion des pays du G8 à Okinawa, un Musée de la paix a été ouvert pour commémorer la tragédie et affirmer le point de vue de la population locale. Les civils de l'île ont porté un tribut plus lourd que les soldats japonais à la guerre contre les Alliés. Le Japon, qui avait annexé cet archipel plus proche de Taïwan que de Tokyo à la fin du XIX^e siècle, a entraîné un tiers de la population dans la mort, la contraignant à des suicides collectifs ou l'utilisant

comme bouclier humain (*Le Monde* du 21 juillet). « Loin de protéger les civils d'Okinawa, comme attendu, les soldats japonais les tyrannisent et les trompent », affirme un panneau pédagogique dès la première salle du musée.

SIGNES DE VIE

Avant de pénétrer dans le musée, les visiteurs parcourent un immense paravent de granit, construit sur dix-neuf hectares, qui porte 237 969 noms de victimes des combats, ennemis ou alliés, civils ou militaires : 223 000 Japonais, dont 148 000 habitants d'Okinawa ; 14 000 Américains ; plusieurs centaines de Coréens... De nouveaux noms sont encore ajoutés chaque année, après vérification des informations. Les jours fériés, les familles viennent se recueillir devant la pierre qui porte le nom de leur disparu, portant des offrandes, buvant et mangeant selon les rituels religieux.

Cinq grandes salles, à la mise en scène parfois spectaculaire, retracent la chronologie des événements. En mars 1944, la 32^e armée nipponne s'établit à Okinawa. « Des civils, y compris des étudiants, sont mobilisés pour construire les aéroports militaires et les fortifications », expliquent les panneaux. De nombreuses affiches rappellent l'omniprésence de la propagande expansionniste japonaise, depuis la fin des années 30. A Okinawa, les habitants sont



Le Musée de la paix d'Okinawa. De nouveaux noms de victimes sont encore ajoutés chaque année.

« endoctrinés pour devenir des citoyens impériaux : obligation de parler japonais à l'école ; de prier en direction du palais impérial ; salut au drapeau nippon ; japonisation des noms ». A partir de 1944, la population doit nourrir et fournir les troupes. L'usage du dialecte local est assimilé à un acte d'espionnage et puni de mort.

Pendant les quatre-vingt-deux jours de la bataille, les habitants se cachent dans des grottes, reconstituées dans ce nouveau musée. Comme dans le très beau film de Chris Marker, *Level Five*, on y voit les familles survivre, terrorisées par les soldats. « Nous avons recréé les scènes à partir des témoignages des survivants », explique Yasutaka Kamekawa. Des films de l'époque attestent la violence des combats. Pourtant, l'impression la plus poignante se dégage des vitrines qui exposent de simples objets quotidiens tels qu'ils furent trouvés par les Américains à leur

arrivée – un kimono déchiré de part en part, des bols à thé ou à riz réduits en miettes. Plus loin, présentés sur des lutrins métalliques à la ligne ultramoderne, des témoignages sont réunis dans des grands cahiers.

Les premiers signes de vie après la guerre sont évoqués, comme avec cet instrument de musique fait d'objets de récupération. Connue pour son amour du chant et des danses, la population d'Okinawa a utilisé ce qu'elle trouvait pour redonner place à ses expressions artistiques. Un shamisen (instrument à cordes) exposé est fait de bric et de broc, dans les règles de l'art : la caisse est une boîte de conserve de l'armée américaine et les cordes proviennent des fils de parachutes alliés. Aujourd'hui, les habitants continuent de fredonner les paroles nouvelles adaptées sur des chansons anciennes qui disent les blessures de la guerre.

Les danses et la musique traditionnelle connaissent un regain d'intérêt depuis 1945. Chaque semaine, on peut voir à Naha, la capitale de l'île, des chorégraphes anciennes, comme le solo d'une danseuse maniant des poignards, inspiré du karaté, un art martial né à Okinawa. Plusieurs romanciers de l'île ont été inspirés par l'histoire et quatre d'entre eux, du plus âgé, Tatsuhiro Oshiro, au plus jeune, Shun Medoruma, ont remporté le prix Akutagawa, l'équivalent japonais du Goncourt. Au printemps, Kenzaburo Oé, Prix Nobel de littérature, est retourné dans l'archipel, en vue d'une suite à ses *Notes sur Okinawa*, malheureusement non traduites en français.

Catherine Bédarida

PROCHAIN ARTICLE :
Le buto, danse de l'extrême.

Le théâtre contemporain en réunion de famille à La Mousson d'été

La sixième édition de la manifestation créée et dirigée par le metteur en scène Michel Didym est consacrée à la violence

PONT-À-MOSSON
de notre envoyée spéciale

Comment parler de la violence au théâtre ? Que vient-elle faire sur les plateaux ? Ces questions sont au cœur de la sixième édition de La Mousson d'été, qui a lieu jusqu'au 29 août, à l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson. Comme son titre ne l'indique pas, La Mousson d'été est consacrée aux écritures contemporaines. C'est sa raison d'être, et aussi la raison de son succès, qui attire chaque année plus de monde sur les bords de la Moselle. De 1995, date de la première édition, à 1999 la manifestation créée et dirigée par le comédien et metteur en scène Michel Didym est passée de 1 500 à 3 800 spectateurs – ce qui est beaucoup quand on sait que La Mousson est plus proche d'une réunion de famille que d'un festival. Elle rassemble des comédiens, des metteurs en scène, des auteurs, des professionnels du théâtre ou de l'enseignement et des amateurs, qui pendant la dernière semaine d'août vivent ensemble dans l'abbaye.

L'ambiance est à la fois studieuse et bon enfant, avec un côté « pensionnat agité » qui ne manque pas de charme : des impromptus sont proposés pendant les repas, un cabaret tient porte ouverte jusque tard dans la nuit.

Des comédiens, comme Christine Murillo, et des metteurs en scène, comme Olivier Py, sont des habitués de La Mousson d'été. Ils n'y viennent pas pour gagner de l'argent – les cachets sont « proches du symbolique », selon Michel Didym – mais parce qu'ils y retrouvent des amis, discutent, s'amuse et travaillent. La Mousson d'été offre à la fois une université d'été (avec des thèmes qui ne rigolent pas – cette année « Le théâtre aujourd'hui : approche dramaturgique et pratique. Vers une méthodologie de la lecture et de la réception »), et une série de lectures, mises en espace et spectacles qui s'enchaînent à un rythme soutenu. Beaucoup d'auteurs viennent entendre ou lire leurs pièces – ce qui leur permet souvent de confronter pour la première fois leur écriture à un public, et éventuellement de la peaufiner.

« QU'ILS LÈVENT LE COUVERCLE »

Michel Didym tient particulièrement à ces rencontres avec les auteurs. « J'aime qu'ils nous fassent entrer dans leur cuisine. Qu'ils nous expliquent comment ils font. Qu'ils lèvent le couvercle. J'aime les histoires de racines, j'aime savoir comment ces auteurs ont vécu. Ça m'aide à comprendre leur écriture, et aussi à comprendre

le monde. » C'est à cause de ses propres racines que Michel Didym a créé La Mousson d'été à Pont-à-Mousson. Elle sont doubles : la Lorraine – où il est né en 1958 et où il a décidé de revenir vivre après des débuts de comédien à Paris, parce qu'il trouvait absurde la course à l'engagement –, et les textes contemporains, qu'il a toujours privilégiés dans ses mises en scène, jusqu'à la plus récente, celle de *Yacobi et Leidenthal*, de Hanoch Levin, qui a été un des plus grands succès du Festival d'Avignon, en juillet.

« Pour *Yacobi et Leidenthal*, on a travaillé dans l'esprit de *La Mousson d'été*. On a monté la pièce avec une scénographie minimaliste, on a tout investi sur les comédiens. Ça m'a fait très plaisir qu'Isabelle Huppert soit venue voir le spectacle, le lendemain de la dernière de *Médée*. J'ai été heureux de voir tous les gens qui faisaient la queue pour venir féliciter Christine Murillo dans sa loge. On sentait que ce n'était pas seulement un succès dû à la mode. J'avais passé plus de sept mois à monter la production du spectacle. Je ne parlais pas gagnant : beaucoup de directeurs de théâtre n'en voulaient pas, parce que c'est une pièce contemporaine, et qu'ils la considéraient comme une œuvre mineure. Puis ils sont venus à Avignon, ils ont

trouvé ça génial et ont proposé de le prendre. D'autres, comme *Eric Lacascade*, ont accepté de coproduire la pièce dès que je leur en ai parlé. J'ai été heureux qu'il ait du succès à Avignon avec ses *Tchekhov*. Même si je fais un théâtre radicalement différent du sien, c'est quelqu'un qui a une oreille. J'aime les gens qui savent écouter et aider. »

CAP SUR LA SCANDINAVIE

La compagnie de Michel Didym, Boumerang, vit avec une subvention de 500 000 F (76 224 €). C'est elle qui porte à bout de bras La Mousson d'été, dont le budget total s'élève à 800 000 F (121 959 €) (dont 200 000 F – 30 489 € – attribués par l'Etat, le reste venant des collectivités locales). « Ces sommes sont tout à fait modestes si on les compare au budget d'un centre dramatique, qui tourne autour de 60,7 millions de francs. Mais avec cet argent, nous avons permis en cinq ans que 37 textes soient créés dans différents théâtres à l'issue de *La Mousson d'été*. » Cette année, une pièce passera directement de Pont-à-Mousson à Paris : *La Main dans le bocal* dans la boîte dans le train, de l'Argentin Pedro Sedlinsky, qui sera créée vendredi 25, prendra ses quartiers au Théâtre de l'Atalante, dès le 6 septembre.

Après des éditions consacrées à l'Allemagne, à l'Amérique et à la Méditerranée, La Mousson d'été met le cap sur le nord de l'Europe, en invitant des auteurs qui sont très jeunes : la Suédoise Sofia Freden a vingt-six ans, le Danois Nicolas Bro en a vingt-quatre. « Ce qu'ils écrivent est très violent, torturé, dense. On sent une filiation avec Strindberg. Quand un auteur latin parle d'un incendie dans une pièce, il met en scène les cris et le côté baroque. Avec un Scandinave, la maison brûle et aussitôt après on est dans les cendres et dans l'analyse de l'incendie : pourquoi la maison a-t-elle brûlé ? Qu'est-ce que ça représente pour la famille ? Ces auteurs du Nord vont rencontrer à Pont-à-Mousson de jeunes auteurs français comme Lionel Spycher, Pauline Sales, dont les pièces mettent en scène la vie privée des gens qui ont le pouvoir. Tanguy Viel, lui, parle du pouvoir de la maladie, qui se déclare quand l'écart est trop grand entre le rêve et la réalité. Une autre forme de violence. »

Brigitte Salino

★ La Mousson d'été, jusqu'au 29 août. Abbaye des Prémontrés, rue Saint-Martin, 54700 Pont-à-Mousson. Tél. : 03-83-81-20-22.

Le XX^e siècle à l'honneur des Journées du patrimoine

LA DIX-SEPTIÈME ÉDITION des Journées du patrimoine aura lieu les samedi 16 et dimanche 17 septembre 2000. Dans la logique de nombreuses actions de la direction de l'architecture et du patrimoine, au ministère de la culture, ces journées mettront particulièrement en lumière le patrimoine du XX^e siècle, dont de nombreux chefs-d'œuvre restent gravement menacés. De nombreux édifices, jardins ou ensembles urbains, parfois classés, le plus souvent ignorés, voire méprisés comme l'est resté le XIX^e siècle jusqu'aux années 60, seront ouverts et présentés au public.

Le programme de ces journées sera accessible, sur Internet, à partir du 1^{er} septembre (www.culture.fr) et par téléphone à partir du 11 (tél. : 01-40-15-37-37). En 1999, les journées avaient accueilli 11,5 millions de visiteurs, devenant l'un des événements français les plus populaires. Ce succès a conduit quarante et un pays membres du Conseil de l'Europe à organiser des journées similaires, la plupart au mois de septembre, baptisées Journées européennes du patrimoine. Elles sont coordonnées par la Fondation Roi-Baudouin, à Bruxelles. Chaque année, elle décerne six prix d'une valeur pouvant atteindre 6 000 € à des initiatives jugées particulièrement heureuses (www.kbs-frb.be et www.culture.coe.fr/JEP).

Une association pour relancer la Vieille Grille

La salle parisienne, premier café-théâtre, a décliné à partir des années 80

LE THÉÂTRE de la Vieille Grille change de mains. Maurice Alezera, le fondateur et directeur de la petite salle de la rue du Puits-de-l'Ermitte, dans le 5^e arrondissement de Paris, a cédé la place à une association, qui réunit la compagnie du Théâtre à Bretelles d'Anne Quesemand et Laurent Berman, le pianiste-acteur Denis Cuniot et le musicien Cristobal Soto. « Pour l'instant, nous sommes locataires. Maurice Alezera reste propriétaire de la salle », explique Laurent Berman. Nous aurons ensuite la possibilité de racheter le bail. Nous nous sommes donné trois ans pour réussir. Nous avons déjà fait de la programmation dans de petits lieux. Nous savons comme ça peut être fragile. »

Et difficile. Le Théâtre de la Vieille Grille, qui fêtera ses quarante ans en octobre, a besoin de remonter la pente. Son heure de gloire date de la fin des années 60 et du début des années 70. Il fut alors la première salle à prendre le nom de Café-Théâtre, et à accueillir des débutants qui s'appelaient Jacques Higelin, Rufus, Areski et Fontaine. C'est là que la grande Zouk fit ses débuts parisiens, tout comme Sugar Blue et Archie Shepp. Maurice Alezera eut beaucoup de mal, dans les années 80 et 90, à maintenir le niveau. L'endroit restait toujours aussi agréable, avec ses cinquante places et son côté bonbonnière, mais la qualité ne suivait pas, et les goûts du public s'étaient détachés de l'esprit

Mouff – le quartier de Mouffetard dans l'immédiat après-68.

Anne Quesemand et Laurent Berman entendent relancer la salle en jouant sur les croisements. « Nos spectacles ont toujours associé le texte, les images et la musique. Nous avons donc toujours travaillé avec des musiciens. Denis Cuniot et Cristobal Soto ont comme nous le goût des musiques populaires jouées d'une manière un peu savante. Nous allons bâtir ensemble une programmation. » Le coup d'envoi a été donné le 18 août, avec des apéritifs-concerts et des concerts.

B. Sa.

★ La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermitte, Paris 5^e. Tél. : 01-47-07-22-11.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA** : le jeune acteur britannique Daniel Radcliffe a été choisi pour incarner au cinéma Harry Potter, l'orphelin magique héros d'une série de livres pour enfants traduits en plus de 30 langues et vendus à 35 millions d'exemplaires. Ce jeune acteur de onze ans a joué récemment pour la BBC le rôle de David Copperfield enfant et figure au générique du *Taillleur de Panama*, un film de John Boorman qui doit sortir avant la fin 2000, aux Etats-Unis.

■ **The Cell**, un film angoissant avec Jennifer Lopez en tête d'affiche, fait un malheur au box-office nord-américain. Il a récolté 17,5 millions de dollars. Il devance *The Original Kings of Comedy*, de Spike Lee, qui a rapporté 11 millions de dollars aux Etats-Unis et au Canada. Viennent ensuite le film d'aventure *Space Cowboys*, de Clint Eastwood (9,4 millions de dollars), *The Replacements*, avec Keanu Reeves (7,2), et *What Lies Beneath* (6,7).

■ **La justice américaine a donné raison à l'industrie du cinéma** en interdisant la publication sur l'Internet d'un programme qui permet de décoder des DVD et de les regarder sur un ordinateur personnel. Une revue de pirates informatiques, *2600*, était poursuivie par l'association représentant l'industrie du cinéma (MPAA) pour avoir dévoilé le code-source du programme sur l'Internet. La MPAA l'accusait de violation de droits d'auteur. La revue invoquait de son côté la liberté d'expression garantie par le premier amendement de la Constitution américaine. « Le code d'un programme ne relève pas plus de l'expression pure que l'assassinat d'une personnalité politique ne relève d'une déclaration politique », a estimé le juge Lewis Kaplan dans son jugement, rendu le 17 septembre.

■ **MUSIQUE** : Tups Bebey, un des jeunes artistes de l'afro-jazz fusion français, a été élu Revelation World, lors des premiers Music Net Awards. Ces trophées récompensent les artistes de la nouvelle scène musicale française sont élus exclusivement par les internautes. Saxophoniste et multi-instrumentiste, compositeur, Tups Bebey s'illustre au sein de divers ensembles, dont la fanfare noire Spirit Pan-African Brass Company, le groupe techno Pact et Paris Africans, formation d'afro-jazz-fusion.

■ **La Lettre du musicien publie son traditionnel numéro hors série annuel**, *Piano n° 14*. Au sommaire, un entretien avec le pianiste allemand Christian Zacharias, élève de Vlado Perlemuter, une enquête sur l'école allemande de piano, des articles sur les techniques de déchiffrage, sur les enfants surdoués, et un point sur l'école russe de piano. Le dossier central du numéro est consacré à Beethoven, dont quelques sonates pour piano sont analysées. Le pianiste Paul Badura Skoda explique les raisons de jouer Beethoven au piano-forte, et parole est donnée au compositeur et pianiste français Michael Levinas, qui a enregistré pour Accord, sur neuf CD, les 32 sonates pour piano de ce compositeur. Ce quatorzième numéro est complété par un panorama des pianos à queue disponibles. 85 F (12,96 €). Chez les marchands de partitions et les librairies musicales.

■ **THÉÂTRE** : Michel Duffour, secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle, signera, jeudi 24 août à Bussang (Vosges), la première convention liant l'Etat, trois régions (Alsace, Lorraine, Franche-Comté), le département des Vosges et la commune de Bussang. Cette convention a pour objectif de « renforcer le rayonnement de l'action territoriale du Théâtre du peuple de Bussang. » Le Théâtre du peuple, fondé à l'initiative de Maurice Pottecher à la fin du XIX^e siècle, s'est toujours donné pour mission de développer la culture pour tous. La convention devrait lui permettre de développer cette action, notamment dans les domaines de la création, de la formation ou des initiatives en direction de la jeunesse.

■ **ART** : le tableau de Picasso qui aurait été volé au Koweït pendant l'invasion irakienne et vient d'être retrouvé en Turquie a été authentifié. *Portrait d'une jeune femme* (1903) est le troisième tableau attribué à Picasso retrouvé en trois mois en Turquie à l'issue d'une opération de police. En juin, la police d'Izmir avait retrouvé deux autres toiles, *La Fermière* et *Dora Maar*. – (AFP)

Agnès Varda, Jack Ralite, José Bové, ont soutenu Bernard Lubat... avec Martine à la plage

Le 23^e Festival d'Uzeste, en grève, a été remplacé par une semaine de débats et de rencontres

« En grève », pour que soit, au-delà de ses manifestations annuelles, reconnue son activité de tous les jours, le festival Uzeste musical, après la

réduction de la subvention du conseil général de la Gironde, a été remplacé par une semaine de rencontres, du 15 au 20 août. Avec Bernard Lu-

bat, Agnès Varda, Michel Portal, José Bové, le groupe Martine à la plage..., débats, musique, feu d'artifice, théâtre, poésie et contestation.

UZESTE

De notre envoyé spécial

Pour ne pas ruiner la Compagnie Lubat, Uzeste musical (23^e festival d'été) a choisi de faire l'impasse (*Le Monde* du 27 juillet). Bernard Lubat, agitateur, compositeur, acteur musical exceptionnel, s'est retrouvé devant une situation de fait : sa grève transformée par les « spectateurs » et les artistes solidaires en grève active.

Lubat devant le lavoir de la Collégiale, platanes évasifs, chênes résistants, sépulture du pape Clément V : « Les artistes à la carrière, couillonnés du jazz, ravalés (rats valets) du prince, professionnels de la popularité, industriels sur le volet de la variété, pullulent sous les miettes du Gotha Gâteau Loto. Les artistes à la mine sont instrumentalisés, mauvaise mine, à fond d'animation exécution, consolation, désinformation, auto-exploitation. » Ça part fort. Façade de « Kestiond'étiq » – femme reloukée plutôt que de tomber, en bar de style Oberkampf : « L'art, c'est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art. » Marie Lubat mère, quatre-vingt-sept ans bien faits, pomponnée comme pour une noce : « C'est plus beau que jamais. » Roulant terriblement les « r » : « Uzeste musical

n'est ni libertaire ni libéral, mais libérant. »

Dimanche 20 août, José Bové sur le « pré-occupé », pas du tout star, à l'écoute des autres : « Il n'y a pas de grand ni de petit combat. Uzeste, et d'autant plus Uzeste en grève, est pour moi dans la continuité du Larzac et de Millau. » Agnès Varda, délicate sous la Grande Ourse avec son camion projecteur : « C'est chaleureux, bavard, rigolo, je m'amuse beaucoup. » Jack Ralite, véhément sur le pont de l'impétueux Ciron : « La grande question humaine aujourd'hui, c'est l'altérité. » Oreste Calzone, entre deux accordéons : « La mondialisation ne nourrit de nous, de nos rêves, de nos fantasmes. Le capitalisme veut devenir Dieu. C'est là-dessus qu'il faut agir, c'est théologique. Relisons Spinoza. »

CINQ JOURS COMMUNALISTES

Prises de parole, forum céleste, juste au moment où la « domination » fait courir le bruit que plus personne, nulle part, ne résiste, ne moufte, Uzeste la fout mal. Cinq jours de laïus, de bals, d'apéros, de contestations, donc de poésie ; cinq jours de free jazz, d'accordéon et de feux d'artifice ; cinq jours de dialectique au sauternes, chacun, communaliste, venu de partout, ar-

tistes solidaires, associations, organisateurs de festivals (Armand Meignan). Attac, Droits devant !, Droit au logement, Voltaire, des revues, des particuliers, des militants, des « spectateurs » en assemblée générale, enfants courant dans les rangs, ce n'est qu'un début. Cependant que les élégants Béarnais de Balaguère chantent sans discontinuer pendant cinq nuits.

Ni billet ni badge, remise à plat générale. Les festivals continuent dans l'ensemble leur petite course phallique à l'Audimat, à l'originalité, à la consommation consolatrice : Uzeste en grève prend un tour d'avance. Lubat confirmé par Louis Scavis et Michel Portal : « Jamais nous n'avons si bien joué. » C'est un fait. Les élus : « Pourquoi n'utilisez-vous pas mieux vos moyens ? » En effet. Patrick Auzier attelé à son poème pyrotechnique (20 août à minuit) sur fond de synthétiseurs, plus mallarméen, plus émouvant que jamais : « Laissez-moi préparer mes pétards. »

Débats détournés, forum en fusion, espace d'une vie possible, pas son divertissement mais son recentrage, l'édition 2000 fonctionne partout. C'est son cru le plus cru. De loin. Rôle de l'art en direct. Minvielle perfectionne un Meccano

verbal de haute précision sur roulement de percussions basocubaines. Devant trois mille personnes, la projection des *Glaneurs, la glaneuse* d'Agnès Varda, prend un air prémonitoire, d'une pertinence exquise. L'autre vérité vient des enfants d'Uzeste, Fantasio (numéro exceptionnel à la contre-basse), Christophe Monnot, et surtout, retenez le nom, du groupe de filles Martine à la plage : free féminin, Annick Nozati, Joëlle Léandre, Françoise Achard, Tamia en sous-main, celles-ci s'appellent Sarah (contrebasse), Alice (chanteuse), Sylvaine (flûte). Elles se sont rencontrées ici cette année. Elles sont jolies comme des coeurs, s'en foutent et ne s'en fichent pas. Jouent free, jouent frais, comiques en diable, les mecs d'Uzeste peuvent aller à la chasse et aux champignons : les filles sont là. Plus Marjolaine, aux compositions félerées, amèrement guillerettes, bizarres. Il pleut. Lubat : « Ce sont des gouttes de doute. » L'inestimable Marc Perrone (musicien réconfortant) continue de faire l'ange. Ça danse. Marie Lubat (il est 4 heures du matin) : « Il faut savoir terminer une grève. » Partie remise.

Francis Marmande

Contrebasses de bas en haut à Capbreton

DIXIÈMES RENCONTRES INTERNATIONALES de la contrebasse en côte landaise. Capbreton (Landes) du 11 au 20 août.

CAPBRETON

de notre envoyé spécial

Le gymnase de Capbreton sonne bien. Le luthier de Saubrigues, Christian Nogaro, s'est chargé des charpentes. Sinon, on ne voit pas. Il est aux manettes, Bernard Salles (orchestre symphonique de Pau-Pays de Béarn) à la baguette. L'exception de ce festival est là. Fond de public : 72 stagiaires, classique ou jazz, venus de tous les continents pour suivre, avec leur monstre doux, l'Académie des maîtres. Plus du dixième, donc, de l'auditoire, est constitué d'authentiques mélomanes, musiciens, lesquels jouent devant des musiciens.

Bernard Salles, âme artistique des Rencontres (Nogaro en est la cheville ouvrière) donne aux cordes de son ensemble réduit une précision, une légèreté, une force sans appui. Soliste : Wolfgang Güttler, du Philharmonie de Berlin, dans une transcription du concerto de Mozart pour basson. Côté public, les gymnastes de l'Académie tressaillent deux fois : à la façon dont Güttler (passons sur la virtuosité : elle est ici le minimum vital) règle en jouant sa corde sol

qui frise. Puis, lorsqu'il prend une cadence ahurissante qui arrondit les yeux des violonistes, très « free », sans perdre une seconde le fil conducteur.

Mais aussi : la *Pavane* de Fauré (B. Salles) ; la sonate d'Ecclès (Philippe Juncker : leçon de précision lyrique) ; Koussitsky par Thierry Berbé (Opéra de Paris) ; une master-classe de Giuseppe Ettore (Scala de Milan) ; l'omniprésence du génial Thomas Martin (London Symphonic), le seul musicien au monde à s'être fabriqué sa contrebasse.

DE HAUTS PLATEAUX EN OUEDS

Il faut dire que les contrebassistes sont d'étranges oiseaux : d'un narcissisme rusé mais jamais impérieux, obsessionnels non toxiques (ce qui les différencie des hommes), ils dorment dans le fourgon pour ne pas « la » perdre. Moins de différence qu'ailleurs, pas la même, entre garçon et fille, blanc et noir, etc.

De ce point de vue, les classes de Palle Daniëlsson et Hein van de Geyn sont un petit théâtre de psychologie, de civilisation et d'érudition. Tous deux venus du Nord ont, au long cours de carrières imposantes, beaucoup joué avec le passeur poétique du jazz moderne : Aldo Romano (percussionniste compositeur) que l'on retrouve (19 août) dans le « trio africain » susci-

té par Le Querrec (photographe entreprenant), la formule la meilleure, pour les trois musiciens, à présenter à Capbreton. A force de traîner en coulisses, sur la route ou dans les loges, Le Querrec finit par convaincre Henri Texier (contrebassiste), Louis Scavis (clarinette basse ou soprano) et Aldo Romano de parcourir l'Afrique d'ouest en est et du centre au sud. Leurs *Suites africaines*, gros succès de vente pour Label Bleu, posent une question : à quoi pense la musique ?

Selon un élégant dispositif scénique, on voit défiler les images de voyage, rencontres, visages, tandis qu'eux, à l'avant-scène, jouent sur la trame. Toujours est-il qu'il en résulte à chaque fois (triomphe absolu du Festival de Vienne, édition 2000) un concert construit, dynamique, explosif, porté à l'énergie par la basse. Leurs repères sont des oueds : *Hauts plateaux* de Scavis, *Gabba* de Texier... Aldo restant, avec Wayne Shorter et Charles Haden, un des grands mélodistes de l'époque. Accélération, mélodies, rythmes, les « suites » ne sont en rien leur nostalgie, mais leur expérience : un état de la question. Au point de déplacer celle de leur origine, de leur histoire et de leur pratique. Et d'évanouir pour un coup la trop cruelle remarque de Beckett : « On est con, mais pas au point de voyager. »

F. M.

Sir Roger Norrington, brillant causeur et chef décevant à Salzbourg

ROMÉO ET JULIETTE, d'Hector Berlioz. Par Yvonne Naef (mezzo-soprano), Jeffrey Francis (ténor), Samuel Ramey (basse), chœur Arnold Schoenberg, Orchestre philharmonique de Vienne, Sir Roger Norrington (direction). Salzbourg, Grosses Festspielhaus, le 22 août. Tél. : 00-43-662-80-45-579. www.salzburgfestival.at/

SALZBOURG

de notre envoyé spécial

Très en verve ce soir, Sir Roger Norrington a décidé de causer au public d'« élite » – dit-il, citant Berlioz avec malice – du Grand Festspielhaus : en quelques instants, une panne de micro arrangeant bien son numéro comique, le chef britannique, spécialiste des expériences

historisantes, raconte comment, du temps de Berlioz, on pouvait applaudir entre les morceaux d'une même œuvre, bavarder entre et pendant les pièces, se relaxer sans complexes.

Sir Roger rappelle le déménagement à vue des huit harpes voulu par Berlioz, dans *Roméo et Juliette*, et va s'amuser à faire porter et remporter non pas huit, mais tout de même quatre harpes en temps réel, à faire entrer et sortir le chœur, lever et saluer l'Orchestre philharmonique de Vienne entre chaque mouvement de cette « symphonie dramatique ».

PROFESSEUR TOURNESOL

Le public d'« élite » va se prêter gentiment au jeu de cet irrésistible professeur Tournesol, qui, avec son crâne déplumé et ses béquilles, s'amuse comme un petit fou à cette semi-reconstitution (chœurs et

harpes devant, contrebasses et violoncelles au milieu du plateau, etc.). Quelques mots encore pour rappeler que la pièce influence plus d'un compositeur (Wagner, par exemple, dont l'incipit du *Tristan* se souvient du début de la troisième partie de *Roméo*) et dire son plaisir immense à la diriger (comme la plupart des chefs britanniques, c'est un berliozien). Début de concert inorthodoxe et sympathique au possible.

L'ennui, souvent, avec Norrington est qu'il réussit mieux le récitatif (les idées, les explications, l'érudition) que l'air (la réalisation, le souffle, la vision). Son rapport à la musique demeure gourmand, on le voit à ses mimiques suggestives, mais le détail l'intéresse davantage que l'ensemble. Dans *Roméo et Juliette*, la bizarrerie est à son comble, et Norrington en souligne très intelligiblement la sin-

gularité excentrique. Mais il n'est pas du tout architecte, pas vraiment poète et peu efficace dans la mise en place des passages rythmiques.

Chœur excellent (et de bonne diction) et solistes satisfaisants : Yvonne Naef (entendue dans *Les Troyens*, en ces mêmes lieux), Jeffrey Francis, bon musicien mais voix ingrate au possible, et Samuel Ramey se raidissant à mesure que l'orchestre, le chœur et le chef se décalaient autour de lui dans l'ensemble final. Le Philharmonique de Vienne, en bonne forme, semblait découvrir soudainement les abîmes de difficultés de cette musique où rien ne va droit. Un second concert, le lendemain, devrait lui permettre de rectifier le tir, passé près de la cible.

Renaud Machart

SORTIR

PARTHENAY (Deux-Sèvres)

De bouche à oreille

Quand la découverte de musiques résolument actuelles passe volontairement par un retour sur des traditions régionales, le résultat est souvent surprenant, intéressant, parfois choquant. C'est le défi que se donne, depuis 1987, le festival De bouche à oreille. De l'accordéon, des voix et percussions, du violon, des contes, des chants à danser... toute une panoplie de musiques traditionnelles et mélangées, selon la définition des organisateurs du festival, sont à découvrir lors de cette 14^e édition.

De bouche à oreille, Métiève, Maison des cultures de pays, 1, rue de la Vau-Saint-Jacques, Parthenay (79). Jusqu'au 27 août. De 30 F à 80 F. Tél. : 05-49-94-90-70. Internet : http://www.metive.org

PONT-À-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)

La Mousson d'été 2000

Depuis 1995, au cœur de la Lorraine, La Mousson d'été se donne pour objectif de diffuser le répertoire théâtral contemporain. Le public rencontre des auteurs, des acteurs, des éditeurs et des professionnels du théâtre autour de lectures, de mises en espace, de conversations et de spectacles. Le programme de cette année consacre une place importante aux pays de la mer du Nord

GUIDE

REPRISES CINÉMA

L'Etoffe des héros, de Philip Kaufman (États-Unis, 1983, 3 h 10, VO). *Grand Action*, 5, rue des Ecoles, Paris-5^e. Tél. : 01-43-29-44-40 ; *Publicis-Champs-Élysées*, 129, av. des Champs-Élysées, Paris-8^e. Tél. : 01-40-30-30-31. *Un tramway nommé Désir*, d'Elia Kazan (États-Unis, 1952, 2 h 10, VO). *Action Ecoles*, 23, rue des Ecoles, Paris-5^e. Tél. : 01-43-29-79-89.

FESTIVALS CINÉMA

Cinéma en plein air : les grands espaces
Un roi sans divertissement, de François Leterrier (France, 1963, 1 h 25). Le 24 août, 22 h. *Parc de La Villette, prairie du Triangle, Paris-19^e. Tél. : 08-03-30-63-06.*
Cinéma français
Le Chat noir, d'Edgar G. Ulmer (États-Unis, 1934, 1 h 06, VO). Le 24 août, 19 h. *The Return of the Vampire*, de Lew Landers (États-Unis, 1944, 1 h 09). Le 24 août, 21 h. *Cinéma français, Palais de Chaillot*, 7, av. Albert-de-Mun, Paris-16^e. Tél. : 01-56-26-01-01. *Paris nous appartient*, de Jacques Rivette (France, 1958, 2 h 22). Le 24 août, 19 h. *Le Mépris*, de Jean-Luc Godard (France/Italie, 1963, 1 h 43). Le 24 août, 21 h 30. *Cinéma français, salle des Grands Boulevards*, 42, bd Bonne-Nouvelle, Paris-1^{er}. Tél. : 01-56-26-01-01. **Promenades romaines à Paris**, du 23 au 26 août, à l'initiative de l'association Roma Citta Di Cinema. *La Légende du saint buveur d'Ermano Olmi* (Italie, 1988, 2 h 05). Le 24 août, 21 h. *Eglise Sainte-Marie des Batignolles, place du Docteur-Félix-Lobligois, Paris-17^e.* Projection en plein air. **L'Étrange Festival**, du 23 août au 5 septembre. *Femme de Seisaku* de Yasuzo Masumura (Japon, 1960, 1 h 33, VO). Le 24 août, 17 h 30. *Le Corps et le Fouet* de Mario Bava (Italie, 1963, 1 h 32, vf). Le 24 août, 19 h 30. *Chien enragé*, de Takashi Miike (Japon, 1997, 1 h 34, VO). Le 24 août, 21 h 30. *Forum des Halles, porte Saint-Eustache*. 30 F, 40 F ; nuit 60 F, 80 F ; 120 F/5 films. Tél. : 01-44-76-62-00.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et parvis de la*

(Suède, Norvège, Danemark, Finlande, Irlande, Hollande et Angleterre). Parallèlement aux représentations, une université d'été propose des ateliers réunissant enseignants et étudiants.

Pont-à-Mousson (54). Du 23 au 28 août. 50 F. Tél. : 03-83-81-20-22.

BUSSANG (Vosges)

Jean-Marc Montera, Chris Cutler et Jean-François Pavrous

Un trio d'improvisateurs qui traquent les clichés et les facilités depuis des années et qui aiment rencontrer d'autres arts. Ainsi Jean-Marc Montera, guitariste, participe, depuis le 3 août, à la présentation au Théâtre du peuple de Bussang d'une pièce de Peter Handke, *Le pupille veut être tuteur*, mise en scène par Jean-Claude Berutti et chorégraphiée par Odile Duboc (jusqu'au 26 août). Avec lui, le batteur Chris Cutler (ancien d'Henry Cow) et le guitariste Jean-François Pavrous (Catalogue avec Berrocal et Hartman, c'était lui) et, en invitée, la harpiste Hélène Breschand, elle aussi de l'aventure du *Pupille*. Le trio sera accompagné le 25 août, lors du festival Jazz à Mulhouse, du batteur Tony Buck. *Théâtre du peuple, Bussang (88). Le 24 août, pièce à 15 heures (les 25 et 26 à 20 heures), concert à 20 heures. Tél. : 03-29-61-50-48. De 50 F à 110 F.*

gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Zoé, la souris qui jouait si mal du violon de Gérard Weiss, mise en scène de l'auteur, avec le Théâtre Plume. *Théâtre Astral, Parc floral-bois de Vincennes, Paris-12^e. Les 24 et 28 et 29 août, à 15 heures ; les 25 et 27 août, à 16 h 30. Tél. : 01-43-71-31-10. De 25 F à 34 F.*

Franck Natan (violon), Karine Selo (piano). Œuvres de Grieg, Schumann, Paganini. *Cathédrale Sainte-Croix-des-Arméniens, 6, rue Charlot, Paris-3^e. Le 24 août, 20 h 30. Tél. : 06-10-16-24-02. Location Fnac. 70 F.*

Alain Kremski (piano). Œuvres de Brahms, Chopin. *Théâtre de l'Île-Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris-4^e. Les 24 et 31 août, 21 heures. Tél. : 01-46-33-48-65. 90 F.* *Gianni Basso, Patrick Saussois Orchestre* *Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris-5^e. Le 24 août, 21 h 30. Tél. : 01-43-26-65-05.*

Sylvain Beuf Trio *Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1^{er}. Du 24 au 26 août, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-37-71. De 60 F à 80 F.* *Carte blanche à Thierry Eliez* *Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. Du 24 au 26 août, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88.*

Jon Regen *Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8^e. Du 24 août au 2 septembre, 23 h 30, rel. les 27 et 28 août. Tél. : 01-42-25-18-06.* **Massive Night** *Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13^e. Le 24 août, 20 h 30. Tél. : 01-56-29-10-00. 40 F.*

Joël Favreau *Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris-4^e. Du 24 et 25 août, 15 heures ; les 31 août et 1^{er} septembre, 20 heures ; jusqu'au 8 septembre. Tél. : 01-48-87-82-48. 60 F.*

Toubabou *Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris-11^e. Le 24 août, 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32.* *Hussein el-Masry, Adel Shams el-Din* *Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris-9^e. Le 24 août, 20 h 30. Tél. : 01-58-71-01-01. 50 F.*

RÉGIONS

The King's Consort *Haendel : Le Messie.* Direction, Robert King. *Abbatiale, 43 La Chaise-Dieu. Le 24 août, 21 heures. Tél. : 04-71-00-01-16. De 60 F à 480 F.* **Femmes et libérés** 2^e Festival de cinéma de Mormoiron *Service culturel, mairie de Mormoiron (84). Du 24 au 27 août. Entrée libre. Tél. : 04-90-61-85-72.*

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal 55 chefs-d'œuvre de la musique classique.



vivaldi. Les 4 saisons.

Venise en arrière-saison. A chacune des saisons correspond un sonnet explicatif en italien. "Le berger endormi", le "chien qui aboie..." sont autant de miniatures de la vie quotidienne de la fin du 17^e siècle que le compositeur a retranscrit avec une ingéniosité sans limite. Anne-Sophie Mutter nous peint ces tableaux figuratifs sans aucune agressivité, mais avec une tendresse et une sensualité toutes particulières. Le chant des archets vibre comme s'il fallait rendre palpable le pépiement des oiseaux, les pas hésitants d'un ivrogne, les ambiances pastel d'une Venise d'arrière-saison. Pour le plaisir, Anne-Sophie Mutter interprète également la redoutable Sonate "Le trille du diable" de Tartini avec une élégance rare.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, "Musique Maestro !".

Le Monde



MERCREDI 23 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Sportifs, la gloire... et après ? Forum
- 22.00 Sport et télévision, les enjeux. Forum

MAGAZINES

- 21.10 et 0.10 LCA, la culture aussi. Albert Jacquard. LCI
- 18.15 Union libre. TV 5
- 19.00 Best of NPA. Canal +
- 19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Paul-Marie de la Gorce. TV 5
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La Guerre d'Algérie : Un combat sur plusieurs fronts. Arte
- 21.00 Paris modes. Spécial Kenzo, les trente ans de la mode au Zénith. Paris Première
- 21.05 Strip-tease. Monseigneur. Urgences. Mais où est donc passé Harry ? Conversations. TV 5
- 22.10 Musiques. Pierre Boulez. LCI
- 22.35 Paris dernière. Paris Première
- 22.40 On en rit encore ! On en rit encore. Invité : Dany Boon. France 3

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Les Voltigeurs de l'emploi. Arte
- 20.30 L'Ukraine à petits pas. Planète

Le Monde
TELEVISION

PLANÈTE

20.30 **L'Ukraine à petits pas**
A la façon de l'écrivain britannique Robert Louis Stevenson cheminant en France, au siècle dernier, Catherine Azad parcourt le pays de sa grand-mère, l'Ukraine, à la découverte du passé - noir - et du présent - sombre - de ce pays. Paroles non traduites, commentaires parcimonieux, art de la caméra, discrète et talentueuse, offrent un documentaire picaresque, passionnant et émouvant.

- 20.30 et 23.00 Palettes, Georges de La Tour. Histoire
- 20.30 L'Australie sauvage, terre des futurophages. Odyssee
- 22.40 Grands créateurs. Automne Hiver 1999-2000. Odyssee
- 23.30 Histoires d'objets. [1/3]. Paris Première
- 23.45 Danger réel. L'enfer du feu : pas de panique. 13^{ème} RUE
- 23.55 Profil. Né en 1900. Un siècle, trois destins. Arte
- 0.00 C'est la vie. J'aurais préféré qu'on se tutoie. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 19.00 Athlétisme. Meeting international EAA de Cottbus (All.). Eurosport
- 20.00 Football. Ligue des champions (3^e tour préliminaire). Match retour. Lyon - Inter Bratislava. Pathé Sport

DANSE

- 23.00 « La Fleur de pierre ». Ballet. Chorégraphie de Youri Grigorovitch. Musique de Prokofiev. Par le ballet du Kirov et l'Orchestre du Théâtre Maryinsky, dir. A. Viliunianis. Mezzo

MUSIQUE

- 21.00 « War Requiem », de Britten. Par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. B. Britten. Avec le Melos Ensemble, les Chœurs de la BBC, les garçons de l'Emmanuel School et le Chœur de l'Orchestre philharmonique de Londres. Muzzik

- 21.40 « Les Troyens : Les Troyens à Carthage ». Mise en scène de Herbert Wernicke. Par l'Orchestre de Paris, le Konzertvereinigung Wiener, dir. Sylvain Cambreling. Arte
- 21.50 Motown Live. Paris Première
- 22.00 Herbie Hancock et Bobbie McFerrin. Mezzo
- 22.50 Jazz à Antibes. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.50 Le Mystère Parasuram. Michel Sibra. France 2
- 20.50 Vacances au purgatoire. Marc Simenon. O. M 6
- 22.15 Réveuse jeune. Nadine Trintignant. TV 5
- 23.00 Permission d'aimer. George Miller. TF 1

SÉRIES

- 21.05 Star Trek Classic. Miri. O. Canal Jimmy
- 21.35 Leaving L.A. The Black Widower (v.o.). O. Série Club
- 21.55 Star Trek, Deep Space Nine. Un contrat est un contrat. O. Canal Jimmy
- 22.30 Schimanski. Pour l'amour de Laura. O. France 2
- 22.40 Ally McBeal. Les deux anges. O. M 6
- 23.55 Friends. Celui qui se goudait du tout au tout (v.o.). O. Celui qui n'avait pas le moral (v.o.). O. Celui qui jouait au rugby (v.o.). O. Canal Jimmy
- 0.45 Affaires non classées. [1/2]. Une certaine justice. O. TF 1

FILMS

- 16.35 **Non, ou la vaine gloire de commander** ■■■
Manoel de Oliveira (Fr.-Esp.-Port., 1990, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1
- 16.40 **La Main droite du diable** ■■■
Costa-Gavras (Etats-Unis, 1988, 130 min) O. Cinéstar 2
- 17.55 **La Chaîne** ■■■
Stanley Kramer (Etats-Unis, 1958, N., 95 min) O. Cinétoile
- 18.50 **Le Journal du séducteur** ■■■
Danièle Dubroux (France, 1996, 100 min) O. Cinéstar 2
- 20.30 **Héros à vendre** ■■■
William A. Wellman (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
- 20.30 **Soleil levant** ■■■
Philip Kaufman (Etats-Unis, 1993, 130 min) O. Ciné Cinémas 1
- 20.30 **Le Ciel peut attendre** ■■■
Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1943, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
- 20.30 **Psycho** ■■■
Gus Van Sant (Etats-Unis, 1999, 100 min) O. Canal + Vert
- 20.40 **Les Ailes de l'enfer** ■■■
Simon West (Etats-Unis, 1997, 115 min) O. Cinéstar 1
- 21.05 **La Chanson d'une nuit** ■■■
Anatole Litvak (France, 1932, N., 85 min) O. Cinétoile
- 21.10 **Les Copains d'abord** ■■■
Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1983, 105 min) O. Cinéstar 2



- 22.30 **Ligne rouge 7 000** ■■■
Howard Hawks. Avec John Robert Crawford, James Caan (Etats-Unis, 1965, v.o., 115 min) O. Cinétoile
- 22.45 **Rendez-vous à Bray** ■■■
André Delvaux (France - Belgique, 1971, 90 min) O. TMC
- 0.25 **Milliardaire pour un jour** ■■■
Frank Capra (Etats-Unis, 1961, v.o., 130 min) O. Cinétoile
- 0.30 **Fast Company** ■■■
David Cronenberg (Canada, 1979, v.o., 95 min) O. Cinéfaz

JEUDI 24 AOÛT

FILMS

- 15.35 **Innocent Victim** ■■■
Giles Foster (Grande-Bretagne, 1990, v.o., 90 min) O. Ciné Cinémas 1
- 17.20 **Nocturne indien** ■■■
Alain Corneau (France, 1989, 110 min) O. Cinéfaz
- 17.30 **Catch 22** ■■■
Mike Nichols (Etats-Unis, 1970, v.o., 120 min) O. Cinétoile
- 18.05 **Ludwig ou le crépuscule des dieux** ■■■
Luchino Visconti [2/2] (Fr.-It.-All., 1972, v.o., 120 min) O. Ciné Cinémas 3
- 20.30 **Le Chat** ■■■
Pierre Granier-Deferre. Avec Simone Signoret, Jean Gabin (Fr., 1971, 85 min) O. Ciné Cinémas 1
- 20.45 **Révolution** ■■■
Hugh Hudson (EU - GB, 1985, 125 min) O. RTL 9
- 20.50 **Un week-end sur deux** ■■■
Nicole Garcia (France, 1990, 110 min) O. M 6
- 20.50 **L'Ami de Vincent** ■■■
Pierre Granier-Deferre (France, 1983, 100 min) O. Téva
- 20.55 **Noyade interdite** ■■■
Pierre Granier-Deferre (Fr. - It., 1987, 105 min) O. France 3
- 21.00 **Shadows** ■■■
John Cassavetes (Etats-Unis, 1961, N., v.o., 80 min) O. Paris Première
- 21.05 **Fantasia chez les ploucs** ■■■
Gérard Philès (France, 1970, 85 min) O. Canal Jimmy
- 21.10 **Hanna K** ■■■
Costa-Gavras (France, 1983, 110 min) O. Cinéstar 2
- 21.20 **La vie est un roman** ■■■
Alain Resnais (France, 1983, 110 min) O. Cinétoile
- 22.00 **La Main droite du diable** ■■■
Costa-Gavras (Etats-Unis, 1988, 130 min) O. Cinéstar 1
- 22.30 **Yakuza** ■■■
Sydney Pollack (Etats-Unis, 1975, v.o., 110 min) O. Canal Jimmy
- 22.35 **Non, ou la vaine gloire de commander** ■■■
Manoel de Oliveira (Fr.-Esp.-Port., 1990, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 3



- 23.35 **La Piste de 98** ■■■
Clarence Brown. Avec Dolores Del Rio, Ralph Forbes (EU, muet, 1929, N., 85 min) O. Arte
- 1.00 **Le Feu follet** ■■■
Louis Malle (France, 1963, N., 110 min) O. Arte

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.05 Sous le soleil.
- 19.05 Walker, Texas Ranger.
- 19.55 J'ai deux métiers.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Sagas. Les grandes familles.
- 23.00 Permission d'aimer. Téléfilm. George Miller.
- 0.45 Affaires non classées O.

FRANCE 2

- 17.35 Brigade des mers.
- 18.25 JAG.
- 19.15 Un livre, des livres.
- 19.20 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Le Mystère Parasuram. Téléfilm. Michel Sibra.
- 22.30 Schimanski. O.
- 23.55 Journal de la nuit, Météo.

FRANCE 3

- 16.40 C'est Pété.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 La Météo des plages.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.20 C'est mon choix pour Pété.
- 20.45 Football. Lyon Inter Bratislava.
- 22.40 On en rit encore !
- 23.40 Météo, Soir 3.
- 0.00 C'est la vie.
- 0.55 Un siècle d'écrivains. Joseph Conrad.

CANAL +

- 16.55 36 heures pour mourir. Téléfilm. Yves Simoneau O.
- En clair jusqu'à 21.00
- 18.25 Drôles de vies.
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
- 19.45 Flash infos, Le Zapping.
- 20.05 Les Simpson.
- 20.30 Le Journal des sorties.
- 21.00 Les Moissons d'Irlande. Film. Pat O'Connor O.
- 22.30 Blade ■■■
Film. Stephen Norrington (v.o.) O.
- 0.30 F. est un salaud. Film. Marcel Gisler. O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 14.00 Les Feux de l'amour.
- 14.50 Moloney.
- 15.45 Les Dessous de Palm Beach.
- 16.45 Dawson.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.05 Sous le soleil.
- 19.05 Walker, Texas Ranger.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 Les Cordier, juge et flic. Boulot de fic.
- 22.50 Made in America. Enquête trop privée. Téléfilm. Jorge Montesi O.
- 0.35 Très cherge.

FRANCE 2

- 13.50 Maigret. La Nuit du carrefour.
- 15.25 Tiercé. Grande course de haies.
- 15.40 Chiquinha Gonzaga.
- 16.40 Conan.
- 17.35 Brigade des mers.
- 18.25 JAG.
- 19.15 Un livre, des livres.
- 19.20 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.50 L'Eté d'Envoyé spécial. Spéciale « Les gros ».
- 23.05 Ça va faire mâle.
- 0.35 Journal, Météo.
- 0.55 Docteur Markus Merthin.

FRANCE 3

- 13.35 Les Enquêtes de Remington Steele.
- 14.30 La croisière s'amuse.
- 16.05 Va savoir.
- 16.40 C'est Pété.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 La Météo des plages.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.03 Consomag.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.20 C'est mon choix pour Pété.
- 20.55 Noyade interdite ■■■
Film. Pierre Granier-Deferre O.
- 22.40 Météo, Soir 3.
- 23.10 Dupont Lajoie. Film. Yves Boisset. O.
- 0.50 Une maison de fous.

CANAL +

- 15.10 Recto / Verso. Film. Jean-Marc Longval. O.
- 16.35 Neuf mois. Film. Patrick Braoudé. O.
- En clair jusqu'à 20.30
- 18.25 Drôles de vies.
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
- 19.45 Flash infos, Le Zapping.
- 20.05 Les Simpson.
- 20.30 Le Créateur ■■■
Film. Albert Dupontel. O.
- 21.55 Les Tragédies minuscules.
- 22.00 Le Cinéma de Papa ■■■
Film. Claude Berri. O.
- 23.35 Le Sourire du clown. Film. Eric Besnard. O.
- 1.00 Rions un peu...

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Connaissance. Au cœur de la vie.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Les Voltigeurs de l'emploi.
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La Guerre d'Algérie : Un combat sur plusieurs fronts.
- 21.40 Musica. Les Troyens : Les Troyens à Carthage. Opéra d'Hector Berlioz [2/2].
- 23.55 Profil. Né en 1900. Un siècle, trois destins.

M 6

- 18.55 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman. O.
- 19.48 I-minute.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille. O.
- 20.39 Météo des plages.
- 20.40 Décrochage info, jour J.
- 20.50 Vacances au purgatoire. Téléfilm. Marc Simenon. O.
- 22.40 Ally McBeal. Les deux anges. O. ; Retour de flamme. O.
- 0.25 Wolff, police criminelle. Pour l'amour d'un enfant ; Amnésie. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.00 Concordances des temps (rediff.).
- 21.00 Concert (rediff.). [3/3].
- 22.10 Pages arrachées au journal de Michel Leiris (rediff.).
- 22.30 Carnets de voyage.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert CRPLF-Sélection.
- 21.40 « Les Troyens ». [2/2] Opéra de Berlioz. Diffusé simultanément sur la chaîne Arte, par le Chœur de l'Opéra national de Vienne, le Chœur de la Philharmonie de Berlin, le Tölzer Knabenchor et l'Orchestre de Paris, dir. Sylvain Cambreling.
- RADIO CLASSIQUE
- 20.15 Les Soirées. Œuvres de Beethoven, Schubert. 20.40 Pauline Viardot. Œuvres de Gluck, Rossini, Meyerbeer, Chopin, Glinka, R. Schumann, Brahms, Liszt.
- 23.00 Les Soirées... (suite). Œuvres de Berlioz, Gounod, Saint-Saëns, Fauré, Massenet, Viardot.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Chine, Tibet, l'impossible dialogue ? Forum
- 22.00 Après Hongkong et Macao, quel avenir pour Taïwan ? Forum
- 23.00 Vivre la Chine... en France. Forum

MAGAZINES

- 13.05 Dunja. Les réfugiés. Les Oubliés des Grands Lacs. L'impassé. Le bateau qui venait du désert. TV 5
- 13.50 La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. La Terre : La vie sur terre. La Cinquième
- 14.40 C'est mon choix. J'ai passé ma vie à faire des régimes. TSR
- 15.10 et 22.10 Science été. Les exo planètes. LCI
- 16.40 C'est l'été. Invités : Karen Cheryl ; Marc Laurens ; Ketama ; les Fougasses. France 3
- 16.40 Mode. Hervé Leroux. LCI
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Maxime le Forestier. Véronique Sanson. Paris Première
- 18.10 et 0.10 Musiques. Myung Whom Chung. LCI
- 19.00 Best of NPA. Canal +
- 19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Robert Hossein. TV 5
- 20.05 Temps présent. Mères au travail : La valse à mille temps. TSR
- 20.50 L'Eté d'Envoyé spécial. Les gros. France 2
- 21.05 Les Aventuriers de la science. Lorsque la Terre se réveille. TV 5
- 23.05 Ça va faire mâle. Invités : Smaïn ; Arnaud Poivre d'Arvor ; Philippe Lavil. France 2
- 23.50 Paris dernière. Paris Première

DOCUMENTAIRES

- 18.05 Danube, les débordements du fleuve. La Cinquième
- 19.00 Voyages, voyages. L'île de Robinson. Arte
- 19.10 L'Œil des cyclones. [1/3]. Planète
- 20.00 100 ans de films d'horreur. Le golem et autres monstres. Ciné Classics
- 20.05 On the Road Again. Goa et Katmandou. Odyssee
- 20.15 Reportage. Ronaldinho, le nouveau Pelé. Arte
- 20.25 et 22.55 Les Grandes Expositions. Watteau. Histoire

Le Monde
TELEVISION

M 6

20.50 **Un week-end sur deux** ■■■
Premier film réalisé par l'actrice Nicole Garcia, *Un week-end sur deux* raconte l'histoire d'une femme divorcée (Nathalie Baye), comédienne insatisfaite qui part en bord de mer afin de reconquérir la confiance et l'amour de l'un de ses enfants. Un style percutant et attachant, celui d'une cinéaste qui, depuis, a tourné d'autres longs métrages. Une interprétation remarquable.

M 6

22.40 **Ally McBeal**
Retour, pour deux épisodes, de la jeune avocate créée par David E. Kelley et interprétée, avec le succès que l'on sait, par la filiforme Calista Flockhart. A regarder surtout pour le premier épisode. Il raconte les tribulations d'Ally, confrontée à un jeune garçon atteint d'une leucémie qui lui demande de porter plainte contre Dieu et l'Eglise, et de le traîner devant les tribunaux.

TF 1

0.45 **Affaires non classées**
Une des plus importantes séries britanniques policières (« Silent Witness »), dans laquelle intervient la médecin légiste Samantha Ryan, excellentement interprétée par Armanda Burton. Enquête policière, travail de fourmi de la médecine légale, culpabilité filiale sur fond d'actualité politique irlandaise donnent le ton à cette série impeccable, dans le scénario comme dans la réalisation.

- 20.30 Le Vaisseau spatial Terre. Delta du Danube : aux portes du paradis. Odyssee
- 20.45 Thema. De quoi j'mêle. Aventures de vacances. Voyage sur un volcan en éruption. Oran, un été algérien. Arte
- 21.00 Bretagne, le chant d'un peuple. Muzzik
- 21.20 Pa prou. Traditions et jeux en val d'Aoste. Planète
- 21.55 La Firme. [2/2]. Les richesses royales, la scène internationale, l'avenir. Odyssee
- 22.15 Des trains pas comme les autres. Brésil [2/2]. TV 5
- 22.25 L'Ukraine à petits pas. Planète
- 22.30 Chroniques d'Hollywood. L'érotisme. Histoire
- 23.00 Les Années belges. La guerre scolaire. TV 5
- 23.30 A la recherche du « bon sauvage ». Histoire
- 23.40 Toutes les drogues du monde. [6/6]. Quel avenir pour les drogues ? Odyssee
- 0.20 Espace infini. [2/3]. Entre révolution et goulag. Histoire
- 0.25 Yehudi Menuhin. [2/2]. Le violon du siècle. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 18.30 Football. Coupe de l'UEFA. Tour de qualification. Match retour. Eurosport

DANSE

- 18.30 « La Fin d'un rêve ». Ballet. Chorégraphie de Christopher Bruce. Musique de Lennon. Par le ballet Cullberg de Stockholm. Mezzo
- 19.25 « Portrait de famille ». Ballet. Chorégraphie de Birgit Cullberg. Musique de Tchaïkovski. Par le ballet Cullberg et le Beaux Arts Trio. Mezzo

MUSIQUE

- 18.05 Jane Thomsen et Jana Bouskova. A la Cigale, à Paris, en juin 1999. Œuvres de Spohr, Mozart, Rossini, Gluck et Ravel, entre autres. Muzzik
- 18.15 « Sonate pour piano en mi bémol majeur KV 282 ». Musique de Mozart. Avec Daniel Barenboïm, piano. Mezzo
- 19.15 Elisabeth Schwarzkopf. et Gerald Moore. Œuvres de Mozart, Brahms, Schubert, Schumann, Mahler, Wolf, Strauss et Gluck. Muzzik
- 20.10 « Don Juan », de Gluck. A Lugano (Suisse), en 1991. Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Frans Brüggens. Muzzik

- 20.20 Intermezzo de « L'Amico Fritz », de Mascagni. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Mezzo
- 20.30 Concerto italien. Œuvre de Bach. Avec Trio Jacques Loussier. Mezzo
- 21.00 Intégrale Chopin. *Préludes*, op. 28 n° 1 à 6, par Yves Henry ; *Préludes*, op. 28 n° 7 à 12, par Philippe Giusano ; *Préludes*, op. 28 n° 13 à 16, par Stanislaw Bunin ; *Prélude* en la bémol majeur, op. 28 n° 17 ; etc. Mezzo
- 22.20 Autour de Carmen. Avec Anne-Sofie von Otter, chant ; Bryn Terfel, chant ; Véronique Gens, chant ; Stella Doufexis, chant ; Roberto Alagna, chant ; Mikhail Pletnev, piano ; Gil Shaham, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, et l'Orfeo Donostiarra et le Sudtiroler Kinderchor, dir. Claudio Abbado. Paris Première
- 22.20 Jazz à Antibes. En 1987. Muzzik
- 23.45 Jazz à Antibes En 1990. Muzzik
- 23.55 Julia Varady chante Wagner. *Wesendonck Lieder*, avec Viktoria Postnikova, piano. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 18.15 Réveuse jeune. Nadine Trintignant. TV 5
- 18.40 Nouvelle vie, nouvelle donne. Francesco Massaro [1/2]. Festival
- 20.35 La Loi des hautes plaines. Mel Damski. O. TMC
- 22.50 Enquête trop privée. Jorge Montesi. O. TF 1
- 0.00 Le Piège. Michael Keusch. O. Téva

SÉRIES

- 19.30 Mission impossible. L'ultimatum. O. Série Club
- 20.05 Les Simpson. Une femme au volant. O. Canal +
- 20.45 Buffy contre les vampires. 314. Série Club
- 20.55 Les Cordier, juge et flic. Boulot de fic. TF 1
- 21.30 Stark Raving Mad. Fish Out of Water. O. Série Club
- 22.40 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. Intermédiaire. O. M 6
- 22.45 Le Caméléon. Projet mirage (v.o.). Décomposition (v.o.). Série Club
- 0.20 Frasier. Le psy et le basketball. O. Série Club
- 0.20 Absolument Fabuleux. Sexe (v.o.). O. Canal Jimmy
- 0.25 Chapeau melon et bottes de cuir. Maille à partir avec les taties. O. M 6
- 0.50 Une maison de fous. Le loup-garou. France 3
- 0.50 That 70's Show. Le jour du Seigneur (v.o.). O. Canal Jimmy

PLANÈTE

0.10 **URSS, notre chère disparue**
Il fallait être russe pour réussir ce documentaire de retour en arrière, qui comprime des images d'archives. Celles-ci montrent des images de propagande, ou plus précisément d'illusion, sur la grandeur de l'URSS, le bonheur sur terre, illustrés de sourires à l'usine, aux champs, à l'armée ou sur les plages de la mer Noire, montrant des gens « merveilleux » et des « jeunes pleins de santé ».



- 23.35 **La Piste de 98** ■■■
Clarence Brown. Avec Dolores Del Rio, Ralph Forbes (EU, muet, 1929, N., 85 min) O. Arte
- 1.00 **Le Feu follet** ■■■
Louis Malle (France, 1963, N., 110 min) O. Arte

Les Etats-Unis autoriseraient les recherches sur l'embryon humain

QUELQUES jours après le feu vert donné par le gouvernement britannique au clonage thérapeutique dans l'espèce humaine, l'administration Clinton devait rendre publique, mercredi 23 août, une série de directives qui devraient permettre aux biologistes américains travaillant dans des équipes financées par des fonds publics d'engager des recherches similaires sur des embryons humains conçus par fécondation in vitro.

Citant des responsables ayant connaissance de ces textes, *The Washington Post* (daté du 23 août) révèle que ces directives précisent de manière très détaillée les critères éthiques moraux et scientifiques que les responsables des instituts nationaux pour la santé devront exiger pour accorder des subventions fédérales à ce type de recherches. Depuis 1994, de tels travaux ne pouvaient être financés par des fonds fédéraux.

La découverte, en 1998, qu'il était possible de cultiver certaines cellules embryonnaires (ou « cellules-souches ») et d'orienter leur développement de manière à produire en laboratoire les différents tissus qui composent l'organisme humain avait conduit la communauté scientifique américaine à demander une modification des dispositions en vigueur. De nombreux observateurs, américains ou non, dénonçaient, en outre, avec vigueur une situation hypocrite qui, en pratique, consistait à interdire dans le public ce qu'on autorisait dans le privé.

Outre-Atlantique de nombreuses associations de malades s'étaient, par ailleurs, prononcées en faveur du développement de ce nouveau

secteur de la recherche. Bill Clinton avait alors saisi de cette question une commission consultative d'éthique. Selon *The Washington Post*, les recherches financées par des fonds fédéraux ne pourront être menées qu'à partir d'embryons conçus par fécondation in vitro dans le cadre de traitements de la stérilité et donnés par les couples dont ils sont issus.

UN COMITÉ CONSULTATIF

Les directives de l'administration américaine ne devraient pas à ce stade concerner, comme en Grande-Bretagne, la possible création d'embryons humains à partir du transfert du noyau d'une cellule adulte dans un ovocyte préalablement énucléé. Les fonds publics ne pourraient pas, d'autre part, être utilisés pour la destruction proprement dite des embryons, qui continuera à être effectuée dans le secteur privé. Les chercheurs publics pourront, en revanche, travailler sur les cellules-souches issues de ces embryons.

Rien ne permet d'affirmer que cette mesure sera acceptée par les milieux américains opposés à l'avortement ainsi, corollaire, qu'à la réification de l'embryon humain. Les autorités américaines vont mettre rapidement en place un comité consultatif *ad hoc* composé de scientifiques et d'éthiciens chargé de donner un avis sur les futures recherches envisagées dans ce domaine qui, selon les biologistes, ouvre de nouvelles perspectives médicales dans le traitement de maladies dégénératives jusqu'ici incurables.

Jean-Yves Nau

Tout le groupe Bourgoïn est placé en redressement judiciaire

Six repreneurs sont sur les rangs, dont le groupement de producteurs Sofiprotéol

LA CHUTE de la maison Bourgoïn est cette fois totale. Mardi 22 août, cinq mois après le dépôt de bilan de sa principale filiale, BSA Distribution (BSAD), l'ensemble du groupe volailler Bourgoïn a été placé en redressement judiciaire par le tribunal de grande instance de Sens (Yonne). Dans des termes peu amènes pour la gestion menée jusqu'ici par Gérard Bourgoïn, le fondateur, et sa fille Corinne, qui lui avait succédé à la tête de l'entreprise en 1994. « La constatation de flux financiers anormaux entre les filiales et les holdings ou sous-holdings permet d'établir la confusion des patrimoines des sociétés du groupe Bourgoïn », note le tribunal dans ses attendus, pour justifier l'extension de la procédure aux dix-huit filiales qui constituent le groupe – à l'exception de Duc (poulets certifiés), en cours de cession à Verneuil Finance.

Les juges relèvent que plusieurs sociétés, prises en location-gérance par BSAD entre 1995 et 1998 « dans un souci de restructuration destiné à réaliser des économies et une optimisation de la commercialisation », n'ont eu, en réalité, « qu'une activité de facturation de redevances ». Ces filiales, « ayant dans la totalité des cas des sièges et des dirigeants communs avec BSAD, sont devenues des sociétés de façade sans activité propre ni réelle autonomie ». La nébuleuse créée depuis 1966 par le « roi du poulet » avait compté jus-

qu'à une quarantaine de sociétés, qui en firent un temps, dans les années 90, le leader européen de la volaille. BSAD est la principale entité du groupe : elle représente 73 % des 4,7 milliards de francs (716 millions d'euros) de chiffre d'affaires, emploie 3 340 de ses 5 200 salariés et exploite dix des quinze sites industriels.

Corinne Bourgoïn, restée aux commandes du groupe après le dépôt de bilan de BSAD, aura tout tenté pour retarder l'échéance que nombre d'observateurs pressentaient inéluctable. Elle plaïdait, contre l'avis de l'administrateur judiciaire, pour une extension de la procédure filiale par filiale et contre la confusion des patrimoines, qui pourrait amener Gérard Bourgoïn et sa famille à rendre des comptes.

PROBLÈMES DE TRÉSORERIE

Un certain nombre de filiales ont déjà fait l'objet d'un traitement individuel, soit par dépôt de bilan, comme Breiz'h Production et Breizal, soit par cession, comme Nutrex (Espagne), France Dinde Production, Tilly Sabco (grande exportation) ou Duc, seule filiale cotée en Bourse. L'OPA amicale menée sur cette dernière par Verneuil Finance est contestée par des petits actionnaires isolés, et surtout par le CDR, le consortium chargé de liquider les actifs du Crédit lyonnais (ex-banquier de Gérard Bourgoïn). Le CDR, actionnaire du groupe BSA, a dépo-

l'activité du groupe, Duc (poulets certifiés), seule société cotée en Bourse, Farmstead (produits élaborés de type nuggets). Un groupement d'intérêt économique, Douce France, commercialise les volailles fermières.

● **Les usines :** Bourgoïn emploie directement 5 200 personnes dans une quinzaine de sites d'abattage et de production, situés essentiellement en Bourgogne, en Bretagne et dans le Gers. Indirectement, il ferait travailler 10 000 à 15 000 personnes, notamment dans l'élevage et l'alimentation des volailles.

Plus de 5 000 salariés

- **Un groupe familial :** Bourgoïn SA (BSA) est contrôlé à 57,2 % par la famille Bourgoïn. Cette société possède des participations dans un grand nombre de filiales (jusqu'à 40 avant le dépôt de bilan).
- **Chiffre d'affaires :** avec 5,2 milliards de francs en 1998, le groupe Bourgoïn était le numéro trois français de la volaille. En 1999, ses ventes sont retombées autour de 4,7 milliards de francs (716 millions d'euros).
- **Les principales filiales :** BSA Distribution (BSAD, volailles standard) réalise les trois quarts de

Jacques Lafleur (RPR) démissionne de son mandat de député

NOUMÉA

de notre correspondante

Jacques Lafleur n'apprécie guère d'être rappelé à l'ordre. En annonçant abruptement, mercredi 23 août, lors d'une conférence de presse, sa démission de l'Assemblée nationale, le député RPR de Nouvelle-Calédonie, réélu sans discontinuer depuis 1978, en a donné une nouvelle démonstration. Un coup de théâtre qu'il a justifié en raison d'un « grave dysfonctionnement de la justice dans l'île ». « Je ne crois pas que les juges sont infailibles et je n'accepte pas qu'ils rendent des jugements qui sont politiques », a-t-il lancé, tout en demandant au gouvernement « l'envoi dans les plus brefs délais d'une mission d'inspection des services judiciaires ».

La décision de M. Lafleur intervient le lendemain d'un arrêt de la cour d'appel de Nouméa, qui a alourdi, de 11 000 à 33 000 francs, son amende pour injures publiques envers le responsable d'une association de riverains, Bruno Van Peteghem, fer de lance d'une bataille judiciaire autour d'un ensemble d'immeubles, construit Baie de la Moselle à Nouméa, à deux pas de l'hôtel de la province sud que dirige M. Lafleur. Le député avait traité par écrit M. Van Peteghem de « petit saligaud » et de « vulgaire procédurier ». Ce dernier avait également obtenu la condamnation pour ingérence d'Henri Lafleur, neveu du député et adjoint au maire de Nouméa, qui avait été lié au projet de la Baie de la Moselle.

Dans un délai de trois mois, Jacques Lafleur devrait donc se représenter devant les électeurs calédoniens. En moins qu'il n'en profite pour se retirer de la vie politique, dont il s'est à plusieurs reprises déclaré « fatigué ». Interrogé sur sa candidature à sa propre succession, il a répondu qu'« il n'était pas en mesure de le dire aujourd'hui ». Fidèles à l'homme fort du Caillou, Pierre Frogier (RPR), second député de l'île, et le sénateur Simon Loueckhote, lui aussi RPR, ont annoncé qu'ils pourraient eux aussi rendre leur tablier « si Jacques Lafleur en était d'accord ».

Pascal Galinier

Claudine Wéry

Marc Weitzmann

Mariage mixte



Rentrée littéraire
Stock

L'allemand Rewe se hisse au troisième rang européen du tourisme

BERLIN

de notre correspondant

L'Allemagne accentue sa domination sur le marché européen du tourisme. Elle occupera désormais trois des quatre premières places du secteur, avec le rachat annoncé, mardi 22 août, du groupe allemand en difficulté LTU, contrôlé jusqu'à présent par le groupe Swissair, par le géant de la distribution Rewe (173 000 salariés et 34 milliards d'euros). Le nouvel ensemble, qui réalisera dans le tourisme un chiffre d'affaires de 7,5 milliards d'euros, se situera au deuxième rang allemand et au troisième rang européen : le leader en Europe est le géant allemand TUI (groupe Preussag) qui vient de racheter le britannique Thomson et dégagera un chiffre d'affaires de 12 milliards d'euros, suivi du voyageur britannique Airtours.

Rewe affirme qu'il va détrôner le troisième opérateur du secteur, l'allemand C & N (Condor & Neckermann), dont Lufthansa est action-

naire, et qui a récemment acquis le français Havas Voyages. Fondée en 1955 par Kurt Conle, un architecte de la Ruhr, LTU avait été la première compagnie allemande privée à proposer des voyages en avion à prix modique, sous le slogan « Voler pour tous ». Passée sous le contrôle de Swissair en 1998, elle est devenue un puits sans fond, coûtant à la compagnie quelque 550 millions de francs suisses (352,3 millions d'euros).

GUERRE DES PRIX

LTU, qui dispose d'un réseau d'agences et d'une compagnie aérienne dotée de 27 appareils, était détenue jusqu'à présent à 49,9 % par le groupe Swissair, à 39,9 % par la famille fondatrice Conle et à 10,2 % par la banque régionale allemande WestLB. Rewe rachètera l'intégralité des agences et les parts de la famille Conle dans la compagnie aérienne, pour un montant non révélé. A l'origine, Rewe, qui a « décollé » dans le secteur, fin 1999, en rachetant les agences de

voyages des chemins de fer allemands DER, voulait bâtir un groupe de tourisme sans posséder de compagnie aérienne, mais, pour parvenir à un accord, il a dû accepter de prendre une participation dans la compagnie aérienne de LTU, dont Swissair conserve 49,9 % ainsi que la gestion opérationnelle.

LTU, dont la marque est très connue, a souffert de la guerre des prix et de la hausse du kérosène. De surcroît, ses coûts sont trop élevés, en raison de l'hétérogénéité de sa flotte, qui devrait à l'avenir n'être plus composée que d'Airbus. Le plan de redressement prévoit la suppression de 400 emplois, qui ramènera les effectifs à 2 500 salariés. Il est prévu d'améliorer le système de réservation et de profiter du réseau d'agences de Rewe pour mieux remplir les avions et ne plus brader les places en dernière minute.

Arnaud Leparmentier

Regain de tensions au Burundi à l'approche de la signature des accords de paix

ARRIVÉ au pouvoir par un putsch, en juillet 1996, le président burundais, le major Pierre Buyoya, a peur d'être renversé. Il a annulé, mardi 22 août, une visite en Afrique du Sud. Il devait y rencontrer le médiateur inter-burundais, Nelson Mandela, pour préparer la signature des accords de paix qui devrait intervenir lundi 28 août à Arusha (Tanzanie), en présence du président américain, Bill Clinton.

La veille, le président, qui appartient à la minorité tutsie, avait lancé un appel aux extrémistes de son camp, qui rejettent la signature d'un accord avec les rebelles hutus. « Ceux qui veulent renverser le gouvernement pour qu'il ne soit pas là pour signer les accords de paix doivent savoir qu'un tel acte ne mènerait à rien de bon », avait-t-il prévenu, lundi. Il a déploré le climat de désobéissance civile et de

perturbation de l'ordre public dans la capitale Bujumbura. Les négociations inter-burundaises d'Arusha ont été ouvertes en juin 1998, pour tenter de mettre fin à la guerre civile qui oppose depuis 1993 l'armée et le régime, dominés par la minorité tutsie, à différents mouvements de rébellion hutus. Cette guerre a fait plus de 200 000 morts et plus de 1,2 million de personnes déplacées.

A l'approche du 28 août, la tension monte dans des quartiers majoritairement tutsis de Bujumbura. Au moins trois personnes ont été tuées et huit sérieusement blessées, mercredi matin, dans l'explosion d'une grenade sur un marché du quartier Buyenzi, dans le centre ville de Bujumbura. Les principaux partis politiques à dominante tutsie ont prévenu, mardi, que le projet d'accord

devait « être considéré comme un document de travail qui ne saurait en aucun cas être signé en l'état à la date annoncée du 28 août ». Le président burundais, Pierre Buyoya, avait, lui, jugé lundi le projet d'accord « inacceptable dans son état actuel ». Mais il avait ajouté que cela ne devait « cependant pas nous empêcher de signer, le 28 août, les clauses sur lesquelles un consensus a été atteint ».

En périphérie de la capitale, les affrontements entre rebelles hutus et l'armée se poursuivent. Au moins trente-cinq civils ont été tués au cours d'une opération menée, le 19 août, dans la province de Bujumbura rurale. L'armée a démenti son implication, affirmant qu'il pouvait s'agir de l'œuvre de rebelles portant des uniformes militaires. – (AP, AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **ATTENTAT :** une explosion a touché le domicile privé du directeur de la maison d'arrêt de Nice, mercredi matin 23 août, peu avant 4 heures. La villa du directeur, située dans un quartier est de Nice, a subi des dégâts matériels, sous l'effet d'une charge de moyenne puissance. Aucune personne n'a été blessée lors de cet attentat, qui n'avait pas été revendiqué mercredi en fin de matinée.

■ **FOOTBALL :** l'AJ auxerrois a fait match nul (1-1), mardi 22 août, avec le club allemand de Stuttgart en finale de la Coupe Intertoto. Battu 2-0 sur son terrain au match aller, Auxerre ne participera pas à la Coupe de l'UEFA. Les auteurs des buts sont Olivier Kapo (39^e minute) pour Auxerre et Krassimir Balakov (60^e) pour Stuttgart.

Tirage du Monde daté mercredi 23 août : 482 745 exemplaires 1-3